Univ. of
Toronto
Library

BINDING LIST JUN

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

3797m

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL, ETC., ETC.,

QUI POURRONT SERVIR A L'HISTOIRE DU PARTI ROYALISTE FRANÇAIS DURANT LA DERNIÈRE RÉVOLUTION.

Ipse liberavit me de laqueo venantium et a verbo aspero. (Psal.)

TOME V.

pages 117 - 120 omitted.

171369
17.V.22

A PARIS,

CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

ÉDITEUR DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE,

De la collection des Mœurs françaises, anglaises, italiennes, etc.,

RUE CHRISTINE, N° 5.

1824.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

Dans les affaires publiques, comme dans les affaires particulières, tout dépend des principes dont on a d'abord fait la règle de sa conduite.

Si ces principes sont vrais, ils conduiront au but désiré, sans beaucoup d'efforts; s'ils ne le sont pas, ils ne seront propres qu'à en éloigner, car ils entraîneront d'écarts en écarts, par des conséquences toujours justes.

Le moyen le plus sûr de se retrouver, quand on s'aperçoit que l'on fait une fausse route, est, sans contredit, de revenir sur ses pas pour prendre la bonne; mais il est peu de gens qui aient le courage de s'arrêter pour regarder en arrière. Une marche rétrograde est l'aveu d'une erreur; et quoique de tous les animaux l'homme soit le plus

faillible, c'est ce qu'il aime le moins à s'avouer à lui-même, ou à laisser apercevoir aux autres.

Pour arrêter les progrès de la révolution française, il étoit deux moyens; d'un côté, les ressources qu'offroit l'intérieur du royaume, ressources que la fièvre qui venoit de mettre en irritation toutes les fibres de ce vaste corps politique, étoit si propre à développer et à utiliser sous la main du génie; et de l'autre, celles qu'on pouvoit se promettre du concours des puissances étrangères.

Il est à présumer qu'une combinaison sage de ces deux moyens auroit conduit à obtenir la fin que tous devroient se proposer sans mélange d'intérêts divergens.

Mais ce n'est pas du conflit des passions que ressortent les calculs de la sagesse, et l'exaspération qu'éprouvoient celles d'hommes, dont il est trop vrai de dire que le code d'injustices et de violences qu'on appeloit *le nouvel ordre de choses* avoit froissé tous les intérêts, ne pouvoit guère leur permettre de voir et de choisir que des extrêmes.

Le premier principe, ou si je puis parler ainsi,

le premier anneau de ce long enchaînement d'erreurs qui a plus contribué au malheur de l'Europe que toutes les conceptions et tous les efforts du jacobinisme, se trouve dans la fatale méprise qui a fait considérer les commencemens de la révolution française, plutôt comme les écarts d'un esprit de novation et de faction, que comme le résultat nécessaire de la nature des choses, et le produit spontané de l'opinion publique.

Ce principe une fois posé sans examen, sa conséquence naturelle, savoir, que la révolution n'étoit qu'une révolte, qu'il seroit aussi facile qu'expédient de réprimer uniquement par la force, a été saisie avec d'autant plus d'empressement, que cette mesure devoit avoir de plus puissans avocats dans des cœurs justement irrités de leurs injures, et aveuglément animés du désir de les venger.

De là cette fiction aussi funeste que bizarre, qui, faisant de deux ou trois cent mille Français, hors de la France, la représentation, l'essence, et comme le cadre de la monarchie, ne permettoit à certaines personnes de voir dans la masse du peuple, qu'un assemblage passif qui reprendroit,

à leur gré, l'habitude de la soumission, lorsqu'elles y rentreroient en maîtres; de n'envisager, dans les hommes qui avoient saisi ou cru devoir accepter quelque participation à l'autorité, que des coupables; et dans ceux qui, par leur talens, leur influence et leur fortune, pouvoient ménager à la cause du Roi sa plus précieuse ressource, que des complices.

J'ai assez exprimé par ma vénération, et tout l'interêt que j'ai éprouvé pour les intentions des émigrés, leur noble conduite, leurs sacrifices, et leurs infortunes. Mais il seroit aussi insensé qu'injuste de prétendre que la France n'eût pas conservé encore une masse bien autrement imposante, sous le rapport du nombre, des vertus, des lumières, du dévouement, de la fidélité, du courage. En rendant aux uns ce qui leur est dû, l'équité ne permet pas de soustraire ce qui appartient aux autres. Et si les milliers d'hommes dont le sang a coulé en France, ou qui ont exposé leur vie pour la défense de leur religion et de leurs lois, donnant, pendant six ans, des preuves journalières d'une constance plus qu'humaine; si les serviteurs fidèles qui, lorsque leur Roi s'est vu abandonné

par ceux qu'il avoit comblés de bienfaits, se sont dévoués, sans espoir de récompense, à partager les indignités et les angoisses qui ont marqué chaque minute des dernières années de sa vie, et ont bu à longs traits dans la coupe de ses douleurs; si la sublime Elisabeth, si Brissac, Malesherbes, Bonchamps, Hue, Cléry, Stofflet, et tant d'autres avoient pu ou avoient voulu suivre le torrent de l'émigration, que de vertus de moins l'histoire n'auroit-elle pas à mettre en opposition aux atrocités qu'il lui faudra décrire!

Il n'est donc rien qui puisse justifier la distinction, aussi impolitique qu'unique, qui a été faite des émigrans et des non-émigrans, lorsqu'il étoit d'une si haute importance de ne rien négliger pour confondre tous les intérêts dans un intérêt commun.

De là cependant cette confiance peu réfléchie dans la sincérité et le désintéressement des intentions des puissances du continent, et la préférence, pour ainsi dire, exclusive, qui a été donnée d'abord à leurs efforts.

De là cette inversion de principes et cette transposition de choses qui ont si bien servi les régi-

cides en leur fournissant le prétexte de représenter le parti du Roi comme une faction auxiliaire des ennemis de la France.

De là ces animosités et cette implacable haine, contre les hommes de considération et de talens, qui, demeurés en France, avoient le courage de se lever contre les oppresseurs de leur patrie; et acquérant à ce moyen un titre à la confiance du peuple et à la gratitude du monarque, pouvoient se rendre aussi redoutables à la petite vanité par leurs services, qu'à la basse ambition par leurs droits.

De là cette fureur avec laquelle les injures et les calomnies qu'il étoit de l'intérêt de Robespierre et de ses complices de vomir contre les chefs des insurections qui se succédoient, et principalement de celles des départemens, furent saisies et colportées dans tous les coins de l'Europe par des hommes qui n'auroient dû faire que des vœux pour leurs succès; ce qui, joint aux propos et à la conduite des agens de Paris* et de leurs obscurs correspondans, ne donna que trop lieu à la sugges-

* *Il (*Brottier *(ne parloit que de vengeance, que de sang et que de terreur, qui devoit, selon lui, opérer la contre-revolution.*

tion aussi affreuse que je la crois dénuée de fondement, que les conseillers des princes n'étoient pas tous étrangers aux atrocités de ce monstre*.

Cependant, si aussitôt que la fausse politique des puissances du continent se fut manifestée de manière à ne plus laisser d'aliment aux illusions,

Journal de l'adjudant-général Ramel, page 110. *Voyez* le vol. IV de ces Mémoires, page 59.

On lit dans le procès de Brottier, la Villeheurnois, etc. que ce dernier croyant, quoiqu'à tort, que M. le duc d'Orléans actuel étoit caché à Paris, disoit confidemment aux espions dont le directoire entouroit cette agence : *Nous le savons à Paris; nous avons, dans ce moment, des personnes à sa recherche, qui doivent nous en rendre compte ce soir ou demain matin, afin de le dénoncer au ministre de la police!!*

* L'exposition et la preuve de cette circonstance me conduiroient à une digression que je dois renvoyer ailleurs. Il suffit ici de rappeler à mes lecteurs, combien ces agens et surtout leurs correspondans de Londres étoient effrayés que les princes français ne vinssent à être éclairés sur leur conduite et sur l'effet qu'elle avoit produit sur l'opinion publique.

L'opinion du Roi, des princes, dans l'intérieur, comme vous sentez bien, tout cela doit être tu : etc. Lettre d'un correspondant de Londres, saisie sur Brottier. *Voyez* le volume IV, page 53.

Cette précaution jettera assez de jour sur les calomnies dont la France a retenti pendant si long-temps, pour détromper ceux, en trop grand nombre, qui s'y sont laissés surprendre. Voilà comment et par qui les princes étoient servis!

Ceux qui, en se vantant d'être les pourvoyeurs de la

la conviction de l'erreur opéra quelque changement partiel dans les idées et dans la politique subordonnée de ceux qui s'étoient arrogé exclusivement le droit de diriger les affaires des royalistes, il n'en apporta malheureusement aucun dans leurs sentimens ni dans leurs principes.

Il étoit temps encore de regarder en arrière; mais il est des hommes qui ne savent regarder que

guillotine, osoient se dire leurs agens, avoient bien raison de s'efforcer de leur cacher l'opinion dont cette horrible conduite faisoit rejaillir les effets sur tout ce qui servoit la cause royaliste. Ils connoissoient trop bien les sentimens des personnages augustes qu'ils ont si constamment et si cruellement trompés, pour ne pas savoir avec quelle indignation eux et leurs affreux services auroient été repoussés.

Il est une vérité qui ne sauroit être trop proclamée : c'est qu'il y a long-temps que les princes français seroient rentrés dans leurs droits, s'il eût été bien connu qu'ils n'ont jamais participé aux principes, aux opinions et à la conduite de ceux qui se sont faits connaître pour être leurs conseillers et leurs agens.

Je le répète donc aux Français qui sont restés fidèles au sang de Henri IV : le plus important service qu'ils puissent rendre à leurs descendans, est de réunir leurs efforts pour arracher les masques qu'une longue habitude de perfidies a comme incrustés sur la face des coupables. La force de la cause royaliste n'est plus dans des armées, elle est dans les vertus du prince; et tout ménagement pour ceux qui interposent leurs intérêts particuliers entre son peuple et lui, est un crime de haute trahison.

de côté. Et quoiqu'il dût leur être démontré qu'il ne restoit d'espoir au Roi que dans les efforts de ses partisans au dedans du royaume, comme une restauration dont ils n'auroient pu, par aucune fiction, s'attribuer le mérite, leur étoit plus redoutable que la subversion du monde entier, toutes leurs conceptions, tous leurs soins, se concentrèrent au dessein de s'emparer de cette ressource, ou de la rendre nulle, préférant d'attendre les chances qu'ils osoient se promettre de la prolongation de l'anarchie, à la douleur de voir leur pays heureux et leur Roi triomphant par d'autres conseils et par d'autres efforts que les leurs.

Ces observations que j'ai déjà jetées çà et là dans les volumes précédens, il était utile de les recueillir ici ; car, elles décèlent les causes de la facilité avec laquelle une poignée d'ambitieux sans talens est parvenue à faire des dupes parmi les royalistes du dehors, comme de son acharnement à faire des victimes parmi ceux du dedans.

Quelque indifférent que je sois aujourd'hui pour leur haine comme pour leur estime, la vérité exige que je leur fasse connoître qu'ils étoient dans l'erreur lorsqu'ils me reprochoient de chercher à

les *écarter**; car, loin de les redouter, dans le sens qu'ils ont complaisamment donné à ce mot, je ne les connoissois pas même encore assez pour le faire, dans la seule exception qui lui convienne à leur égard. J'étois parti de France avec le désir de m'aider des lumières, comme du crédit que j'avois supposé à quelques-uns d'entre eux; et, (ce qu'ils auront plus de peine à croire) disposé à céder la première place à quiconque j'aurois jugé propre à la remplir avec plus d'utilité que moi.

Ceux qui croiroient pouvoir ne considérer cette déclaration que comme une parade de fausse modestie, se détromperont lorsqu'ils apprendront bientôt le nom de celui à qui j'en ai fait l'offre;

* *Ecarter* est encore une expression technique du Dictionnaire de ces Messieurs, qui, comme toutes les hordes qui se séparent de leur espèce ou que leur espèce rejette, se sont insensiblement fait un jargon qui n'est guère intelligible que pour eux. Il leur arrive cependant quelquefois de créer des mots qui expriment plus qu'il n'est dans leur intention. Celui *d'entours*, par exemple, par lequel ils se désignent d'ordinaire, *entours du Roi*, *entours des princes*, etc., rend avec beaucoup d'exactitude, non pas l'idée qu'ils lui attachent, mais celle de ce qu'ils sont réellement; un entourage, une barricade, une enceinte impénétrable entre la vérité et la justice, entre le cœur des princes et ceux de leurs véritables amis.

offre qui lui a été reitérée depuis à plusieurs reprises, et qu'il a constamment refusée.

Et ceux qui m'accuseroient de vanité, lorsque j'affirme que parmi les individus qui se mettoient alors en avant, ou qui ont laissé voir des prétentions plus tard, il ne s'en est pas trouvé un seul dont l'aptitude auroit pu me justifier, dans mon opinion, d'avoir remis entre ses mains le fardeau dont je m'étois chargé, se borneroient à prouver, ou qu'ils connoissent mal les gens à qui j'ai eu affaire, ou qu'ils ne savent pas qu'il est un milieu entre l'abjection de soi-même et l'orgueil.

Cependant, pour la justification du plus grand nombre de ceux qui ont nui ou cherché à nuire au succès de mes desseins, je dirai encore une fois, au risque m'exposer au reproche de me répéter, qu'ils croyoient agir en conformité des intérêts et de la volonté des princes.

Lorsque les fautes ou les crimes sont le résultat de la coopération de plusieurs, on ne s'écarte ni de la vérité, ni de la justice, en restreignant, autant qu'il est possible, le nombre des coupables. Il eût été à désirer que les faiseurs de plans contre-

révolutionnaires eussent senti, sinon l'exactitude, du moins l'utilité de ce principe.

La masse des émigrés de toutes les çlasses étoit aussi bonne, aussi probe que courageuse et loyale. Mais il en est du gouvernement de l'opinion publique, en petit comme en grand, comme d'un gouvernement politique. Ce ne sont pas, dans les temps de troubles, les plus honnêtes qui saisissent le timon. Et celui-là a encore ceci de particulier, que, plus sujet que les autres à de fréquentes révolutions, et presque toujours usurpé à l'égard du présent, il n'exerce, à proprement dire, d'autorité légitime que sur le passé.

Il n'est donc pas surprenant que beaucoup de gens se soient faits, souvent avec de bonnes intentions, les agens des intrigues et les colporteurs des calomnies qui ont assailli, sans distinction, tous ceux qui ont cherché le salut de leur pays et de leur Roi, là seulement où il pouvoit se trouver; et il est difficile de se refuser à les excuser, quand on réfléchit, qu'aux manières hypocrites qui caractérisoient ceux qui s'agitoient pour égarer leur opinion, ils joignoient le triste avantage de ce désœuvrement qui laisse tant de carrière à l'inquiète

activité des petits esprits; et que, revêtus d'une sorte d'autorité qui leur donnoit une influence réelle sur les intérêts individuels de leurs compatriotes, ils ne rougissoient pas de se faire, de l'indigence et de la détresse, autant que de l'ambition, des moyens d'intimider ou de séduire*.

Comme ce système n'a pas cessé au moment que j'écris, j'en pourrai donner ailleurs d'autres détails et d'autres preuves.

C'est assez de dire maintenant que toutes les

* Je pourrois citer un grand nombre de royalistes de l'extérieur et de l'intérieur, qui ont été tenus dans la dépendance, et qui se sont portés à des démarches que leur cœur et leur raison désavouoient, par la crainte d'être privés des secours du gouvernement britannique, ou par l'espoir d'en recevoir de plus proportionnés à leurs besoins. C'est ainsi que les hommes qui se plaçoient entre le malheur de leurs compatriotes et la générosité de l'Angleterre, n'ont pas cessé de faire servir sa bienfaisance, soit à contrarier ses desseins, soit à la calomnier dans l'opinion de l'Europe.

Les malheureux qu'ils ont envoyé périr en France, à diverses époques, sont morts dans la persuasion qu'ils n'avoient agi qu'à l'instigation des ministres anglais, ce qui rend compte de l'erreur qui a attribué à quelques-uns de ceux-ci des desseins auxquels ils étoient étrangers. Et comme il ne s'introduisoit pas en France un envoyé des agens de Londres qui ne se crût, sur leur parole, *l'envoyé du gouvernement britannique et des princes français*, et qui, pour gratifier sa petite vanité, ne s'annonçât partout sous ce double titre, les innombrables

suppositions, tous les *on dit*, tous les mensonges qui ont été mis en circulation, depuis douze ans, tant en Angleterre que sur le continent, ont pris naissance dans ces petits conciliabules secrets, dès l'instant que je me fus refusé à l'association qui m'étoit offerte par leurs chefs. C'étoit de ces fabriques, que, portés de bouche en bouche, ils acquéroient cette consistance si flatteuse pour leurs auteurs, ébahis le plus souvent de la fortune qu'ils avoient faite ; car, en fait de calomnies, il suffit de créer. On peut s'en rapporter aux heureuses dispositions de l'espèce humaine, pour les embellissemens.

Tout cela, peut-on dire, n'a qu'un temps; l'heure de la vérité arrive, et la honte finit par se fixer sur la tête des coupables. Mais le mal n'en est pas moins fait. Eh! que leur importe la honte, après dix ans, mise en comparaison de ce que le succès d'une manœuvre perfide a d'exquis! il n'est d'avenir ni pour les fripons ni pour les sots.

bévues, pour ne pas dire plus, dont cette misérable faction s'est rendue coupable, ont été attribuées par les royalistes de l'intérieur, comme par les républicains, à ceux au nom de qui, quoiqu'à leur insu elle avoit l'audace de confier des missions et de donner des ordres.

La veille de son départ pour la Normandie, Frotté s'étoit rendu chez moi pour recevoir mes derniers ordres. Vasselot, la Vieuxville et plusieurs autres venoient d'entrer dans le même dessein. Je discutai avec eux les principes dont il étoit si nécessaire, pour le succès de leur mission, qu'ils fussent pénétrés. J'avois parlé sans doute avec le feu que l'on peut supposer à un homme dont la cause à laquelle il s'étoit dévoué, étoit, si je puis m'exprimer ainsi, la passion dominante; car, avec un cœur froid, on n'est pas plus propre aux grandes choses qu'avec une tête mal organisée. Frotté, sur la figure de qui j'avois remarqué de fréquens mouvemens de surprise, se leva et s'écria : « Général, » il est bien malheureux que vous soyez obligé de » vivre aussi retiré ; il seroit bien à souhaiter que » tous les émigrés vous entendissent; on ne trou- » veroit pas autant de facilité à les tromper sur » votre compte. »

« Ne croyez pas, lui répondis-je, que ce soit » contre ma personne que toutes ces manœuvres » sont dirigées ; elles auront pour objet tous ceux » que l'on croira avoir le moyen de faire ce que » j'entreprends, et qui refuseront de laisser anéan-

» tir ces moyens en les livrant à la présomption » et à l'ineptie.* »

Le malheureux jeune homme ne soupçonnoit pas alors que les caresses que ces messieurs venoient de lui prodiguer, comme à tous ceux qu'ils savoient que j'admettois ou que j'étois dans le dessein d'employer, se changeroient plus tard en détractions et en persécutions; qu'il n'auroit pas plutôt justifié par son courage et par son zèle la confiance que je plaçois en lui, qu'il deviendroit lui-même, d'abord, un objet de spéculation et bientôt d'envie, et qu'il seroit conduit à une mort prématurée, à la suite de la destruction d'un parti qui ne pouvoit pas manquer de périr, aussitôt qu'on auroit cessé de le préserver de leur désastreuse interférence.

Tant qu'ils crurent pouvoir compter sur les promesses de l'Espagne et qu'ils espérèrent que la contre-révolution se feroit sans l'intervention de l'Angleterre, ils se montrèrent aussi empressés de se tourmenter pour détourner son gouverne-

* Il a été peu de chefs royalistes à qui je n'aie pas dit la même chose en différens temps. Il n'en a pas été un qui n'en ait éprouvé la vérité.

ment de faire une expédition en faveur des royalistes, qu'on les a vus, depuis, ardens à s'agiter pour lui faire adopter chaque jour quelque nouveau plan qui n'avoit de donnée que leurs fictions, et d'objet réel que celui de mettre de l'argent dans leurs poches *.

Après quelques mois de séjour à Londres, quoique leurs projets me fussent inconnus, leurs

* Renfermés dans ce cercle de petites ruses qui sont familières aux dernières classes de la société et dont la bassesse a pu quelquefois être leur préservatif, par l'invraisemblance que des hommes en qui on supposoit quelques premiers principes d'éducation pussent s'avilir à ce point, ils se faisoient d'avance, de la défaite indubitable de leurs complots, un motif de surprendre la confiance pour de nouvelles entreprises, ne doutant pas que le sang des infortunés qu'il dévouoient, et l'éclat qui seroit donné aux suites funestes d'un zèle peu éclairé, ne leur fourniroient les moyens de faire penser qu'ils pourroient avoir eu quelques données réelles.

Il s'en est fallu de bien peu de chose ! (faisoient-ils répéter par leurs échos, à la suite de chaque stupide entreprise avortée), comme si, en fait de conspiration, il étoit quelque différence entre *s'en falloir de peu de chose*, et s'en falloir de tout.

Mais le parti royaliste n'a jamais été pour eux qu'une mine à exploiter, et la trésorerie anglaise, un gibier succulent dont, suivant leur expression que j'ai déjà citée, *il leur falloit*, à quelque prix que ce fût, *cuisse ou aile !*

propos ne me l'étoient pas. Toutes les difficultés, tous les obstacles qu'il étoit possible de supposer contre le succès d'une entreprise sur les côtes de Bretagne, toutes les appréhensions, tous les doutes, tous les soupçons sur l'état actuel des insurgés, sur leurs dispositions, leurs moyens et leur nombre, ils les exagéroient avec une affectation qui déceloit un plan prémédité et des motifs secrets.

Quoique personne ne fût plus convaincu que moi que dans les affaires les plus importantes, il n'est cependant rien de si petit qu'il soit prudent de mépriser, je n'avois encore donné à ces intrigues que le degré d'attention qu'elles m'avoient semblé mériter; mais j'acquis la preuve qu'elles avoient atteint en partie le but de leurs auteurs, et qu'elles s'étoient fait jour jusqu'au gouvernement.

M. Windham, étant plus particulièrement chargé de la direction de nos affaires, étoit celui des ministres qu'on avoit jugé le plus utile de chercher à indisposer contre mes plans et contre ma personne. Dans une conversation que j'eus avec lui au commencement de décembre 1794,

après m'avoir proposé de nouveau toutes les objections auxquelles j'avois plusieurs fois répondu, à la satisfaction apparente du gouvernement, il en ajouta d'autres que je reconnus être une partie de celles que l'on faisoit circuler parmi les émigrés. Je le lui dis franchement, et il convint, avec cette loyauté qui a caractérisé toute sa conduite envers le parti royaliste, que ce qu'il venoit de me dire étoit le résultat des opinions de plusieurs de mes compatriotes; ajoutant, cependant, que ces compatriotes étoient des *personnes considérables*, qu'on ne devoit pas soupçonner de mauvaises intentions.

La situation des affaires du parti royaliste étoit enveloppée d'un mystère qu'on ne pouvait pénétrer qu'à l'aide du témoignage de personnes qu'il étoit naturel de supposer disposées, sinon à exagérer, du moins à présenter les choses sous le jour le plus favorable à leur intérêt ou à leurs desseins. Le but de M. Windham, dans cette circonstance, n'étoit donc que d'éclairer son opinion, par la discussion des raisons qui étoient produites au soutien de deux exposés manifestement contraires.

Mais l'impression que je reçus de l'idée que,

parmi ceux que tous les motifs réunis devoient intéresser au succès de ma négociation, il se trouvoit des hommes assez ennemis d'eux-mêmes pour chercher à l'entraver, prit un instant le dessus de ma prudence. Je dis au ministre qu'il m'étoit témoin que, si jusqu'à ce moment j'avois quelque reproche à me faire, c'étoit peut-être d'avoir été trop circonspect dans mes assertions; que cette circonspection n'avoit été que le produit de la crainte de blesser la confiance qu'on avoit semblé m'accorder; mais que dorénavent, plus on me montreroit de doutes, et plus je montrerois d'assurance. Il me répondit que, si je pensois que ce moyen en fût un de me concilier la confiance, il me prioit de croire que j'étois dans l'erreur: et après une heure de conversation qui ne fut cependant pas perdue pour nos intérêts (car M. Windham étoit trop au-dessus des foiblesses vulgaires pour avoir trouvé dans ma vivacité autre chose qu'une preuve de plus de ma sincérité), je pris congé de lui, maudissant de bon cœur les entremetteurs et les intrigans, et décidé à aller chercher au milieu de mes premiers dangers refuge contre l'infection de leur souffle.

La nuit amena la réflexion ; et, dès le lendemain matin, j'adressai à M. Windham la lettre suivante :

Comme c'est lui-même qui a eu la bonté de me remettre cette pièce*, elle sera jugée authentique, et j'éviterai, en la copiant, la nécessité d'entrer dans d'autres détails.

Ce samedi, 6 décembre, 1794.

« Monsieur,

» La conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir » hier avec vous, m'afflige. J'ai recherché la cause » du changement qui m'a paru s'être opéré dans » votre esprit, et j'ai cru pouvoir l'attribuer à une » expression à laquelle vous n'avez pas, sans doute, » donné son véritable sens, parce que je n'en ai » peut-être pas assez développé l'idée:

* J'ai été, pendant six ans, trop occupé et trop peu secondé pour avoir pu prendre copie de toutes mes lettres. J'ai donc borné cette précaution à celles que je prévoyois ne pas pouvoir recouver, et j'ai cet hommage de plus à rendre à la justice et à la générosité de M. Pitt et de M. Windham, de déclarer qu'ils ont bien voulu me conserver et me remettre celles qui pouvoient m'être utiles dans l'exposition que j'ai toujours entendu publier de ma conduite.

» J'ai eu l'honneur de vous dire que plus, do-
» rénavant, on me montreroit de doutes, et plus
» je montrerois de confiance. Il a fallu qu'en vous
» quittant, vous m'ayez répété cette phrase, ainsi
» que la réponse que vous y avez faite, pour me
» persuader que je ne m'étois pas fait entendre.

» La vénération, la reconnaissance, et, j'ose
» dire l'attachement que votre conduite géné-
» reuse à notre égard m'ont inspirés, Monsieur,
» ne peuvent pas vous permettre de jamais
» prendre aucune de mes expressions dans un
» sens qui pourroit personnellement vous dé-
» plaire; mais, en même temps, la confiance que
» je vous ai promise, m'autorise à vous parler à
» cœur ouvert.

» Je n'ignore pas que ma déférence pour les
» intentions de votre gouvernement* m'a fait,
» parmi mes compatriotes, autant d'ennemis,
» qu'il y a d'êtres curieux de tout savoir, de se
» mêler de tout, et qui croient qu'il n'y a rien de
» bien fait quand ils n'ont pas été consultés. Or,
» ces hommes sont en grand nombre, *parmi les*

* L'observation du secret.

» *personnes que vous appelez considérables;* car » les autres sont dans une position trop cruelle, » pour que le désir de rentrer dans leurs foyers » ne les exempte pas, du moins, du tourment de » l'envie.

» Depuis long-temps, je vois cet orage se for- » mer et se grossir sur ma tête; mais il m'a paru » composé d'élémens si méprisables, que je n'en » redoute pas l'explosion; et j'ai marché à travers » les intrigues, comme je suis accoutumé à mar- » cher à travers les dangers.

» Vous êtes heureux, Monsieur, de vivre dans » un pays où ses manœuvres souterraines sont » sans effet. Dieu veuille que l'habitude de la gé- » nérosité et de la candeur ne facilite pas les piéges » qu'on cherche à me tendre auprès de vous!

» Quant à ce qui ne touche que moi person- » nellement, peu m'importe; mais la cause que » je défends, et plus de trois cent mille compa- » triotes*, dignes par leur constance de l'intérêt

* Ceci ne doit pas être pris que comme expression vague, pour désigner un grand nombre; car la Bretagne seule contenoit plus de quinze cent mille royalistes *déclarés*, de tout sexe et de toute profession. C'étoit, suivant l'expression de

» et de l'admiration du monde, ne seront pas sa-
» crifiés aux efforts de la présomption et de la ja-
» lousie.

» Ces idées dont je suis pénétré, et qui se
» présentèrent hier à mon esprit, expliquent le
» sens de l'expression dont je me suis servi.

» Vous avez été témoin, Monsieur, de ma cir-
» conspection ; combien j'ai craint, dans les Mé-
» moires que j'ai donnés au gouvernement, et
» jusque dans mes conversations particulières,
» de hasarder même des probalités. Je n'ai voulu
» garantir que des faits ; et la crainte de compro-
» mettre les secours que je désirois d'obtenir,
» m'a fait souvent omettre des circonstances qui
» étoient pour moi des démonstrations, mais que
» je ne pouvois donner que comme des espé-
» rances secondaires.

» Aujourd'hui qu'il paroît s'établir une lutte
» d'opinions entre moi *et ceux qui font circuler*
» *publiquement à Londres* les objections qu'ils
» vous ont faites, j'ai donc raison de dire que

Hoche, *un peuple entier*; mais j'ai toujours pris soin, dans mes écrits comme dans mes discours, d'éviter les exagérations.

» plus ils chercheront à vous inspirer de doutes,
» plus je montrerai de confiance. Voilà ce que
» j'ai dit, ce que j'ai voulu dire ; et je n'ai pas pu
» vouloir dire autre chose.

» J'ai combattu dans mes Mémoires les diffé-
» rentes objections que vous me fîtes l'honneur
» de me rappeler hier. J'y répondrai encore briè-
» vement aujourd'hui.

» Pourquoi, si l'esprit public de la Bretagne
» est tel qu'on l'avance, les progrès de l'insur-
» rection ne sont-ils pas plus considérables?

» Pourquoi les habitans des villes n'ont-ils pas
» secoué le joug et ne se rendent-ils pas maîtres
» de leurs places?

» Pourquoi les insurgés ne se sont-ils pas em-
» parés d'un port fortifié, dont la possession les
» mettroit à même de recevoir abondamment et
» sans dangers les secours du gouvernement?

» Pourquoi toute la province enfin n'opère-
» t-elle pas un grand mouvement, et pourquoi
» attend-elle pour le faire l'intervention d'un se-
» cours étranger?

» A cela j'ai répondu hier que ces questions se
» réduisent à demander pourquoi une mine dis-

» posée pour produire un grand effet a-t-elle
» besoin d'une étincelle pour éclater?

» Je prie qu'on jette les yeux sur mon premier
» Mémoire ; qu'on se rappelle les dispositions des
» habitans de la Bretagne ; les divisions produites
» entre eux par la diversité de conduite et d'opi-
» nions, à la première époque de la révolution ;
» les insurrections qui ont eu lieu dans les villes,
» et auxquelles, par cette raison, les campagnes
» ont refusé de prendre part* ; les insurrections de
» celles-ci, auxquelles les villes ne se sont pas réu-
» nies; le défaut d'armes dont nous avons besoin,
» au nombre de plus de cinquante mille ; la défaite
» de quatre-vingt mille hommes de l'armée de la
» Vendée qui, faute de grosse artillerie, n'a ja-
» mais pu enlever une place forte, et à qui dix
» pièces de 24 auroient peut-être donné la con-
» quête de toute la France. On conviendra que
» celui qui, depuis dix-huit mois, a constamment
» observé la marche des choses, à laquelle il a
» pris une part très-active, n'a pas eu tort de
» penser que l'intervention d'une autorité *média-*

* L'insurrection départementale.

» *trice* et armée, étoit l'étincelle qu'il falloit at-
» tendre pour embraser tous les esprits; et qu'il
» a servi utilement son pays et l'Europe entière,
» en usant du crédit que lui a donné la confiance
» générale, pour ménager cette ressource im-
» mense, qu'une entreprise mal calculée n'auroit
» pas manqué d'anéantir.

» Les habitans des villes ne se joignent pas aux
» habitans des campagnes, parce que les cam-
» pagnes sont royalistes dès le principe; que les
» villes ne le sont généralement devenues que de-
» puis peu de temps, et que les haines fomentées
» par les premiers troubles subsistent encore
» d'une manière sensible. Il faut donc un secours
» étranger d'hommes pour les concilier et les
» réunir.

» On s'est opposé à l'insurection générale des
» campagnes, parce que cent mille hommes sans
» armes ne sont qu'un troupeau tumultueux qui
» est bientôt dispersé; et que l'exemple de la
» Vendée est une leçon dont il seroit criminel de
» ne pas profiter. Il faut donc un secours d'armes
» pour en former une armée.

» On ne s'est point emparé d'un port fortifié,

» parce que l'armée de la Vendée a péri devant » Grandville*, faute de grosse artillerie ; que si » celle de Bretagne éprouvoit le même malheur, » c'en seroit fait de l'espoir qui reste à l'Europe ; » et que, d'ailleurs, les chefs n'ont pas la barba- » rie de conduire des hommes qui leur obéissent » par confiance et par amitié, pour attaquer, » avec des bâtons, des murailles hérissées de ca- » nons et de mousquets.

» J'ajouterai *qu'avant que le gouvernement* » *anglais nous fît proposer des secours et un con-* » *cert d'opérations avec lui*, notre projet étoit de » nous porter en force sur la rive droite de la » Loire, projet que nous aurions effectué, il y a six » mois ; que l'espoir qui nous fut donné alors a » changé tous nos plans ; que nous avons main- » tenu nos partisans dans le silence, et que si la » Bretagne n'est pas debout en entier, c'est peut- » être cette seule raison qui l'a contenue jusqu'ici*:

* L'armée de la Vendée souffrit peu devant Grandville, parce qu'elle ne s'obstina pas à renouveler des attaques inutiles ; mais il n'en est pas moins vrai que cette entreprise, mal calculée, fut la cause immédiate des défaites qu'elle éprouva au Mans et à Savenay.

* On a vu dans le volume précédent comment, malgré mes

» qu'ainsi, si nous ne sommes pas promptement
» secourus, nous aurons à regretter le temps
» perdu dans cette négociation; que le moment
» est arrivé que le système *de modération* peut
» tout détruire; que, si la grande occasion qui a
» été perdue l'année dernière au prix du sang de
» cent mille braves gens se représente aujourd'hui,
» elle est *infiniment* moins considérable *: qu'en
» vain espéreroit-on de la retrouver une troisième
» fois, parce que les royalistes, à mon retour, s'ils
» sont abandonnés sauront encore périr, mais ils

efforts pour contenir la Bretagne jusqu'à mon retour, la nécessité l'emporta sur les calculs de la prudence. Il est donc à présumer que, nonobstant le défaut d'armes et les autres désavantages que nous aurions eu à combattre, j'aurois été forcé de provoquer un mouvement général, si nous avions été laissés à nous-mêmes. Mais nous aurions agi du moins avec l'ensemble que mon absence rendoit impraticable. Tout ce qui pouvoit nous arriver de pire, étoit d'être contraints à des négociations pour la paix. Or, cet ensemble nous donnant une attitude plus imposante, je ne fais nul doute que nous n'en eussions dicté les conditions, au lieu de les recevoir; et les dispositions de la plupart des chefs républicains étoient telles, qu'il m'est permis de croire qu'avec de la bonne foi seulement, j'aurois tiré de ces négociations un avantage incalculable pour la cause du roi.

* Il en est des grandes insurrections, quand une fois elles ont éprouvé un échec décisif, comme des forêts que la hache

» ne pourront plus compter sur des espérances
» qui les ont si souvent trompés.

» Les prêtres, qui sont l'ame du parti, vont
» être découragés ainsi que les chefs. On fera un
» dernier effort isolé peut-être ; nous mourrons
» les armes à la main, et la Bretagne sera rendue
» à la république. Inutilement, alors, cinquante
» mille hommes tenteroient une descente. Si
» j'avois à défendre la Bretagne contre une entre-
» prise de cette nature, il me faudroit bien peu de
» forces pour m'y opposer.

a détruites. Le mécontentement, comme la sève, reproduit une multiplicité de jets sans consistance et sans force; et il faut peu de soins pour les empêcher de croître. Voilà pourquoi j'ai toujours évité de m'exposer à une défaite générale.

Tel n'a pas été le langage de ces *agens* qui, semblables aux enfans qui soufflent des boules de savon, ne manquent jamais de trouver, à leurs dernières fictions, plus de consistance et plus d'éclat qu'à celles qu'ils ont successivement vues s'évaporer. Mais je me devois à la vérité; et quoiqu'on m'ait accusé d'avoir cherché à faire valoir ce qui étoit mon ouvrage, aux dépens du mérite des autres, je n'ai pas hésité à déclarer au gouvernement britannique, qu'il ne s'offriroit désormais rien d'équivalent à l'armée de la Vendée quand elle eut passé la Loire; car, renfermée dans son pays, tout ce quelle pouvoit y faire, étoit de se défendre. Cependant, sans l'intervention d'une puissance médiatrice entre les ressentimens et les vengeances, et d'une autorité suffisante pour concilier ou pour faire taire les pré-

» Je m'aperçois, Monsieur, que cette lettre est » devenue un Mémoire. N'ayant pas le temps » d'en prendre copie, je vous prie de me la con- » fier quand vous en aurez fait usage. Je me ren- » drai à vos ordres, si vous avez quelque chose à » me dire aujourd'hui; mais j'attendrai que vous » veuillez bien me demander.

» Il me tarde de rejoindre mes camarades ; » néanmoins, je dois emporter la décision du » gouvernement; je vous prie de la presser, et de » me croire avec un respectueux attachement, » etc, etc, etc.

La réponse du ministre fut aussi rassurante qu'elle étoit obligeante et flatteuse pour moi ; et cette attaque fut la dernière de ce genre que j'eus

tentions, je ne peux pas dissimuler que sa destruction ne fût inévitable : ce qui s'applique également à la Bretagne et à tous les pays insurgés. Je dois néanmoins dire, à l'éloge de la Bretagne, qu'à l'égard du commandement en chef, il n'y a jamais eu de concurrence; et que si, dans une circonstance unique, notre constante union a été troublée un moment par un mouvement d'insubordination, ce mouvement qui, comme je le prouverai, étoit l'ouvrage des agens de Londres, a été réparé par le repentir, par les aveux et par la conduite subséquente des infortunés qui s'étoient laissés surprendre à cette odieuse intrigue.

à éprouver de la part des agens qui, soit qu'ils eussent cessé de construire leurs chimères sur le plan espagnol, soit qu'ils fussent convaincus par certains préparatifs qu'il étoit impossible de soustraire à leur active curiosité, qu'il étoit inutile de s'épuiser plus long-temps en efforts, pour détourner le gouvernement britannique de faire une expédition en notre faveur, ne s'occupèrent plus, comme je l'ai dit, que des moyens de s'en approprier les avantages, en en changeant furtivement la destination ou de la faire échouer.

L'instant étoit arrivé de jeter les bases de la formation de l'armée de ligne que j'avois projetée, et sans laquelle l'expérience m'avait appris que le parti du roi n'obtiendroit jamais ces succès décisifs qui étoient si nécessaires pour que les mots de *pardon* et d'*oubli du passé* ne fussent pas un vain et ridicule son, et qu'il ne pouvoit se promettre que d'une guerre régulière.

Parmi les émigrés qui, rebutés de verser plus long-temps leur sang pour ne servir que la politique intéressée des puissances étrangères, végétoient dispersés, soit en Angleterre, soit sur les parties du continent qui n'étoient pas encore

courbées sous le joug ou sous l'influence républicaine, il était un nombre très-considérable d'excellens officiers et de gentilshommes propres à le devenir.

Il ne se présentoit donc aucune difficulté, quant à la matière. Ce n'étoit pas la même chose pour l'exécution; et, à l'époque dont je parle, le gouvernement anglais en faisoit depuis plus d'un an l'épreuve. Mais le défaut de succès de ceux qui précèdent, a cela d'avantageux pour ceux qui suivent, que, s'il leur montre qu'il est des difficultés qu'on ne peut pas surmonter, il fixe aussi leur attention sur les moyens de les éviter.

La Grande-Bretagne s'étoit bien trouvée, depuis le commencement de la guerre, des services des corps d'émigrés qu'elle avoit employés sur le continent; car les circonstances les plus hasardeuses n'avoient été, pour ces légions d'élite, qu'autant d'occasions d'ajouter à leur haute réputation, seul bien qui soit resté à ceux qui ont survécu aux nombreux compagnons de leur gloire. Il avoit donc été d'autant plus aisé d'engager le gouvernement à consentir à une nouvelle levée de corps semblables, que les premiers bruits qui étoient par-

venus à Londres des succès de l'insurrection de la Vendée, avoient donné lieu d'espérer que l'occasion n'étoit pas éloignée de porter la guerre en France.

Mais, en révolution, les occasions passent comme l'éclair; et souvent on n'a pas encore cessé de consulter pour savoir si on sondera les sables mouvans sur lesquels on se flatte de pouvoir construire, que le torrent qui les a entraînés ne laisse à mesurer après lui que des abîmes.

Ces régimens devoient être composés de 1550 hommes chacun. Bornés d'abord au nombre de sept, ils furent successivement portés à neuf*.

* Le gouvernement avoit voulu donner aux princes français un témoignage de respect, en soumettant à leur approbation la nomination qu'il entendoit faire des nouveaux colonels. De ce nombre étoit le comte d'Hervilly, que sa conduite courageuse dans la journée du 10 août 1792 avoit recommandé à l'estime de tous ceux qui mettent quelque prix à l'intrépidité et à la loyauté.

Malheureusement d'Hervilly avoit, aux yeux des conseils des princes, des torts que, dans le système qu'ils s'étoient fait, rien n'étoit capable de compenser. Il n'avoit pas émigré; il avoit accepté un commandement sous le duc de Brissac, dans la nouvelle garde du Roi: la noblesse de sa famille étoit d'une date trop récente; enfin, il étoit maréchal de camp *constitutionnel*, c'est-à-dire qu'il n'auroit été promu à ce grade que

Les colonels désignés avoient pris l'engagement de se compléter dans l'espace de quatre mois*, à défaut de quoi, eux et leurs officiers *seroient privés de leurs emplois, et les recrues qu'ils auroient faites, incorporées dans les autres régimens qu'il plairoit au gouvernement de désigner et qui se trouveroient beaucoup plus avancés dans leur recrutement***.

Tant que la première ivresse qui avoit si merveilleusement secondé et soutenu la mesure de l'émigration avoit subsisté, peu importoit à ceux qui s'étoient aussi généreusement qu'aveuglément

depuis le mois de juillet 1789, époque passé laquelle tous les actes de Louis XVI étoient considérés comme frappés de nullité, et tous ceux qui avoient reçu de l'avancement ou accepté des emplois comme coupables.

On se doute bien que ces motifs nétoient pas ceux qui furent allégués au gouvernement anglais pour faire tomber son choix sur l'officier pour qui on demanda la préférence sur M. d'Hervilly. Quoi qu'il en fût, les ministres trouvèrent le moyen de tout concilier, en ordonnant la levée d'un régiment de plus, dont ils confièrent le commandement à M. d'Hervilly.

Ce régiment a été le seul des neuf qui ait été au complet.

Le neuvième fut créé quelques mois plus tard, en faveur du maréchal de Broglie.

* Article 18 du Règlement.

**. Art. 19.

dévoués, et qui étoient pénétrés de l'idée que la contre-révolution se feroit en trois mois, comment, et dans quel rang ils sacrifieroient leur vie pour une cause qui leur étoit plus chère que toutes les autres considérations. Alors il n'étoit besoin que d'un drapeau, que d'un panache flottant sur le front d'un prince de la maison de Bourbon, pour serrer autour de lui cette foule loyale. Mais les premières espérances étant dissipées, l'épreuve de la déception et du malheur avoit fait succéder la réflexion et les calculs à l'enthousiasme. Le souvenir de *Neaport*, de *Bois-le-duc**, de ces boucheries enfin, où les émigrés renfermés dans des places indéfendables, privés de

* L'histoire consacrera sans doute la glorieuse retraite de Menin, effectuée par un détachement du régiment *Loyal Emigrant*, sur le corps des colonnes victorieuses qui n'attendoient que le jour pour entrer en triomphe dans cette place, que la capitulation de la veille leur livra. L'histoire n'oubliera pas (comme je l'ai malheureusement fait) le nom du généreux commandant hanovrien, qui préféra de partager les dangers et le sort de cette troupe héroïque, à la douleur et à la honte de la voir égorger sans défense.

Cette action est une des plus belles de celles dont la mémoire pourra réconcilier notre postérité avec l'idée d'être descendue de nous.

la triste consolation de vendre du moins chèrement leur vie, avoient été comme livrés au couteau des soldats français, transformés en bourreaux, agissoit encore trop puissamment; et il n'étoit pas raisonnable d'espérer que le zèle qui les avoit portés à s'enrôler, à l'envi les uns des autres, au premier appel qui avoit été fait à leur courage, produiroit les mêmes effets après ces déplorables leçons.

La paie, mais principalement la considération, attachée au rang d'officier étoient un appât pour ceux à qui ces places furent offertes; et comme tel qui vouloit bien encore périr avec une épaulette, se révoltoit à l'idée de braver de nouveau les désagrémens et les dégoûts d'un rang, aussi étranger à ses habitudes, qu'au dessous de son éducation et de sa naissance, les succès des colonels devoient naturellement se borner à lever des régimens d'officiers sans soldats.

Pour obvier à ces difficultés que le gouvernement avait prévues, il lui fut observé que le défaut de bonne volonté provenoit moins, dans la jeunesse française, du fond que de la forme; que si l'on offroit aux déserteurs et aux paysans des

provinces frontières un gage ostensible de l'assurance que leurs services n'étoient demandés que pour combattre en France, et non pour se confondre dans les armées de la coalition, les recrues se feroient avec une extrême facilité.

En conséquence il avoit ordonné que les corps à lever auroient les drapaux blancs, aux trois fleurs de lys d'or; que les officiers et soldats porteroient la cocarde blanche (ce qui fit donner à ces corps le nom de *régimens à cocarde blanche*); et le gouvernement s'engagea à *tâcher d'obtenir* toutes les facilités nécessaires pour que les recruteurs des différens corps pussent enrôler en Brabant, dans le Palatinat, dans l'électorat de Trèves et sur toute l'étendue des frontières de France, les déserteurs des troupes de ligne ou les paysans qui désireroient servir dans les différens régimens*, etc.

Malheureusement le temps étoit venu où les couleurs avoient perdu leur effet magique : et ceux qui portoient les fleurs de lys dans le cœur, disoient tout haut que le chemin le plus court pour aller les remettre à leur place, n'étoit pas de passer par des dépôts au pouvoir ou sous l'influence

* Art. 23 du Règlement.

de ces prétendus alliés de leur Roi, qui n'avoient pas plutôt mis le pied sur une partie de son territoire sous le prétexte de le lui soumettre, qu'ils avoient prétendu se l'approprier.

Ce n'étoit pas rendre justice aux intentions de l'Angleterre qui, en admettant même qu'elles eussent été différentes dans le principe, s'étoit depuis prononcée de manière à dissiper tous les doutes. Mais quand la méfiance a pris racine dans le cœur de l'homme, la vérité l'emporte difficilement sur les suggestions du sentiment blessé et sur l'obstination qui se fonde sur l'expérience.

Quant aux recrues à faire parmi les déserteurs, les armées républicaines battoient celles de la coalition partout, et les vainqueurs ne désertent pas aux vaincus.

A l'égard des paysans des provinces frontières, il ne s'étoit manifesté dans ces pays aucun levain de mécontentement, encore moins d'insurrection. Les plus braves avoient pris les armes pour se préserver du pillage et des maraudeurs des armées combinées; car l'intérêt personnel est toujours celui qui agit le plus puissamment et le premier.

S'ils n'aimoient pas les républicains, ils ne voyoient dans les alliés que les ennemis de la France. Ceux qui s'étoient cachés pour se soustraire aux réquisitions, étoient plus effrayés du mot de drapeau, en général, que difficiles sur le choix de couleurs; et ils s'occupoient beaucoup moins du principe et de l'objet politique de la guerre, que des moyens d'éviter d'être contraints de la faire.

Pour recruter les nouveaux régimens, il ne restoit qu'une ressource; ressource douteuse, quant à l'exécution, et qui n'étoit pas sans dangers quant à l'objet final*: ce fut d'enrôler les prisonniers de guerre.

Les ministres anglais ayant approuvé cette mesure, six des colonels avoient été autorisés à se recruter sur le continent, et les autres dans les îles Britanniques. Mais, soit que l'empereur eût

* Ce danger résultoit moins de la disposition à trahir, ou du dessein prémédité de la faire, qu'on leur a supposé après l'événement, que de l'excuse qu'ils avoient la faculté d'alléguer, en cas de revers, d'avoir cédé à la compulsion. C'étoit dans ce cas seulement qu'ils étoient à redouter; car tant qu'ils ont des vêtemens, du pain, de l'eau-de-vie et des succès, les soldats n'ont point d'opinion.

refusé son consentement, soit que les prisonniers qui étoient au pouvoir des Autrichiens fussent ou moins nombreux ou moins bien disposés, les premiers n'eurent, littéralement parlant, aucun succès.

En Angleterre, le régiment de *Dhector*, composé des officiers de la marine royale, trouva, parmi les marins en qui la révolution n'avoit pas détruit leur respect et leur attachement pour leurs anciens chefs, environ cinq ou six cents hommes.

Le régiment de *Du Dresnay*, dont les officiers étoient pour la plupart Bretons, se procura à peu près le même nombre de prisonniers de cette province, à qui, dans le désordre et durant la persécution qui avoient suivi le désastre du marquis de la Rouerie, il avoit été impossible de se soustraire aux réquisitions.

Et M. *d'Hervilly* ayant fait un arrangement avec un régiment d'insurgés toulonnais (le régiment Royal Louis), qui étoit réfugié sous la protection de l'Angleterre, depuis l'évacuation de cette place, étoit parvenu, au moyen de cette importante addition, à porter son régiment à plus des deux tiers du complet.

Il faut joindre à cela environ quatre cents canonniers (aussi toulonais), commandés par le lieutenant-colonel *Rothalier*, et une petite brigade d'ingénieurs émigrés, formée par les soins et sous la protection de milord Moira.

Ainsi l'espèce d'hommes dont ces différens corps étoient composés, loin de pouvoir donner lieu à des soupçons, n'offroit au contraire que des motifs de confiance.

Cette observation, qui n'est pas inutile ici, recevra son application plus tard.

Cependant, une mesure dont on s'étoit promis quatorze mille hommes, dès l'année précédente, n'avoit pas (si l'on défalque les toulonais, qui étoient à la solde de l'Angleterre avant qu'elle fût adoptée), produit le dixième de ce nombre, après une triple révolution du temps fixé par le règlement.

Ceux qui affectent encore de douter de la bonne foi du gouvernement britannique envers le Roi de France à cette époque, trouveront peut-être une preuve de cette bonne foi dans les dépenses énormes qu'a occasionées la détermination d'embrasser ouvertement sa cause : car ils ne peuvent

pas se dissimuler que, si l'Angleterre n'avoit eu que le dessein, qu'ils lui ont supposé, de tromper, elle pouvoit le faire d'une manière plus adroite et moins dispendieuse.

La levée, ou, pour parler plus correctement, le projet de levée des régimens à cocarde blanche, avoit coûté des sommes considérables; car les états-majors et les officiers qui étoient au complet, recevoient leurs appointemens *de la date de leurs lettres de service**; et les frais d'entrepôt, de commissariat et autres objets préliminaires, étoient autant de dépenses indépendantes du plus ou du moins de succès dans l'enrôlement des recrues.

Ayant à proposer aux ministres anglais une opération à peu de choses près semblable, le premier objet que j'avois à consulter pour obtenir leur assentiment, étoit donc l'économie, non pas cette économie ruineuse et mesquine qui fait moins avec moins, mais celle qui trouve, dans le retranchement de tout ce qui n'est pas strictement nécessaire, les moyens de faire plus, sans mettre davantage.

La doctrine que j'ai entendu souvent professer

* Art. 10 du Règlement.

et vu aussi souvent mettre en pratique, par certaines personnes, savoir, qu'*on n'y doit pas regarder de si près quand c'est un autre qui paie :* cette doctrine n'étoit pas la mienne.

Les avances que le gouvernement britannique se montroit disposé à faire pour replacer l'héritier de Louis XVI sur le trône de son père, alloit former le seul trésor, l'unique et la dernière ressource de cet auguste et intéressant orphelin. Sous ce rapport seul, toute profusion auroit été une complication de crimes. D'un autre côté, il n'étoit pas douteux que les ministres devoient restreindre ou étendre les secours pécuniaires en proportion du plus ou moins de discrétion que l'on montreroit dans l'usage qu'on feroit de leur confiance ; et je faisois trop de fond sur les dispositions nobles et désintéressées de la plupart des émigrés, pour n'être pas certain qu'il s'en présenteroit assez qui se soumettroient gaiement à toutes les privations, pourvu qu'on ménageât leur fierté.

En conséquence, le gouvernement m'ayant consulté sur l'emploi à faire de ceux qui se trouvoient sans service, je remis à M. Windham, le 14 février 1795, le plan qui suit :

Projet d'emploi des émigrés français qui ne sont pas compris dans les corps levés à la solde de l'Angleterre.

« On est d'accord aujourd'hui que le meilleur » moyen d'employer utilement les Français que » le malheur des circonstances a dispersés sur la » surface de l'Europe, est de les réunir et de leur » donner la facilité de se joindre aux royalistes » qui combattent dans l'intérieur. La générosité » anglaise qui les accueille et leur prodigue ses » secours, semble devoir encore à leurs services » un dernier bienfait, celui de leur procurer les » moyens de reconquérir leurs foyers, ou d'y » périr du moins les armes à la main.

» Deux mesures se présentent pour atteindre » ce but.

» La première est de les former en corps de » volontaires, comme ils ont été employés si » glorieusement, mais si malheureusement dans » le cours de cette guerre : la seconde, d'en faire » des cadres d'officiers, dont les soldats seront » fournis en France par les armées royalistes.

» Un plan qui réunira ces deux mesures, sera » sans doute préférable, puisque étant d'une exé-

» cution plus prompte, plus facile et moins dis-
» pendieuse, il aura les avantages de l'une et de
» l'autre, sans en avoir les inconvéniens.

» L'expérience a prouvé que des corps de gen-
» tilshommes, peu propres aux fatigues habi-
» tuelles du métier de simple soldat, se font bien
» tailler en pièces, un jour de bataille ; mais que
» le reste du temps, il est difficile d'obtenir d'eux
» un service réglé et une subordination passive.

» L'expérience a aussi prouvé que former des
» cadres, dans le dessein de les remplir hors de
» la France, est une opération lente, sinon im-
» praticable, à raison du défaut de recrues ; et
» que c'est employer pour ainsi dire en pure
» perte des appointemens considérables dont
» jouissent quelques personnes, lorsque le plus
» grand nombre languit dans la misère.

» Il paroît donc plus simple et plus utile de
» former des corps d'officiers dont l'organisation,
» tant qu'ils seront aux frais de l'Angleterre,
» n'exigera que la paie de troupes ordinaires, et
» qui, une fois passés dans l'intérieur, seront,
» sans changer autre chose à cette organisation
» que les dénominations de rang, autant de cadres

» de régimens, qui seront remplis presque aussi-
» tôt que débarqués, et dont la paie alors sera
» proportionnée à l'échelle des grades, mais
» aux frais de la France.

» Il y a déja à Jersey deux rassemblemens de
» gentilshommes, l'un sous les ordres de M. le
» prince de Léon, et l'autre sous ceux du comte
» du Trésor. J'ignore quelle est précisément leur
» force; mais l'invasion de la Hollande ayant fait
» refluer en Angleterre un grand nombre d'émi-
» grés en état de porter les armes, indépendam-
» ment de ceux qui y étoient déjà, et dont la
» plupart vivent des secours du gouvernement
» ou les sollicitent, il sera facile d'accroître et de
» multiplier ces rassemblemens. En même temps
» que ce sera un acte de générosité, d'humanité
» même, on en tirera le parti le plus avantageux
» pour seconder et pour rendre décisifs les mou-
» vemens de l'intérieur.

» Je proposerois donc que l'on formât, à l'île
» de Guernesey, deux rassemblemens d'émigrés
» français, égaux en nombre à ceux de Jersey;
» que ces quatre rassemblemens fussent com-
» mandés chacun par trois chefs qui n'auront,

» en Angleterre, que les rangs de major, d'aide-
» major, et de sous-aide-major, afin de ne pas
» donner inutilement des appointememens trop
» considérables.

» Que chaque rassemblement formât un batail-
» lon divisé en quatre compagnies.

» Chaque compagnie sera de soixante et dix-
» huit émigrés, ci 78

» Total du bataillon, compris les chefs, trois
» cent douze, ci 312

» Ce qui fera, pour les quatre bataillons, non
» compris les chefs, l'emploi de douze cent qua-
» rante-huit émigrés, ci 1,248

» Les compagnies seront composées
» D'un capitaine,
» Un lieutenant,
» Un sous-lieutenant,
» Un sergent-major,
» Un fourrier,
» Deux sergens,
» Cinq caporaux,
» Cinq appointés,
» Soixante fusilliers,
» Un tambour.
» Total, soixante-dix-huit, ci 78

» Ces bataillons, ainsi organisés, peuvent faire » la guerre comme compagnies franches ou ba- » taillons de chasseurs, et être exercés aux ma- » nœuvres militaires dans cette formation.

» La dépense sera peu considérable, puisque les » appointemens et la paie seront proportionnés » à ces grades temporaires. L'habillement seul » devra être celui d'officier pour tous; et cette lé- » gère distinction, jointe à la certitude d'être em- » ployés en France, dans les grades dont ils por- » teront la marque, attirera un grand nombre de » ceux que le métier et l'habit de simple soldat » pourroient rebuter.

» Aussitôt que ces corps seront débarqués en » France, on formera de chacun une division » d'armée sous le nom de brigade, laquelle sera » composée de quatre régimens, aux ordres de » trois chefs de bataillon, ainsi qu'il suit :

» *Formation du bataillon.*	*Formation de la brigade.*
» Quatre compagnies,	Quatre régimens,
» Un major,	Un maréchal de camp,
» Un aide-major,	Un adjudant-général colonel,
» Un sous-aide-major,	Sous-adjudant-général lieutenant-colonel,
» Un écrivain.	Un écrivain.

» *Formation des compagnies* » *du bataillon.*	*Formation des régimens de la brigade.*
» Un capitaine,	Colonel,
» Un lieutenant,	Lieutenant-colonel,
» Un sous-lieutenant,	Major,
» Un sergent-major,	Capitaine d'artillerie,
» Un fourrier,	Quartier-maître trésorier capitaine,
» Deux sergens,	Deux aides-majors capit.,
» Cinq caporaux,	Cinq premiers capitaines en chef,
» Cinq appointés.	Cinq derniers capitaines en chef.
» Soixante fusiliers,	dix capitaines en second, dix lieutenans en premier, dix lieutenans en second, un lieutenant d'artillerie, vingt sous-lieutenans, deux porte-drapeau, deux adjudans, un sergent-major, un sergent d'artillerie, un fourrier, deux sergens.
» Un tambour	Tan bour-major.
Total, soixante-dix-huit hommes, ci 78	Total, soixante-dix-huit officiers, ci 78

» On peut joindre, dès la première formation,
» à chaque compagnie,

» Un aumônier,

» Un chirurgien,

» Un armurier,

» Un tailleur,

» Un cordonnier;

» Et lorsque les régimens seront complets, dix
» tambours.

» Ainsi, chaque compagnie des quatre batail-
» lons proposés sera le cadre d'un régiment de
» deux bataillons, composés chacun de cinq com-
» pagnies de fusiliers.

» J'ai suivi, pour cette formation (ou du moins
» je m'en suis très-peu écarté), l'ordonnance
» française du 17 mars 1788, à laquelle j'ai cru
» devoir donner la préférence,

» 1°. Parce que c'est celle dont les manœuvres
» étoient usitées au moment de la révolution; que
» presque tous les émigrés la connoissent, et que
» le temps de se battre n'est pas celui de faire un
» nouveau cours d'évolutions;

» 2°. Que ceux des soldats royalistes qui ont
» servi dans les troupes de ligne, et les autres

» même qui, pour la plupart, ont été organisés » en gardes nationales, en ont encore quelques » notions;

» 3°. Que les changemens qu'y ont apporté les » républicains, dans leur nouvelle formation, » n'ayant, en grande partie, consisté que dans le » doublement des corps, les déserteurs qui se » réuniront à nous en ont pratiqué les principes;

» Et que le doublement nous donnera, pour » la guerre, l'avantage qu'on ne peut pas contes- » ter aux corps nombreux sur les petites frac- » tions.

» J'ai supprimé, 1°. le grade de major en » second. C'étoit un grade de faveur, par con- » séquent inutile, sinon nuisible; et je l'ai rem- » placé par deux aides-majors officiers, néces- » saires pour des corps nouvellement formés;

» 2°. Les compagnies de grenadiers et de chas- » seurs, parce que ces compagnies nécessitent » un choix qui est comparativement nuisible : que » les plus braves ne sont pas toujours les plus » grands ni les mieux faits; que, dans notre posi- » tion, il faut que le même esprit anime tous les » individus, et que cette distinction exciteroit,

» surtout dans les commencemens, des murmures » qu'il est inutile de provoquer.

» J'ai donné aux quartiers-maîtres le rang de » capitaine, parce que, pour remplir cette place » de détail dans des corps de nouvelle levée, où » l'ordre n'est pas toujours une chose facile à éta- » blir, il faut un homme de mérite, revêtu de » quelque autorité sur les officiers subalternes.

» La même raison doit faire attribuer le même » grade aux aides-majors, sous le rapport de » l'instruction et des détails militaires.

» A ces exceptions près, on suivra en tout l'or- » donnance du 17 mars 1788, tant pour les ma- » nœuvres que pour la composition des compa- » gnies.

» Elles devront être de cent dix-neuf hommes » chacune ainsi qu'il suit :

» Capitaines.	2
» Lieutenans.	2
» Sous-lieutenans.	2
» Sergent-major.	1
» Fourrier.	1
» Sergens.	5
» Caporaux.	10

» Appointés. 10

» Fusiliers. 85

» Tambour. 1

» Total, cent dix-neuf, ci. 119

» Le régiment étant composé de deux batail-
» lons, et le bataillon de cinq compagnies.

» Total du bataillon, cinq cent quatre-vingt-
» quinze hommes, ci. 595

» Etat-major du régiment, douze, ci. . . 12

» Total du régiment, douze cent douze, ci 1,212

» Etat-major de la brigade, quatre, ci. . . 4

» Total de la brigade, quatre mille huit cent
» douze hommes, ci. 4,812

» En supposant que l'on puisse former quatre
» brigades, ce dont je ne fais nul doute, si l'on ne
» veut pas perdre de temps pour faire un second
» rassemblement à Guernesey, on peut organiser,
» à l'avance, et à peu de frais, un corps d'ar-
» mée de dix-neuf mille deux cent quarante-huit
» hommes, ci. 19,248
» qui sera formé, et en état de faire une guerre
» régulière, dès l'instant de l'arrivée en France
» des corps d'officiers ainsi disposés.

» L'exécution de ce plan est aussi facile qu'il » est simple; et s'il arrivoit qu'on ne pût pas ob- » tenir le nombre d'officiers suffisant, alors on » se réduiroit à trois brigades, sauf à en former » une quatrième, pour nous être envoyée en ren- » fort à mesure que les émigrés, assurés d'être » employés dans leur pays, afflueroient en An- » gleterre.

» Si ce plan est agréé par M. Windham, je me » charge (sans paroître personnellement) de le » faire exécuter en peu de jours, pourvu qu'on » me fournisse tous les moyens qui sont à la dis- » position du gouvernement, et dont je fournirai » les états.

» Qu'on me donne, avec cela, un nombre d'ha- » billemens et d'armemens complets, égal à celui » des hommes que comprend la seconde forma- » tion, nous aurons sur-le-champ une armée de » ligne; et je doute que les frais qu'exigera cette » opération exèdent de beaucoup ceux que né- » cessite au gouvernement la levée d'un seul des » nouveaux corps qui sont à sa solde.

» 14 février 1795. »

J'ai copié ce projet entier, parce qu'il est une pièce essentielle au procès que le public a à juger entre mes calomniateurs et moi.

Sans doute, quand il apprendra que j'ai tenu tout ce que j'ai promis; que rien de ce qui a dépendu de moi n'a manqué, et que j'ai été privé, non-seulement des mesures que je m'étois ménagées au dehors, mais encore de la faculté de faire usage de celles que j'avois préparées depuis si long-temps dans l'intérieur, il sera plus à portée de prononcer en dernier ressort sur qui le blâme doit retomber.

Car il n'en a pas été du désastreux événement qui a suivi, comme de tant d'autres qu'on peut imputer, en tout ou en partie, à des circonstances indépendantes de la volonté ou de la prudence humaine. Ici une telle composition est inadmissible entre mes ennemis et moi. Il y a des coupables *; si ce n'est pas moi, ce sont eux; si ce ne sont pas eux, c'est moi.

* J'ai dit ailleurs que je ne cherchois pas de coupables : je le répète encore, en tant qu'il ne s'agit que de l'intention première de *trahir* les interêts du Roi de France. Dans un ouvrage

Le gouvernement britannique, en autorisant l'exécution de mon plan pour la formation des bataillons, et en se déclarant étranger à celles des brigades (qu'il me fut réservé d'organiser, sous l'autorité des princes français), donna une nouvelle preuve de la sincérité de l'intention qu'il avoit manifestée, de se renfermer dans le caractère d'allié du Roi de France.

En réfléchissant à cette réunion d'autorité et de confiance dans la personne d'un sujet de Louis XVII, du chef et de l'envoyé d'une armée de royalistes, si dix années de calomnies et d'outrages m'ont donné le droit, ou plutot m'ont imposé le devoir de parler de moi, je ne crains pas qu'on m'accuse d'orgueil, d'avoir pensé que la comparaison de l'état auquel j'avois trouvé la cause du Roi au commencement de 1793, avec les progrès qu'elle avoit faits entre mes mains en 1795, devoit me donner quelque titre à l'intérêt de ceux qui lui étoient véritablement attachés.

aussi volumineux que celui-ci, il seroit facile aux personnes qui ne sont pas dans l'usage de comparer et de réfléchir, de trouver des contradictions.

Telle étoit, heureusement, l'immense majorité des émigrés.

A peine la détermination du gouvernement pour la levée des cadres * eut-elle transpiré en Angleterre, que presque tous ceux qui étoient en état de porter les armes semblèrent se disputer à qui offriroit le premier ses services.

Le corps du prince de Léon, et celui du comte du Trésor, qui n'étoient pas assez nombreux pour former chacun un bataillon, furent organisés et portés au complet en très-peu de jours.

Il ne fallut guère au comte d'Oilliamson, à qui M. Windham avoit promis, et à qui il donna le commandement d'un troisième, que le temps qu'exigea le transport des volontaires à l'île de Guernesey, pour être sur le même pied.

Je me rappelle, à cette occasion, que la liste du cadre du régiment de Chambray, qui faisoit partie de ce corps, fut remplie en moins de vingt-quatre heures.

Je n'eus pas même le temps d'expédier les bre-

* Nom qui fut donné à ces nouveaux corps, à cause de leur organisation et de leur destination ultérieure.

vets avant le départ pour l'entrepôt ; car il est à noter que chacun a reçu de moi, au nom du Roi de France, le brevet du grade qui lui étoit conféré dans la brigade : brevet qui le soumettoit, par serment, à la condition expresse de ne poser les armes qu'avec la vie ou qu'après le rétablissement du Roi légitime, ce qui s'accorde mal avec les desseins que ces messieurs m'ont prêtés pour un autre.

Bientôt, les émigrés qui étoient sans service sur le continent, instruits par leurs amis en Angleterre, y accoururent de toutes les parties de l'Europe ; de manière qu'au lieu de seize régimens, à quoi j'avois cru devoir me borner d'abord, j'aurois pu facilement en organiser quarante.

A la vérité, le nombre des prétendans aux emplois supérieurs excédoit de beaucoup celui de ces places. Mais cette circonstance ne dura qu'autant que l'erreur qui les avoit représentées devoir être plus multipliées; car, sans considération d'âge, de naissance, de rang et de services, dédaignant ces misérables cavillations de l'orgueil, si déplacées, si petites, lorsque la patrie appelle et que l'honneur commande, il ne se manifesta d'autres préten-

tions, surtout parmi ceux qui avoient le plus de droits à faire valoir, que celle d'être employés dans quelque rang que ce fût, plutôt que d'être laissés en arrière.

Rohan, *Montmorency*, *Jarnac*, *Chatillon*, *de Lorges*, *de Levy*, *Durfort*, *Narbonne*, *la Tremouille*, *Damas*, *Rouhault*, *Duras*, *la Châtre*, *Vauban*, *Castellane*, *Broglie*, *la Luzerne*, et mille autres (car pour les nommer tous il me faudroit faire une liste de tout ce que l'émigration avoit d'illustre par la naissance ou par le mérite, et qui n'étoit employé ni dans les corps précédemment levés, ni aux ordres de M. le prince de Condé), sont une partie des noms que je retrouve au bas des mémoires et des lettres qui couvrent en ce moment mon bureau.

Le général *Martanges*, âgé de quatre-vingts ans, que soixante années de services rendoient aussi respectable aux émigrés que le soulagement qu'il s'étoit épuisé à prodiguer à un grand nombre d'entre eux dans leur exil le leur avoit rendu cher, ne demandoit qu'à achever sa longue carrière, les armes à la main, pour son pays et pour son Roi.

Le comte de Rouhault, ancien lieutenant-général, ne sollicitoit que la faveur de servir sans dstinction de rang.

Le comte de *Jarnac*, plutôt que de ne pas être employé à la première expédition, vouloit partir comme volontaire dans une des compagnies du corps du prince de Léon, son neveu.

Je n'en finirois pas, si je voulois citer tous les traits qui caractérisèrent le dévouement de la noblesse émigrée à cette époque.

Cependant, dans cette foule d'écrits que je dois laisser après moi comme un monument de l'honneur français, et à ma famille, comme une preuve consolante du prix que mes compatriotes les plus illustres voulurent bien attacher à mes travaux, il s'est glissé une lettre qui ne sera pas peu propre à jeter quelque jour sur les intrigues qui fermentoient alors, et qui se sont si violemment agitées depuis.

Cette lettre est de M. de *Moustier** dont j'ai parlé ailleurs. Le rôle qu'il a joué, ou plutôt voulu

* Ça été par une erreur commune à la plupart des émigrés, que M. *de Moustier* a été confondu, dans le troisième volume de

jouer dans le parti royaliste, commence, à proprement parler, ici.

Sa lettre est adressée au ministre. Elle a pour objet la levée des nouveaux corps en forme de cadres.

On demandera peut-être pourquoi ce gentilhomme, qui n'étoit pas militaire, et qui n'étoit revêtu d'aucun caractère public, s'obstinoit (surtout après avoir appris, par le comte de Durfort*, quels étoient les motifs qui m'avoient commandé de me refuser à ses nombreuses sollicitations pour communiquer avec moi), s'obstinoit, dis-je, à s'immiscer dans une affaire dont il savoit que les princes français et le gouvernement britannique m'avoient exclusivement confié la direction.

M. de Moustier a fait, sans doute sans le vouloir, beaucoup de mal à la cause du Roi de France. Mais si la pureté d'intention peut, dans les revers, être quelquefois l'excuse de celui entre les mains de qui la nécessité, les circonstances ou l'autorité

ces Mémoires, avec le citoyen *de Moustier*, auteur des *Lettres à Emilie sur la Mythologie*. Ce sont deux personnages différens.

* *Voyez* le vol. III, liv. 12, p. 287.

ont remis le timon des affaires, en est-il de même de celui qui, sans y être appelé, s'obstine à le saisir, et force, en quelque manière, d'accepter ses services?

Je laisse cette question à la décision de M. de Moustier; et pour ne pas anticiper sur l'ordre des faits, je reviens à son épître.

Cette pièce est écrite en anglais. L'auteur auroit pu s'éviter un travail pénible, et à moi les inconvéniens d'une traduction : il s'adressoit à un ministre qui entendoit et écrivoit le français aussi bien que lui; et la crainte de ne pas rendre aussi fidèlement que je le désire le sens de cette composition, me forcera de grossir le volume des pièces justificatives, d'une copie de l'original.

M. de Moustier débute par apprendre au ministre (31 mars 1795), que *tout ce qui est soumis au jugement des hommes opère de différentes manières, selon le jour sous lequel les choses sont représentées.*

Et réellement l'effet que produisirent les *représentations* qui suivent, dûrent lui fournir une preuve de plus de la vérité de cet axiome dans toute sa latitude.

« Si la création, poursuit-il, de cadres* de » véritables** régimens français, étoit considérée » par chacun des émigrés français *royalistes**** » sous le même jour que je la vois, tout doute, » quant à son objet et sa conséquence, seroit dis- » sipé, et tous ceux qui sont en état de porter les » armes accourroient en foule vers le drapeau » blanc. Mais après les malheurs qu'ils ont éprou- » vés, sous tant de différentes formes, et malgré les » apparences flatteuses qui leur étoient offertes, il » n'y auroit pas à s'étonner, en vérité, si plusieurs » sont à la fin devenus un peu froids***** aux » sourires distans de la fortune, et s'ils craignent » d'être encore trompés ******. Considérant la » disposition générale de nos émigrés *******, je

* *Skeletons.*

** *Genuine.*

*** Pourquoi cette distinction entre les émigrés, au moment auquel il étoit plus que jamais nécessaire de tout resserrer pour un effort commun?

**** *Shy.*

***** *Left un the lurch*, ce qui ne peut se rendre littéralement que par des expressions triviales, *laissés dans la Bâche*, *dans le pot au noir*, et autres semblables.

****** De l'empressement que les émigrés montroient! A cet

» trouve que ceux qui (*étant d'honnêtes gens et* » *de bons officiers* *) *se mettent en avant*, dans » ce moment auquel les nuages qui couvrent » nos espérances sont encore un peu obscurs, » méritent d'être loués et encouragés. Entre plu- » sieurs que je sais s'être adressés à vous pour » obtenir de l'emploi, je souhaite que vous puis- » siez distinguer le marquis de Seignelay, ** que, » je pense, il seroit utile de satisfaire dans son » désir de commander un cadre destiné à être

instant même, le gouvernement avoit par devers lui la preuve de la fausseté de cette suggestion. *Nos émigrés* ! Je demande au dernier d'entre eux, si ce ton de supériorité pouvoit convenir à M. de Moustier. Il est cependant vrai de dire qu'il est encore quelques hommes qui n'ont pas cessé de considérer les émigrés comme leur propriété.

* *Being good men and able officers* ! ! M. de Moustier avoit-il donc perdu la tête, pour oublier à ce point à qui il parloit, et de qui il parloit ? Avoit-il donc perdu tous sens de devoir, de justice et de respect envers ces illustres victimes de leur attachement à leurs lois et à leur Roi ?

Que M. de Moustier cite, entre ceux *qui se mettoient en avant*, un seul individu à qui il ose refuser le titre d'honnête homme ! Et qui l'avoit fait le juge de leurs talens militaires ?

** M. de Seignelay étoit un homme respectable, et du nombre de ceux qui s'étoient adressés à moi. Certainement, après

» porté en France, principalement à cause du
» bon effet que cela produiroit sur plusieurs of-
» ficiers, en *voyant** *un aussi ancien officier gé-*
» *néral servir sans hésiter***, *par un motif pur,*
» *sous le commandement d'un aussi nouvel offi-*
» *cier général, quoique habile peut-être sous*
» *plusieurs autres points de vue, que M. de Pui-*
» *saye, qui, comme lieutenant-général comman-*
» *dant en chef, a droit de commander tout offi-*
» *cier d'un rang inférieur.*

l'exemple que donnoient les personnages les plus distingués de la noblesse émigrée, il n'avoit pas l'orgueil de mettre aucune importance au sien.

* M'étant astreint à une traduction *mot à mot*, je suis forcé de laisser subsister les fautes de construction, qui sont fautes dans les deux langues.

** Ici, M. de Moustier donne la preuve qu'il est difficile de raisonner juste quand on n'est pas de bonne foi. Qu'il eût fait valoir le mérite du comte de Jarnac, du comte de Rouhault, et des autres lieutenans-généraux plus anciens que moi, qui me faisoient demander à servir sous mes ordres, il n'auroit fait que ce que j'avois fait moi-même; mais puisqu'il reconnoissoit que mon rang militaire me donnoit le droit de commander M. de Seignelay, dont le rang étoit *inférieur*, à quoi bon ce *déraisonnement*, si ce n'est un prétexte maladroit pour introduire les suggestions qui suivent contre moi!

C'est d'ici que date la réputation que ces Messieurs m'ont

» Le marquis de Seignelay, sans considérer, » *comme plusieurs autres, les objections qui sont* » *faites contre M. de Puisaye*, seroit bien aise » d'éviter de rentrer en France *comme un capu-* » *cin* (ainsi qu'il dit), et au lieu de cela, d'être » dans l'attirail convenable à un vrai gentilhomme » français, qui est fait pour le porter. Mais alors » *il seroit impossible* * de le faire servir dans le » rang de simple officier**; car il est un de ceux

faite d'être *peut-être habile* (clever) *sous d'autres points de vue*. Mais non sous le seul sous lequel il leur sembloit qu'il falloit l'être pour diriger un tout dont ils n'ont jamais connu les premiers élémens.

* Si M. de Moustier n'avoit eu réellement que l'intention sincère de servir la chose publique, en servant M. de Seignelay, il faut croire que, quoiqu'il se montre plus grossièrement rusé qu'adroit, pour un homme qui a des prétentions aux talens diplomatiques, il s'y seroit pris d'une autre manière.

** A l'époque dont il est ici question, les rangs *de simples officiers* dans l'armée de Condé et dans les corps à la solde de l'Angleterre, étoient remplis d'officiers généraux de la plus haute distinction, tant de l'armée de terre que de la marine; il en étoit plusieurs qui servoient depuis trois ans comme simples volontaires. Et qu'avoit donc fait M. de Seignelay à M. de Moustier, pour le porter à travestir ainsi les sentimens qui avoient sans doute animé ce respectable vieillard, dans l'offre qu'il m'avoit lui-même faite de ses services?

» qui a fait toute la guerre de sept ans*, et du-
» rant celle de Corse, il a eu le commandement
» d'un régiment de quatre bataillons, et il est
» maintenant un très-ancien maréchal de camp.
» L'expérience qu'il a le rendroit peut-être très-
» utile à M. de Puisaye, qui ne pourroit conce-
» voir aucune inquiétude d'un homme qui est
» tout-à-fait *un galant homme*, et qui n'a jamais
» été ce que nous appelons un *faiseur***. Le genre

* Je ne doute pas que la guerre de sept ans n'eût forme d'excellens officiers, mais ces officiers avoient vieilli; et depuis trente-cinq ans, la mort en avoit considérablement diminué le nombre. La politique, comme l'humanité, exigeoit que l'on consultât moins le zèle de ceux qui avoient survécu que leurs forces, et qu'ils fussent réservés pour l'instant où la guerre de l'intérieur auroit pris un caractère plus régulier. La composition et la tactique des armées républicaines ne ressembloient en rien à celles des armées de Marie-Thérèse et de Louis XV; et une des causes, si ce n'est la principale, des revers de toutes les coalitions de ce siecle, est que l'on n'a pas assez réfléchi que, lorsqu'on a affaire à des troupes dont les généraux et les colonels portent le sac sur le dos, font de longues marches à pied, couchent sur la dure, vivent des alimens les plus grossiers, sont faits aux privations, et endurcis aux fatigues qui fortifient si prodigieusement le corps, il faut leur en opposer, ou qui aient les mêmes habitudes, ou qui soient assez jeunes pour pouvoir s'y faire.

** C'étoit d'après cette idée, sans doute, que deux ans plus tôt on avoit vu M. de Moustier s'applaudir et féliciter les princes

» de guerre qu'il a fait en Corse le rendroit peut-
» être plus propre que bien d'autres au genre de
» guerre qui doit être fait, au moins partiellement
» en Bretagne : c'est-à-dire *guerre de chicane* et
» *guerre de postes**. En Normandie, le marquis

français du renvoi de M. de Calonne ! Voyez la lettre de ce gentilhomme à LL. AA. RR., dans les *Annales de la révolution française*, *par M. Bertrand de Moleville*.

Ces appréhensions jalouses qui perdoient tout en France, en éloignant des affaires les hommes dont les talens étoient redoutables à ceux qui les auroient appelés, sont, dans les temps ordinaires, l'aveu le plus humiliant qu'un homme puisse faire de son infériorité; mais dans des circonstances semblables à celle dans laquelle je me trouvois, cette foiblesse auroit mérité un autre nom. Elle eût été un crime stupide, et si ceux qui me la supposoient ne faisoient pas de difficulté de la croire compatible avec mes sentimens, ils auroient dû la juger incompatible avec l'orgueil qu'ils m'ont attribué.

On appeloit en France un *faiseur*, celui qui s'agitoit pour ne rien faire, et pour s'attribuer le mérite de ce que les autres faisoient. Les courtisans à qui cette appellation convenoit, et qu'on n'a pas mal comparés à des singes, la rejetoient comme une balle sur les hommes utiles, ce qui n'a pas peu contribué à étouffer le génie, les talens, l'énergie, l'émulation, et à fermer toutes les sources de la prospérité et de la gloire nationale : voilà comme on amène les révolutions !

* Il y avoit alors en Bretagne assez de corps habitués à faire la *guerre de chicane* et *la guerre de postes*, et assez de chefs instruits par une longue pratique à ce genre de guerre; M. de Moustier ne pouvoit pas l'ignorer; et s'il eût eu la moindre no-

» de Seignelay est un des plus grands propriétaires; de manière que sa présence dans une » armée destinée à être portée dans cette province, ne seroit peut-être pas indifférente pour » recruter et *engraisser les maigres cadres** de » cette armée. En sollicitant votre attention pour » lui, j'y suis autant induit par la conviction

tion militaire, la formation seule des brigades devoit lui apprendre que ces cadres étoient destinés à former le noyau d'une armée de ligne, et à faire prendre à la guerre qui s'étoit faite jusqu'alors un caractère plus régulier. Ainsi les talens que M. de Seignelay avoit acquis en Corse devoient, si son âge l'avoit permis, le rendre plus propre à aller exciter une insurrection en Normandie, qu'à commander un corps de troupes destiné à combattre en ligne.

* *Fattening the dry skeletons.* M. de Monstier paroissoit croire que la guerre devoit se faire en Bretagne. (On verra bientôt qu'il n'en croyoit rien, et qu'il espéroit que la descente se feroit à la Vendée.) Il donne ici la même idée de ses connoissances géographiques que celle que toute cette épitre donne de sa logique et de ses talens militaires et diplomatiques. Car il est difficile de concevoir comment M. de Seignelay pouvoit faire la *guerre de chicane* et *la guerre de postes* en Bretagne, avec les *cadres maigres* que sa présence devoit *engraisser* en Normnadie!

M. de Seignelay étoit à la vérité propriétaire en Normandie, mais il étoit peu connu; car il n'en faisoit pas son habitation ordinaire. Je doute que sa présence eût pu procurer au Roi baucoup de soldats de plus, tandis que les corps de M. du

» qu'il peut être utile pour la cause commune de » le satisfaire, que par le désir de le voir dans » une situation convenable. J'espère qu'une dé- » marche qui m'est dictée par *des motifs aussi* » *purs*, sera reçue avec bonté par vous, même » si, *par quelque raison impérieuse*, elle n'avoit » aucun succès.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé » Le comte DE MOUSTIER. »

Il pouvoit se faire que l'auteur de cette lettre se figurât que ses *motifs* étoient aussi *purs* qu'il le déclaroit. (Je n'entends en aucune manière discuter les intentions *primitives* de ces Messieurs). Mais ces motifs n'étoient certes pas ceux qu'il lui plaisoit d'alléguer; car, dans tout ceci, M. de Seignelay n'étoit, pour M. de Moustier, qu'un prétexte pour ménager des moyens de réussite à

Trésor et de M. d'Oilliamson contenoient tout ce qu'il y avoit de distingué dans la jeunesse émigrée de cette province, tout ce qui, par le nom et l'antique possession des propriétés (car celle de M. de Seignelay étoit de récente date) devoit avoir l'influence que donnent le rang et les liaisons du sang et de l'amitié sur des compatriotes, et par l'âge et la force physique, celle qui est le produit des actions et de l'exemple.

ses desseins secrets, et pour ouvrir une nouvelle porte à son ambition, après avoir éprouvé qu'il frapperoit désormais inutilement à la mienne *.

On n'avoit pas plus tôt connu vaguement, au dehors du royaume, qu'il s'étoit élevé des insurrections sérieuses dans les provinces de l'Ouest, que beaucoup de gens avoient pensé, avec raison, que c'étoit là, peut-être, qu'étoit le dernier espoir de la cause royaliste. De ce moment, les hommes dont, avant la révolution, le lot avoit été de recueillir où ils n'avoient pas semé, s'étoient appliqués à la recherche des moyens de partager, non pas les tra-

* Si M. de Moustier et ses associés avoient la hardiesse de hasarder des insinuations, pour tâcher d'aliéner de moi la confiance d'un gouvernement dont ils savoient que j'avois obtenu l'estime, on peut inférer de là quelle carrière ils donnoient à leurs manœuvres contre moi auprès des émigrés et des conseils des princes.

Cependant la justice exige que je fasse connoître, qu'après onze ans d'erreur, M. de Moustier parle aujourd'hui de moi en termes différens, et qu'il a pris sur lui de faire, sur la fin de 1806, ma JUSTIFICATION et même mon éloge, au ministre à qui cette lettre étoit adressée en 1795.

M. de Moustier n'est pas le seul : le sieur Dutheil, dont il va être bientôt question, et qui certes a précédemment épuisé son petit arsenal d'intrigues pour me nuire, veut bien aussi m'accorder sa bonne opinion.

vaux, encore moins les dangers des insurgés, mais bien les avantages de leurs succès éventuels.

M. de Moustier, entre autres, avoit conçu pour nous une tendresse qui, en passant rapidement du cœur à l'imagination, le jetoit dans des écarts qui en faisoient quelquefois un sujet de plaisanterie pour ses amis.

Ses conversations n'eurent bientôt plus d'autre objet que les royalistes de l'intérieur : il écrivoit mémoires sur mémoires, avoit composé un in-folio de constitutions pour eux; et cette sympathie avoit agi avec une force tellement merveilleuse, qu'il s'étoit persuadé et s'efforçoit de persuader aux autres qu'il étoit le *père* de l'insurrection et des insurgés !

Ils sont mes enfans, s'écrioit-il dans ses paroxismes de tendresse, et comme son affection pour sa nombreuse famille exigeoit, pour le moins, qu'il tâchât de faire connoissance avec elle, il n'avoit

Est-ce le triomphe de la vérité auprès du public, ou bien son opération sur la conscience des pécheurs qui a effectué cette métamorphose ? Il ne m'appartient pas d'en juger. Les apparences de la contrition doivent suffire à l'homme ; et je n'en demande pas davantage.

rien négligé pour y parvenir, et avoit prié M. de Cormatin de se charger de cette commission.

Cormatin s'en étoit acquitté ; et, persuadé de la vérité de ce qu'on lui avoit fait entendre, savoir que M. de Moustier jouissoit d'un grand crédit sur l'esprit des ministres britanniques, il m'avoit remis une lettre pour lui. Cette lettre eut le sort de toutes celles de ce genre, aussitôt que M. Pitt m'eut assuré qu'il n'avoit aucunes relations avec ces Messieurs, et que M. de Moustier m'eut été nominativement désigné pour être loin de jouir de la confiance qu'on lui avoit supposée.

Il en fut de même de plusieurs qui suivirent. Je les remis, sans être ouvertes, sur le bureau de M. Pitt. Je renouvelle cette déclaration pour que l'on sache que je n'ai pas même pris cette suppression sur moi, quelqu'autorisé, sans doute, que j'y fusse par des motifs d'intérêt public.

J'ai parlé, au troisième volume de ces Mémoires, des avis que j'avois pris la liberté de donner à M. le comte d'Artois, relativement à la proposition qui avoit été faite à ce prince, d'établir entre lui et le parti royaliste des agens dont les fonctions mixtes et indéterminées ne pouvoient que

gêner les mouvemens d'une machine dont toute la force résidoit dans sa simplicité ; et j'ai dit comment son altesse royale, convaincue du danger qu'il y auroit eu de refroidir l'enthousiasme, en séparant, par cette impolitique intermission, les hommes dévoués qui versoient journellement leur sang, de ceux pour qui ils le versoient, avoit daigné adopter mes idées et donner une entière approbation à ma conduite. Les événemens n'ont que trop malheureusement prouvé que cette opinion n'étoit pas sans fondement.

Néanmoins cette voie étoit la seule qui sembloit pouvoir encore s'entr'ouvrir à l'ambition des individus qui, ayant été forcés de céder leurs titres réels ou supposés à la fougue de la révolution, s'étoient montrés incapables de les récupérer ou de s'en créer de nouveaux en combattant contre elle. Et n'osant pas revenir à la charge auprès de M. le comte d'Artois, dont la discussion des raisons pour ou contre avoit éclairé le jugement, ils s'étoient adressés aux conseils de M. le régent, à qui, vu la distance des lieux, il étoit d'autant plus difficile de prononcer, qu'ils ne pouvoient former

leur opinion que sur les rapports d'hommes intéressés à les tromper *.

Par une lettre du 5 septembre 1796, MM. Brottier et la Villeheurnois, agens de Paris, m'informent qu'ils viennent de recevoir de Vérone, sous la date du 25 février 1796, des instructions qui leur apprennent que les chefs des provinces de l'Ouest *doivent ressortir à une seule et même agence qui doit être confiée à M. le comte de Moustier*, que l'intrigue en a déjà écarté; *que les agens du Roi* (à Paris) *sont spécialement chargés de correspondre avec cet agent, et en son absence, avec les chefs susdits*, etc. **.

On devine facilement que cette intrigue n'étoit autre chose que le refus qu'avoit fait le gouvernement anglois de communiquer avec M. de Moustier, et qu'on n'avoit pas manqué de m'imputer.

Sa majesté***, qui a été continuellement trom-

* L'Evêque d'Arras, à qui, tout ambitieux et tout courtisan qu'il étoit, il arrivoit quelquefois de dire vrai, m'a assuré qu'à cette époque il n'étoit rien qu'on n'eût mis en œuvre pour exciter l'indignation de M. le régent contre moi.

** *Voyez* Pièces justificatives.

*** Monsieur, régent, depuis Louis XVIII.

pée par la plupart de ceux à qui, vu les circonstances déplorables dans lesquelles elle s'est trouvée, elle étoit comme forcée de donner sa confiance, instruisoit les agens de Paris (26 février 1796), qu'elle leur confioit, ainsi qu'à M. de Moustier, avec qui elle leur ordonnoit de s'entendre, le soin de concilier les chefs des armées catholiques et royales, entre qui il s'étoit *glissé la pernicieuse division*.

On avoit pris soin de laisser ignorer au Roi que la prolongation de cette division étoit l'ouvrage de ceux à qui il s'adressoit pour la faire cesser ; et que, quand il en eût été autrement, il n'étoit pas plus au pouvoir de M. de Moustier à Londres, ou sur un vaisseau dans la baie de Quiberon, qu'en celui de Brottier et de la Villeheurnois, environnés d'espions du directoire dans la rue du Luxembourg, à Paris (tous aussi inconnus les uns que les autres aux insurgés des provinces de l'Ouest), d'opérer cette réconciliation que j'ai obtenue, comme on l'apprendra plus tard, avec une extrême facilité.

On apprendra en même temps comment on a trouvé le secret de me faire un crime de ce service.

Ainsi, en prenant pour base du calcul du temps

qui a dû s'écouler entre les sollicitations de M. de Moustier et sa nomination définitive à *l'agence* des provinces de l'Ouest, celui qu'ont pris les instructions du 25 février 1796, pour parvenir aux agens de Paris (5 septembre 1796); si l'on joint à cela les délais occasionnés par la prétendue *intrigue* qui avoit déjà *écarté* M de Moustier, et par les lenteurs d'une correspondance croisée entre Londres, Paris et Vérone, ceux qui sauront qu'il nous est arrivé quelquefois d'attendre, pendant des années entières, des décisions à l'égard d'objets sur lesquels il auroit fallu prendre son parti en moins de vingt-quatre heures, n'hésiteront pas à croire qu'à l'époque de sa lettre au ministre anglois, M. de Moustier étoit au moins un candidat pour cette agence.

Je suis entré dans ces détails pour me dispenser plus tard d'observations qui pourroient partager l'attention des lecteurs, lorsque le récit des faits que le public a jugés les plus importans, l'appelleront tout entière.

J'ajouterai une réflexion, quoiqu'elle porte sur une circonstance postérieure dont je me réserve de donner ailleurs les détails et les preuves. C'est

qu'après les désastres qui ont suivi, après que M. de Moustier n'a pas pu ignorer le reproche grave que j'ai à lui faire (comme exécuteur testamentaire du brave et malheureux d'Hervilly), de n'avoir pas recueilli, ou publié les papiers que ce général avoit rassemblés, à l'appui d'une déclaration authentique qu'il a faite au lit de la mort, pour venger mon honneur des calomnies de mes ennemis; comment se peut-il faire qu'il ait eu le déplorable courage de persister à solliciter des fonctions qui devoient le mettre en rapport avec moi, rapport qui, quelque disposé que je me sois toujours montré à sacrifier mes justes ressentimens à l'intérêt de la cause que j'ai défendue, ne pouvoient, cependant, lui être d'aucun avantage? Car si le ressentiment peut bien se changer en indifférence, il y a loin de là à la confiance.

Ces explications mettent à découvert une partie des *motifs purs* qui avoient dicté la lettre que j'ai copiée; il en étoit encore un autre qu'il est nécessaire de faire connoître.

Pour l'exécution du dessein concerté entre les agens d'Allemagne, d'Italie, de Paris et de Londres, qui étoit de diriger sur les marais du Poi-

tou l'expédition que l'Angleterre paroissoit vouloir porter en Bretagne, plusieurs choses étoient indispensables.

La première et la plus importante étoit d'empêcher que les insurgés bretons, alors en pourparlers avec les députés de la convention, ne reprissent les armes, lorsque nous nous présenterions sur leurs côtes. Cette mesure offroit le double avantage de me *perdre* dans l'esprit des princes français, et dans celui des ministres britanniques, et de succéder à la confiance qui me seroit retirée, l'événement venant à justifier les doutes que ces Messieurs n'avoient pas cessé d'insinuer sur ma véracité, en mettant le sceau à la leur, par l'accomplissement de leurs prédictions.

Je rapporterai bientôt les mesures qui furent prises pour s'assurer de l'inaction de mes compagnons d'armes, à l'époque de la descente.

Ce premier point supposé, il ne s'agissoit plus que d'introduire à la confiance du gouvernement britannique un officier général qui, sous le prétexte d'être mon conseil, ou mon second, deviendroit le premier, aussitôt que l'absence des royalistes sur la plage sur laquelle j'avois promis qu'ils

se présenteroient, auroit mis le commandant anglais (à qui la prudence exigeoit que ses instructions indiquassent plusieurs points subsidiaires) dans la nécessité de se porter ailleurs.

Ceci étoit le triomphe de ces Messieurs; ils ne se permettoient pas d'en douter, et savouroient d'avance la douceur ineffable de me voir abandonné sur une côte désertée des royalistes, livré à la honte, au désespoir, et au couteau des bourreaux de leur Roi.

Mais dans le cas auquel leurs intrigues, pour tenir les Bretons éloignés du rivage, n'auroient pas obtenu tout le succès qu'ils croyoient pouvoir s'en promettre, cet officier général, pour qui l'autorité qu'il tiendroit du roi d'Angleterre seroit subordonnée à celle du roi de Francs (au nom de qui les agens avoient l'audace de prétendre agir), ne manqueroit pas de moyens d'entraver mes opérations, et de placer les troupes de l'expédition dans l'alternative d'être culbutées dane la mer, ou de se rembarquer.

Cependant, quoique tout le sang qui a été versé retombe jusqu'à la dernière goutte sur les auteurs de ce projet, je déclare que j'absous leur inten-

tion à l'égard des nombreuses victimes dont ils ont causé le malheur. Ma tête étoit la seule qu'ils avoient dévouée ; les autres leur étoient nécessaires pour la poursuite de leur dessein. Tout ce qu'ils méditoient étoit de faire manquer l'expédition en Bretagne, pour s'en rendre les maîtres à la Vendée. Artisans de leur propre erreur, à l'égard des forces de Charette, leurs conseils n'ont été dirigés que par le ressentiment, l'ambition, la cupidité et la vengeance. Ils n'ont calculé ni les difficultés, ni les probabilités, ni les suites terribles d'une entreprise aussi dangereuse que stupide; ils ont agi, depuis le commencement jusqu'à la fin, comme des furieux qui attiseroient l'incendie d'une maison qui seroit confiée à leur garde, pour empêcher que le propriétaire n'en dût la préservation à d'autres qu'à eux.

Peu leur importoit que ce fût sur M. de Seignelay ou sur tout autre qu'ils appelassent l'autorité du gouvernement anglais, pour la faire servir contre ses propres desseins. Aussi, la première suggestion une fois donnée, M. de Seignelay fut-il mis de côté ; et ils se montrèrent assez prudens pour ne pas prétendre influencer *directement* sur

le choix qui seroit fait, dans la confiance que, quelque fût l'officier que le gouvernement anglais jugeroit à propos de nommer, un ordre supposé de M. le régent lui feroit un devoir de se prêter à leurs vues.

Lorsque je me rappelle les noms, le rang et le nombre des émigrés qui pensoient qu'après ce que j'étois parvenu à faire pour la cause commune, il étoit autant de l'intérêt que du devoir de tout bon royaliste, d'éviter au moins d'ajouter de nouvelles difficultés à celles qui restoient encore à vaincre pour achever une entreprise aussi heureusement commencée, ce n'est pas une légère consolation pour moi de réfléchir que M. de Moustier étoit l'homme le plus marquant de ceux qui s'obstinoient à forcer sur moi leur interférence, au mépris de l'autorité des princes français, et de la volonté prononcée du gouvernement britannique.

M. *Dutheil*, employé dans le bureau du duc d'Harcourt, et correspondant connu de *Lemaître*, de *Brottier*, et de tout ce qui a successivement porté le nom d'agens, ne se donnoit pas encore pour un *homme considérable;* il aspiroit seule-

ment à le devenir ; car, dans les révolutions qui intervertissent l'ordre social, à quoi la médiocrité ambitieuse ne peut-elle pas aspirer !

Ce M. Dutheil, dont le nom s'est trouvé à la queue de toutes les conspirations, conjurations, complots, de toutes les sottises, enfin, dont les colonnes des papiers publics ont été remplies pendant quinze ans, et qu'on auroit pu appeler le petit Erostrate de la contre-révolution, si l'amour des biens de ce monde eût été séparable en lui de la soif d'une célébrité future, M. Dutheil avoit eu le bonheur d'être de quelque service aux conseils des princes français, dans certains embarras de finances, que le malheur des circonstances et l'avidité des *entours* ne rendoient que trop fréquens.

Dans tout autre temps, il se seroit cru noblement récompensé par un emploi subalterne de quelque produit ; mais les révolutions bouleversent les idées comme les choses. Lorsque tout est détruit, tout est à créer ; créer est faire quelque chose de rien ; et Dutheil ne voyoit pas de raison pour qu'on ne fît pas de lui un premier ministre, aussi bien qu'un petit commis.

Le voilà donc surintendant des finances, dans

les espaces imaginaires ; jouissant *in petto* des honneurs attribués à cette place ; et pourvu, en réalité, sinon des connoissances et des talens nécessaires, du moins d'une dose de vanité, supérieure encore à celle qui (dans des circonstances que, pour le malheur de la cause du Roi, ces Messieurs n'ont jamais pu perdre de vue) en avoit si souvent tenu lieu à bien d'autres.

Un gentilhomme anglais du plus grand mérite, ayant eu, postérieurement à ceci, quelques relations d'affaires avec Dutheil, me le peignit d'un trait, en me disant, *cet homme n'est que de l'orgueil.*

Ce n'étoit pas la faute de l'homme ; c'étoit celle de la chose. Car l'orgueil, dans toutes les situations de la vie, n'est-il pas un aveu forcé, sinon de l'indignité, du moins de l'inaptitude.

Quoique je fusse loin d'être insensible au témoignage que je recevois de ma conscience, d'avoir rendu à la cause du Roi le double service de lui susciter des défenseurs au dedans et un allié puissant au dehors, ce sentiment ne me maîtrisoit cependant pas au point de m'aveugler sur les obstacles dont la carrière que je venois de m'ouvrir

alloit être remplie. Je croyois donc que ce seroit n'avoir encore rien fait, si je ne m'efforçois pas de prévenir ceux que j'avois le plus à redouter, en ajoutant à ces services celui de rapprocher des princes français le seul homme que ses talens, ses lumières, son dévouement, et une réputation sans rivale, désignoient pour être à la tête de leurs conseils.

On est généralement d'accord aujourd'hui que la première disgrâce de M. de Calonne a été l'une des causes immédiates de la révolution; et les innombrables bévues de ceux qui ont osé lui succéder dans la direction de la cause royaliste, n'ont que trop donné raison de considérer la seconde comme un des coups les plus funestes de cette irrésistible destinée, qui s'est acharnée à étendre et à perpétuer les malheurs de la maison de Bourbon.

Le rappel de cet homme d'état me parut donc être une mesure indispensable, pour éviter que l'occasion qui s'offriroit, et que je considérois comme la plus importante, et peut-être comme la dernière, ne fût anéantie par les causes qui avoient anéanti toutes les autres.

Ici mes contemporains m'absoudront sans doute de l'accusation qui m'a présenté comme ayant la prétention *d'écarter* tous les conseils, et de tout diriger seul.

Et lorsqu'ils considéreront le prix de l'occasion, et l'attachement que je devois avoir pour mon ouvrage, ils ne me feront pas un crime d'avoir cherché à le soustraire à la sottise et à l'intrigue, et à le mettre sous la sauvegarde de l'expérience et du génie.

M. de Calonne n'existe plus*. Les calomnies et les persécutions qui s'attachent à la vie des grands hommes, ces aveux que l'éclat du mérite arrache à l'envie, sont, quand ils ont cessé de vivre, le piédestal de leur gloire. N'eût-il eu pour lui que le sacrifice spontané qu'il a fait à son Roi de ses immenses propriétés, de son repos, et de son juste ressentiment, lorsque tout sembloit le dispenser de s'interférer dans une cause qui lui étoit devenue étrangère, sa mémoire vivra aussi long-temps qu'il y aura de la sensibilité et de la générosité dans le cœur des hommes. Et dût le ré-

* Il est mort à Paris en 1802 ou 1803.

sultat de mes efforts, pour me concilier l'estime publique, se borner à avoir attaché mon nom au sien, j'ai la confiance que c'en sera assez pour les préserver de l'oubli.

Je ne connoissois pas personnellement M. de Calonne. Je ne l'avois pas vu, en France, au faîte du pouvoir, adulé par les courtisans qui se sont faits plus tard ses détracteurs. Je ne l'avois pas vu à Londres, quand la fortune de sa femme, et non (comme on l'a calomnieusement rapporté) les profits du ministère, l'avoit mis à la portée de réunir autour de lui tout ce que les arts et le goût pouvoient produire d'attrayant et de précieux. J'ai été le chercher dans un logement obscur, où il avoit à peine de quoi pourvoir à ses premiers besoins, harcelé par les créanciers de la cour de Coblentz, pour qui, après s'être dépouillé de tout, il avoit encore engagé son crédit. Disgracié, calomnié, persécuté par des hommes qui, si j'eusse voulu m'associer à eux, se seroient entre-culbutés pour m'ouvrir ce qui étoit pour eux les portes de la renommée et les sources de la faveur, et dont mes liaisons avec lui ne pouvoient que me faire d'implacables ennemis. Quel intérêt me sup-

pose-t-on, hors celui de la cause que M. de Calonne avoit tant de moyens de servir, tandis qu'ils n'étoient bons qu'à la ruiner!

Il n'étoit pas permis de douter qu'aussitôt que les princes français connoîtroient la perfidie des intrigues qui avoient éloigné d'eux M. de Calonne, ils ne lui rendissent toute leur confiance. Et assuré que celle dont M. le comte d'Artois daignoit récompenser mes derniers services me mettroit en mesure de faire triompher la vérité, je n'appréhendois de difficultés que de la part de ce ministre.

Ce n'étoit pas connoître toute l'étendue de son dévouement. Il se rendit à mes sollicitations, et me promit que si, lorsque je serois débarqué en France, il recevoit une lettre de moi, qui lui prouvât que je persistois dans mon intention, et que cette lettre en contînt une pour M. le comte d'Artois qui seroit alors en Angleterre, en route pour venir se mettre à la tête des armées royalistes, il feroit auprès de ce prince toutes les avances nécessaires, et lui demanderoit la permission de le suivre et de partager ses dangers *.

* J'ai écrit ces deux lettres de Carnac, et M. de Calonne les

M. de Calonne, à cette époque, étoit âgé de près de soixante-deux ans!

Quelques soins que j'eusse pris pour tenir cette convention secrète (et elle n'a réellement, jusqu'à ce jour, été connue que de M. de Calonne, de l'abbé de Calonne, son frère, qui vit encore, et de moi), ces Messieurs ayant attaché des espions à tous mes pas, il étoit impossible qu'ils n'en eussent pas quelque soupçon. Le rappel de cet homme d'état auroit été pour eux le coup de pied d'un géant dans une fourmilière! L'homme a sans cesse présent le mal qu'il redoute le plus; et le malfaiteur le plus à l'abri des poursuites de la justice croit toujours avoir la maréchaussée à ses trousses.

De là les nouvelles persécutions dont la famille de M. de Calonne et lui-même ont été l'objet, la part qui en a rejailli sur moi, et celle, non moins active qu'obscure, que le sieur Dutheil y a prise.

Ce personnage qui, quelque temps plus tôt, se seroit prosterné pour obtenir un regard de M. de Calonne, n'avoit osé se mesurer à lui que lors-

a reçues; mais au passage de ce prince en Angleterre, on fit en sorte de fermer tout accès à M. de Calonne auprès de lui; et les lettres qu'il adressa à Son Altesse Royale furent interceptées.

qu'il l'avoit vu renversé. Il n'est donc pas surprenant que, s'étant créé, dans le futur contingent, son rival, l'effroi de le voir se relever eût mis en agitation tous ses muscles.

Ses associés, ou plutôt ses protecteurs, auprès du conseil des princes, le regardoient comme un de ces hommes *sans conséquence*, bons à être *mis en avant*, que l'on avoue, ou que l'on désavoue au besoin. Ils rioient entre eux de l'exagération de ses prétentions; et accoutumés qu'ils sont à faire la guerre à coups d'épingles, ils ne doutoient pas qu'il ne seroit en leur pouvoir de donner vent à cette boursoufflure, lorsqu'elle auroit cessé d'être utile à leurs vues.

Ils se trompoient; mais comme le nom du sieur Dutheil doit reparoître en plus d'une occasion, il faut mettre chaque chose à sa place.

J'ai rapporté, au troisième volume, comment il s'étoit tourmenté pour être admis à communiquer avec moi, et pourquoi les démarches qu'il avoit engagé M. de St.-Morys à faire pour m'y disposer, n'avoient pas eu plus de succès que celles auxquelles le duc d'Harcourt avoit condescendu à se prêter.

Le lecteur n'a pas oublié que M. de St.-Morys étoit le proche parent de M. de Calonne, et mon ami; ce qui lui donnoit un double titre aux agaceries de M. Dutheil.

De plus, il présidoit à la manufacture des assignats des royalistes, motif puissant pour exciter les sollicitudes d'un futur surintendant des finances.

Sur ces entrefaites, il arriva à cet homme respectable une de ces aventures très-communes en Angleterre à ceux qui contractent des dettes qu'ils n'ont pas les moyens de payer. J'ai déjà dit qu'à l'exemple de M. de Calonne, M. de St.-Morys avoit fait à la cause du Roi le sacrifice de sommes considérables qu'il avoit soustraites à la rapacité révolutionnaire. Comme M. de Calonne, aussi, il avoit engagé son crédit au-delà de ce qu'il pouvoit acquitter; et au moment que ses soins étoient le plus nécessaires à l'opération que je lui avois confiée, il fut arrêté à la poursuite d'un gentilhomme anglais qui étoit depuis long-temps lié avec le sieur Dutheil. Un défaut de forme dans son arrestation lui procura sa liberté; et pour se mettre à l'avenir à l'abri de pareil accident, il se

prévalut du titre de secrétaire de l'ambassadeur de la république de Gênes, qui étoit son ami, et que je voyois quelquefois chez lui.

A cette occasion, il fut adressé, sous l'anonime, et d'une écriture contrefaite, au *Morning Chronicle* et au *Morning Post**, une lettre tellement séditieuse, que les éditeurs la reçurent avec le mépris qu'elle méritoit, et refusèrent d'en faire usage. La lettre qui avoit été envoyée au *Morning Post*, à qui l'auteur assuroit qu'il lui donnoit plus de détails qu'à son confrère, parce que, disoit-il, il vouloit lui en *réserver l'intérêt*, tomba, je ne sais comment, entre les mains de M. de St.-Morys. Je la communiquai au ministre telle qu'il me la remit; et je l'ai conservée jusqu'à ce jour.

Quelques preuves que j'ai acquises plus tard des talens de divers agens pour les contrefactions, et de l'usage fréquent que plusieurs d'entre eux ont fait de lettres anonimes, je n'en ai pas de suffisantes pour m'autoriser à leur attribuer celle-ci**.

* Deux journaux très-répandus en Angleterre, qui étoient alors ce qu'on appelle *papiers de l'opposition*.

** L'écriture de cette lettre paroît être d'une main française;

Ignorant alors tant de circonstances qui ne m'ont été connues que long-temps après, j'étois, à plus forte raison, très-éloigné de partager les soupçons dont M. de St.-Morys sembloit ne pas pouvoir se défendre.

A l'époque à laquelle j'entendis, pour la première fois, prononcer le nom du sieur Dutheil, il y avoit à Loudres une demoiselle *Dezotteux*, cousine germaine de M. Dozetteux de Cormatin, dont j'ai souvent parlé.

Cette demoiselle avoit professé à Paris l'anatomie, en ce qui est relatif aux accouchemens; et elle donnoit gratuitement ses soins à ses compatriotes émigrées en Angleterre. M. Dutheil saisit cette circonstance, comme un moyen de faire une nouvelle tentative pour s'introduire auprès de moi, et adressa à M. de St.-Morys un mémoire pour m'être remis.

Il établissoit dans ce mémoire, qu'il se présentoit une occasion d'*assurer pour l'avenir* (à ma-

elle est signée *Un étranger philantrope*. Les experts chirographes auront tout le loisir d'en juger, au dépôt qui est fait des pièces justificatives de cet ouvrage.

demoiselle Dezotteux) *un sort heureux et indépendant des événemens.*

Ce prodige devoit s'opérer au moyen d'une somme de *trente livres sterling*, qui devoit être employée *à acheter des ustensiles nécessaires pour distiller et pour préparer les médicamens, et procurer à mademoiselle Dezotteux un logement commode, où elle recevroit des femmes forcées de faire secrètement leurs couches.* Au surplus, cette *modique somme* devoit être remboursée *par portions, si on l'exigeoit.*

A cette pièce étoit jointe une note d'envoi, qui se terminoit ainsi :

« Si Monsieur, régent, et Monseigneur comte d'Artois, n'étoient pas dans une pénurie *dont tous leurs bons serviteurs sont affligés*, sans pouvoir espérer d'en voir le terme, bien certainement M. Dutheil *auroit fait donner à mademoiselle Dezotteux* la très-modique somme qu'elle demande, etc. »

Si le titre de *bons serviteurs des princes*, par lequel ces messieurs se désignent exclusivement, étoit applicable en proportion de l'affliction ou de la joie que leur faisoient éprouver la hausse ou

la baisse des finances de Leurs Altesses Royales, on ne peut pas contester que ce titre ne leur fût acquis au plus éminent degré; et les avantages personnels qu'il est notoire que Dutheil a retirés du maniement de leurs affaires pécuniaires ne permettent pas de douter que le vil intérêt qu'il témoignoit pour mademoiselle Dezotteux ne couvrît d'autres intentions.

Je n'étois pas venu en Angleterre pour m'occuper des moyens de remédier aux suites de la fragilité des vierges britanniques; mais Dutheil, qui se préparoit sans doute au ministère par l'étude de toutes les parties de l'administration, ayant fait succéder plusieurs notes à son mémoire, comme je ne pouvois pas décemment imputer les ministres de ces détails, encore moins souffrir qu'on fît usage du nom des princes à un propos semblable, je me déterminai à lever cette contribution sur ma bourse.

Je croyois m'être débarrassé de lui : ce n'étoit pas le connoître. M. de Saint-Morys n'en fut que plus fréquemment assailli de ses messages, de ses visites et de ses questions. Après avoir épuisé les prétextes, il ouvrit directement ses attaques, parla

d'autorité; et quoique interpellé de montrer les ordres des princes, dont il avoit toujours le nom à la bouche, il ne put en produire aucun.

M. de Saint-Morys avoit été le porteur de ceux que je tenois de M. le comte d'Artois; il savoit que j'avois l'honneur de correspondre fréquemment avec Son Altesse Royale, et qu'agissant sous l'autorité immédiate de ce prince, il n'avoit à rendre compte qu'à moi de ce qu'il faisoit sous la mienne, et sous l'injonction expresse du secret.

Cependant M. Dutheil en étant venu aux menaces, et ayant mêlé aux objets qui piquoient le plus sa curiosité, des affaires purement personnelles à M. de Saint-Morys, celui-ci se décida, sur mon avis, à adresser à M. le comte d'Artois la lettre suivante, dont il me laissa un duplicata signé de lui.

» Monsieur,

« La méprise que M. Dutheil a faite en rendant compte à Votre Altesse Royale d'une affaire qui m'est absolument particulière, et une lettre que je reçois de lui, et dans laquelle il me mande qu'il continue *à vous envoyer toutes les notes qu'il m'a-*

dresse, en vous instruisant du silence que je juge à propos de garder sur ces différentes notes *, m'ont fait penser que je ne devois pas laisser ignorer à Votre Altesse Royale, *dont M. Dutheil ne m'a fait connoître aucuns ordres à cet égard*, que ce silence m'est prescrit par des raisons d'intérêt public, et que je trahirois celui *qui est le plus cher à Monseigneur*, si je prenois sur moi de le rompre vis-à-vis de tout autre que lui. J'espère donc que Votre Altesse Royale verra dans ma conduite une nouvelle preuve de mes sentimens et de mon dévouement, et voudra bien y donner une approbation qui a toujours été l'objet de mon ambition,

» Je suis, etc.

» *Signé* DE SAINT-MORYS.

» Londres, ce 2 mai 1795. »

Après avoir suffisamment établi la part que le sieur Dutheil s'efforçoit de prendre, au nom des princes français, et contre leur autorité, à des opérations dont Leurs Altesses Royales m'avoient

* Ce qui est ici en caractères italiques, est souligné à l'original.

exclusivement confié le soin, je lui laisse (en sa qualité de correspondant de *Lemaître*, et de ses successeurs) à apprendre au public d'où leur sont venus à cette époque les avis de *l'extérieur* dont ils m'ont écrit qu'ils avoient été *accablés* * *pour les engager à se mettre sur leurs gardes; à prevenir* (*contre moi*) *les fidèles qui seroient disposés à me donner une confiance trop absolue*, etc., et quel est le correspondant de Londres qui mandoit à *Lemaître : Nous sommes bien embarrassés de Puisaye à Londres; Saint-Morys, le parent de Calonne, est nommé intendant de l'armée catholique*, etc., etc **.

Je dois me borner à copier, de la traduction anglaise, ce que cette insolente épître contient d'audacieux sur le compte de M. le prince de Condé.

Condé is the most uncouth being existing; he is always in the dumps *** *!!!*

* Lettre de Brottier et la Villeheurnois, 5 septembre 1796.

** Correspondance de Lemaître, lue à la convention, séance du 17 octobre 1795, par *Ysabeau*, rapporteur du comité de salut public.

*** Qui pouvoit, d'après cela, prétendre être à l'abri du venin de ces reptiles?

L'inconvénient des Mémoires est d'être surchargés de détails et de pièces, parce qu'il faut tout prouver. J'aurois voulu pouvoir éviter de fatiguer aussi long-tems mes lecteurs du nom du sieur Dutheil, et du récit de circonstances en apparence aussi frivoles. Le dégoût que m'en fait éprouver le souvenir, encore après onze ans, auroit plus que suffi pour me détourner de les retracer, si cet exposé n'étoit pas indispensable pour l'intelligence de ce qui suivra; et le soulagement que j'éprouve en quittant M. Dutheil seroit parfait, s'il n'étoit pas troublé par le chagrin de penser qu'il faudra plus tard revenir encore à lui.

La facilité et la promptitude avec lesquelles s'étoient organisées les trois premières brigades ayant suffi pour faire apprécier les suggestions de M. de Moustier et de ses associés, j'obtins l'agrément du ministre pour en lever une quatrième; et je ne désespérai pas de pouvoir étendre mon plan, à mesure que les émigrés qui arrivoient du continent s'inscriroient sur les listes que je faisois tenir ouvertes dans ce dessein. J'avois surtout à

Le misérable étoit trop bête pour savoir à quel point il flattoit mon ambition en m'injuriant à la même page.

cœur d'en former une de cavalerie légère ; et je me proposois, aussitôt que nous aurions pénétré en France, de faire du bataillon d'artillerie qui devoit nous suivre le cadre de quatre régimens de cette arme. Les autres cadres d'infanterie qu'on auroit pu organiser après le départ de l'expédition seroient venus avec M. le comte d'Artois, ou après lui ; et par ce moyen si simple, tous les émigrés en état de porter les armes se seroient retrouvés dans leur patrie au rang qui convenoit à chacun, sans rivalités, sans secousses, et sans danger pour la chose publique.

Ne pouvant cependant pas disposer, d'abord, d'autant d'emplois supérieurs qu'il y avoit de prétendans, il ne m'échappa pas que, quels que fussent le désintéressement et le zèle dont le grand nombre étoit animé, la préférence qu'il falloit bien donner à quelqu'un pourroit être un motif secret de mécontentement pour d'autres.

Je profite donc de cette occasion pour répondre aux reproches qui m'ont été faits, à cet égard, en déclarant que je n'ai offert aux choix du ministre, pour le commandement de la seule brigade*

* La quatrième. On a vu plus haut que les deux premières

dont il n'avoit pas précédemment désigné le chef, et pour celui des corps additionnels dont je sollicitois la levée, que des officiers généraux, porteurs de la recommandation spéciale de monsieur le Régent, et de M. le comte d'Artois.

A l'égard des places d'officiers de bataillon, depuis le capitaine-colonel jusqu'au dernier sergent, M. Windham en abandonna la domination d'une partie aux commandans, et se réserva l'autre pour récompenser les services de quelques-uns de ceux qui s'étoient le plus distingués à la guerre, dans les corps à la solde de la Grande-Bretagne.

Cette disposition, aussi noble que juste, étoit trop conforme à mes sentimens et à mes idées pour que je cherchasse à l'en détourner.

Tout ce que je me suis permis, a été d'appuyer une sollicitation du prince de Léon, en faveur du baron de Montmorency, son beau-frère, et du duc de Châtillon, son cousin, qu'il désiroit de

furent formées des rassemblemens de gentilshommes qui étoient sous les ordres du prince de Léon, et du comte du Trésor; et le ministre donna le commandement de la troisième au comte d'Oilliamson, recommandé par les princes français, et à qui il s'étoit lié par une promesse antérieure.

nommer à deux emplois dont il avoit la disposition ; ce qui, à raison, je crois, de leur âge, ou du défaut d'avoir occupé le même grade en France, ne pouvoit pas se faire sans enfreindre un des articles du règlement.

Dans le corps du comte du Trésor je n'ai demandé qu'une seule place, celle d'aide-major pour *M. Coltin de la Thuillerie*, très-ancien officier, que j'avois connu avant la révolution, et qui étoit fort en état de la bien remplir.

Quant au comte d'Oilliamson, il étoit mon ami particulier, et je ne dissimulerai pas que toutes les nominations qui lui furent remises n'aient été faites d'accord avec moi. Mais telle a été la composition de sa brigade, qu'en se conformant au rang et à l'ancienneté de services, les derniers emplois en furent occupés par d'anciens officiers, au point que M. d'Oilliamson, qui protégeoit M *de Frotté,* à qui il savoit que je m'intéressois, ne put procurer à son père, qui avoit long-tems servi comme capitaine en France, qu'une place de sergent ou adjudant *.

* Les quatre compagnies qui doivent former autant de régimens en France, furent données au vicomte *de Chambray*, et

Si, comme le prétendoit M. de Moustier, il eût été nécessaire de stimuler le zèle des gentilshommes français par des exemples, on ne niera pas que je n'aie été plus heureux que lui dans mon choix, lorsqu'on apprendra que celui pour qui je sollicitai le commandement de la quatrième brigade, étoit le *duc de Lorges*.

Le nom, le rang, les propriétés, l'influence, mais surtout les heureuses qualités qui avoient concilié à ce général le respect et l'attachement de tous les Français émigrés, ne pouvoient pas per-

aux comtes *de la Serre*, *de Blangis* et *de Contades*. Celui-ci (dont je n'ai pas eu toujours à me louer) avoit commandé un régiment en France. MM. de Chambray et de Blangis, l'un et l'autre colonels, avoient eu Normandie, par leurs noms et par leurs propriétés, autant d'influence que qui que ce fût. La nomination du comte de la Serre, maréchal de camp, et excellent officier, dont j'ai parlé ailleurs, excita quelques réclamations. M. Windham eut la bonté de m'en faire part. Je ne sais quel pouvoit avoir été le prétexte de ces réclamations; mais le motif réel (qu'on s'étoit bien gardé de laisser entrevoir) étoit que le brave *la Serre*, ami de M. de Calonne, avant sa disgrâce, s'étoit plus encore montré son ami depuis. La nomination de cet homme estimable reçut, comme les autres, l'approbation du ministre

S'il ne falloit fatiguer le lecteur du récit de toutes les basses intrigues que j'ai trouvées sur mon chemin, j'aurois à suspendre son attention à chaque ligne.

mettre de parallèle entre lui et M. de Seignelay, quelque fût, d'ailleurs, le mérite de celui-ci.

M. de Lorges fut nommé ; malheureusement il avoit pris avec plusieurs officiers de distinction qui s'étoient attachés à lui, l'engagement de n'accepter de commandement qu'autant qu'il pourroit les employer sous ses ordres. Le nombre de ces officiers excédoit celui des places que le ministre avoit mises à la disposition des chefs. Je fus donc privé de faire recueillir à la cause royaliste le fruit des efforts que, sur ses demandes réitérées *, j'avois faits pour le servir. Car il crut devoir rester fidèle à son engagement ; et le ministre, persistant dans sa détermination, exigea que je lui en présentasse un autre.

Le duc d'Harcourt, que j'avois vu le jour même, venoit de me notifier un ordre de M. le Régent, pour recommander le comte *d'Allonville* au choix du gouvernement anglais. Je ne connoissois pas personnellement cet officier ; j'avois, en outre, appris quelques jours auparavant, par la marquise

* Le vicomte de Chambray a été, dans cette circonstance, l'intermédiaire de mes communications avec M. le duc de Lorges.

de *Blangis*, sœur de *M. de Boutillier*, major-général de l'armée du prince de Condé, que *Son Altesse Sérénissime* honoroit M. d'Allonville de sa protection. Je le proposai, et il fut accepté*.

Quelque désireux que je fusse d'emmener avec moi le cadre de quatre régimens de cavalerie, je ne me dissimulois pas qu'il n'y auroit qu'un premier succès qui pourroit justifier les ministres de la dépense énorme qu'occasionneroit l'exécution de mon plan dans toute son étendue : or ne pouvant raisonnablement prévoir d'autres obstacles que ceux que nous opposeroit l'ennemi, j'avois, provisoirement, tout disposé pour la levée d'un cadre de troupes à cheval ; et j'en sollicitai le commandement pour le comte Etienne de Durfort, mon ancien colonel. Cet officier avoit long-tems commandé un corps de cavalerie, et à l'époque de la révolution, il étoit à la veille d'être fait maréchal de camp.

Je soumis, en outre, au ministre une liste des officiers généraux qui s'étoient adressés à moi, afin qu'il pût choisir ceux qu'il jugeroit à propos

* Je n'ai même encore, au moment que j'écris, jamais vu M. d'Allonville.

de placer à la tête des brigades d'infanterie et de cavalerie qu'on auroit levées plus tard.

Le comte de *la Châtre*, commandant du régiment *Loyal Emigrant*, à la solde de l'Angleterre (il suffit de nommer ce corps pour en faire l'éloge) m'avoit fait demander d'en former le cadre d'une brigade d'infanterie. Cette troupe intrépide étoit trop précieuse dans sa composition actuelle pour ne pas la réserver, telle qu'elle étoit, pour un dernier effort, si tant étoi. que nous eussions des combats à livrer pour pénétrer au centre de la Bretagne. Mais je m'étois bien promis que nous n'y aurions pas passé quinze jours sans que j'eusse satisfait le désir du brave général, et que j'eusse fait des restes de son régiment une légion de quatre mille hommes qui, électrisés du même esprit, auroient valu une armée.

Le marquis d'Agoust, major des gardes du corps de Louis XVI, m'ayant fait assurer qu'il avoit encore à sa disposition quinze cents de ces gentilshommes, m'adressa un mémoire par lequel il demandoit que le gouvernement anglais les organisât sous la même dénomination et sous

leur ancienne forme, mais à pied. Cette proposition n'étoit pas admissible. Je lui fis dire, par l'évêque de Dol, et par le vicomte de Chambray, dont il avoit réclamé l'interférence auprès de moi, que lorsque le Roi seroit replacé sur le trône, il seroit assez tems de songer à former sa maison militaire; que je pensois que ses anciens gardes pouvoient le servir d'une manière plus utile pour lui, et plus agréable pour eux dans les emplois d'officiers dont ils avoient les grades, en faisant la matière première de quatre brigades, soit d'infanterie, soit de cavalerie; que s'il y consentoit, j'en ferois la proposition au gouvernement anglais, à qui je ne prendrois jamais sur moi de soumettre la sienne. M. d'Agoust insista, fit parvenir son mémoire au ministre, éprouva un refus, et s'en prit à moi. Mais je lui dois la justice de dire que son mécontentement se borna à des plaintes.

Beaucoup d'anciens gardes du Roi s'inscrivirent individuellement sur les listes des cadres. Plusieurs ont passé, depuis, en France, y ont servi avec nous, et ont, à la tête des colonnes royalistes,

donné des preuves de ce qu'on devoit attendre du bon esprit et de la valeur qui ont toujours distingué ce corps.

Je n'en finirois pas s'il me falloit rapporter seulement la dixième partie des demandes qui m'ont été adressées, et des plans, souvent très-extraordinaires, que j'ai eus à discuter. Il me suffit de dire que trop de personnes, attachées exclusivement à leurs anciennes idées, et toujours renfermées dans la sphère dans laquelle elles avoient agi, loin de sentir la nécessité de modeler les différentes parties sur la forme que devoit prendre le tout, et maîtrisées par des souvenirs qui ne leur permettoient pas de mesurer l'intervalle immense qui séparoit le passé de l'avenir, s'occupoient beaucoup plus de ce qu'il y auroit à faire après la contre-révolution, que des moyens de l'effectuer.

Pourroit-on croire, par exemple, si l'on se fait une juste idée des circonstances dans lesquelles nous nous trouvions, que, parmi les hommes qui prétendoient à la direction des affaires du parti royaliste, il y en ait eu d'assez niais pour se tourmenter à la recherche des livres qui traitoient des cérémonies du sacre de nos rois, et qui consi-

déroient cette découverte comme *un coup de maître ?*

Cette sottise ne pouvoit entrer que dans la tête d'un *agent*, ou d'un *correspondant d'agent.* Dans la lettre que j'ai déjà citée, par laquelle on écrivoit de Londres à *Lemaître*, *Brottier*, *etc. qu'on étoit fort embarrassé de moi, etc.*, l'auteur, exalté sans doute par la certitude de réussir à la Vendée (car *certitude* et *espoir* sont deux mots synonymes pour ces Messieurs), ajoute : *Les Anglais sont déterminés à recommencer, si le premier essai manque. Pitt va faire couler les flots du Pactole dans la ligue* ! Il faut qu'on nous trouve les papiers relatifs à la cérémonie du sacre. M. de N... veut les avoir. M. Gallois, qui étoit employé dans les postes, pourra les trouver; tâchez, au moins,*

* *Les flots du Pactole !* Doit-on s'étonner, après cela, de l'enthousiasme et de la joie enfantine qui règnent dans cette épître !

Il me semble que je les vois s'entre-culbuter, comme autrefois nous avons vu la populace autour des fontaines de vin qui couloient dans les rues, lors de quelque réjouissance publique ! Mais à peine l'idée de cette caricature a-t-elle, après onze ans, amené le sourire sur mes lèvres, que d'affreux et ineffaçables souvenirs changent le ridicule en horreur; et le sourire n'est plus que l'expression du mépris et de l'indignation.

d'avoir les registres du sacre de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, avec les deux volumes du cérémonial de Godefroy et celui de Saintot. .

. . . . . .

M. de N... vous prie de ne pas oublier le cérémonial du sacre. Ce sera un coup de maître.

Et on ne dira pas que cette lettre, saisie avec les papiers de *Lemaître*, et lue à la convention le 17 octobre 1795, fut une invention du comité de salut public. Car il est un grand nombre d'émigrés, alors en Angleterre, qui savent que cet objet étoit le thème journalier de la conversation de ces Messieurs; c'est ce qui m'avoit été plusieurs fois rapporté avant mon départ pour l'expédition. C'en est assez pour faire juger (tout autre reproche à part) si la conception d'êtres semblables pouvoit être ouverte à de grandes idées.

FIN DU LIVRE DIX-HUITIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

Un homme autant au-dessus du vulgaire, par la noblesse de ses sentimens que par le lustre de sa naissance et par le rang que sa maison tenoit en France, étoit le prince de Rohan.

Une belle figure, l'aménité jointe à la valeur, des services distingués depuis le commencement de la révolution, d'immenses propriétés en Bretagne et un nom révéré jusque dans la dernière chaumière, sembloient le désigner pour jouer, après les princes français, le rôle le plus important dans une entreprise dont cette province étoit le premier objet.

Il venoit d'arriver en Angleterre. Il demanda à me voir; j'obtins l'agrément du gouvernement, et pendant le séjour qu'il fit à Londres, il ne s'est

pas passé de semaine que je ne l'aie reçu plusieurs fois chez moi, tantôt seul et tantôt avec le prince de Léon son cousin. Des souvenirs propres à élever mon ame au dessus de la haine des sots et des méchans ; celui de l'estime, qu'en dépit de la calomnie j'ai appris que l'un et l'autre m'ont conservée, n'est pas un de ceux auxquels j'attache le moins de prix.

Indépendamment des régimens dont le prince de Rohan étoit propriétaire dans l'armée autrichienne, il en commandoit deux à la solde de la Grande-Bretagne. Quelques difficultés relatives au mode de remplacement pour les fréquentes vacances que la guerre occasionnoit dans ces corps, et certaines prétentions qu'avoit élevées, à son désavantage, M *de Sombreuil*, colonel en second du régiment de *Salm*, étoient les objets immédiats de son voyage à Londres. Ses réclamations m'ayant paru fondées en convenance et en justice, je me chargeai de les faire valoir auprès du ministre.

M. *Virot de Sombreuil*, fils du comte de *Sombreuil* qui, d'un rang inférieur étoit parvenu par ses services à celui d'officier général, et du gouvernement de l'Hôtel des Invalides, s'étoit montré

digne de son père. Très-jeune encore, il avoit obtenu par sa valeur une haute réputation, un grade supérieur, et une décoration militaire, de la main de roi de Prusse. Le prince de Rohan, si éminemment son supérieur par le rang, par la naissance, et par l'ancienneté de grade et de services en France, ne lui cédoit point en mérite : et comme l'objet de leur discussion en étoit un de préséance dans le commandement, et qu'un de mes principes contre-révolutionnaires, si on me passe cette expression, étoit la nécessité des distinctions sociales héréditaires, quand elles ne s'écartent pas du but de leur institution, l'utilité publique, je ne voyois pas pourquoi on favoriseroit, parmi les émigrés, des notions qu'ils s'étoient armés pour combattre ; et pourquoi je n'aurois pas sollicité, en faveur du prince de Rohan, un rang militaire, ou, pour me servir de ses propres paroles, *une lettre de commandement qui pût le tirer de la gouverne de M. de Sombreuil**.

Il arriva de là, ce qui n'arrive pas toujours, que je me fis un ami du prince de Rohan ; et, ce

* Lettre du prince de Rohan, le 18 mai 1795.

qui n'est que trop ordinaire, un ennemi de son compétiteur.

Dans mes fréquentes conversations avec le premier, je lui représentai avec quel avantage son zèle pour la cause du Roi pouvoit être employé en Bretagne. Il ne se le dissimuloit pas ; mais il me déclara, qu'autant il éprouvoit le désir d'y combattre à la tête de ses régimens, autant il étoit éloigné de l'idée d'y commander en chef. Il refusa l'offre que je lui en fis. Les motifs qu'il m'allégua, et qui ont été, je le crois, aussi ceux de ses refus subséquens (car j'ai dit ailleurs que cette offre lui a été renouvelée à diverses époques, et toujours sans succès), m'ont appris qu'il connoissoit alors mieux que moi les hommes à qui j'ai eu affaire depuis ; et qu'il ne doutoit pas que, plus celui qui entreprendroit de sauver son pays et son Roi seroit élevé en dignité, plus il seroit en butte aux traits de l'envie et aux soupçons hypocrites de l'impuissance.

Je dirai plus tard comment le prince de Léon s'est aussi refusé au commandement du Morbihan que je lui ai offert, et où il étoit particulièrement désiré.

On conviendra du moins que, si j'ai jugé que la

cause du roi de France pouvoit être plus dignement placée qu'entre les mains de MM. Brottier, Dunant, de Moustier, *Verteuil*, *Rolle*, Dutheil, etc., etc., mon intention étoit de mettre quelque chose de mieux à leur place.

Après la maison de Rohan, celle de *la Tremouille* tenoit le premier rang en Bretagne; et ses immenses propriétés s'étendoient sur la province du Bas-Maine, qui, comme on l'a vu, étoit le berceau de l'insurrection, et la patrie de mes premiers compagnons d'armes. J'ai rendu compte, ailleurs, des services, du dévouement, et de la fin déplorable du prince de Talmont, le premier de la noblesse de la cour qui ait combattu en France, et le seul qui y ait péri les armes à la main, pour la cause de son Roi! le prince de la Tremouille son cadet, jeune homme plein d'ardeur, et brûlant (me faisoit-il l'honneur de me dire), *du désir de venger, sur mes traces*, la mort de son malheureux frère*, étoit venu du continent pour me chercher à Londres. Allié, en Allemagne, à plusieurs maisons souveraines, de qui il avoit

* Lettre du prince de la Tremouille. — Pièces justificatives.

obtenu la permission de lever un corps de troupes dans leurs états, il ne lui manquoit que le consentement de l'Angleterre pour placer ce corps à sa solde, et pour lui donner les moyens de l'organiser et de le conduire en France. J'entrepris cette négociation ; ma proposition fut accueillie ; et si ce corps n'a pas été levé, j'en ai ignoré la raison, que je puis, sans doute, imputer en partie aux malheureux événemens qui ont suivi et qui ont détruit mon ouvrage et mon espoir.

Ici, je pourrois adresser une question à ces petits Messieurs qui, parce que leurs efforts pour s'élever sans courir de dangers au dessus de leurs compatriotes ont été impuissans, prétendent que je cherchois à *écarter tout le monde* (dans l'acception qu'ils donnent à ce mot, *le monde* est bien petit). Je pourrois leur demander pourquoi, moi qui étois étranger aux provinces de Bretagne et du Maine; qui avois dû, en conséquence, avoir plus d'obstacles à surmonter qu'un autre pour me concilier la confiance des habitans : qui ne devois, à proprement parler, cette confiance qu'au défaut ou qu'à l'absence de ceux qui y avoient quelques droits ; qui ne tenois que d'elle seule celle dont

M. le comte d'Artois et le gouvernement britannique m'avoient honoré ; pourquoi, dis-je, je n'ai rien négligé pour chercher, pour recueillir, pour engager à venir se mettre à la tête de leurs compatriotes et de leurs vassaux, tous ceux que je supposois pouvoir avoir sur eux quelque influence. Comment expliqueront-ils cette contradiction des idées qu'ils m'ont supposées avec ma conduite ? Mais ils ne connoissent de l'ambition que la lie !

Si les princes de la maison de Rohan n'étoient pas les seuls à qui j'aurois pu, sans préjudice pour la cause du Roi, remettre le commandement que je tenois de la confiance des insurgés bretons, on ne niera pas qu'ils étoient ceux de qui elle auroit retiré le plus d'avantages. J'en avois vu assez pour être certain qu'ils se seroient aidés de mes connoissances locales, et n'auroient pas refusé leur attention à mes conseils. Et dans la retraite dans laquelle je vivois, il ne m'avoit pas été possible d'acquérir, du très-petit nombre qui auroit pu les suppléer, une connoissance personnelle suffisante pour me justifier de risquer le succès de mes travaux, et, peut-être, le salut du monde, sur des données dont je n'aurois pas été le juge.

Ennemi des hypocrisies de tous les genres, j'aime mieux être accusé d'orgueil que de fausse modestie. Et je pense que celui qui, lorsqu'il s'agit du salut de sa patrie, affecte de dissimuler l'opinion raisonnable qu'il est donné à tous les hommes de se former comparativement de leurs facultés naturelles ou acquises, est aussi coupable que le lâche qui se mutile pour se dispenser de combattre pour elle.

Je n'hésite donc pas à déclarer que ma détermination de rester au timon des affaires jusqu'au moment (qui, à la vérité, devoit être très-prochain) auquel je devois le remettre entre les mains des princes français, a été un sacrifice que j'ai fait à ma conviction.

Tout ce que je demande (et je l'attends des hommes impartiaux, à qui seuls cet écrit est adressé), c'est qu'ils considèrent comme une atténuation de ce que la franchise inusitée de cette déclaration peut avoir de choquant, le besoin que j'ai senti, comme les moyens que j'ai pris, de m'environner des talens, des lumières, et de l'expérience des autres ; quoique, cependant, vu les circonstances multipliées qui s'étoient réunies au-

tour de moi seul, je me jugeasse plus propre qu'aucun d'eux, individuellement, à diriger l'ensemble vers l'objet unique de mes méditations et de mes travaux.

Pour une entreprise de la nature de celle à la tête de laquelle je me trouvois, quoique la partie militaire, comme *métier*, ne fût que d'un intérêt secondaire, comme *art*, elle étoit d'une haute importance.

Les officiers supérieurs émigrés qui, aux connoissances de leur profession, *en grand*, joignoient l'activité sans laquelle elles deviennent inutiles, n'avoient pas attendu ce moment pour donner des preuves de leur zèle. Tous ceux qui avoient pu se procurer un service effectif, étoient employés dans les corps à la solde de l'Angleterre ou dans l'armée de Condé. Et, en général, il est vrai de dire que le nombre de ces officiers étoit peu considérable.

Ceux que, contre mon intention, cette vérité pourroit blesser, n'ont qu'à parcourir l'histoire de toutes les nations aux époques d'une longue paix; ils s'assureront que, si l'on peut bien obtenir des réputations fact ces loin du bruit des armes, une

longue étude de la théorie n'équivaut point à la pratique ; et qu'il ne faut à un esprit juste, riche en connoissances générales, et à une âme ardente dans un corps vigoureux, que quelques combats pour suppléer avantageusement à une expérience qui a dormi pendant trente ans.

Je ne chercherai point à appuyer cette opinion des succès prodigieux qu'ont obtenus sur des armées disciplinées, et sur les meilleurs généraux de l'Europe, ces députés (dont les généraux républicains n'ont été long-tems que les aides-de-camp*) qui de la tribune des Jacobins, transportés en poste aux armées, faisant succéder le désordre au désordre, cassant les états-majors, destituant ou *guillotinant* les chefs, substituant à de mauvaises dispositions des dispositions plus stupides encore, et dégoûtans d'ignorance et de crimes, rappeloient la victoire par des proclamations, et poussoient devant eux généraux et soldats enivrés

* Personne n'ignore que, jusques à l'époque de la *constitution directoriale*, les députés de la convention, connus sous le nom de *Représentans du peuple auprès des armées*, en étoient, à proprement parler, les généraux. Tels étoient un *Merlin de Thionville*, un *Robespierre le jeune*, un *Fréron*, un *Saint-Just*, un *Lebas*, etc., etc.

de frayeur et d'eau-de-vie, comme un torrent contre lequel l'art étoit sans ressources, et le courage sans pouvoir. Tout cela s'explique par les principes et par l'esprit révolutionnaire, qui n'agissoient pas moins, quoique en sens contraire, dans les camps et dans les cabinets des alliés. Mais l'histoire de l'époque qui a succédé à ces scènes de fureur et de délire ne citera pas un nom qui ne soit un exemple, pas une circonstance qui ne soit une démonstration.

Dans l'intervalle qui s'est écoulé entre les guerres de Louis XIV et celles de la révolution, la France n'a eu à se glorifier que de trois généraux, deux* qui n'étoient pas Français, et le troisième**, d'origine étrangère.

Louis XV témoignant sa surprise, et recherchant la cause de cette disette de grands talens, dans un pays si fertile en héros avant son règne : *C'est*, lui répondit le prince de Conti, *depuis que nos femmes couchent avec leurs valets !*

La révolution a donné un cruel démenti à cette réponse cynique, plus propre encore à caractériser

* Les maréchaux de *Saxe* et de *Lowendal*.

** Le maréchal de *Broglio*.

l'esprit que les mœurs de la cour de ce monarque.

La vérité est que l'exclusion donnée, par la prostitution et par la faveur, au mérite et aux talens avoit éteint l'esprit public, l'émulation, et l'amour de la vraie gloire, ce triple foyer dont la chaleur est indispensable pour faire éclore le germe de *grandeur* que la nature a mis dans le cœur des hommes qu'elle a bien constitués.

Ce pernicieux abus avoit, comme insensiblement, partagé en deux classes celle à qui les commandemens militaires de tous les grades étoient exclusivement réservés.

La première, et la plus nombreuse, celle qui formoit la masse de cet ordre de noblesse qui avoit si souvent soutenu le trône prêt à s'écrouler, ne pouvoit plus guère parvenir aux rangs supérieurs qu'à l'aide de prodiges.

De là la dépression du génie, et l'insouciance pour ces connoissances générales qui rendent l'homme propre à tout, quelque état qu'il embrasse ; et dont il doit se faire un premier fonds, dans lequel il puisera, à tous les instans de sa vie, quelque variées que soient les circonstances où il pourra se trouver.

A l'âge auquel l'esprit et le jugement sont à peine capables de s'exercer ; au sortir du collége où on n'avoit rien appris, parce que, proverbialement, *il ne falloit pas être si savant pour être militaire*, on entroit dans un régiment où on apprenoit tout autre chose que ce qu'il falloit apprendre : et tel qui, à l'aide d'un sergent ou d'un adjudant qui lui souffloient les mots de commandement à l'oreille, étoit parvenu à faire pirouetter des recrues, rompre une colonne, ou former un peloton, se reposant du reste, au besoin, sur cette valeur patrimoniale, qui étoit commune à tous, se croyoit complètement instruit. Et il est trop vrai de dire qu'il l'étoit, à peu près, suffisamment pour parcourir le cercle étroit hors duquel il n'étoit pas permis à son ambition de s'élancer.

La seconde classe se composoit, tant de ceux qui regardoient les emplois publics comme leur patrimoine, que de leurs protégés. Aux premiers l'instruction n'étoit pas nécessaire ; et l'étude des seconds, se bornant aux moyens en usage d'obtenir les avantages de leur profession, n'en devoit être que plus étrangère à ses devoirs.

Le remède à ce mal ne pouvoit se trouver que dans un pire. Une guerre longue et obstinée étoit seule capable de le faire cesser ; et, à quelques exceptions près dans l'infanterie et dans la cavalerie, comme à l'exception, en entier, des corps dont les fonctions nécessitoient une instruction préalable, tels que l'artillerie, et surtout le génie, ce n'étoit que parmi ceux qui avoient pris les armes avec la révolution, qui s'étoient familiarisés avec le genre de guerre qu'elle a enfanté, et qui avoient observé sur les champs de batailles (et non dans les bureaux, ou dans les antichambres des quartiers généraux) les résultats de ce bouleversement de toutes les idées, et de toutes les pratiques, qu'on pouvoit trouver des hommes capables de la combattre.

Je répète que je laisse à qui le voudra la faculté de s'appliquer les exceptions ; mais je mourrai convaincu que l'opinion contraire n'a pas été une des causes les moins puissantes des succès de la révolution, et de l'humiliation de l'Europe. Et ce sera en portant cet esprit chez les nations conquises, que leurs vainqueurs se les rendront finalement plus redoutables qu'elles ne le leur au-

roient jamais été sous le gouvernement de leurs souverains légitimes.

M. de la Rosière, officier général du génie, s'étoient adressé à l'abbé de Calonne pour m'offrir sa coopération ; je demandai qu'il fût employé avec moi ; et je joignis à cette demande celle d'un général qui avoit acquis de la réputation dans le service de terre, aux îles françaises du Vent, et qui avoit précédemment tenu un commandement dans la province de Bretagne. L'un et l'autre me furent refusés. Je crus avoir trouvé la cause de ce refus dans quelques expressions de rivalité, qui leur étoient réciproquement échappées, et qui avoient fait juger qu'il seroit plus prudent de ne les employer que lorsque M. le comte d'Artois viendroit en France*.

* J'ai été à portée de remarquer souvent parmi les émigrés une disposition générale à l'exagération. Cette exagération est dans la nature; elle est le produit du malheur; et il arrive rarement que les infortunés attribuent les maux qu'ils souffrent à leur véritable cause, ou qu'ils en cherchent le remède là où ils pourroient le trouver.

Parce que je jouissois de quelque confiance en Angleterre, relativement à l'objet qui m'y avoit conduit, mes compatriotes réfugiés m'y croyoient tout puissant. De là les nombreuses sollicitations dont j'étois assailli et la facilité qu'on a trouvée, par

Le marquis de *Crénolles*, ancien maréchal de camp, et, avant la révolution, riche propriétaire en Bretagne, avoit depuis long-temps sollicité sans succès du service à la solde de l'Angleterre. Quelques officiers de mérite s'étoient liés à lui, par la promesse de ne servir que sous ses ordres. Ces sortes d'engagemens, tout nuisibles qu'ils étoient à l'intérêt général, étoient très-communs dans l'émigration. M. de *Crénolles* avoit aussi fait la guerre de sept ans. Sa partie, me dit-il, étoit l'état-major. La place de major-général de l'infanterie n'auroit rempli que secondairemnt ses vues ; il s'offrit pour celle de maréchal général des logis ; je l'amenai, cependant, à capituler pour la première : mais ce ne fut pas sans avoir essuyé la lecture d'un mémoire volumineux, qui

la suite, à me faire des ennemis de ceux qui avoient éprouvé des refus auxquels je n'avois aucune part.

Sans chercher à faire à M. de la Rosière une application trop marquée de cette observation, je puis cependant m'en autoriser pour lui faire connoître que, s'il a été employé postérieurement par le gouvernement britannique, et s'il jouit aujourd'hui de quelque fruit de ses services, il le doit à ma recommandation, quoique j'aie jugé à propos de le lui laisser ignorer.

Au surplus, si M. de la Rosière lit ces Mémoires, il ne tardera pas à apprendre quels étoient ses véritables ennemis à Londres.

traitoit, dans le plus grand détail, de toutes les parties de l'administration militaire, depuis le chef de l'état-major jusqu'au boucher : quant aux marches, aux campemens, aux grands mouvemens d'armées, etc., il n'y en étoit pas question. A ces détails succédèrent ceux de la détresse de l'auteur, qui m'inspira un intérêt plus vif. Ce vieillard, aussi brave que respectable sous tous les rapports, étoit réellement dans une misère affreuse ; je m'empressai d'y pourvoir, de manière à ne pas blesser sa délicatesse ; et je fis quelques légères avances pour trois des officiers qui devoient le suivre*.

Je croyois cet arrangement terminé lorsque, le lendemain, il vint m'apprendre qu'il ne pouvoit pas s'engager dans une affaire dont, au préalable, il ne connoîtroit pas tous les détails, et avant d'y être expressément autorisé par les princes, oncles du Roi.

Je lui donnai ample satisfaction sur le second article en lui faisant part des lettres de M. le comte d'Artois. Quant au premier, je l'assurai qu'en tout

* MM. *de Villars*, *de Myons*, et *de Bertrix*, anciens officiers d'état-major, très-instruits. Ils sont encore vivans.

ce qui concerneroit ses fonctions il pouvoit compter sur toute ma confiance; et je le priai de former sa première opinion de moi sur ma fidélité à garder les secrets dont j'étois le dépositaire.

A quelques jours de là, ces Messieurs me remirent ma parole, et je leur rendis la leur. Je n'ai revu, depuis, M. *de Crénolles* qu'une fois, et cela pour lui faire l'avance d'une somme pour laquelle je reçus en échange un ordre sur ses terres de Bretagne; cet ordre n'a jamais été acquitté.

Je lui promis en même temps de le recommander au ministre, pour être employé à la seconde expédition*.

Si M. de Crénolles n'avoit pas joint sa voix à celle des échos de mes détracteurs, il m'auroit épargné ces détails que l'engagement que j'ai pris de répondre à tout, par l'exposition des faits, m'oblige de publier. Je ne l'en estime pas moins, même dans son injustice, qui n'est, à mon juge-

* Il est possible que M. de Crénolles s'en soit pris à moi de ce que ma recommandation a été sans effet lors des préparatifs de cette seconde expédition. Si cela est, il n'est pas le seul qui m'ait imputé des refus dont je ne pouvois pas même avoir connoissance. M. le comte d'Artois, une fois en Angleterre, ce n'étoit plus à moi que l'on devoit s'adresser.

ment, que le produit de la foiblesse. Car pour qu'un homme public pût être exempt d'inimitiés, il faudroit que les sujets réels ou supposés de mécontentement ne tinssent pas dans le cœur ou dans la mémoire plus de place que les services.

Parmi les émigrés qui s'étoient engagés à me suivre, par pur zèle et sans condition, il en étoit assez de propres à former, avec les officiers de l'armée républicaine qui seroient venus nous joindre, un excellent état-major.

Tels étoient le duc de *Levi*, le comte *Antoine de Vauban*, etc. J'ai déjà parlé du premier, et la connoissance pratique que j'ai acquise du second m'a prouvé qu'il étoit un des meilleurs officiers de l'armée française. C'est assez de dire ici, qu'aux talens et à l'instruction nécessaires il joignoit plus que tout autre, peut-être, les principes et le véritable esprit qu'il falloit porter parmi les insurgés.

M. de Vauban étoit l'ami intime du comte *Charles de Damas*. On a vu autre part que celui-ci, de compagnie avec le duc *de Choiseul*, étoit tombé entre les mains des républicains avec le paquebot qui les portoit de Hambourg en Angle-

terre. L'objet de M. de Damas étoit de se joindre à moi. Jeté dans les fers, il ne perdit pas cet objet de vue. Le duc de Choiseul et lui n'étoient heureusement connus de leurs geôliers que sous des noms supposés. S'ils eussent été découverts, leur perte étoit inévitable ; mais tant qu'ils demeuroient inconnus, ils avoient l'espoir de se sauver. Ce fut dans cette position alarmante que M. de Damas trouva le moyen de s'adresser à moi, par l'intermédiare d'un ami* qui habitoit Londres.

« Le comte Charles de Damas, m'écrivoit cet » ami** en quittant l'Italie pour venir en An- » gleterre, s'y rendoit avec l'espoir fondé d'être » admis à partager les dangers de M. le comte de » Puisaye, etc. Il apportoit avec lui des lettres » de Monsieur, Régent, et de Monseigneur, » comte d'Artois, pour M. le comte de Puisaye***, » par lesquelles ces princes témoignoient le désir

* M. *de Telmont.*

** 3 mai 1795.

*** Cette disposition de Leurs Altesses Royales à mon égard, ne donne-t-elle pas un démenti formel aux misérables qui avoient l'audace de prétendre agir en leurs noms pour faire échouer mes projets ? On a abusé, cruellement abusé, et on abuse encore tous les jours, de leur infortune et de leur confiance.

» qu'ils avoient que le comte Charles de Damas
» servît sous ses ordres, et obtînt le commande-
» ment de quatre cadres. Le comte de Damas,
» sans la révolution, seroit, depuis long-temps,
» maréchal de camp ; il a fait toute la guerre
» d'Amérique, où il a servi en qualité de colonel.
» Si M. le comte de Puisaye ne connoît pas le
» comte Charles, qu'il demande à tous les offi-
» ciers français qui sont en Angleterre et qui ont
» servi avec lui, soit pendant la guerre, soit pen-
» dant la paix, ce qu'ils pensent de lui. On ne
» craint pas que les témoignages des émules de
» gloire du comte Charles de Damas lui soient
» moins favorables que ceux de l'amitié. Au sur-
» plus, une chose qui est assurément faite pour
» être sentie par M. le comte de Puisaye, c'est
» de voir le comte Charles de Damas détenu, et
» la tête presque sur l'échafaud, ne m'écrire que
» pour m'engager à faire connoître à M. le comte
» de Puisaye le désir qu'il a d'obtenir la per-
» mission de vaincre ou de mourir pour la plus
» noble comme la plus glorieuse de toutes les cau-
» ses, etc., etc. »

Au milieu des intrigues et des bassesses dont je

suis trop souvent forcé d'entretenir mes lecteurs, ils partageront, sans doute, le soulagement que j'éprouve, en respirant sur cette note qui n'est pas moins honorable pour son auteur que pour celui qui en étoit l'objet.

C'étoit là le langage que je me plaisois à entendre. De ce moment, je conçus pour M. *de Damas* une estime qui ne finira qu'avec moi, et dont on apprendra que je n'ai négligé aucune occasion de lui donner des preuves.

Malheureusement il n'arriva en Angleterre qu'après le départ de la première expédition. Mais j'avois déjà marqué sa place, et je ne fais aucun doute que, si tous ceux qui ont suivi M. le comte d'Artois à la seconde eussent été animés du même esprit que le comte Charles de Damas, quelque déplorable qu'ait été le désastre que nous venions d'éprouver, la maison de Bourbon ne fût, depuis long-temps, rétablie dans ses droits.

Après la partie militaire venoient l'ecclésiastique et la civile.

La première appartenoit exclusivement à l'évêque de Dol, à qui le pape l'avoit confiée. Ce digne prélat habitoit *Bath* lorsque j'arrivai à Londres;

il vint m'y joindre, sur mon invitation ; j'y ai vécu huit mois, avec lui, dans la plus grande intimité. Sa vie entière a fait son éloge, comme sa mort a fait sa gloire ; et il me seroit aussi difficile de rendre la juste idée qu'il m'a laissée de son zèle et de ses vertus, que d'exprimer la tendre vénération que je conserve pour sa mémoire.

Il choisit pour ses principaux collaborateurs M. l'abbé *de Hercé*, son frère, dont c'est dire assez que de dire qu'il étoit digne de lui, et M. l'abbé *Péricaud*, mon ami particulier, que vingt ans de travaux dans l'administration du diocèse de *Séez* avoient rendu aussi recommandable aux habitans de cette partie de la Normandie, que son zèle pour consoler et secourir ses compatriotes dans l'infortune, le rendent, depuis quinze ans, respectable et cher aux émigrés de toutes les classes, comme aux étrangers qui le connoissent.

Les efforts que l'on avoit faits pour détourner les émigrés de coopérer à l'exécution de mes desseins avoient, en quelque sorte, eu plus d'effet sur les ecclésiastiques que sur les militaires. La cause en étoit que le bon évêque de Léon, à qui le gouvernement avoit confié la répartition des

secours qu'il accordoit au clergé français, trompé, comme on l'a vu*, et emporté par son zèle peut-être un peu au-delà des bornes de son ministère, comme de celles de sa petite administration, n'avoit pas cru devoir dissimuler son opinion aux personnes sur lesquelles il avoit une juste influence. N'ayant d'autres données, pour juger des desseins du gouvernement britannique et de mes plans, que les suggestions d'hommes qui ne les connoissoient pas plus que lui, il n'approuvoit pas l'expédition projetée; et il parloit comme il pensoit.

Quoi qu'il en fût, il se présenta plus qu'il ne falloit d'ecclésiastiques disposés à imiter le dévouement du vertueux évêque de Dol; et quoique ses coopérateurs et lui n'aient pas eu, pour le choix, toute la latitude qui eût été désirable, il ne se glissa à leur suite qu'un sujet répréhensible. Encore est-ce sur moi seul qu'en doit rester le blâme: et j'ai fait en cette occasion l'épreuve du danger

* Voyez vol. III, page 408.

Parmi les hommes que le chevalier de la Marche accusoit de circonvenir l'évêque de Léon, son oncle, et de le *tromper*, étoit un sieur de *Nantiat*, dont je serai bientôt forcé de parler; cet individu a joué dans toute cette affaire le rôle le plus perfide.

qu'il y a de se laisser aller à ses affections, quand il s'agit de l'intérêt général.

M. de *Jouenne d'Egrigny*, mon ancien compagnon d'études, dont j'ai parlé au troisième volume, étoit, à Londres, un des correspondans secrets de M. de Conzié, évêque *d'Arras :* celui-ci l'avoit fait son grand-vicaire, *ad honores,* depuis l'émigration.

L'évêque d'Arras étoit comme beaucoup de gens, à qui le renversement de leur première fortune avoit donné un redoublement d'ambition, et qui considéroient l'heure de la contre-révolution (pourvu qu'ils parvinssent à s'y ménager une part réelle ou fictive) comme celle d'une élévation qui auroit été hors de leur portée, si toutes choses fussent restées à leur place.

Ces Messieurs en savoient assez de la tournure ordinaire des affaires de ce monde pour être persuadés que, dans l'intervalle, la position qui les tiendroit le plus près de la personne des princes français étoit la plus avantageuse et la plus commode : avantageuse, car, dans le langage des courtisans, *quelque chose que l'on fasse au loin, présence d'homme fait vertu ;* et commode, parce

que, quelque douloureuse que fût, comparativement, la condition de Leurs Altesses Royales, elle n'étoit pas sans douceurs pour ceux qui, en partageant ce qui étoit pour eux des ressources désirables, pouvoient réfléchir au lot qui, sans cela, leur auroit été commun avec le reste des émigrés.

Ne pouvant être en tous lieux à la fois, et n'ayant pas *choisi la meilleure part* pour la quitter, ils cherchoient à se multiplier eux-mêmes par le ministère d'agens de confiance, et disoient *qu'il étoit toujours bon d'avoir quelqu'un à soi partout.*

L'abbé d'Egrigny ayant fondé son utilité sur nos liaisons de collége, il parut à l'évêque d'Arras être l'homme propre à être employé dans la circonstance qui s'offroit*.

De plus, il s'étoit prévalu de ce qu'il n'étoit pas inscrit sur la liste des émigrés; ce qui, selon lui, devoit *lui donner plus de facilité pour remplir les vues d'utilité que l'on vouloit bien avoir sur lui***.

* L'évêque d'Arras est convenu avec moi, depuis, que c'étoit lui qui avoit employé l'abbé d'Egrigny.

** N° XI et dernier des pièces saisies sur Brottier, et imprimées avec les détails de son procès à Paris, chez *Baudouin*,

Si j'eusse connu cette circonstance, je n'aurois pas eu besoin d'autre préservatif. Car, dans les troubles publics, il n'est rien de si pernicieux que les hommes qui savent se placer de manière à n'avoir rien à redouter, qu'elle qu'en soit l'issue. Quand la dissimulation est commandée par les circonstances, telle qu'elle l'étoit à nos partisans

place du Carrousel, etc., est la note suivante remise par l'abbé d'Egrigny aux agens de Paris.

« *Louis Jouenne d'Egrigny, du diocèse de Nîmes, âgé de* » *quarante-deux ans, vicaire-général de Bordeaux et d'Ar-* » *ras, chanoine de la cathédrale de Bordeaux, prieur com-* » *mandataire de Saint-Grégoire de l'Eguillon, diocèse de* » *Luçon, abbé commandataire de Doudeauville, diocèse de* » *Boulogne.*

» *Il se trouve assez heureux que de n'être pas compris* » *dans la liste générale des émigrés, ce qui lui donne plus de* » *facilité pour remplir les vues d'utilité que l'on veut bien* » *avoir sur lui.*

» (Signé) *Brottier; et paraphé par le commissaire de po-* » *lice, etc., etc.* »

Cette énumération de titres, qui n'est propre qu'à indiquer à l'observateur une des causes immédiates de la révolution, dans la cumulation des biens de l'église sur des individus sans fonctions, tandis que le clergé laborieux avoit à peine le nécessaire, n'étoit pas inutile pour recommander M. d'Egrigny, comme un *homme pensant bien*, à ceux qui ne vouloient de contre-révolution que celle qui auroit eu le retour de tous les anciens abus pour base.

secrets qui étoient forcés de vivre au milieu de nos ennemis, elle est louable et utile. Mais volontaire et préméditée, on ne peut que faire un espion de celui qui s'offre à la pratiquer; or, je n'avois pas besoin d'espions dans un pays dont presque tous les habitans étoient mes amis ; et il m'auroit peu convenu que qui que ce fût en entretînt auprès de moi.

De plus, M. d'Egrigny étant prêtre, ne pouvoit se montrer parmi les républicains, à cette époque, qu'ayant prêté ou qu'étant supposé avoir prêté les mêmes sermens que *l'ex-prêtre Brottier;* ce qui étoit suffisant pour le rendre l'exécration et le mépris des insurgés qui, quelque chose que l'adulation ait insinué au contraire, n'étoient devenus royalistes que parce qu'ils n'avoient pas voulu cesser d'être chrétiens.

L'évêque d'Arras l'avoit, en outre, pourvu d'un billet, au bas duquel il avoit obtenu la signature de M. le comte d'Artois. Ce billet recommandoit, en deux mots, le porteur à la confiance de ceux à qui il seroit présenté.

J'ai fait observer ailleurs, en en donnant un exemple, combien ces recommandations vagues

étoient nuisibles aux intérêts des princes, non pas en elles-mêmes, mais par leur multiplicité, et par l'abus qu'on en faisait. Il étoit, certes, juste et digne du cœur de Leurs Altesses Royales de reconnoître, par quelque témoignage de confiance, le dévouement de ceux qui alloient s'exposer pour leur cause : mais ces témoignages auroient dû être exprimés différemment. Car, vu la latitude des expressions que contenoit une seule ligne, il n'y avoit pas un porteur de ces billets qui ne pût se donner pour être un *agent chargé de pouvoirs;* et tous l'ont fait. Il est inutile d'indiquer les inconvéniens, sinon les désastres, qui ne pouvoient pas manquer de résulter d'une telle confusion.

Si ceux qui abusoient de la confiance dont les princes français les honoroient, en soumettant ces formules à leur signature (dans des instans auxquels ils ne pouvoient pas donner leur attention à des détails), les ont considérées comme des moyens de faire naître l'émulation, ils se sont grossièrement trompés ; et la plus légère connoissance des hommes et des choses auroit pu les informer qu'elles n'étoient propres qu'à exciter l'arrogance et l'insubordination, d'une part, la

méfiance et le chagrin, de l'autre, et le désordre partout.

M. d'Egrigny ne s'étoit donné à moi que comme un ancien ami qui désiroit de s'attacher à ma fortune. Il m'avoit soigneusement caché ce que je viens de rapporter. Mais j'aurois dû m'en tenir à l'avis de l'évêque de Dol, qui ne vouloit pas de lui*. Et je conesse que ce ne fut qu'en cédant à mes sollicitations que ce prélat consentit à lui permettre de le suivre.

* M. l'abbé Péricaud, vicaire-général et ami de M. de Dol, peut attester ce que je dis, de sa façon de penser sur le compte de M. d'Egrigny.

Comme il est certaines personnes qui m'accusent (auprès de ceux qui n'ont pas l'occasion de lire ces Mémoires) de dire du mal de *tout le monde*, c'est une bien vive satisfaction que je déclare ici, que, de plus de deux mille ecclésiastiques qui ont partagé les travaux des insurgés, il ne s'en est trouvé que *cinq* qui se sont montrés indignes de leur état, et encore, de ces cinq, quatre étoient étrangers à la formation du parti, et avoient été corrompus par les agens de Londres.

J'en ai déjà nommé deux, et je parlerai successivement des autres; mais il en est un que je dois désigner nominativement, dès à présent, en attendant que j'expose les détails de sa conduite.

Cet homme est un nommé *Guillevic*, prêtre de campagne, des environs de Lorient. Il habite en ce moment l'Angleterre; je sais qu'il cherche à s'insinuer dans les bureaux du gouvernement, et même dans la confiance des princes français.

La note trouvée sur l'abbé Brottier, lors de son arrestation, ne permet pas de douter que M. d'Egrigny ne soit parti d'Angleterre dans l'intention de se concerter avec les agens de Paris, et que par conséquent il n'eût eu quelque communication avec ceux de Londres. Si, parmi un aussi petit nombre d'ecclésiastiques, ils avoient trouvé le secret d'introduire un *homme à eux*, en faisant servir jusqu'à mes propres affections à leurs vues, avec combien plus de facilité ne purent-ils pas se procurer des intelligences, ou des agens, dans les corps d'ancienne et de nouvelle levée, où il étoit tant de personnes qui m'étoient inconnues!

Je le nomme donc, non-seulement parce que son âge, ses cheveux blancs, une simplicité grossière, et une effronterie niaise, pourroient éloigner de lui le soupçon, mais encore parce que j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de mettre Son Altesse Royale Monsieur, ainsi que la dernière et la présente administration, en garde contre cet *imposteur*; et qu'il ne m'est encore arrivé d'accuser personne, sans le faire publiquement, ou sans l'en instruire.

Le volume suivant fournira les preuves écrites de la qualification que je lui donne ici, et de quelque chose de plus.

Il est donc prévenu d'avance. C'est à lui désormais à chercher les moyens d'obtenir justice, ou de se soustraire au châtiment.

C'est ce qu'on verra bientôt qu'ils n'ont pas manqué de faire.

Quant à l'administration civile, depuis le commencement de l'insurrection, cette partie à laquelle il n'avoit pas été possible de donner toute l'attention désirable, étoit confiée à des commissaires désignés, par l'estime et par la confiance des royalistes, dans leurs divisions respectives.

A la veille de faire flotter le drapeau royal dans tous les districts d'une grande province, il étoit indispensable de pourvoir aux moyens d'éviter les inconvéniens qui pouvoient résulter du passage d'une administration à une autre.

Ces moyens étoient l'adoption d'un principe uniforme, et son application progressive à mesure que chaque canton se soumettroit, ou se déclareroit pour son souverain légitime.

Quoique les animosités qui avoient éclaté parmi les Bretons, dans les commencemens de la révolution, fussent encore loin d'être éteintes, ces animosités, à quelques exceptions près, étoient plutôt le résultat de craintes, ou de ressentimens individuels, que celui de la diversité d'opinions

sur la forme du gouvernement et de l'administration.

La constitution de la Bretagne, telle qu'elle avoit été garantie à cette province par son contrat d'union avec la France, étoit un point de ralliement dont on pouvoit tirer un avantage prodigieux, en offrant à tous les partis cette constitution affranchie des abus dont tous les ordres se plaignoient, et en laissant voir la disposition d'y apporter successivement les légères modifications que les changemens survenus par le laps des temps, dans les hommes et dans les choses, paroissoient exiger.

Cette constitution étoit l'ancienne constitution française, dont les instructions, données par les bailliages à leurs députés aux états-généraux, avoient uniformément demandé le retour.

Dans les affaires humaines, le succès dépend, en grande partie, de la position dans laquelle on se place d'abord : et il étoit d'une extrême importance pour les princes, en acquiesçant aux vœux des Français, de paroître plutôt céder au sentiment qu'à la nécessité. En rendant aux Bretons

leur constitution, comme le prix de leur fidélité et de leur zèle, c'étoit ouvrir la seule voie digne d'eux à son rétablissement dans toute l'étendue du royaume ; et il n'étoit pas un homme de ceux, en très-grand nombre, qui, quoique égarés par de fausses idées, n'avoient cependant agi que par l'amour d'une liberté bien ordonnée, et n'avoient erré que par patriotisme, qui n'eût été disposé à seconder des princes qui leur auroient présenté, d'une main, cette liberté garantie par leurs antiques lois, et de l'autre, le rameau de la *réconciliation* et de la paix*.

Lors de mon arrivée à Londres, il y avoit dans cette ville un des procureurs généraux *syndics* des états de Bretagne, homme d'un cœur excellent, ardent dans la cause de son pays, et qui, dès les premiers jours de la révolution, s'étoit montré digne de la confiance de ses commettans par l'intrépidité avec laquelle il avoit défendu leurs droits.

Ces qualités estimables étoient, peut-être, ba-

* Ceux qui seroient étonnés d'apprendre qu'on m'a fait un crime de cette opinion, ne le sont pas sans doute des résultats qu'a produits le système contraire. C'est ainsi qu'on joue les couronnes, et c'est ainsi qu'on les perd !

lancées dans le comte *de Botherel* (c'est le nom de ce gentilhomme) par une activité qui tenoit de l'agitation. Identifié, pour ainsi dire, avec la cause à laquelle il s'étoit voué sans réserve, il ne rêvoit que contre-révolution et moyens de la faire. Une prodigieuse facilité de parler et d'écrire faisoit qu'il parloit quelquefois avant d'avoir pris le temps de réfléchir, et qu'il écrivoit souvent plus qu'il n'exprimoit. Les princes français et les ministres britanniques auroient eu fort à faire s'il leur avoit fallu lire une moitié seulement des mémoires qu'il leur adressoit; et je confesse que j'ai été embarrassé, en plus d'une occasion, de son étonnante fécondité.

Du reste il est de la justice de dire que, dans tout le cours de la révolution, le Roi de France n'a pas eu un ami plus sincère et plus chaud que le comte de Botherel. Son zèle ne s'est pas borné à des discours, ni à des écrits; il l'a manifesté par des actes de courage dont j'ai été le témoin. Convaincu de la puissance des ressources qui s'offroient, comme spontanément, de toutes parts, il trouvoit mauvais que l'on osât douter de la restauration prochaine de la monarchie; et comme

ce Romain qui acheta le champ sur lequel campoit Annibal, il avoit acheté d'un gentilhomme émigré le comté de Monfort (en Bretagne), quoique cette terre eût été déclarée *bien national*, et, autant que je puis me le rappeler, vendue à un autre.

A cet esprit chaleureux, si nécessaire dans la composition d'un parti, et qui a été général dans celui du Roi en France, aussi long-temps que j'ai pu le préserver de la froide influence d'hommes dont le lot a été d'attiédir tout ce qui s'est trouvé sous leur souffle, Botherel joignoit autant de générosité que de sensibilité. Heureux lorsqu'il pouvoit être utile à ses compatriotes émigrés, cherchant partout les infortunés pour venir à leur secours; frappant, pour eux, à toutes les portes, parce qu'il croyoit tous les cœurs semblables au sien; mais véhément dans sa bienveillance, trop confiant dans les droits du malheur, et parfois importun dans ses sollicitations, il lui arrivoit souvent de manquer le but de ses efforts par son trop d'empressement à l'atteindre.

Ce défaut n'étoit qu'une ombre aux excellentes qualités de son ame, mais il le portoit aussi dans

les affaires publiques, auxquelles il s'étoit persuadé que son interférence étoit indispensable.

Aussitôt qu'il eut appris que le chef des insurgés bretons étoit en Angleterre, il mit tout en œuvre pour parvenir à me voir. Ses perquisitions pour découvrir le lieu de ma demeure ayant été infructueuses, il pria l'évêque de Dol de se charger d'une lettre pour moi; j'y fis une réponse dilatoire : c'étoit jeter de l'huile sur le feu. Cette lettre fut suivie d'une seconde, la seconde d'une troisième, et je ne pus me débarrasser d'une correspondance qui auroit pris la moitié du temps que j'avois à donner à des affaires plus importantes, qu'en engageant ma parole, que dès que je pourrois, sans danger pour les intérêts du Roi, sortir du mystère dans lequel j'étois renfermé, je lui en ferois part, et que je ne quitterois pas l'Angleterre sans me prévaloir de l'offre qu'il me faisoit de sa coopération, et de celle de deux de ses frères, et de trois de ses enfans. Il se détermina enfin à attendre; et le moment venu, je lui ai tenu parole *.

* Je n'ai vu M. de Botherel que cette seule fois pendant mon premier séjour en Angleterre. Comment le prétendu historien *de la Guerre de la Vendée et des Chouans* conciliera-t-il ce

Si, comme tous ses compatriotes, M. de Bothe-rel avoit la constitution de sa province dans le cœur, nul plus que lui ne l'avoit dans la tête, et il étoit aussi propre que qui ce fût à en faire l'application dans des circonstances où le courage n'étoit pas moins nécessaire que les connoissances de détail, avec lesquelles l'exercice de l'emploi de procureur général syndic l'avoit familiarisé.

En ne laissant aucun doute sur ce point si cher aux Bretons, et en leur donnant pour garant des intentions des princes français le rétablissement dans ses fonctions d'un homme qui les avoit autrefois tenues de leur confiance, c'étoit lever d'avance une foule de difficultés qui se seroient présentées à chaque pas, lorsque j'aurois eu toute autre chose à faire que de m'occuper à y pourvoir.

Je le chargeai donc principalement de cette partie, sous la condition qu'il s'aideroit des conseils des magistrats de sa province, dont il m'assura que quelques-uns étoient disposés à le suivre.

Il est difficile de mettre de la clarté dans le ré-

fait avec les messages dont il charge ce gentilhomme de ma part auprès de M. le comte d'Artois? Et ce *triumvirat* entre lui, moi, et l'évêque de Saint-Pol-de-Léon que je n'ai jamais vu?

cit de circonstances aussi compliquées que celles que j'ai entrepris de décrire, sans s'exposer, quelquefois, à l'inconvénient d'anticiper sur l'ordre des faits, ou de paroître l'intervertir. A l'époque dont il est ici question, j'avois la presque certitude que la première expédition seroit la plus considérable; et qu'à l'exception des cadres et de quelques corps français, l'armée de débarquement, selon le désir que j'en avois manifesté, seroit composée de troupes anglaises. J'étois fondé à penser que la seconde ne seroit, à proprement parler, qu'un renfort qui, avec le reste des émigrés, devoit escorter M. le comte d'Artois, lorsque nous lui aurions frayé le chemin; et je ne doute pas encore aujourd'hui que telle ne fut alors l'intention du gouvernement britannique. Les officiers d'état-major ou autres dont je m'étois assuré, je les destinois à des commandemens dans les armées insurgées. Mais la vicissitude des événemens étoit telle, qu'il m'avoit été nécessaire de m'appliquer à tout prévoir, et à disposer les matériaux que je recueillois, de manière à ce qu'ils pussent être employés utilement dans toutes les suppositions.

Au nom du comte de Moira, je me rappelai ce

que m'avoit dit lord Cornwallis ; et mes espérances s'élevèrent dans la proportion de l'importance que je ne pouvois pas manquer de mettre à ce choix. Elles ne firent qu'acquérir plus de force après une longue entrevue, durant laquelle lord Moira me parla avec autant de franchise que de noblesse. Si les ministres n'avoient eu, comme on les en a accusés, que le dessein de se jouer des royalistes par une feinte indigne d'eux, ils se seroient adressés à tout autre qu'à ce seigneur : car s'il étoit un homme fait pour la gloire de replacer sur son trône le roi d'une nation rivale de la sienne, et capable de réconcilier un grand peuple avec son souverain, c'étoit lui.

M. Windham me procura aussi la connoissance de sir John Warren, et de sir Sidney Smith. Le premier étoit désigné pour commander les forces navales de l'expédition, l'autre devoit la seconder par des diversions sur différens points.

La haute réputation de ces deux officiers venoit encore à l'appui de l'opinion dans laquelle le choix du général m'avoit confirmé, savoir que l'Angleterre plaçoit enfin son intérêt à faire cause commune avec le roi de France.

Je ne me permis donc plus aucun doute sur le succès de ma négociation : mes vœux étoient comblés, et je trahirois la vérité si je disois que mon amour-propre ait été muet, ou mon ambition insensible.

En comparant, avec la dernière révolution, les deux époques de notre histoire qui ont le plus de rapports avec elle, en ce point que les héritiers légitimes du trône ont été également réduits à l'alternative, ou d'avoir recours à la force pour rentrer dans leurs droits, ou de les abandonner, il m'a toujours paru que CHARLES VII et HENRI IV s'étoient trouvés dans des circonstances plus difficiles, et surtout moins fertiles en ressources, que les princes français de nos jours.

Ceux qui pensent différemment n'ont pas réfléchi, sans doute, que dans cette révolution la France n'a pas cessé un instant d'être toute française.

Si elle a été déchirée par des factions, ces factions ne pouvoient pas durer plus long-tems que le principe qui leur avoit donné naissance. Sans autres chefs que des misérables, à l'ineptie fougueuse de qui on pouvoit laisser le soin de leur propre destruction; sans autre lien que la crainte,

qu'il étoit si facile de dissiper, et sans autre énergie que celle que lui donnoit le fanatisme d'une liberté chimérique, qui, si la sagesse eût présidé aux conseils de la cause royaliste, se seroit évaporé faute d'aliment; nous l'avons vue, après trois ans, rassasiée de crimes, et lasse d'anarchie, comme précipitée dans un chaos, d'où il n'y avoit qu'un mot à prononcer pour faire ressortir une création nouvelle; qu'un homme à montrer pour voir à ses pieds tous les partis, autant effrayés de l'avenir qu'épouvantés du passé, et prêts à se soumettre au premier qui seroit venu se mettre entre eux et leurs propres fureurs*.

Charles VII eut à affranchir son royaume de la domination des Anglais qui étoient en possession de sa capitale et de ses plus riches provinces; et Henri IV, du pouvoir et de l'influence de l'Espagne, dont les princes français n'ont eu à redouter que les intrigues.

L'un et l'autre, avec une poignée d'amis (mais de véritables amis) sans places fortes, sans argent,

* *Ils seront aux genoux du premier qui leur permettra de respirer*, disois-je alors dans un Mémoire adressé à M. Pitt et à M. Windham.

sans alliés (car ce ne fut qu'après s'être fait un parti assez puissant pour autoriser la confiance, que HENRI IV trouva quelques ressources en Angleterre*), ils eurent à reconquérir, pied à pied, leurs états, autant sur leurs sujets que sur les étran-

* Je ne puis pas me dispenser de noter ici, à l'honneur des Bretons, que HENRI IV dut à leur zèle une partie des secours qu'il reçut d'Angleterre.

« Pendant les troubles de la ligue », dit, dans un Mémoire que j'ai entre les mains, un gentilhomme très-instruit qui m'a souvent aidé de ses lumières et de son zèle, lorsque j'étois à la tête de l'insurrection, « sous le règne de HENRI IV, quand le » duc de Mercœur, aidé d'une faction espagnole, tenta d'usur- » per le pouvoir en Bretagne, s'appuyant des prétentions du » comte de Montfort, dont les prétendus droits étoient réunis » dans sa personne, les états de Bretagne donnèrent alors des » exemples mémorables de zèle, de fidélité et d'attachement à » la France et à son gouvernement : ils députèrent plusieurs » fois en Angleterre; ils en obtinrent de puissans secours de » tout genre, des armes, des munitions de guerre, de l'argent; » ils firent des emprunts avantageux qu'ils cautionnèrent, et » contribuèrent puissamment au repos de la France, et à la fin » des troubles qui la déchiroient depuis huit années, et qui ne » finirent qu'en 1597, etc. »

Je donnerai le reste de ce mémoire, et quelques autres du même auteur, avec mes pièces justificatives, ne fussent-ils propres qu'à prouver combien il est utile aux rois de respecter les droits de leurs sujets; car si les Bretons eussent alors perdu les leurs, il est à croire que leurs sollicitations et leurs cautionnemens auroient été de peu de service à HENRI IV.

gers ; tandis que, de nos jours, l'Europe s'est armée pour la cause royaliste ; que des provinces entières ont versé plus de sang qu'il n'en falloit mille fois pour sceller son triomphe, et que les trésors de la plus riche nation du monde lui ont été ouverts.

Que manquoit-il donc à cette réunion inouïe de circonstances ? Ce que j'étois venu chercher en Angleterre, ce que le succès de ma négociation alloit enfin procurer aux royalistes : le panache de Henri IV !

Si mes efforts pour cette cause, dont j'avois fait la mienne, ont été croisés par la stupide envie d'hommes incapables de la servir, il n'a cependant pas été en leur pouvoir de me priver du droit de dire :

« *J'ai, du moins, eu l'honneur de l'avoir entrepris.* »

Cependant la satisfaction que j'éprouvois ne tarda pas à être troublée par un événement que je m'étois en vain efforcé de prévenir ; et ce fut lorsque je croyois toucher au moment de faire recueillir aux princes français le fruit de mes travaux, et de partir avec l'expédition pour les côtes de Bretagne, que je reçus la nouvelle de la signature de la *pacification*.

J'ignore si les ministres anglais avoient été instruits de cet événement par d'autres que par moi, mais je m'empressai de leur en communiquer les détails tels qu'ils me parvinrent.

Il ne falloit pas beaucoup de pénétration pour deviner l'effet que cela produiroit sur leur esprit. Néanmoins le résultat de mes conférences avec eux fut de me laisser quelque espoir. J'en sortis convaincu qu'ils avoient eu l'expédition projetée autant à cœur que moi. Et soit qu'ils fussent liés aux puissances coalisées par la promesse d'une diversion sur les côtes de France, soit qu'ils cédassent à la conviction (que portoient avec elles les preuves qu'ils avoient sous les yeux) que ce traité n'étoit qu'une feinte de la part des chefs qui y avoient accédé, et que, quand même il n'en eût pas été ainsi, l'esprit du peuple étoit tel que ceux qui s'y étoient refusés, seroient suffisamment en mesure de rétablir les choses sur le même pied qu'auparavant, j'emportai la certitude que, s'il y avoit un moyen de renouer la partie, ils étoient encore disposés à s'y prêter.

Les républicains n'avoient pas été précisément les dupes des signataires de la paix; mais ils l'é-

toient d'eux-mêmes, car quoique Hoche se soit détrompé le premier, il partageoit alors l'opinion dans laquelle étoit le comité de salut public, que tant que Cormatin, Charette, et quelques autres seroient en son pouvoir, et qu'il n'auroit qu'un ordre à donner pour se saisir d'eux, les insurgés ne pourroient faire que des mouvemens partiels, faciles à réprimer; et il ne doutoit pas qu'au reçu de la nouvelle de la paix, l'Angleterre, si elle ne renonçoit pas à son dessein, n'en suspendît du moins l'exécution. Cela est si vrai qu'une partie des troupes qui désoloient depuis si long-tems les provinces de l'Ouest, reçut l'ordre de se porter ailleurs, et que les garnisons de villes, affoiblies par de petits détachemens dispersés dans les campagnes, de manière à ne pouvoir que très-difficilement se réunir dans le cas d'une attaque soudaine, n'étoient pas plus considérables qu'elles n'auroient dû l'être en tems de paix.

Cormatin, quoiqu'il eût cessé de communiquer avec moi, enrôloit les soldats républicains sous les yeux de leurs chefs, et continuoit de mettre dans sa conduite et dans ses discours une impru-

dence et des contradictions dont il ne pouvoit pas manquer d'être la victime.

On a vu ailleurs que M. Duperrat, l'un de mes premiers coopérateurs, après s'être refusé à concourir à la paix, s'étoit retiré dans le département de la Mayenne, pour y maintenir l'excellent esprit qui distinguoit cet arrondisssement, que les agens de Paris (*qui ne faisoient rien que par ordre**) sont parvenus plus tard à déchirer par des dissensions funestes **.

Les braves royalistes du Maine, à l'exemple de leur chef, s'étoient montrés si peu disposés, même à feindre, que Cormatin, de concert avec les députés et les généraux de la convention, avoit jugé à propos de convoquer une assemblée de leurs chefs pour les engager à accéder au traité.

Cette assemblée, presque aussi nombreuse que celle de la Prévalaye ***, se tint à Bazourgers

* Lettre de Brottier et la Villeheurnois, 15 octobre 1796. Voyez le vol. IV.

** Le département de la Mayenne étoit, dans l'organisation royaliste, l'arrondissement du Bas-Maine. Lorsque j'en serai aux détails de cette pernicieuse intrigue, il sera bon que le lecteur n'ait pas perdu de vue, qu'au 7 mai 1795, cet arrondissement faisoit partie de l'armée de Bretagne.

*** Lettre de M. Dufour au grand conseil, imprimée au premier volume de la Correspondance secrète, page 227.

le 7 mai 1795, et se termina par la résolution de ne pas *dissoudre les bandes royalistes* avant que la convention n'eût rempli toutes les promesses qui leur étoient faites en son nom. Or, comme il n'étoit pas plus dans son intention qu'en son pouvoir de tenir ces promesses, il étoit facile de prévoir à quoi tous ces pourparlers et ces stipulations vagues devoient aboutir.

Rien ne peut donner une plus juste idée de l'embarras dans lequel se trouvoit la convention, et de l'état des deux partis qui se mentoient imperturbablement l'un à l'autre, sans se tromper, et, enfin, de toutes ces transactions prétendues pacifiques, que la proclamation, en forme de règlement, que Cormatin adressa, de cette assemblée, aux royalistes de tous les départemens, et au bas de laquelle il obtint la signature de Duperrat et celle de ses principaux officiers.

Je vais donc la copier telle qu'elle a été publiée, à Paris *, sous les yeux du gouvernement républicain.

* Correspondance secrète, etc. Volume I, pages 223 et suivantes.

Règlement de police pour les commandans, soldats, etc. des troupes dites Chouans, *répandus dans les campagnes.*

« On a parlé de paix aux royalistes ; des raisons de justice et d'humanité en ont fait accepter les propositions. Les représentans du peuple ont dit aux royalistes de la Vendée réunis à la Jaunaye, et à ceux de la Bretagne rassemblés aux portes de Rennes : *Nous ne venons pas vous offrir une amnistie ; nous venons traiter et négocier avec vous la réunion des Français.*

» Il est résulté de cette pacification la promesse de donner au peuple français un gouvernement solide ; la liberté d'exercer publiquement sa religion ; la sûreté des individus et des propriétés ; l'exercice des lois civiles et militaires ; l'oubli du passé, et des horreurs dont le souvenir seul déshonore à jamais les Français ; la promesse, surtout, de renouveler, par le vœu libre du peuple, les autorités constituées.

» Les royalistes ont été, et sont convaincus de la bonne foi que la convention et les représen-

» tans ont mise dans ce traité, et de la franchise » qu'ils mettront à l'exécution des articles qui le » composent.

» D'après le résultat des différentes entrevues » qui ont précédé le *moment heureux* où on a » signé et ratifié cette pacification, les chefs des » royalistes ont prouvé, d'une manière assez » claire, qu'ils ne pouvoient abandonner *, et » qu'ils n'abandonneront jamais ceux des officiers » ou soldats qui, en partageant leur opinion, » avoient aussi partagé leurs périls et leurs dan- » gers. Un tel abandon ne pourroit être soupçonné » que par des êtres que l'honneur n'enflamma » jamais, ou par des esprits malveillans, qui cher- » cheroient à mettre la discorde entre les chefs et » des soldats dont l'étroite union désespéroit » les *anarchistes*. Il a donc été convenu que » chacun, en particulier, retrouveroit, *autant* » *que possible,* sa famille, son existence, et le » bien-être dont il jouissoit avant ces années de

* La masse des insurgés, qui se composoit des anciens chefs, des capitaines de paroisse, et des soldats, n'a jamais voulu entendre parler de paix. Ils regardoient les officiers supérieurs qui avoient signé le traité comme des traîtres, et n'attendoient que l'occasion d'en faire justice. Ils étoient particulièrement irrités contre les nobles ou émigrés, qu'ils croyoient, d'après l'empres-

» malheur et de proscription. Ce sont ces ar-
» ticles du traité, dont les chefs solliciteront avec
» chaleur l'entière exécution. *Or, jusqu'à cette*
» *époque, les bandes royalistes ne doivent pas se*
» *dissoudre*, et doivent encore moins troubler
» l'ordre public, garant de notre traité; elles
» vivront sous les ordres de leurs chefs et de
» leurs capitaines, dans le calme, l'ordre, et la
» paix, qui doivent désormais succéder à l'a-
» narchie.

» Il faut, pour maintenir ce calme et cet ordre
» entre *des hommes rassemblés*, dont les têtes
» quelquefois exaltées pourroient involontaire-
» ment se porter à des excès, établir des lois de
» police pour rappeler chacun à ses devoirs et à
» la subordination qu'ils ont juré de maintenir,
» *en combattant pour leur opinion.*

» J'ai donc cru sage de proposer les articles ci-
» dessus; de les envoyer dans tous les départe-

sement que quelques-uns avoient mis à transigner avec les républicains, n'être rentrés en France, et ne s'être mêlés parmi eux que pour recouvrer leurs propriétés. C'étoient ces soupçons (malheureusement autorisés par un petit nombre d'exemples) que Cormatin s'efforçoit de dissiper pour son propre compte.

» mens, et *d'inviter* tous les chefs et tous les com-
» mandans à donner la main à leur exécution.

» ART 1^er^. Pour prouver notre attachement,
» et notre reconnoissance aux habitans et aux
» soldats qui, sous nos ordres, ont combattu pour
» notre opinion, nous pensons qu'aucun des com-
» mandans ou officiers qui, par le traité, ont droit
» de rentrer dans leurs propriétés, n'y rentreront
» qu'au préalable les soldats de leurs compagnies
» n'aient joui de ce privilége, qui leur est commun
» comme aux officiers *.

» II. Les compagnies et soldats réunis et ras-
» semblés sous les ordres de leurs capitaines, ne
» pourront, dans aucun cas, sortir armés que
» par la permission expresse de leurs chefs.

» III. Les soldats qui voudront changer, et
» aller d'une compagnie dans une autre, ne pour-
» ront le faire, sans avoir la permission des capi-
» taines des compagnies respectives.

» IV. Tous habitans et soldats, de quelque con-

* Ainsi, les simples soldats étoient donc les propriétaires des compagnies. Cette ligne répond aux prétendus royalistes qui les ont calomniés dans les pays étrangers, en les représentant comme des brigands qui ne vivoient que de pillage. (Voy. volume II, pages 266 et 267.)

» dition qu'ils puissent être, qui se porteroient à » des vols, pillages ou contributions forcées, se- » ront déclarés infâmes, et, suivant l'urgence des » cas, punis selon les lois de la guerre.

» V. Les habitans ou soldats qui, à diverses re- » prises, auront manifesté dans les compagnies » une insubordination répréhensible, feront sup- » poser à leurs camarades qu'ils sont *terroristes*, » *ou jacobins, ou espions* *.

» VI. Ceux des habitans du pays, *enrôlés* dans » nos compagnies, sont invités à rentrer au sein » de leurs familles, pour les aider dans leurs » travaux champêtres et faire refleurir l'agri- » culture **.

* Cet article, qui est suffisamment caractéristique de l'esprit des royalistes, ne l'est pas moins du prodigieux changement qui s'étoit opéré dans l'opinion publique.

** Bien entendu après l'exécution du traité, comme le porte le préambule.

Les contradictions remarquables dans les articles et dans le préambule de ce règlement prouvent, indépendamment du peu de talent que montre l'auteur pour exprimer ses pensées, et surtout pour la rédaction d'une loi militaire, combien il est difficile d'être clair, quand on n'est pas de bonne foi.

Il n'y avoit, à proprement dire, *d'enrôlé* dans les compagnies royalistes, que des habitans et des déserteurs. Les autres soldats, étrangers aux pays insurgés, y étoient en trop petit

» VII. Un des motifs qui nous ont engagés de » souscrire à la paix, c'est que nous ne serons ja- » mais forcés de porter la cocarde tricolore *hors* » *des grandes villes ;* nous avons, par la même » raison, promis de cesser de porter les rubans » blancs, qui avant la pacification décoroient nos » chapeaux.

» VIII. Les chefs des compagnies rassemblées » donneront avis aux autorités constituées de leur » nombre, et du lieu où elles sont réunies. Ces » officiers sont responsables des désordres que » leurs hommes pourroient commettre.

» IX. *S'il se trouvoit des déserteurs parmi nos* » *soldats*, on obtiendra pour eux des permissions » pour aller aux frontières ; ils désigneront les ba- » taillons où ils voudroient être attachés : ceux dont » les familles sont dans les pays insurgés obtien- » dront des congés absolus*.

nombre pour faire l'objet d'une disposition générale. Mais M. de Cormatin voulant faire entendre aux républicains que les royalistes étoient dans l'intention de poser les armes lorsqu'on les auroit satisfaits sur les articles du traité, et à ceux-ci, qu'ils ne devoient pas le faire, il lui étoit difficile de remplir ce double objet sans se contredire à chaque phrase.

* Il est difficile de porter la dérision plus loin. On a vu, au

» Fait et arrêté, à la grande entrevue de Ba-
» zourgers, le 7 mai 1795.

» 18 floréal, troisième année républicaine.

» Signé, *Cormatin*, *Duperrat*, *Dufour*, *Picot*,
» *Tranche-Montagne, dit Denis*, *Jambe-d'Ar-*
» *gent*, *Chandelier*, *Charles-Auguste Russe*,
» *Kerbac*, *La France*, *Placenette*, *Cœur-de-Roi*,
» *Sans-Regret*, *Mousqueton*, *Cœur-de-Lion*,
» *Sans-Peur*, *Constant*, *Chambor*, *Lamotte*,
» *Labique*, *Lagrenade*, etc.*.

Vol. IV, que Cormatin et le comité central comptoient dans les pays insurgés quarante mille déserteurs. A l'époque de cette proclamation, il n'étoit occupé qu'à en augmenter le nombre.

« Dès le même soir que Cormatin fut revenu des conférences » où il avoit signé la paix, dit le général Beauvais, il reçut des » canonniers déserteurs qu'il faisoit provoquer depuis deux ou » trois jours, et les fit conduire, en cachette, dans une cham- » bre haute du château (le château de la Prévalaye) dans la- » quelle je le suivis. . . . . Cormatin fit apporter du » vin; il le but, avec eux, dans le même verre, à la santé du » Roi. Sans contredit, cela auroit été une bonne action, si elle » n'avoit pas été dégradée par tout ce qu'il avoit fait dans la » journée. »

(Extrait des Mémoires du général Beauvais, page 90).

* Les *amis privés* ont souvent remarqué avec une affectation dédaigneuse, que, sur la nombreuse liste des chefs royalistes, on apercevoit peu de noms qui fussent connus avant la révolution!!!

Quel éloge et quelle satire arrachés à la lâcheté par l'orgueil!!!

Ce seroit offenser mes lecteurs que de leur indiquer les réflexions que cette pièce suggère. Mais il est bon d'observer qu'elle portoit avec elle la preuve de deux faits importans.

Le premier : que l'acte de pacification n'étoit qu'un traité illusoire ; que ceux qui l'avoient signé étoient décidés à le rompre aussitôt que l'Espagne, ou même l'Angleterre, tiendroient leurs promesses.

Le second : que, loin d'avoir nui matériellement, jusqu'alors, aux forces et à l'ensemble des royalistes, il n'avoit fait que leur fournir de nouveaux moyens d'ajouter aux unes et de consolider l'autre en leur donnant la facilité d'agir publiquement, et en levant les entraves qui avoient gêné jusqu'alors la liberté des communications.

Cet avantage étoit, à la vérité, plus que balancé par l'accès qu'il procuroit dans le parti du Roi aux agens de Paris et de Londres et à leurs envoyés, qui étoit un mélange bigarré d'émissaires du parti constitutionnel, d'agens du gouvernement espagnol, et d'espions des comités de la convention.

Le chevalier de Tinteniac, au sortir de la Prévalaye, avoit parcouru secrètement tous les arron-

dissemens, et n'avoit rien négligé pour maintenir les insurgés dans leurs bonnes dispositions. Etant connu à la Vendée, il ne pouvoit pas s'y montrer sans danger pour les chefs dont les républicains, sous le prétexte de *fraternité* et *d'union*, épioient toutes les démarches. Il avoit donc pris le parti d'envoyer vers eux deux officiers de confiance. Stofflet ne lui fit aucune réponse. Charette n'osa rien confier au papier; mais il lui fit dire* *qu'il étoit prêt à reprendre les armes; qu'il avoit des soldats bien aguerris, et brûlans d'être aux mains; —Qu'on lui envoyât deux mille Français enrégimentés à la côte de Saint-Jean-de-Mont avec force poudre et salpêtre; quant aux armes, il en avoit plus qu'il ne lui en falloit; il suffisoit qu'on l'avertît quinze jours d'avance* **.

* Lettre sans date du chevalier de Tinteniac à M. Windham.

** La population du pays de Charette n'étoit pas assez considérable pour qu'il pût placer les émigrés comme officiers. Il demandoit qu'ils fussent *enrégimentés*, et bornoit sa demande à deux mille. Mais étoit-ce ainsi que les émigrés devoient être employés sous le rapport de l'utilité, et sous celui de la convenance? Et est-il nécessaire de recourir à d'autres preuves pour se convaincre de l'avantage qu'il y avoit de porter l'expédition en Bretagne? Sans doute, si le gouvernement anglais eût voulu envoyer deux mille hommes dans cette partie, ils y auroient

Les signataires de la pacification de Bretagne avoient dit à *Tinteniac* : *Soyez témoin, avant de partir, du serment que nous faisons de poignarder le premier qui abandonneroit la cause de Dieu et des Bourbons. Je vous assure, Monsieur*, écrivoit-il à M. Windham, *que jamais serment ne fut fait plus sincèrement* *.

Le département du Finistère que je n'avois pas encore organisé, mais où j'entretenois de nombreuses intelligences, et qui s'étoit montré singulièrement ardent dans l'insurrection départementale, avoit aussi été l'objet des soins actifs de Tinteniac.

« A mon arrivée en France, ajoutoit-il, j'ai en-
» voyé MM. d'Amphernet et Lesseley dans le Fi-
» nistère, dont on ne connoissoit pas parfaite-
» ment les dispositions. Dans quinze jours, ils ont
» organisé plus de cent compagnies, et sont sûrs
» de plus de douze mille hommes. Les habitans de

fait une diversion très-utile; et si l'expédition eût réussi en Bretagne, mon intention étoit de pourvoir la Vendée de tous les secours nécessaires pour la mettre en état d'agir avec vigueur.

* Le chevalier de Tinteniac vint me rejoindre, en Angleterre, peu de jours avant le départ de l'expédition, et confirma, en plus grand détail, ce qu'il avoit écrit.

» ces campagnes, dont une grande partie sont
» les vassaux de ma famillle, m'ont fait dire par
» ces Messieurs qu'ils alloient nourrir les déser-
» teurs. Quelques paroisses en ont déjà deux cents.
» De plus, ils s'engagent à donner leur argent et
» leur bled pour des bons sur LOUIS XVIII.
» Voilà, Monsieur, foi de gentilhomme, les dis-
» positions de la Bretagne, etc. »

Le comte de Silz et tous les chefs du Morbihan étoient à leurs postes.

Boisbardy, Jouette et Solihac, tenoient l'arrondissement des Côtes-du-Nord prêt à donner la main à l'armée de débarquement.

Les divisions de l'Ille-et-Vilaine, et généralement toutes celles qui étoient à proximité des garnisons, recevoient chaque jour des renforts de déserteurs et de jeunes gens des villes*, que leurs parens, dans l'espoir, ou même dans la crainte d'un mouvement décisif en faveur du Roi, leur envoyoient de toutes parts pour se faire des titres, pour se ménager des excuses.

Chantereau, Jarry, Caqueray, Busnel, etc. me faisoient dire que jamais cette partie n'avoit été

* Lettre de Hoche au citoyen Pile, 1er prairial, 20 mai 1795.

mieux disposée. La seule division du chevalier du Boisguy comptoit trois mille hommes exercés, et accoutumés à vaincre sous les ordres de leur jeune chef*.

* Lorsque les généraux républicains se trouvèrent, pour la première fois, avec le chevalier du Boisguy, à la Prévalaye, ils ne revenoient pas de leur surprise, de voir que ce chef renommé, qui leur avoit opposé une si constante résistance, étoit un enfant de quinze ans.

Que diront à cela M. de la Chapelle, et ceux qui, comme lui, se sont faits les échos de cette sottise si souvent répétée par la faction des INUTILES : qu'on n'est pas militaire, si on n'a pas dormi pendant quarante ans sur les *lauriers* de la dernière campagne de la guerre de sept ans?

On diroit que ces mannequins, prétendus militaires, ne se meuvent que par ressorts. Auroient-ils un siècle à vivre, au bout de cent ans, leur esprit massif seroit encore le même. Et ces hommes ont eu quelque influence sur les destinées de l'Europe!!!

On ne croiroit pas qu'une preuve de mérite militaire, parmi ces Messieurs qui, depuis quinze ans que l'Europe est en feu, ne parlent que de campemens, de marches, de siéges et de batailles (quoiqu'ils n'aient pas vu brûler une amorce), consiste à se rendre agréables aux soldats en parlant insolemment de leurs chefs.

Je me rappelle que lorsque j'étois sous-lieutenant de cavalerie, en garnison à Metz, le maréchal d'Armentières, qui commandoit dans cette place, passa en revue plusieurs corps de troupes à cheval. Il avoit ordonné une manœuvre qui commençoit à s'exécuter, lorsque le marquis de Conflans, son fils,

Il n'étoit pas une ville, pas un gros bourg, qui ne se fût engagé à organiser un corps proportionné à sa population, et prêt à se joindre à nous à la première nouvelle de notre approche*.

Frotté étoit parvenu au poste que je lui avois assigné ; et à l'aide de quelques chefs qui avoient jeté les fondemens de l'insurrection avant lui, il s'étoit déjà formé une petite division.

De ce nombre étoient M. de la Rocque, le comte de Ruegs, et M. Alexandre Billard.

Ce dernier, jeune homme aussi intrépide qu'ardent, à qui son dévouement pour la cause du Roi

s'élança au grand galop vers la tête de la colonne qui se mettoit en mouvement.

Quelle est la f..... bête, s'écria-t-il, *qui a commandé ce mouvement ? — C'est M. le maréchal*, lui fut-il répondu. — *Je m'en étois bien douté*; et il ordonna de faire halte.

Cette scandaleuse saillie, qui auroit dû être sévèrement réprimée, fut répétée de bouche en bouche, et ne contribua pas peu à la réputation de son auteur.

On m'assure que, dans les tems modernes, cette impertinence a été imitée avec le même succès! Voilà les hommes qui refusent aux chefs des royalistes la qualité de militaires!!!

* La petite ville d'Auray, la plus voisine de la côte sur laquelle s'est effectuée la descente, n'en eut pas plutôt reçu l'avis, qu'elle nous envoya son contingent de 400 hommes. Vannes devoit nous en donner 2,000, et ainsi des autres villes, etc.

avoit mérité l'honneur d'être proscrit, dès 1792, après avoir fait toute la guerre de la Vendée, comptant, à l'âge de 18 ans, plus de blessures que d'années*, avoit organisé un corps de quelques centaines d'hommes sur la frontière qui sépare le Maine et la Normandie de la Bretagne. Venu à la Prévalaye, moins pour assister aux négociations que pour s'y opposer, il y rencontra M. de Frotté, et sur l'exhibition des pouvoirs que celui-ci tenoit de moi, il n'hésita pas à se mettre sous ses ordres.

Un des chefs du Maine (M. le chancelier de Pierreville) joignit à ce premier fonds un petit détachement qu'il tira de sa division**; et à ce

* Cet intéressant officier, après douze ans de combats et de dangers, est enfin parvenu à se réfugier en Angleterre. De vingt-sept blessures graves qu'il a reçues, quatre sont encore ouvertes. Il demeure à Londres, N° 20, *Lower Eaton Street, Pimlico;* il est un exemple vivant de l'insensibilité, pour ne pas dire de la barbarie d'hommes qui, ayant fait leur fortune aux dépens des insurgés, et sachant qu'il manquoit de tout, ne lui ont pas même procuré les moyens de ne pas mourir de faim faute de subsistances, et de ses blessures, faute de remèdes.

** Ces traits viennent encore à l'appui de ce que j'ai dit (en parlant de Stofflet et de Boitton) du peu d'ambition qui etoit

moyen, Frotté se trouva, dès le premier jour, au point que ses camarades n'avoient atteint qu'après des années de travail. Le courage et l'activité de cet officier me donnoient lieu d'espérer qu'il ne tarderoit pas à être en mesure de remplir les vues que j'avois sur lui.

Vu cet état de choses, il est difficile de se refuser à partager l'opinion de ceux qui ont pensé que si l'expédition, telle qu'elle avoit été projetée d'abord, eût abordé, sans délai, les côtes de Bretagne, *la contre-révolution étoit faite.*

Malheureusement le fait de la pacification portoit un caractère officiel et public que toutes ces circonstances si favorables n'avoient pas. Une donnée aussi positive ne pouvoit, tout au plus, qu'être balancée dans l'esprit des ministres par les rapports de personnes dont l'intérêt étant de les mettre en action, ils ne se croyoient sans doute pas suffisamment fondés à porter de leur impartialité le même jugement que de leur zèle. A qui-

remarquable en ceux qui étoient les premiers auteurs de l'insurrection, et de l'empressement qu'ils mettoient, soit à obéir aux officiers qu'ils supposoient être plus capables qu'eux, soit à seconder, par tous les sacrifices qui étoient en leur pouvoir, ceux qui venoient courir la carrière qu'ils leur avoient ouverte.

conque connoît la constitution anglaise, il doit être sensible qu'il leur eût été difficile, en cas de revers, de se justifier d'avoir sacrifié l'élite de l'armée pour agir avec des chefs qui venoient de se soumettre à l'ennemi commun, et pour seconder une insurrection qui (en apparence du moins) n'existoit plus.

D'où il résulte que les hommes qui ont provoqué cette pacification, en se faisant niaisement les agens d'un parti dont l'unique dessein étoit de priver le roi de France de l'alliance de l'Angleterre, ne peuvent se retrancher contre l'accusation de perfidie que derrière leur imbécillité.

Quoique M. Windham ne s'ouvrît pas à moi sur ce qui s'agitoit au conseil, il ne me fut pas difficile d'entrevoir que, s'il pensoit qu'il falloit profiter de l'occasion pour porter un coup décisif, cette opinion n'étoit pas celle de tous ses collègues; et je ne tardai pas à être convaincu que je ne devois désormais compter sur une armée anglaise qu'autant que le parti du Roi reprendroit une attitude propre à ne laisser aucuns doutes sur l'utilité de cette mesure.

L'effet que cette triste certitude devoit produire

sur moi fut néanmoins affoibli par celle qu'à l'exception de troupes nationales, pour le présent, le gouvernement étoit disposé à me fournir tous les moyens qui étoient en son pouvoir pour me mettre à même d'amener les choses à ce point, et que les préparatifs de l'expédition n'en seroient pas poursuivis avec moins d'activité.

Si, malgré les intrigues auxquelles la prolongation de mon absence avoit laissé un aussi vaste champ, les royalistes de Bretagne avoient conservé l'ensemble et les dispositions nécessaires au succès de mes desseins, leur constance devoit, en grande partie, être attribuée à la confiance qu'ils mettoient en mes promesses.

L'accomplissement de ces promesses venant à être indéfiniment retardé, il eût été aussi déraisonnable de penser que leur patience seroit à l'épreuve de cette cruelle déception de toutes leurs espérances, que barbare de les laisser exposés à des dangers sans objet, et de les détourner plus long-tems de mettre à profit l'occasion qui étoit entre leurs mains de recouvrer leurs propriétés, et de rentrer au sein de leurs familles.

Quelque abondans que seroient les secours d'ar-

mes, de munitions, d'argent, etc. que je pourrois leur faire passer, tout cela désormais étoit incapable de produire l'effet qu'on s'en seroit promis.

Les insurgés avoient été autorisés à compter sur un secours d'hommes. Tous ceux qui avoient pris l'engagement de se joindre à eux ne l'avoient pris qu'à cette condition. Les places fortes, les ports, les grandes villes n'auroient ouvert leurs portes qu'à une armée médiatrice et auxiliaire, précédée par la crainte et par la confiance. Cette mesure seule pouvoit être le garant de la sincérité de l'Angleterre à des hommes auprès de qui tout étoit mis en œuvre pour les en faire douter: et la certitude de voir bientôt un de nos princes à la tête de ceux qui se sacrifioient pour leur cause, étoit seule capable de dissiper tous les soupçons.

Pénétré de ces vérités, elles furent la base de mes représentations au gouvernement britannique, et la matière de mes conversations journalières avec M. Windham.

Ce ministre, après quelques jours, me demanda si, indépendamment des secours de tout genre qui me seroient fournis, je pensois qu'avec les cadres,

et environ trois mille hommes de troupes françaises qui étoient alors en Angleterre, il me seroit possible de descendre en Bretagne, et de m'y maintenir.

Quoique j'eusse préféré des troupes anglaises, par les raisons que j'ai dites ailleurs, je sentis que de la réponse que j'allois faire dépendoit, peut-être à jamais, le sort du parti du Roi; et persuadé que j'étois, que je n'aurois que ses ennemis déclarés à combattre, je n'hésitai pas à affirmer que je n'en faisois aucun doute. « Le nombre, ajoutai-» je, importe moins que la chose; quatre mille » cinq cents hommes (c'étoit à quoi se montoient » les régimens français réunis aux cadres) ne sont, » à proprement dire, rien, comparés à la gran-» deur de l'entreprise; mais l'effet que produira » la vue d'une force quelconque sera incalculable. » Les circonstances et l'occasion font tout; et on » achèvera plus avec quatre mille cinq cents » hommes, d'ici à quinze jours, qu'on ne feroit » avec quarante mille dans deux mois.

» Je m'engage à débarquer avec cette petite » armée sur quelque point de la côte de Breta-» gne que le gouvernement veuille indiquer.

» Combien de royalistes, reprit M. de Windham, croyez-vous pouvoir réunir sur le rivage, le jour du débarquement?

» Très-peu, répliquai-je; le premier jour, ils seront occupés, dans l'intérieur, à contenir l'ennemi, et nous trouverons la côte libre. Le lendemain, cela dépendra du point sur lequel nous serons descendus. Si c'est à la côte du nord, on peut compter sur douze ou quinze mille hommes; partout ailleurs huit mille. Le quatrième ou le cinquième jour, je serai devant Rennes; et là, je ne serai embarrassé que du nombre.

» — Mais comment vous maintiendrez-vous?

» — Il ne faudra que peu de tems, et la petite armée républicaine sera détruite, ou confondue dans nos rangs. La Vendée donnera, je l'espère, assez de besogne à celle qui agit contre elle, pour l'empêcher de venir nous inquiéter: la convention ne pourra envoyer de renforts qu'en s'affoiblissant aux frontières. Que ces renforts viennent en poste sur des chariots, ou à marches forcées, ils me donneront toujours le tems d'organiser une armée de ligne, en

» remplissant les cadres, et en complétant les ré-
» gimens, et à vous celui de nous envoyer des se-
» cours et de nous amener M. le comte d'Artois.
» En agissant avec promptitude et audace, je ré-
» ponds de tout. »

Ce ton de confiance, qui ne m'étoit pas ordinaire, me parut avoir produit un bon effet. Je parlai avec la même assurance à M. Pitt ; et l'expédition, ainsi réduite, fut décidée.

Restoit à déterminer le point sur lequel elle se porteroit.

On a vu que j'inclinois pour la côte du nord, et mes raisons pour cela.

Les ministres, au contraire, donnoient la préférence à celle du sud, à cause des avantages qu'offroit la baie de Quiberon aux flottes d'escorte et de transport, tant sous le rapport du mouillage que sous celui de la facilité des communications. Cette baie avoit déjà été occupée par les Anglais qui y avoient tenu autrefois une escadre française bloquée pendant dix-huit mois à l'embouchure de la *Vilaine;* et les marins anglais s'y trouvoient, pour ainsi dire, autant chez eux que dans la rade de Spithead. A ce motif de convenance s'en joi-

gnoit un de prudence, qu'on s'abstint de me confier. C'étoit que, dans le cas où mes assertions viendroient à être démenties par l'événement, cette position étoit la plus favorable pour tenir l'ennemi en échec, et pour couvrir, comme pour effectuer, une descente sur les côtes de la Vendée.

Je ne manquai pas de répéter ce que j'avois dit dans toutes les occasions : que je ne croyois pouvoir faire le même fonds sur les chouans du Morbihan, quelque zélés qu'ils fussent, que sur ceux du nord de la province ; qu'ayant été organisés plus tard, ils étoient moins régulièrement aguerris ; que je ne les avois jamais menés au combat, et que l'ardeur que j'avois lieu d'espérer que mon retour à la tête des secours si long-tems promis exciteroit parmi ceux dont j'avois partagé les travaux, et qui me regardoient comme leur ami, comme leur père, ne seroit peut-être pas portée au même degré chez les hommes qui m'avoient bien nommé leur chef, mais qui ne m'étoient pas liés par cette affection qui naît dans les dangers de la réciprocité de services et de l'exemple.

D'un autre côté, la conclusion du traité de paix pouvoit avoir semé quelques germes de division

entre les chefs des insurgés du nord qui y avoient accédé, et ceux qui s'y étoient refusés : et les divisions que produit la différence d'opinions et de conduite, là où les idées vraies ou fausses d'honneur s'introduisent dans la querelle, jettent des racines si profondes de haine, qu'il est des hommes en qui toute force de l'intérêt et de la raison n'est pas capable de les extirper. N'étoit-il pas à craindre, d'ailleurs, que Cormatin, devenant la victime de sa confiante vanité, n'entraînât dans sa ruine quelques-uns des principaux chefs ; et qu'au moment d'agir, il ne me fallût employer à réparer le désordre que ce vide occasioneroit, un tems qui devoit être donné à toute autre chose ? Et quand même je n'aurois pas à appréhender un événement de cette nature, pouvois-je faire dorénavant quelque fonds sur un homme qui trompoit tout le monde, qui m'avoit trompé moi-même, et qui s'obstinoit à ne plus me rendre aucun compte ?

Au Morbihan, il n'y avoit rien à redouter de semblable. Tous les chefs étoient à leurs postes ; ils étoient sur leurs gardes contre la ruse aussi bien que contre la force. L'accord le plus parfait

régnoit entre eux. J'avois la certitude que toute la population étoit disposée à nous seconder, et l'espoir que Port-Louis et Lorient se déclareroient aussitôt que nous aurions fait quelques progrès dans l'intérieur. Le succès dépendoit de la célérité avec laquelle nous irions en avant. En prenant des mesures pour intercepter les courriers, ou les fuyards, qui porteroient à Hoche la nouvelle du débarquement (ce que les habitans qui gardoient toutes les issues n'auroient pas manqué de faire*), il pouvoit arriver qu'il n'en fût instruit que lorsque je serois en pleine marche sur Rennes, et que, l'insurrection étant devenue générale, il ne lui restât d'autre parti qu'une prompte retraite. Les premiers préparatifs de l'expédition s'étant faits à Jersey et à Guernsey, tous ceux qui croyoient qu'elle auroit lieu, étoient persuadés qu'elle menaçoit les côtes du nord de la Bretagne, ou celles de la Vendée. Les républicains qui n'avoient eu affaire à moi qu'une seule fois, au Mor-

* Le lendemain, ou le surlendemain du débarquement, trois soldats des régimens français à la solde d'Angleterre essayèrent de déserter. Ils n'avoient pas pénétré une lieue dans les terres, qu'ils furent arrêtés par les paysans, et ramenés à Canac. Il n'étoit pas un passage qui ne fût gardé.

bihan, et encore lorsque je n'avois mené contre eux que des royalistes de la haute province, n'ignoroient pas que j'avois plus de confiance en ces derniers que dans les autres. Ils ne doutoient pas que je cherchasse à profiter de tous mes avantages, en portant l'expédition dans le pays qui m'étoit le plus connu ; et personne ne pensoit à la côte du sud.

Je cédai à ces considérations, et je me désistai de mon opinion.

Cette détermination prise, je fis partir MM. d'Allègre et Dubois Berthelot pour en informer le comte de Silz et son conseil. Je chargeai le premier de faire prévenir toutes les divisions royalistes de la Bretagne et du Maine, qu'elles eussent à se tenir prêtes à tomber sur les cantonnemens républicains dès l'instant qu'elles apprendroient que nous serions débarqués, n'importe où ; ce dont elles seroient instruites par des courriers qui devoient être disposés dans toutes les directions.

Je lui recommandai d'envoyer dans le même dessein une personne sûre aux principaux chefs de la Vendée ; d'observer, à l'égard de tous autres que ceux du Morbihan, le plus profond secret, quant

au point désigné, et de donner plutôt à penser que le débarquement s'effectueroit au nord de la Bretagne.

Ces Messieurs quittèrent l'Angleterre le 6 de mai, arrivèrent à la côte du nord le 11, et étoient au Morbihan le 15.

D'Allègre s'acquitta de sa mission avec le zèle et l'intelligence qui le caractérisent*. En huit jours, il n'y eut pas un canton de la Bretagne qui ne fût prévenu. Tout promit d'être prêt ; tout brûloit d'impatience de nous voir arriver.

Pour me soustraire aux soupçons d'exagération ou de partialité que l'expérience n'autorise que trop à l'égard de quiconque entreprend d'écrire l'histoire du parti qu'il a suivi, je ne puis mieux faire que d'engager mes lecteurs à comparer la correspondance du chef qui m'étoit opposé par la convention (Hoche**) avec ce que j'ai avancé,

* D'Allègre trouva à la côte du nord M. de Jouette, qui, étant par ses blessures hors d'état de continuer de faire la guerre, se chargea d'aller prévenir Charette, et y parvint.

** Il est bon de prévenir le public que cette correspondance, sans doute recueillie ou rédigée à la hâte, fourmille d'inexactitudes (quant aux dates) qui seroient propres à jeter beaucoup d'obscurité sur les événemens de ce tems, si elles n'étoient pas relevées.

tant sur l'état de la Bretagne en général, depuis mon arrivée dans cette province, que sur les dispositions des royalistes, dans l'intervalle qui a séparé la paix de la Prévalaye et de l'expédition de Quiberon.

Je dois me restreindre à en donner quelques extraits.

« *La pacification*, écrivoit-il au général *du* » *Bayet*, 9 floréal an 2, *dont à peine nous com-* » *mençons à ressentir les heureux effets*, a été si- » gnée le 1^er^ floréal (20 avril) avec les chefs des » principaux chouans. . . . . » Je vais vous expliquer le genre de guerre que » nous ont faite *et nous font encore des bandes* » *composées de voleurs*, *de prêtres*, *de contre-* » *bandiers*, *d'émigrés*, *d'échappés des galères*, » *des déserteurs**. Réunis sous des chefs qui sont

Par exemple, la lettre qui annonce au citoyen Pile que la flotte de débarquement est en vue, porte la date du 26 floréal, qui correspond au 15 ou au 16 d'avril, tandis que cette flotte n'a pu être aperçue que vers les premiers jours de juin, etc.

* Toutes ces dénominations ne servent qu'à prouver l'animosité de parti, dont Hoche, tout chef supérieur qu'il étoit, et quelques talens que la nature lui eût donnés, n'avoit pas l'esprit assez élevé pour pouvoir se défendre. Il n'entrera dans la tête de personne que les ecclésiastiques, les nobles, et même les déserteurs,

» ordinairement du pays (sans doute, par ces » chefs, Hoche entend les capitaines de paroisse), » les chouans se répandent, imperceptiblement, » partout, avec d'autant plus de facilité, *qu'ils* » *ont partout des amis*, *qu'ils trouvent partout* » *des vivres*, *des munitions*, *soit de gré*, *soit de* » *force*. Leur principal objet est de détruire les » autorités civiles ; leurs manœuvres, d'intercep- » ter les convois, *d'assassiner* les patriotes des » campagnes, *de désarmer nos soldats*, *lorsqu'ils* » *ne peuvent les embaucher*, d'attaquer nos can- » tonnemens, postes ou d'étachemens lorsqu'ils » sont foibles, et, enfin, de faire soulever les ha- » bitans des villes même, en les affamant ; leur » tactique, de combattre derrière les haies, et, » ainsi que vous l'avez vu dans la Vendée, de dé- » border les ailes de la troupe qu'ils ont à com- » battre, afin de tomber sur un de ses flancs* ».

s'associassent avec des voleurs. Quant aux contrebandiers, toute la population des frontières de la Bretagne et du Maine vivoit, depuis deux cents ans, de ce métier, qu'ils faisoient souvent à main armée : et il n'étoit pas en Europe de meilleurs soldats.

* Quand on réfléchit que ce peuple simple et fidèle, sans ressources, sans argent, sans artillerie, et d'abord sans autres armes que des bâtons, a tenu tête ainsi, pendant dix ans, aux trou-

S'ils sont vainqueurs (ils étoient donc quelquefois vainqueurs), *ils égorgent et pillent.* (Hoche n'égorgeoit pas, il faisoit massacrer! il ne pilloit pas, il *mettoit en réquisition!!* Et qui, ai-je dit ailleurs, auroient donc pillé les habitans des campagnes dans les campagnes mêmes? Hoche n'a-t-il pas écrit qu'ils se bornoient à *tondre* leurs prisonniers? Ne vient-il pas de dire qu'ils ne faisoient que *désarmer* ses soldats, *lorsqu'ils ne pouvoient les embaucher?* Et peut-on en citer un seul des nôtres, sur des milliers, à qui les chefs républicains aient fait grâce de la vie?) « S'ils sont vaincus, » poursuit-il, ils se dispersent, et *assassinent* les » bons habitans des campagnes que la terreur et » le fanatisme divisent. »

Autre part, il avoit dit : *un peuple entier est insurgé!*

pes qui ont subjugué le monde, et qui, comme le dit Hoche, *chassoient devant elles les Prussiens et les Autrichiens*; et qu'il ne leur a manqué qu'un prince du sang de leurs rois avec des secours proportionnés à ce qu'ils pouvoient achever, que peut-on alléguer pour la justification de ceux qui ont rendu vains mes efforts pour leur procurer l'un et l'autre? Et dans l'humiliation générale de l'Europe, peut-on leur refuser le rang que leur longue résistance leur a donné sur ceux qui se sont laissés vaincre plus par la crainte et par le défaut de constance que par la force?

Ces contradictions prouvent, par l'embarras de ses idées, l'embarras de sa position.

Le 10 floréal, il annonce aux *représentans du peuple que tout est assez tranquille en Bretagne.*

« Cependant, poursuit-il, l'opinion, chaque » jour travaillée, devient chaque jour plus mau- » vaise; *l'on n'assassine pas,* l'on n'arrête plus » les convois, les marchés s'approvisionnent *dans* » *plusieurs endroits;* mais *nos soldats désertent;* » *l'on recrute pour les chouans.* . . . . . .

. . . . . .

» *le pain nous manque absolument.* »

Le 17 floréal, aux mêmes.

. . . . . .

« A la conduite que tiennent les chouans, nous » ne devons pas compter sur leurs promesses de » paix. » (Huit jours plus tôt, il commençoit *à en ressentir les heureux effets.*) « *Partout ils orga-* » *nisent la guerre*, partout ils manquent de pa- » role, ou plutôt *ils prouvent que vous n'avez* » *traité qu'avec des individus de leur parti, et* » *non des chefs. Les désertions sont on ne peut* » *pas plus fréquentes dans l'armée;* les cam- » pagnes sont couvertes d'embaucheurs : *les ha-*

» *bitans* ne cessent de faire cet infâme métier, et » plusieurs ont été conduits au tribunal militaire. » La séduction et la terreur sont, tour à tour, » employées pour enlever à la république ses plus » fermes appuis. *Comme auparavant, l'on dé-* » *sarme; comme auparavant, l'on tond;* et les » chouans ont encore ajouté aux maux qu'ils com- » mettoient, en parcourant les campagnes pour » défendre, sous peine de mort, de rien vendre » pour des assignats, de rien livrer à la répu- » blique, en achetant tout, en formant pour » leur propre compte des magasins immenses. » Nous ne pouvons douter qu'ils n'aient réussi à » pervertir l'esprit des campagnes, lorsque, tous » les jours, on dit à nos soldats : *Nous n'avons* » *rien pour les bleus; nous gardons nos grains* » *et nos denrées pour nos bons chouans**, qui ré-

* Et c'étoit cependant ces *bons chouans* que Hoche avoit transformés en *voleurs* et en *échappés des galères, et qui pilloient les bons habitans des campagnes!* C'étoit pour ces *pillards* que *les habitans faisoient l'infâme métier d'embaucheurs!* Que de gens de bon sens l'esprit de parti a quelquefois fait déraisonner!

En copiant ces passages, je suis forcé à des répétitions; mais dans une matière aussi grave, je ne me les reproche pas. Si le roi de France avoit lu ceci, je ne doute pas qu'il n'eût été persuadé que j'avois été assez heureux pour lui former un parti puis-

» tabliront *la religion et le Roi;* et il est de fait
» que les campagnes regorgent de grains, alors
» que nos malheureux soldats manquent de pain.
» Toute la première division en a manqué tota-
» lement pendant cinq jours; *aussi les déser-*
» *tions et les murmures ont-ils lieu plus que ja-*
» *mais.* »

. . . . . .

« Cormatin n'a-t-il pas l'impudence de publier
» que, dans trois mois, le pays sera tranquille?
» Mais en quel sens? Entend-il que les lois de la
» république seront en vigueur; ou n'entend-il
» pas plutôt *que la descente que vont faire les*
» *Anglais procurera la tranquillité au pays en*

sant. Malheureusement tout ce qui pouvoit être de quelque utilité aux princes français, a toujours été soustrait à leur connoissance; et leurs ordres même sont interceptés comme les avis qu'on leur adresse. Par exemple, j'ai la preuve qu'il y a à peu près six mois, Sa Majesté a ordonné à un de ses agens, qui est à Londres, *de s'instruire des causes qui m'avoient porté à abandonner son service, et de s'informer quelles étoient les personnes de qui j'avois le plus à me plaindre.* Il en a été de cet ordre comme de tous les autres; il n'a pas été exécuté. On en devine aisément la raison; et je publie ce fait, plus à cause de l'honneur qui en réfléchit sur le cœur du Roi, que pour accuser des hommes que toute leur conduite condamne depuis quinze ans.

» *nous en chassant?* Et en effet, à qui sont des-
» tinés ces approvisionnemens considérables faits
» par les chouans, et en numéraire? Pourquoi
» ces achats de chevaux et d'étoffes noires, ces
» confections d'habits uniformes anti-nationaux?
» *Pourquoi ces embauchages?* Pourquoi ces ras-
» semblemens de chouans, dans lesquels ils se
» nomment des chefs qui les exercent au manie-
» ment des armes et à la marche?

. . . . . .

» Citoyens, croyez en ceux qui, *dépouillés de*
» *leur uniforme, vont au milieu des poignards*
» *examiner quelle direction leur est donnée.* N'en
» doutez pas, ils sont tous tournés contre le sein
» de la patrie.

» Les nombreuses adresses des autorités civiles
» et militaires prouveroient seules que nous
» avons été joués, et que *le pays n'attend que*
» *l'apparition des Anglais pour exterminer les*
» *amis de la république*, si les faits qui se passent
» sous nos yeux ne l'attestoient. Je pense qu'il
» est instant de prendre de bonnes et sages me-
» sures *pour arrêter le torrent des malheurs prêts*
» *à nous inonder, etc.* »

Ici ce ne sont plus *des bandes de voleurs*, etc.; c'est *le pays tout entier qui n'attend que l'apparition des Anglais.* On en croira sans doute Hoche de préférence à ceux qui avoient persuadé au conseil des princes qu'il étoit nécessaire d'engager Charette *à atténuer les mauvais effets que pourroit produire la confiance apparente accordée aux Anglais* *.

On se perd dans cette complication d'impostures, dont l'objet ne pouvoit être que de dégoûter le gouvernement britannique, et d'ébranler la confiance des princes français à son égard pour favoriser les vues de l'Espagne. Et peut-on douter de celle des royalistes bretons pour la nation auprès de laquelle ils m'avoient unanimement député, lorsqu'on voit Hoche écrire aux *représentans du peuple*, le 23 floréal :

« Tous les rapports qui me sont faits m'annon-
» cent que les chouans recrutent de toutes parts ;
» que maintenant leur cri favori est *Vive le roi,*
» *l'Angleterre et Bonchamp* **! »

* Lettre de M. d'Avaray à Charette (13 août 1795.) Voyez vol. IV. p. 27.

** On se rappelle ce que j'ai dit au vol. II, de M. de Bonchamp

Le 26 floréal, il écrit la même chose au citoyen Pile, et dans les mêmes termes *.

D'après ces dispositions, le lecteur peut se faire une juste idée de l'enthousiasme qu'excita la certitude de la coopération prochaine de la Grande-Bretagne.

Le 1er prairial (20 mai), neuf jours après l'arrivée de MM. d'Allègre et Dubois Berthelot à la côte du nord, Hoche écrivoit encore au citoyen *Pile :*

« Les pièces que je joins à ma lettre vous » prouveront quel degré de confiance nous devons » avoir aux chouans pacificateurs. De toutes » parts de nouvelles plaintes arrivent. J'ai, dans » le tems, fait part au comité de salut public » de leurs desseins; ils ne manquent pas de les » mettre à exécution; ils corrompent tout : l'or, » l'argent, les femmes, le vin, la séduction, la

et de sa fin sublime. La mémoire de ce héros se conservera dans l'avenir aussi long-tems qu'il existera des Poitevins et des Bretons; et son nom, mêlé à leurs cris de guerre, est une preuve suffisante des sentimens d'humanité qui animoient ce bon peuple, et de son respect pour une vertu trop communément étrangère aux guerres civiles.

* Voyez la vie de Lazare Hoche, tom. II, pages 168 et 170.

» terreur, etc., sont les moyens qu'ils emploient » pour grossir le nombre de leurs partisans. *Dernièrement, quarante jeunes gens de Vannes sont passés avec eux avec leurs armes!* Ici (à » Rennes) une douzaine de leurs partisans, jeunes » gens aussi, sous prétexte de poursuivre ce qu'on » nomme *terroristes*, insultent les meilleurs ci- » toyens, *égarent les autres*, répandent l'argent » et les assignats à pleines mains*.

D'Allègre ne fut pas plutôt rendu au Morbihan, qu'il convoqua une assemblée extraordinaire du conseil et des chefs pour lui communiquer mes instructions.

Cette assemblée se teint à *Grandchamp*, à trois lieues d'*Auray*, le 20 de mai 1795.

De dix-neuf personnes qui la composèrent, douze vivent encore. Le besoin que j'ai de constater un fait trop important pour être avancé sans preuves, exige que je donne une liste des noms de toutes**.

* Effectivement, les habitans royalistes des villes faisoient si peu de doute d'un succès prochain, qu'il étoit des jeunes gens dont les représentations des hommes sages n'étoient pas capables de contenir l'ardeur.

** Les noms suivis d'un astérisque sont ceux des officiers qui ont péri.

Le comte de SILZ*, *général commandant.*

MM. l'abbé de Boutoullic, MM. l'abbé Guillot,
Belleck, Le Mercier,

membres du conseil.

Le chevalier de Silz,
Mercier*(dit La Vendée),
D'Allègre,
Duchemin (dit Treburˇ),
Berthelot,
Guillemot*,
Cadoudal* (dit) Georges (*a*),
Troussier,
Eonet,
Duchelâs,
Bonfils de St.-Loup,
Jean Jean,
De Lantivy de Kerveno*,

tous chefs de division.

Et le comte Dubois Berthelot.

L'assemblée étoit occupée à délibérer sur les moyens de remplir les engagemens que j'avois pris avec l'Angleterre, lorsqu'on lui annonça l'arrivée d'un courrier dépêché de Paris par les agens du Roi.

(*a*) On a dû remarquer que dans presque toutes les divisions il étoit des officiers qui s'étoient donné d'autres noms que les leurs. Cette précaution étoit commandée, principalement aux habitans du pays, par la crainte d'attirer des persécutions sur leurs familles.

Ce courrier étoit un jeune officier, inconnu aux chefs, aussi bien que ces agens, dont les communications avec les insurgés s'étoient jusqu'alors bornées à Cormatin.

Pour éviter les doutes que la signature de *Lemaître*, ou celles de *Brottier* et de ses collègues*, n'auroient pas empêché de faire naître, il étoit porteur d'une recommandation de la part du chevalier d'*Andigné*, que ceux des officiers qui avoient été à la Prévalaye y avoient vu pendant les négociations.

J'ai dit autre part que le chevalier d'Andigné, officier au régiment d'*Hector*, à la solde de l'Angleterre, avoit reçu de moi la permission et les moyens d'accompagner le chevalier de la Vieuxville, lorsque j'envoyai ce dernier en France.

Arrivé à Rennes au moment que les conférences venoient d'être ouvertes, il passa auprès des républicains (qui fermoient alors les yeux sur

* Brottier et la Villeheurnois, même pour les ordres qu'ils transmettoient au nom du Roi, n'ont jamais osé signer leurs noms. La signature de Brottier étoit : A. C. *Bouillé*, et celle de la Villeheurnois, *Etienne* ; Lemaître étoit *Le Juif* ; Despommelles, *Thibaud*, etc., etc. Ces sobriquets étoient aussi peu connus des insurgés que les véritables noms.

tout) pour être un chef d'insurgés. Après avoir signé la paix, il avoit obtenu un passe-port pour Paris; et soit qu'il eût reçu ses instructions de Cormatin, soit qu'on lui en eût donné de secrètes à Londres, il s'étoit rendu auprès des agens dont on m'avoit caché si soigneusement l'existence.

Ici je n'entends jeter aucun blâme sur le chevalier d'Andigné. Il n'est pas, à beaucoup près, le seul honnête homme que l'on ait trompé en faisant usage du nom et de l'autorité des princes; et je ferai voir plus tard que s'il a été la dupe d'êtres plus stupides encore, peut-être, que fripons, il ne l'a pas été long-tems. L'objet de la mission de l'envoyé étoit de nous offrir l'assistance du gouvernement espagnol, à condition, bien entendu, que le parti royaliste se mettroit sous sa direction par l'intermédiaire des agens de Paris.

La quotité des secours pécuniaires qui nous étoient offerts avoit été déterminée et garantie aux agens, en présence du chevalier d'Andigné, par le commissaire d'Espagne, dont j'ai parlé au quatrième volume*. Il prenoit, au nom de son

* Liv. xiv, p. 80.

maître, l'engagement de nous fournir une somme de quinze cent mille livres par mois*.

On ne peut pas nier que cette offre ne fût séduisante pour des hommes qui n'avoient jusqu'alors reçu que leur modique part de quelques milliers de louis; et sous ce rapport, la comparaison qu'ils pouvoient établir n'étoit pas à l'avantage de l'Angleterre**.

Heureusement M. d'Allègre étoit là. Il entrevit le piége, en préserva ses amis; et sans articuler un refus, on s'en remit à moi pour la réponse qu'il y auroit à faire.

L'officier acquiesça, et pour donner un gage de sa sincérité comme de son zèle, il dit qu'il se mettoit entre les mains des royalistes; demanda de l'emploi dans l'armée, et en obtint.

Les mêmes propositions avoient été faites à Cormatin et à Charette; et l'on m'a assuré que le ministre espagnol ne m'avoit jamais pardonné de les avoir rejetées.

Quoique ce soit anticiper de beaucoup sur les

* L'officier en question tenoit aussi son message de la bouche du commissaire espagnol.

** Le prétendu historien de la Vendée et des chouans, sous

événemens, je pense qu'il est utile de donner ici, en confirmation de ce que j'avance, l'extrait d'une lettre écrite par la commission intermédiaire de Bretagne, après l'affaire du 18 fructidor (4 octobre 1797), et qui me fut envoyée à Londres par le président*.

Cette commission, que j'avais provisoirement établie, venoit de recevoir l'approbation formelle du roi de France et de Monsieur.

Le président, homme du plus grand mérite, et rédacteur de cette lettre, a été le correspondant des agens de Paris pour la Bretagne, jusqu'au moment où il a ouvert les yeux sur leur duplicité et sur leur ineptie. Il est familier avec les détails les plus secrets de tout ce qui s'est passé, et a l'hon-

le nom d'Alphonse Beauchamp, dit que le gouvernement anglais avoit mis d'abord à ma disposition deux millions : ce n'est qu'une imposture de plus.

* Quoique je ne doive réfuter les impostures du prétendu historien de la Vendée que par l'exposition des faits en ce qui me concerne, je ne peux me dispenser de les relever en ce qui a rapport à d'autres. Il a avancé que le président de la commission intermédiaire étoit le marquis de la Prévalaye, qu'il appelle *le vieux la Prévalaye*. Cela n'est pas vrai. Il ment encore quand il dit que Mlle. Hamelin est la personne que j'ai envoyée, en 1793, aux chefs de la Vendée.

neur d'être connu de Sa Majesté et de S. A. R.

Voici comme il s'explique :

« Hoche a prouvé qu'il entroit dans les plans » qui ont effectué la journée du 18, puisqu'il y a eu » une part active ; et *Mermet*, son ami, m'a dit » qu'il partageoit mon opinion ; que nous aurions » un roi ; que l'on ne différoit que de quelque » chose. *Hoche*, cousin du général en chef de » l'Ouest, a tenu les mêmes discours à M. Z. Ce » ne pouvoit être le duc d'Orléans que ce parti » vouloit porter au trône, puisqu'il avoit à se » plaindre de ses agens qui, plusieurs fois, avoient » formé le plan, même de l'assassiner*. L'événe- » ment a prouvé qu'il étoit l'ennemi de Louis XVIII » et de ceux qui soutenoient ses droits avec cons- » tance : et cependant le soin qu'il prenoit de » se faire des partisans de ceux même qu'il avoit » combattus, en proposant aux uns des bataillons, » quoiqu'il n'ignorât nullement qu'ils fussent » émigrés, aux autres des sommes assez considé- » rables s'ils pouvoient découvrir la retraite ** et

* Voyez (Liv. XVIII) le propos de la Villeheurnois à l'égard de ce prince.

** Ce fait est postérieur à la reddition d'armes de 1796, à la-

» les plans de M. de Puisaye, donneroit à enten-
» dre qu'il vouloit aussi, lui, se défaire d'un homme
» *dont l'Espagne sembloit avoir décidé la mort,*
» *puisque les royalistes qu'elle soldoit ont tenté de*
» *le détruire, et qu'un agent connu ne s'en est pas*
» *caché.*

» *Les propositions que cette puissance, lors de*
» *la guerre de la Vendée, fit à Charette, en lui*
» *demandant, pour condition première, le secret*
» *auprès du cabinet de Saint-James, avec lequel*
» *elle exigeoit qu'il eût rompu toute correspon-*
» *dance*, prouvent bien que cette puissance n'a
» fait la paix que pour profiter de nos dissensions
» pour nous dicter des lois. La conduite qu'elle
» a tenue, depuis la cessation des hostilités, dans
» l'intérieur, en semant l'or parmi les agens de
» Louis XVIII, pour les faire porter dans nos
» pays le venin de la discorde, prouve bien que
» jamais elle n'a eu la volonté de remettre sur le
» trône un prince malheureux, etc. » *.

quelle j'avois refusé de prendre part. J'étois alors obligé de me tenir caché pour relever un parti que toutes ces intrigues étoient encore venues à bout, non pas de détruire, mais de disperser: ce à quoi on verra que j'avois réussi.

* L'extrait de cette lettre, ainsi que toute ma correspondance

Aussitôt après la signature du traité de la Prévalaye, 20 avril 1795, le conseil du Morbihan avoit envoyé le *comte de la Bourdonnaye* et *M. du Bouays*, chef de la division de *Ploermel*, auprès de MM. *de Scepeaux*, *Charette* et *Stofflet*, pour leur communiquer son intention de ne point adhérer à la paix, et leur demander *quelles étoient les dispositions de la Vendée* *. Ils n'étoient pas encore de retour; et comme chacun étoit jaloux de rester à son poste, l'assemblée arrêta qu'un de ses membres, seulement, se rendroit sans délai auprès de M. de Scepeaux pour lui communiquer l'avis apporté par MM. d'Allègre et Dubois Berthelot, et l'engager en même tems *à s'entendre avec les généraux Charette, Stofflet et Sapineau, à l'effet de recommencer les hostilités, toute affaire cessante, afin de forcer par ce moyen l'ennemi à retirer dans l'intérieur une partie de ses*

avec l'intérieur de la France, depuis mon retour en Angleterre, mars 1797, jusqu'à ma retraite des affaires, décembre de la même année, a été adressée à Monsieur, à Edinburgh et au Roi, à qui j'ai moi-même envoyé directement un très-grand nombre de pièces, tant par MM. de Botherel, de la Jaille et de la Thuillerie, que par M. de Cazalès.

* Voyez pièces justificatives, rapport de l'abbé Guillot.

forces, concentrées alors sur les côtes de Bretagne pour s'opposer plus efficacement à la descente projetée *.

Le choix de l'assemblée, pour remplir cette mission, tomba sur l'abbé Guillot. Elle ne pouvoit pas en faire un meilleur.

Cet estimable ecclésiatique, dont je suis, depuis douze ans, et dont je mourrai l'ami, quoiqu'il y en ait huit que nos relations mutuelles aient cessé, au cœur le plus pur, et à des sentimens aussi profonds qu'éclairés de religion, joignoit un zèle et une intrépidité que personne n'a surpassés. Extrêmement jeune, d'une taille au dessous de la médiocre, simple et modeste dans ses discours et dans ses manières, j'ai vu quelques personnes qui ne pouvoient pas se figurer qu'un extérieur si peu imposant cachât une âme de feu, et un esprit subtil autant qu'orné. Aussi, sans employer la ruse, qu'il dédaignoit, a-t-il toujours eu, dans les fréquentes commissions dont je l'ai chargé, un prodigieux avantage sur ceux qui ne savoient juger que sur les apparences.

L'abbé Guillot se mit en route le 22 mai 1795.

* Voyez pièces justificatives, rapport de l'abbé Guillot.

Après cinq jours de marche, à pied, et par des chemins détournés, il arriva à St.-James, en *Anjou* près *Segré*, où il trouva le vicomte de Scepeaux. Celui-ci convoqua une assemblée générale des chefs, lieutenans, et majors de divison et de canton, qui se réunirent auprès de lui le 28.

De ce nombre étoient le comte de Bellevue, l'un de mes premiers collaborateurs, désigné major-général de cet arrondissement, et MM. *Pallierne*, *Cœur-de-Lion*, *de Magran*, *Gourlet*, *Le Lion*, *Denys*, etc.*.

Le résultat fut que, pour ne rien confier au papier, et pour donner plus d'authenticité à la communication qui seroit faite aux chefs de la Vendée, le général Scepeaux s'en chargeroit lui-même. Ses lieutenans devoient tout disposer, en son absence, pour une reprise d'armes, et dès la nuit suivante il traversa la Loire.

L'abbé Guillot, revenu au Morbihan avec la même diligence, y fut chargé d'une opération plus difficile, qu'il n'acheva pas avec moins de succès.

Le manque de munitions qui, dans tout le cours

* Je crains que ces détails ne soient fatiguans à lire; ils ne le sont pas moins à écrire; mais ils prouvent.

de cette guerre, a été un obstacle aussi constant que terrible aux succès des royalistes, se faisoit sentir plus que jamais au Morbihan ; car ce n'étoit qu'à la suite des combats, lorsque nous avions le dessus, que nous nous approvisionnions aux dépens de l'ennemi. Pour un soldat royaliste, une giberne remplie de cartouches étoit une conquête, une dépouille opime ; et, de tous les motifs qui les rendoient infatigables dans la poursuite, c'étoit le plus puissant. Aussi, quand ils étoient vainqueurs, dédaignant toute autre espèce de butin, en revenoient-ils chargés ; et si les républicains, par précipitation ou à dessein, laissoient un caisson derrière eux, ils étoient assurés d'être peu incommodés dans leur retraite, tant il étoit difficile de faire entendre à tous que cette prise ne pouvoit pas leur être ravie, et qu'ils la trouveroient à leur retour. La pacification leur avoit enlevé cette ressource ; et ce n'auroit pas été chose aisée de tenir l'ennemi éloigné de la côte au moment de la descente, si, comme autrefois (alors qu'il étoit moins aguerri), on n'eût eu à opposer à son feu que des fusils vides ou des bâtons.

L'abbé Guillot savoit qu'à vingt lieues de là, au

Pont de Buit, il y avoit un moulin à poudre qui n'étoit gardé que par un foible détachement; il proposa au conseil d'envoyer cent hommes pour l'enlever, et se chargea d'être leur guide. Son offre fut accueillie, et cette petite troupe se mit en marche sous sa conduite et sous les ordres du malheureux *Saint-Régent*.

Ils arrivèrent aux portes du moulin sans qu'on eût eu avis de leur approche. Une partie du détachement républicain se sauva en chemise; les autres furent faits prisonniers; on leur donna leur part à porter de la poudre, et chacun chargé dans la proportion de ses forces : après trois jours de marche, ils étoient revenus d'où ils étoient partis*.

* Hoche rend ainsi compte de cette expédition au comité de salut public.

« Le 7 messidor an 3.

» Plus loin, les brigands parcourent quarante lieues pour aller » piller un moulin à poudre, sans que qui que ce soit ait con- » noissance de leur marche; lequel moulin se trouve n'être pas » gardé, malgré les ordres dix fois réitérés, tandis que, partout, » les magasins sont entièrement vides. Si j'avois la permission » d'aller moi-même vous faire le tableau de ce qui se passe ici, » Citoyens, vous frémiriez d'horreur, etc. »

Ce passage jette assez de lumière sur l'état de la province, et sur les dispositions de l'armée républicaine. Je laisse au lecteur à en tirer les inductions.

Sur ces entrefaites, une escadre anglaise s'étoit montrée devant la baie de Quiberon. La nouvelle en vola dans tous les cantons; car lorsque *tout un peuple* est sur le *qui vive*, les nouvelles cheminent rapidement. « On croiroit, écrivoit Hoche, qu'ils » ont des télégraphes! » Cependant on n'apercevoit pas de vaisseaux de transport. Chacun étoit averti de ne se mettre en mouvement que sur un ordre positif. Cinq cent mille individus, soldats, vieillards, femmes et enfans, passèrent la nuit autour de leurs chaumières dans une attente silencieuse, peu facile à décrire. D'Allègre, ainsi qu'il l'avoit fait à Toulon auprès de l'amiral Hood, se proposa pour aller trouver le commandant. Sa division, toute composée de matelots dont les habitations bordoient la côte, se tint prête à agir au besoin, et il s'embarqua sur un chasse-marée avec pavillon blanc.

Cette escadre étoit celle que commandoit l'amiral Cornwallis. Il témoigna d'abord quelque surprise de ce message, et ne l'accueillit pas sans méfiance. Heureusement, parmi ses officiers, d'Allègre en reconnut un avec lequel il s'étoit trouvé récemment à Jersay, chez le prince de

Bouillon; il avoit, en outre, avec lui un capitaine de bâtiment anglais (M. Robert Skinner) que les chouans avoient délivré de prison, et qui avoit combattu avec eux pendant quatre ou cinq mois*. Tout soupçon cessant, il profita de cette occasion pour approvisionner les insurgés de poudre.

Quoique l'amiral ignorât le projet de son gouvernement, et qu'il n'eût reçu aucune instruction relative aux royalistes, il prit sur lui de fournir ce qui lui étoit demandé, sauf à en rembourser la valeur à ses frais; et ayant fait placer le chasse-marée au milieu de son escadre, sur un signal qu'il donna, les chaloupes de chaque vaisseau apportèrent leur contribution à d'Allègre. Le brave amiral ne voulut pas le laisser partir sans lui donner une preuve de son estime, et le pria d'accepter une superbe paire de pistolets, qu'il conserve encore aujourd'hui**.

*A son arrivée à Londres, le capitaine Skinner alla rendre compte à M. Windham de ce qu'il avoit vu des dispositions de la Bretagne, et lui fit un détail touchant de l'accueil et des soins que les royalistes lui avoient prodigués, comme à tous les prisonniers anglais. Sans doute il vit encore, et ses compatriotes peuvent l'interroger.

** M. d'Allègre, à Toulon et au Morbihan, ne s'attendoit pas qu'un jour viendroit où il ne recueilleroit, pour prix de ses ser-

Cette petite expédition dut donner aux Anglais une preuve de plus, que si les côtes de la Vendée leur étoient inaccessibles, il n'en étoit pas ainsi de celles de la Bretagne. D'Allègre, de retour à la côte, y débarqua sa cargaison aussi librement qu'en pleine paix; et ce supplément, joint au convoi de l'abbé Guillot, fut réparti entre les divisions, qui ne s'étoient jamais trouvées aussi abondamment pourvues*.

Les royalistes avoient autant de plomb qu'il leur en falloit : les couvertures des châteaux, et

vices, que les calomnies et les persécutions d'individus qui osoient se dire exclusivement les amis de son Roi. Mais lorsqu'il a vu que tel a été le lot de tous ceux dont la conduite généreuse réprouvoit si hautement celle d'hommes de qui, durant quinze ans, les désastres de leur patrie et les malheurs de leur souverain n'ont pas pu tirer une étincelle de courage, il s'est glorifié de leurs injures.

* M. d'Allègre fut courageusement secondé dans cette opération par le capitaine *Hermily*, plus connu sous le nom de *Jean-Marie*. Cet officier, qui est parvenu depuis au commandement en chef d'une division, se chargea de la conduite du bateau pour l'aller et le retour, et se jeta plusieurs fois à la mer, tant pour assurer le débarquement de la cargaison que pour secourir ceux qui s'étoient chargés de trop pesans fardeaux. Car, dans ces occasions, l'empressement étoit tel, que personne ne consultoit ses forces; et il n'étoit pas rare de voir des femmes, dans l'eau jusqu'aux épaules, soulever les bateaux pour en faciliter l'atterrage, et retourner au rivage chargées d'armes ou de munitions.

même celles des églises, étoient une mine que deux années de guerre n'avoient pas encore épuisée. A mesure que les hommes le convertissoient en balles, au moyen de moules que j'avois envoyés de Londres, les femmes et les enfans préparoient les cartouches; pas une main n'étoit oisive : enfin tout étoit prêt; chacun se félicitoit, et n'attendoit que le moment d'agir.

De mon côté, je mettois le tems à profit. Dans la crainte que M. d'Allègre ne pût pas faire prévenir à tems les chefs de la Vendée, ou que ses émissaires fussent arrêtés ou retardés par quelque accident, je fis partir pour ce pays M. l'abbé de *Beauregard*, vicaire-général d'un des diocèses insurgés, et M. de *Kersabieck*, officier de la marine royale, compatriote et ami de Charette. M. Windham leur adjoignit M. *Bascher*, dont il avoit éprouvé le zèle et la fidélité dans quelques entreprises semblables, et qui étoit d'autant plus propre à celle-ci, qu'il connoissoit parfaitement le local.

Ces Messieurs ne parvinrent pas à leur destination; ce dont je n'ai été instruit que quelque tems après, quand ils vinrent me rejoindre à Quiberon.

Plus tard, et immédiatement après mon départ de Londres pour m'embarquer, M. *de Grand-Clos Meslé*, neveu du grand-vicaire de confiance de l'évêque de Léon, et un M. de *Nantiat*, que je connoissois, *entre autres choses*, pour avoir entendu dire qu'il étoit un des humbles échos de ceux qui déclamoient contre mes projets, se proposèrent à M. Windham pour être envoyés vers Charette, afin de porter ce chef à reprendre les armes pour faire une diversion en notre faveur; ils y arrivèrent l'un et l'autre. Je dirai ailleurs comment cette mission fut remplie.

Le dernier de ces personnages (le sieur Nantiat) a consigné lui-même, par écrit, l'exposé de sa conduite, à partir du jour de son arrivée à Londres (30 août 1793), jusqu'à l'instant auquel il sollicita cette mission (premiers jours de juin 1795.)

Cet exposé, que le hasard a fait récemment tomber entre mes mains, consiste en plus de 500 pages *d'épanchemens*, en forme de lettres, de notes diplomatiques, et de mémoires *petits* et *grands*, la plupart de sa main et signés de son surnom, *le baron de Nantiat.*

Il est peu de lignes, dans ce volumineux recueil, qui ne soient propres à jeter quelque jour sur les faits que j'ai rapportés, comme sur ceux qui doivent suivre. Et l'ensemble forme, en vérité, un corps de preuves suffisant pour défier le démon même de l'incrédulité volontaire. Je n'alléguerai donc pas d'autre excuse de ce que je vais suspendre encore pour quelque tems mon récit, et j'en donnerai l'extrait dans le livre suivant.

FIN DU LIVRE DIX-NEUVIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE VINGTIÈME.

Depuis que les premiers volumes de ces Mémoires ont été publiés, les hommes à qui j'ai tant de fois donné le défi de *nier* et de *prouver* ont donné, par leur silence, le témoignage le plus irréfragable de la vérité de mes assertions.

Si ce silence avoit été aussi cautieusement observé dans les coteries et dans les conversations particulières qu'il l'est à l'égard du public, c'eût été une satisfaction réelle pour moi que de me tenir renfermé dans les bornes que ma modération m'avoit prescrites d'abord, et de n'avoir à démasquer que le plus petit nombre possible de coupables.

Mais étant bien informé que ceux que la lumière blesse sont loin de montrer la circonspec-

tion qui auroit pu m'induire à ne lui donner que l'éclat qui est indispensable pour anéantir leurs calomnies*, je me vois, avec douleur, forcé d'étendre ces limites; heureux si cette leçon, mettant enfin sur leurs gardes les individus que je condescends encore à ménager, les porte à se désister à l'avenir de ces misérables intrigues et de ces manœuvres sourdes, dont la continuation me mettroit dans la nécessité de n'en plus connoître aucune!

Les personnes dont je recherche l'estime, et qui ont lu avec impartialité la première partie de cet écrit, n'ont sans doute pas besoin d'autres preuves, pour être convaincus de l'existence de la conspiration que j'ai dénoncée entre les hommes qui ont causé les malheurs du parti du roi de France, contre ceux qui avoient tout sacrifié pour le faire triompher.

* Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'on a représenté à son Altesse Royale Monsieur les premiers volumes de cet ouvrage, et surtout le quatrième, comme tellement *exécrables* (c'est l'expression dont on s'est servi), que les auteurs de cette calomnie ont obtenu l'objet qu'ils s'étoient proposé, savoir, qu'elle n'en prît pas lecture.

On a été plus loin; car il n'y a pas huit jours qu'un écrivain respectable a été taxé de *jacobinisme*, en présence de ce prince, pour en avoir parlé avec éloge!

Cette connivence entre les agens de Paris, dont le sieur Dutheil étoit le principal correspondant à Londres, et ceux qui étoient répandus sur toute la surface de l'Europe : cette uniformité de principes, de ruses, de présomption, de jactance, de cupidité et de perfidie; ces efforts pour diviser l'intérêt de la cause royaliste, en divisant ceux des princes français, ses chefs naturels; ces suggestions calomnieuses, dont l'objet étoit d'alarmer la confiance de M. le Régent en lui représentant le gouvernement britannique comme l'ennemi de sa cause, et les services qu'il pourroit en recevoir comme des *services perfides*, tandis que d'un autre côté rien n'étoit négligé pour exciter les préventions les plus injustes contre ce prince; cette complication de fraudes, enfin, et cette ténacité dans la poursuite des misérables intrigues qui ont obtenu le déplorable succès de prolonger indéfiniment les malheurs de l'Europe; tout cela a été

Il est heureux que ces intrigans ne s'aperçoivent pas que leurs efforts pour nuire sont autant de témoignages en faveur de la vérité, et d'hommages rendus à la justice de Son Altesse Royale, puisqu'ils tremblent qu'elle ne soit à portée de juger par elle-même.

suffisamment prouvé pour ceux qui savent lire et qui veulent lire.

Mais puisque les coupables, pour faire naître des doutes dans l'esprit des hommes simples, ont recours à la pitoyable ressource de lâcher sur eux des émissaires qui affectent hypocritement de douter, ils me forcent de faire usage d'une partie des preuves qu'ils m'ont fournies eux-mêmes: et, à cet égard, il est bon de les avertir que leur imprévoyance, qui est la compagne ordinaire de la malignité, m'a pourvu plus abondamment qu'ils ne semblent le penser.

Cependant, pour leur donner encore le tems de réfléchir sur la stupidité de leur conduite actuelle à mon égard, je me bornerai, pour le présent, à faire connoître celle qu'a tenue un de leurs subalternes depuis le commencement de la guerre civile jusqu'au désastre de Quiberon, auquel il a pris une part très-active.

Cet homme est le sieur *Martin de Nantiat*, qui se fait appeler *le baron de Nantiat*. Il vit à Londres depuis quatorze ans; il y vit du pain qu'il reçoit de la générosité de l'Angleterre, qu'il a trahie. Presque tout ce que j'ai à dire de lui est

écrit et signé de sa main. Car il a écrit, dans cet intervalle, une quantité prodigieuse de lettres qui sont en ma possession.

On lit dans l'une d'elles ce passage remarquable :

« Je n'ai plus de secrétaire pour garder copie » de mes lettres ; veuillez les conserver ; elles » pourront m'être nécessaires un jour pour rendre » compte de ma conduite à Londres *. »

Cette précaution naïve porte avec elle la preuve que M. Nantiat avoit la certitude que sa conduite et ses principes étoient conformes à ceux de l'association dont il étoit un humble membre. Et lorsqu'il apprendra que sa volumineuse correspondance n'a pas été détruite, il conviendra peut-être que le hasard l'a mieux servi que la confiance.

Afin donc de me conformer, autant que possible, à ses intentions, je me soumettrai au travail d'en donner un extrait, date pour date. Il eût été moins fastidieux, peut-être, pour le lecteur, de résumer le tout par ordre de matières ; mais il eût fallu, pour cela, avoir plus de courage que je n'en ai. D'ailleurs il est juste de laisser parler

* Lettre de *Nantiat* au comte de *Blangy*, 22 septembre 1794.

l'auteur lui-même; et, quelque nombreuses que soient les réflexions que la lecture de ses œuvres suggère, je me restreindrai à celles qui seront indispensables pour éclairer le jugement du public.

Cet extrait sera long; M. *Nantiat* est doué d'une facilité d'écrire que peu de personnes ont surpassée. A en juger par certains passages des pièces que j'ai entre les mains, il faut qu'en treize mois il ait écrit plus de douze mille pages. Mais l'intérêt de la vérité doit l'emporter sur toute autre considération, etc. Ceux qui la cherchent de bonne foi ne trouveront pas mauvais que je lui donne le reste de ce volume.

Vers le milieu de juillet 1793, M. *Nantiat* étoit à *Liége*. Il y gagnoit honnêtement sa vie à recueillir des nouvelles pour un journal anglais (*The Times*). Ce genre d'occupation, qu'il suivoit avec une activité louable, le désigna au comte de *Blangy* comme un homme propre à faire, à peu près, le même métier à Londres pour le service de la *contre-révolution*. Le comte de *Blangy* produisit donc son protégé au maréchal de *Castries*, qui étoit un des principaux membres du con-

seil des princes français*. Celui-ci, désireux d'être informé, par une autre voie que par le duc d'Harcourt, de ce qui se passoit à Londres, consentit à l'employer de cette manière.

Des instructions verbales, dont la substance étoit *de travailler à engager le gouvernement anglais à porter des secours à la Vendée, et surtout de pénétrer ses vues ultérieures* **, furent le seul titre de sa mission ; six livres sterlings par mois, sa paye, et l'insertion de son nom dans un des recueils de chiffres du conseil des princes, sous le n° 623 ***, le petit stimulant de sa vanité, et la preuve de la confiance qui étoit mise en lui.

Soit que M. *Nantiat* eût cru, de bonne foi, que son importance personnelle venoit de s'accroître dans cette proportion arithmétique, soit qu'il se fût déjà considéré comme l'homme élu du ciel pour présider aux destinées de l'Europe, il est

* Voyez la lettre du maréchal de *Castries* au duc d'*Harcourt*, vol. IV, pages 6 et suivantes.

La suite de la correspondance de *Nantiat* expliquera très-clairement tous les articles de cette lettre.

** Lettre de *Nantiat* à M. le comte d'Artois, 15 décembre 1793.

*** Ce chiffre est en ma possession.

certain que, sorti dès le premier jour de la sphère *d'explorateur* honnête dans laquelle ses patrons avoient imaginé qu'ils pourroient le circonscrire, sa présomption l'égara dans une région de chimères, moins étonnantes, cependant, que l'assurance avec laquelle on le verra successivement s'efforcer de leur persuader qu'il les a réalisées.

Enfin, le voilà parti. Il est à *Bruxelles*, le 23 août 1793 ; à *Ostende*, le 26 ; et le 30, à Londres.

M. *Nantiat* a l'art particulier de montrer tout en noir, pour donner plus d'éclat aux succès qu'il se promet. Il se crée des obstacles presque insurmontables : tout ce qui a été fait avant lui est mal fait; tout ce qui se fait concurremment avec lui ne l'est pas moins ; mais on le verra bientôt opérer des prodiges. A peine aura-t-il paru que les difficultés vont s'évanouir. Il aura achevé, en quelques semaines, ce que tant d'autres avoient tenté inutilement avant lui.

N° I. — 23 *août* 1793.

A *Bruxelles*, on lui apprend que les Lyonnais veulent avoir « M. le comte d'Artois à leur tête... » On leur a offert un secours de deux mille hom- » mes ; ils veulent l'accepter, et faire des fonds

» pour les entretenir. Mais ces deux mille hommes » sont des émigrés..... Ce n'est pas ce qu'il faut. » (M. Nantiat n'aime pas les émigrés : il en donne des preuves à chaque page. Il ne veut que *des officiers choisis, sages, modérés, et sans prétentions.*) « Des émigrés en masse ne vaudroient rien, et » gâteroient tout ; *je n'ai pas besoin de dire* » *pourquoi* *. S'il y a des fonds, qu'on s'en serve » pour se procurer des soldats suisses, et em- » ployer de bons officiers français..... Un noyau » formé là, et *bien dirigé*, est ce qui peut remet- » tre les princes à leur place, et préserver la France » de recevoir des lois dures de la part des puis- » sances. Vous avez vu la note que j'ai remise, à ce » sujet, à M. le Régent, *et j'y tiens.* C'est de ce » côté que je voudrois être envoyé » **.

La nouvelle de la prise de *Toulon*, qui se répand à Bruxelles, confirme l'écrivain dans ses idées

* Ma conduite à l'égard des émigrés ne pouvoit pas me faire des amis d'hommes qui s'en étoient formé cette opinion.

** Ici M. Nantiat donne à entendre que le noyau ne pourroit être *bien dirigé* que par lui. Quand voudra-t-on, enfin, se persuader que toutes les fois qu'on donne un certain degré d'importance à un homme inepte, sa présomption ne connoît plus de bornes?

sur Lyon. « La facilité, dit-il, que l'on auroit à » donner la main aux Espagnols*, feroit, de ce » qui se formeroit à Lyon, *bien vite* une puis- » sance. »

N° II. — *Août* 1793.

A *Ostende*, quoique M. Nantiat fût *porteur d'un passe-port signé du prince Charles*, il éprouve, de la part du commandant anglais, des difficultés pour s'embarquer pour *Douvres ;* et quoiqu'il en obtienne enfin la permission, sa vanité n'en est pas moins choquée que sa confiance alarmée. « Je » vous rapporte ceci, dit-il, pour vous faire juger des dispositions que je vais trouver. »

Le voilà déjà prévenu contre la nation dont il va solliciter les secours. « Quoique près de Dun- » kerque il n'a pu s'instruire *bien exactement de* » *ce qui s'y passe.* S'il n'alloit pas pour affaires**, » il se seroit transporté à l'armée (de M. le duc » d'York) pour pouvoir rendre un compte exact » des choses. . . . . .

* Voyez ce que j'ai dit, dans les volumes précédens, du projet espagnol.

** On reconnoîtra, sans doute, au style que je ne suis ici que le fidèle copiste de M. *Nantiat*.

» Il n'a pu voir qu'un régiment de dragons an-
» glais. . . . . .
» il trouve *que rien n'est plus beau ;* mais il n'a
» pas encore vu de troupe avoir si peu l'air mili-
» taire. Elle ne sait pas manœuvrer. »

N° III. — 30 *août* 1793.

Arrivé à Londres, le 30 août, il expédie ses premières dépêches diplomatiques pour le maréchal de *Castries* et pour le comte de Blangy. Il n'a pas eu le tems de voir les choses à fond.

Cela n'est pas surprenant ; mais ce qui pourroit l'être,

C'est « *qu'il lui paroît* (au débotté) qu'il n'y a
» pas grand'chose à faire ici (en Angleterre) pour
» les princes. »

Quarante-huit heures, cependant, lui ont suffi pour voir les choses *plus à fond*, et pour lui confirmer ce qu'il avoit aperçu au premier coup d'œil.

N° IV. — 2 *septembre* 1793.

« A mesure que je fais des *découvertes ici*, écrit-
» il au comte de Blangy, je me persuade qu'il est
» fort difficile d'obtenir quelque chose du gou-
» vernement, et même de traiter d'affaires avec
» lui. *On n'est pas secret au ministère, on est*

» *faux*..... Il est difficile d'aborder les ministres*,
» et quand on y parvient, ils ne vous disent jamais
» rien de positif..... Ils ne font jamais la réponse
» eux-mêmes, mais la font faire par leurs secré-
» taires, *afin de pouvoir les désavouer au besoin.*»

. . . . . .

« En tout, je vois que le ministère ne veut en-
» tendre parler, en aucune sorte, *ni des princes*,
» *ni des émigrés***. Il ne veut ni traiter avec les
uns, ni se servir des autres.» . . . . . .
M. Nantiat, qui a déjà eu le secret de s'introduire
dans les bureaux *comme une anguille qui se glisse
entre les rochers* ***, prétend ici qu'on lui a permis

* On ne conçoit pas trop pourquoi les ministres se seroient laissés *aborder* par M. Nantiat, et par une foule d'agens subalternes, comme lui, qui obsédoient les bureaux. M. le duc d'Harcourt, qui, comme on l'a vu au troisième volume, se plaignoit hautement de ces intrigues, étoit accrédité par les princes français auprès du gouvernement britannique, et j'ai su positivement que milord Grenville ne lui a jamais refusé une audience.

** Voilà comme on n'a rien négligé pour exciter des soupçons sur les intentions de l'Angleterre dans l'esprit des princes français. Il étoit difficile, d'après cela, que leurs conseils me pardonnassent d'avoir obtenu ce qui n'avoit pas été accordé à leurs efforts.

*** Expression de M. Nantiat, qui sera rapportée plus tard.

la lecture des pièces relatives à un certain projet sur Saint-Malo. Il en va faire l'extrait dans une note qu'il doit écrire pour M. le Régent. Cette note n'est pas en ma possession ; mais on en devinera aisément la substance par ce qui suit.

« L'affaire étoit bien conduite, tout arrangée » sûrement, et n'a manqué que parce que le » gouvernement, après avoir eu toutes les con- » noissances nécessaires, a voulu en venir à ses » fins, *par une voie sourde*, en écartant les agens » qui avoient déjà traité, *mais qui exigeoient des* » *conditions pour l'intérêt du Roi, et la conser-* » *vation du port* *. Soyez sûr que les Anglais ne » sont occupés que de leur intérêt, et non de » la cause générale.

» Les émigrés qui veulent passer en Poitou » sont toujours tenus *le bec dans l'eau* par

* Ceci est une imposture odieuse; ce plan relatif à St.-Malo étoit, comme les milliers de projets lui l'avoient précédé, ou qui l'ont suivi, sans autres données que les rapports d'hommes intéressés à tromper, pour se procurer de l'importance, et surtout de l'argent.

De là, cependant, toutes les calomnies qui ont circulé parmi les émigrés et parmi les conseils des princes, contre le gouvernement dont il étoit de leur intérêt de rechercher l'appui, de préférence à tous les autres.

» M. Pitt. . . . . .
» La grande raison qu'il donne, est que s'il faisoit
» quelque chose d'ostensible pour favoriser les
» émigrés qui veulent passer en Poitou, le peuple
» s'apercevroit que ce n'est pas à la France qu'il
» fait la guerre, mais à la convention pour l'in-
» térêt de la monarchie *, et qu'aussitôt l'oppo-
» sition lui *tomberoit sur le corps.*

. . . . . .

. . . . . .

» On vient de m'assurer qu'un agent, envoyé
» à l'armée de Gaston, étoit arrivé à Jersey, et
» qu'il sera ici demain au soir. *Je vais me mettre*
» *à l'affût* pour le savoir, et ce qu'il aura rap-
» porté.

. . . . . .

» Vous verrez tout ce que je ne vous dis pas ici
» dans la note pour M. le Régent. »

* Certes, M. Nantiat avoit acquis de prodigieuses connoissances dans deux jours ! Que ce correspondant de gazetier ait ramassé toutes les sottises qui lui tomboient sous la main, et les ait données comme autant d'articles de foi, il ne faisoit que son ancien métier. Mais que ses *employeurs* n'aient pas, dès ce moment, cessé toute correspondance avec lui, c'est ce qui es plus difficile à concevoir.

L'anguille avoit à se glisser en trop d'endroits différens, pour pouvoir être long-tems à *l'affût* dans le même quartier. Aussi n'est-il plus question, par la suite, de cette prétendue armée de *Gaston**. M. *Nantiat* reprend, au courrier suivant, son thème favori, qui est la mauvaise volonté et la perfidie supposée de M. Pitt: et si, d'un côté, il ne manque pas une occasion d'outrager ce grand homme, de l'autre, il ne néglige rien pour pénétrer l'esprit de M. le Régent du poison de ses calomnies.

N° V. — *Septembre* 1793.

« Vous recevrez, avec cette lettre, la note que » j'ai eu l'honneur de vous annoncer le 2 de ce » mois ; veuillez bien, après en avoir pris lecture, » la faire passer à M. le maréchal *de Castries*. » *pour qu'il la mette sous les yeux de M. le Ré-*

* J'ai dit au second volume quel étoit ce *Gaston* : un homme très-brave, qui avoit excité une émeute dans le district de la *Roche-Bernard*. Mais cette émeute fut apaisée, dès le même jour, par sa mort. Voilà comme ces Messieurs étoient instruits de ce qui se passoit parmi les insurgés. Mais, depuis quinze ans, leur ignorance sur ce point a toujours été de pair avec leurs prétentions pour les diriger.

» *gent.* Vous y trouverez des faits, et des *induc*
» *tions qui ne sont que trop fondées.*

. . . . . .

» Ceux de nos Messieurs qui travaillent avec
» M. de Vaugiraud pour qu'on les passe en Poi-
» tou, sont toujours ballottés par M. Pitt, qui
» entretient leurs espérances, *sans vouloir les réa-*
» *liser.* J'en suis convaincu. . . . . .

» M. de la Rochefoucaud. . . . . .
» voyant *qu'il ne falloit pas compter sur le gou-*
» *vernement anglais*, et sentant combien il est
» important d'avoir, parmi les royalistes de la
» Vendée, des personnes qui soient capables de
» nous donner des informations précises sur ce
» parti, *et de le faire revenir des préventions qu'il*
» *pourroit avoir contre les princes et les émigrés**,

* Ce passage perfide donne la clef des calomnies qui ont assailli les insurgés, et spécialement leurs chefs, du moment auquel leurs premiers efforts furent connus jusqu'à celui de leur entière destruction, à qui elles ont plus contribué que toute autre chose.

Sans doute, si la monarchie se fût rétablie par leur courage, il n'auroit été ni au pouvoir, ni dans le cœur des princes français, de récompenses trop éclatantes pour un tel service.

Il étoit donc de l'intérêt de ceux dont toutes les vues se bornoient à conserver exclusivement la faveur de Leurs Altesses

» j'ai cherché à y parvenir, *indépendamment des*
» *ministres.* J'ai trouvé, dans un port d'Angle-
» terre, un bâtiment léger. . . . . .
» Il ne faut plus qu'avoir l'argent nécessaire pour
» le payer; et j'ai lieu de croire que je l'aurai*. »

Il est peu de passages de cette correspondance qui ne fournissent de nouvelles preuves de ce que j'ai avancé dans les volumes précédens.

Ici M. Nantiat se plaint du défaut d'ensemble, qu'il attribue à des agens qui ont tous chacun des missions particulières et secrètes. Il a découvert que M. de *Botherel* a une mission; M. de *Suzanet*

Royales d'ébranler leur confiance dans les braves défenseurs de leur cause, en leur supposant des sentimens qu'ils n'avoient pas. C'est ce qu'on n'a pas cessé de faire.

La franchise grossière des soldats royalistes, et la loyauté connue de leurs chefs, repoussent cette odieuse imputation. Et il est stupide de penser que six cent mille hommes de cette trempe eussent versé leur sang pour des princes contre qui ils auroient entretenu des *préventions*.

Mais en même tems que ce système de diffamation remplissoit l'objet des premiers directeurs, il ouvroit aussi la porte du parti royaliste à cette foule d'espions qui, sous le nom *d'agens*, y ont trouvé tant d'emploi pour leurs intrigues, et tant d'alimens pour leur cupidité.

* M. Nantiat nous apprendra bientôt de quel genre étoient ses spéculations pécuniaires à Londres.

une mission : M. de Vaugiraud a une mission : plus tard M. *Dutheil* arrivera avec une mission ; M. Cormier a eu une mission, etc., etc. Il paroît qu'il y avoit à Londres autant de *missionnaires* qu'au *Paraguay*. Malheureusement ces Messieurs n'avoient pas le don des miracles ; et comme il seroit peu charitable de les accuser de magie, on se figure aisément quel devoit être le résultat de cette confusion.

« Ils n'ont point d'instructions, dit-il, et chacun ignore la mission des autres. Ils ne se communiquent pas ; chacun agit séparément, et dans son sens, auprès des bureaux ; en sorte que *tout cela a l'air d'intrigues particulières*, et qu'ils se nuisent mutuellement, sans le savoir. »

Mais la confiance que ces Messieurs n'avoient pas les uns pour les autres, ils ne purent la refuser à un homme qui avoit le talent de lever toutes les difficutés.

« Je les ai tous vus, poursuit-il, et ils ont été étonnés de ce que je savois ce qu'ils faisoient. Mais ils ont fini par s'ouvrir à moi avec confiance. Sans trahir leur secret réciproque, je tâche de faire en sorte qu'au moins leurs dé-

» marches ne se croisent pas. *Je crois qu'aucun* » *d'eux n'obtiendra rien du ministère*.*

» M. le duc d'Harcourt est absent d'ici ; on » *m'assure qu'il l'est presque toujours ;* ce qui me » persuade qu'il ne fait pas grand'chose.

» Quand il viendra, je le verrai ; *j'en ai acquis* » *la liberté sans inconvénient.* »

On apprend, en cet endroit, *que les princes* avoient envoyé, en novembre dernier, *M. Cormier* à Londres *pour y faire leurs affaires.* L'auteur se plaint de ce que Leurs Altesses Royales en ont chargé M. le duc d'Harcourt**, sans avoir écrit ou fait écrire au premier, ni même lui avoir répondu, lorsqu'il leur a fait passer des notes ou demandé des instructions.

Sur quoi M. Nantiat ne manque pas de faire l'éloge de M. Cormier : « *S'il y étoit autorisé, il*

* On verra successivement que ce petit ton de supériorité sur ses collègues, *agens ou sous-agens* secrets, n'étoit pas pris sans dessein, et que l'insinuation qui suit contre M. le duc d'Harcourt étoit jetée là dans les mêmes vues.

** Il n'est pas inutile d'observer ici, par anticipation, que M. Nantiat a une répugnance innée pour les hommes de nom.

Je préviens, une fois pour toutes, que toutes les lettres dont je n'indique pas la suscription, sont adressées au comte de *Blangy*.

» *pourroit en tirer un parti avantageux*. Malheu-
» reusement *il sait que M. le maréchal de Castries*
» *et M. de Flachslanden* (deux membres du con-
» seil de M. le régent) lui sont contraires.

» Voyez, ajoute-t-il, dans votre sagesse, et
» avec M. le marquis D***, l'usage que vous pou-
» vez faire de ce que je vous dis là, et *si vous*
» *pouvez en tirer parti par le moyen de M. le*
» *comte d'Artois*. »

Ç'a été ainsi qu'on a profité de toutes les occasions pour chercher à mettre les deux princes en opposition, en faisant du conseil de M. le comte d'Artois le refuge de ceux qu'il plaisoit au Roi (alors Régent) d'éloigner de son service*.

Il ne partoit pas un courrier pour le continent qui ne fût chargé de quelque composition nouvelle de l'infatigable écrivain. Aussi presque toutes les lettres se suivent-elles à peu de jours de distance.

N° VI. — *Le 9 septembre* 1793.

« Vous recevrez, est-il dit dans celle-ci, une

*J'ignore ce qu'étoit ce M. *Cormier*; je ne doute pas qu'il ne fût honnête homme. Mais ces appels de la décision du Roi à celle de M. le comte d'Artois sont, sans doute, aussi injurieux pour Son Altesse Royale que contraires au devoir de tout sujet fidèle.

» seconde note pour M. le Régent. J'y expose de » nouvelles observations et de nouvelles vues ; » veuillez peser ce que je dis du *cas présent* et du » *cas futur.* »

Quoique je ne sois pas nanti de cette note, je présume que le *cas present* et le *cas futur* y sont traités comme le *cas passé.*

Il ajoute que, si *on veut, il fera ce qu'il propose ;* si *on en charge un autre, il l'aidera de tous ses moyens.*

C'est se montrer, sans doute, extrêmement désintéressé et modeste. La suite donnera la mesure de la sincérité de ces protestations.

N° VIII. — *Le 27 septembre* 1793.

Le 20 du même mois, nouvelle note adressée au maréchal de Castries pour M. le Régent, « qu'il » voudroit cependant bien qu'il ne tardât pas à » être sous les yeux de ce prince* pour le bien » de la chose. » Il a cru devoir se consulter avec M. de Suzanet, qui a un « chiffre qui ne peut

* Ce petit mécontentement de la lenteur de M. *Castries à* mettre les productions de son agent sous les yeux du prince, n'est que le prelude de reproches plus graves qu'il ne tardera pas à lui faire.

» être déchiffré. Ces Messieurs agissent de con-
» cert, et tout en ira mieux.»

Enfin il se détermine à se rendre à *Ham;* il a des choses à dire qu'il ne peut *écrire.*

« Je passerai, dit-il, à Liége pour me con-
» certer avec vous, et je vous dirai des choses qui
» vous feront *tomber les bras!*»

Heureusement pour les bras de M. de *Blangy*, son correspondant a trouvé une occasion sûre de lui envoyer à sa place *un nouveau paquet.*

N° IX. — *Le* 29 *septembre* 1793.

Le défaut d'espèces a contenu son zèle : il *n'a plus grand argent, et a même emprunté pour l'affaire des assignats*.*

« Vous verrez aussi, dans cette note, ce que j'ai
» fait, et ce que je conseille, qui ne peut s'exé-
» cuter *qu'avec des fonds. Je me concerte, en tout,*
» *avec M. de Suzanet ;* et si vous jugez mes vues
» utiles avec le marquis de***, il seroit, je crois,
» à propos que ce dernier engage M. le comte
» d'Artois à appuyer ce que j'écris, et *à me faire*
» *autoriser*, ou au moins à faire en sorte *que le*

* Cette affaire d'assignats sera expliquée en son lieu.

» *duc d'Harcourt ne fût pas chargé de l'affaire.*
» Car, d'après ce qu'il a fait vis-à-vis de M. de
» *Suzanet*, *je garantis qu'il fera tout manquer**.
» Vous sentez aussi, général, que pour opérer
» *il faut des fonds*, et n'être pas entravé afin de
» pouvoir profiter des occasions.

. . . . . .

» La lettre de M. le maréchal de Castries vous
» apprendra mon entrevue avec M. le duc d'Har-
» court. Il m'a paru mécontent de ce que j'étois
» envoyé ici, et vouloit que je lui rendisse compte
» de ce que je fais. *Je n'en ferai rien*, *ce seroit*
» *nuisible*. Je me contenterai de lui rendre ce que
» je lui dois. *Vous verrez* que je lui ai donné une
» petite leçon**; mais sa conduite avec M. de *Su-*
» *zanet* m'avoit indisposé. »

La modestie et le désintéressement de l'auteur

* Le duc d'Harcourt, qui voyoit avec dégoût ces misérables intrigues, étoit une barre trop incommode dans le chemin de ces Messieurs, pour qu'ils ne s'efforçassent pas de le noircir dans l'esprit des princes.

** Le lecteur n'aura pas oublié que le duc d'Harcourt étoit, à Londres, le représentant de M. le Régent.

M. *Nantiat* est bon ami; il ne peut pas se dispenser de ressentir vivement les injures d'un associé avec qui *il se concertoit* sur tout.

n'étoient pas à l'épreuve de l'autorité du duc d'Harcourt, *ni du besoin de fonds*. Six jours plus tôt il se faisoit fort d'avoir l'argent nécessaire pour fréter un vaisseau ! Cela ne ressemble pas mal aux gens qui vous offrent le secret de la pierre philosophale, et qui vous tendent la main pour recevoir un écu.

M. Nantiat, comme pour rendre la comparaison plus exacte, termine cette lettre par le détail de sa garde-robe, et de celle de M. son fils ; et finit par ces mots : *nécessité n'a pas de loi.*

N° X. — *Le 4 octobre* 1793.

Le 4 octobre, « *il regarde comme certain* que » les princes ont eu dix-huit millions de la *Hol-* » *lande*, *et que les Suisses leur fournissent* 12,000 » hommes*.

» Mais quelques succès qu'ils aient du côté de » Lyon, c'est à la Vendée, et en Bretagne, *qu'on* » *professe le royalisme pur ; c'est là qu'ils seront* » *absolus et commanderont sans concurrence***.

* Ces Messieurs ont toujours regardé *comme certains* les fables et les contes oisifs qui couroient les rues. Il n'y avoit pas un mot de vrai de tout cela.

** M. de *Précy* et les braves Lyonnais ne se doutoient guère

N° XI. — *Le* 11 *octobre* 1793.

Le 11, il transmet à M. de *Blangy* l'extrait d'une lettre, par laquelle le maréchal de *Castries* le félicite de ses succès en Angleterre.

« Il a mieux et plus développé les objets qu'on » avoit intérêt à connoître, qu'on n'en avoit été » instruit depuis plusieurs mois. On lui recom- » mande de prendre garde que ses lettres ne soient » interceptées, et qu'on ne soupçonne pas leur » correspondance. »

Ce compliment étoit une trop belle occasion de se déchaîner contre le duc d'Harcourt pour ne pas la mettre à profit.

« Ayant été chez le duc d'Harcourt, poursuit- » il, il m'a fait la scène que vous verrez dans ma » lettre à M. le maréchal. Toutes les fois que je » l'ai vu, il m'a demandé quand je partois ; et ce » matin il vouloit voir la lettre de M. de *Castries*. » Je n'ai pas voulu la lui montrer, parce que le

que, lorsqu'ils étoient déterminés à s'ensevelir sous les ruines de leur ville, de misérables intrigans osassent jeter des soupçons sur la *pureté* de leurs sentimens. Tout cela s'accorde avec ce que j'ai dit, dans les livres précédens, de ce qu'on pensoit des insurrections qui ont éclaté à différentes époques.

» commencement n'est pas flatteur pour lui ; ce » ménagement m'a attiré le propos* qu'il m'a » tenu. »

» Je ne vous répète pas ce que j'écris à M. le maréchal. Vous y verrez la suite *de ce que vous a* » *raconté M. de Suzanet*, à son passage à Liége. » Je crois à propos que vous préveniez Monsei- » gneur le comte d'Artois que vous faites passer » une lettre de moi à M. le maréchal. Cependant » je sens le danger de cette marche, parce que si » ce prince disoit un mot de *ma double commu-* » *nication*, *M. le Régent* pourroit m'en savoir » mauvais gré. »

Il est inutile de faire aucune réflexion sur ce passage. Voilà un échantillon des intrigues dont les princes étoient circonvenus.

On se figure aisément quelle devoit être la position du duc d'Harcourt. Et il n'est pas moins déplorable que vrai de dire que tous ceux qui lui ont succédé dans les fonctions de représentant du roi à Londres, ont été soumis au même espionnage

* Le *propos* étoit que le duc d'Harcourt l'avoit *chassé* de chez lui, ce qu'il rend ailleurs par l'expression plus douce *mettre dehors*.

et aux mêmes contrariétés. M. Nantiat ne traite pas mieux tous ceux de ses compatriotes dont le rang, les services ou les talens font ombrage à sa petite vanité ; il les passera successivement tous en revue.

Ici il commence par le marquis de *Bouillé*. « Je » jugeois, comme vous, de M. de Bouillé, mais » j'ai cru devoir transmettre la vérité tout en- » tière ; *je n'ai plus de doute sur l'homme !* »

Le conte des dix huit millions de Hollande et des douze mille Suisses s'étant évaporé, il s'empresse de le rejeter sur le duc d'Harcourt. *C'est lui qui a dit qu'il en étoit sûr.*

Je serois, en vérité, honteux de donner autant d'attention à toutes ces sottises, si elles ne formoient pas un corps complet de preuves de tout ce que j'ai avancé jusqu'ici, et de ce que j'aurai à dire plus tard.

Quelques marques extérieures de confiance que cet homme donnât aux *agens*, ou *sous-agens*, ses confrères, il n'a pas pour eux les mêmes égards dans ses rapports secrets.

N° XII. — *Le* 15 *octobre* 1793.

« Vous connoissez bien les personnages dont

» vous me parlez. Ce que vous me dites me per-
» suade que je les juge assez bien. Car j'avois vu
» comme vous ; *je suis entouré ici* d'intrigues. Je
» veux bien croire qu'ils veulent le bien général :
» mais, *à coup sûr, le leur propre a chez eux la*
» *priorité*. . . . . .

» Il faudroit que les princes eussent ici un
» *commissaire* chargé de pouvoirs pour la Ven-
» dée et la Bretagne*, et qu'il pût faire ce qu'il
» faudra dans le moment où il le pourra : ce mo-
» ment n'est pas venu, mais il viendra ; il s'an-
» nonce ; *vous sentez quel homme il faudroit*, *sur-*
» *tout si les Anglais envoient des gens qui ne*
» *soient pas ce qu'ils doivent être à l'égard des*
» *princes*. Il faudroit qu'il sût se taire, tant qu'il
» ne sera pas nécessaire de se montrer, et, dans
» le besoin, faire tout le bien, ou *éviter tout le mal*
» possible. »

Pour faire passer plus doucement cette pré-
somption impudente, M. *Nantiat* présente ici un
appât à la vanité de son patron.

* On voit que cette idée de *commissaires*, qui, pour le désastre du parti royaliste, a fini par prévaloir, n'est pas de nouvelle date.

« *Un chef militaire*, ajoute-t-il, *éclairé*, *sage*, » *accrédité*, ne seroit pas moins nécessaire ici. » Je voudrois que ce fût vous, mon général : man- » dez-moi avec confiance ce que vous désirez ; » et ne pouvant faire directement, je trouverai » quelques moyens *indirects*. »

Braves royalistes de la Bretagne et de la Vendée! voilà comme on se partageoit, à l'avance, le fruit de votre dévouement et de vos glorieux efforts!

M. Nantiat a toujours à cœur l'article des finances.

Il voudroit cependant bien « qu'on lui apprît » ce qu'on veut qu'il fasse, *surtout pour les assi-* » *gnats*. »

N° XIII. — *Le* 18 *octobre* 1793.

Le 18 octobre, « il lui paroît certain, à présent, » que les Anglais veulent opérer en Poitou et en » Bretagne. »

Il a écrit à ce sujet *une dépêche* au maréchal de Castries.

« Mais les Anglais ne s'ouvrent point, et ne » donnent de confiance à personne *. Je crois

* Il est bon que les lecteurs sachent que tout ce qui se dis-

» même qu'ils sont très-variables dans leurs pro-
» jets, *quoiqu'ils ne le soient pas dans leurs vues.* »

. . . . . .

« Il y a grande apparence que les princes n'in-
» flueront en rien sur le choix des personnes qui
» passeront en Poitou et en Bretagne. Si les chefs
» qu'on y verra ne se trouvoient pas dans leurs
» intérêts, *et étoient capables d'agir selon les vues*
» *du cabinet anglais*, il faudroit qu'il y eût avec
» eux *quelqu'un capable d'en empêcher le mau-*
» *vais effet.* »

Ç'a été, cependant, sur les lâches insinuations de cet homme et de ses pareils qu'ont été fondées les absurdes calomnies dont j'ai été assailli, pour avoir pensé qu'il étoit possible de disposer l'Angleterre à seconder la cause royaliste sans trahir sa confiance, et que ma fidélité envers mon Roi n'étoit pas incompatible avec ce que ces intérêts bien entendus et mon honneur me prescrivoient à l'égard du gouvernement qui venoit généreuse-

posoit alors à cet égard, se faisoit de concert avec M. le duc d'Harcourt; mais ne pas donner de confiance à *Nantiat*, et à ses pareils, étoit n'en donner *à personne*. Voyez le vol. IV, page 27.

ment à notre aide, et qui ne m'a jamais donné le moindre sujet de soupçonner ses intentions.

Ces misérables ne connoissent, pour s'élever, d'autres échelons que la perfidie et la détractation!

Le sieur Nantiat, ne mettant plus de bornes à son extravagante ambition, et décidé à tout employer pour *perdre* le duc d'Harcourt, ne tarda pas à se *glisser* chez toutes les personnes de rang dont la porte étoit ouverte à la loyauté et au malheur. Ayant été reçu chez milord *Mansfield,* à l'aide de quelques lettres de recommandation qu'il avoit apportées du continent, il s'introduisit successivement chez MM. *Pelham*, *North*, *Windham*, et *Burke*. Le dernier le présenta à M. le duc de Portland; et M. le comte de *Starhembergh*, ambassadeur d'Allemagne, qui est l'ami de tout ce qui porte l'apparence de la fidélité et de l'honneur, daigna l'accueillir avec bonté.

Le passage subit du bureau de nouvelliste et des cafés de Liége dans les salons de tant de personnages illustres, étoit plus que la pauvre tête du prétendu baron ne pouvoit supporter. Peu habitué aux manières affables et à la politesse aisée d'hommes que leur mérite personnel, plus encore

que leur rang, mettoit au dessus de leurs semblables, l'idée déjà peu modeste qu'il s'étoit faite de son importance n'eut plus d'autre mesure que celle de son orgueil ; et nous le verrons bientôt s'efforcer de faire croire à ses patrons qu'il est le confident de chacun de ceux qui l'admettent, et l'oracle de tous.

J'ai déjà observé en plus d'un endroit combien les discours, les principes et la conduite de ces agens *contre-révolutionnaires*, autorisés par les conseils des princes, avoit été nuisibles aux intérêts de Leurs Altesses Royales, en ce que ces conseils se sont appliqués avec trop de succès à faire croire que ce qui étoit autorisé par eux, l'étoit aussi par elles.

Je suis donc heureux d'avoir à produire ici la preuve que M. le Régent, aujourd'hui Louis XVIII, quelques empêchemens que l'on suscitât entre la vérité et lui, bien loin de sanctionner de son approbation les démarches et les rapports de cette foule d'intrigans, réprouva ceux de M. Nantiat dès qu'ils lui furent connus.

Cette preuve se trouvera dans l'extrait suivant d'une de ses lettres au maréchal de Castries.

N° XIV. — *Le 22 novembre 1793.*

Dans la vue de faire excuser les erreurs de son zèle, il y débute par de nouvelles *découvertes* de la *perfidie anglaise;* c'est toujours là son objet de prédilection.

« Pour mettre M. le Régent, *de plus en plus*, à » même de connoître la politique du cabinet de » St.-James, j'ai beaucoup fait *jaser* un *nommé** » *Ferguson*, habituellement employé par les mi- » nistres, qui l'a été à cette campagne dans l'ar- » mée du duc d'York, etc.

» Le Roi, particulièrement**, a ouvert l'avis » d'amadouer l'empereur en lui promettant de » lui remettre Dunkerque : mais l'intention est » de détruire, auparavant de le lui remettre, le » port, les canaux et les écluses. » . . . . .

« Les Anglais ont perdu devant cette place » cinq mille hommes effectifs. C'est la faute de

* Je ne sais ce que pensera M. *Ferguson* de cette familiarité, mais je copie mot à mot. Au surplus, si M. Nantiat n'eût pas été aussi obscur en France qu'il prétendoit être célèbre au dehors, les sans-culottes l'auroient appelé le *nommé Nantiat*. A quoi veut-il qu'on attribue cette conformité de langage ?

** Je n'ai pas besoin de prévenir le lecteur que toutes les expressions de cette lettre sont très-remarquables.

» lord Chatham. L'opposition a sur cela les plus » grandes preuves ; et c'est ce qui tourmente » M. Pitt. » . . . . . .

« Les ministres sont décidés à se tenir à la lettre » de ce qu'ils ont dit et annoncé au parlement : » qu'ils travailleroient à détruire la faction ja- » cobite, mais non à soutenir les aristocrates et » les émigrés, et en détruisant cette faction, de » prendre et de détruire tout ce qui est relatif » aux colonies, au commerce et à la marine de » France. ». . . . . .

« Les ministres n'enverront aucunes troupes » ni en Bretagne, ni même à la Vendée. Il est à » peu près sûr qu'ils n'enverront des secours en » munitions et en argent que forcément, toujours » dans la crainte du reproche. . . . . » qu'ils font des efforts pour le rétablissement » de la maison de Bourbon et de la noblesse : » pendant que les Anglais ont intérêt, au con- » traire, à ce que cet ordre et cette hiérarchie » ne soient pas rétablis, parce que, s'ils se réta- » blissoient, ils redonneroient bientôt du ton au » royaume de France, et le mettroient bien vite » en état de rivaliser avec l'Angleterre. »

« M. Pitt dit : Pourquoi leur porter des se-
» cours au dedans? Ils travaillent à détruire la
» faction ; s'ils y réussissent, tant mieux. Ils au-
» ront travaillé pour nous ; parce que cela appau-
» vriroit d'autant notre rivale*. Il faut leur pro-
» mettre, mais les laisser faire seuls ; il en arrivera
» ce qu'il pourra : le résultat sera toujours à notre
» avantage. »

N° XIV. — *Le* 22 *novembre* 1793.

Le discret M. Nantiat convient ici qu'il trouve ce rapport un peu exagéré. « Mais, poursuit-il,
» il étoit très-vrai, quant au fond, il y a quinze
» jours ; et, aujourd'hui même, ce qui concerne
» M. Pitt est exact. M. de *Vaugiraud* aura sans
» doute rendu compte à M. le maréchal que
» M. *Rose* lui a dit qu'on étoit à présent con-
» vaincu *que nous serions trop forts si on nous*
» *redonnoit un gouvernement ferme qui pût ré-*
» *tablir l'union***. »

* Il est, je crois, inutile de rappeler que c'est le sieur *Nantiat* qui prête ici son style oratoire à M. *Pitt*.

** Il n'est personne pour qui il ne soit sensible que ceci est une imposture. M. Rose l'eût-il pensé (ce que ses talens et ses connoissances ne permettent pas d'admettre), il n'en eût pas fait la confidence à un Français.

Un ami de M. Pitt a dit à un ami de M. *Nantiat :* « C'est milord Hawkesbury qui a dit à M. le » duc d'Harcourt, qu'on avoit pris au conseil la » résolution de secourir la Vendée. » . . . .

« *M. Pitt ne dit pas aux autres ministres le* » *fond de ses projets; il les trompe souvent, et* » *me trompe moi-même.*

» Cependant il est très-vrai qu'on est résolu » de porter des secours à la Vendée, et peut-être » en Bretagne. » . . . . . .

« Je dois croire aussi que la politique a changé » en bien, à l'égard des princes*.

» Il y a huit jours que M. le comte de Starhem- » bergh me fit demander; je le manquai. . . » il est revenu ce matin et m'a fait appeler : je » l'ai vu, etc. »

Ici suit une prétendue conversation très-longue. Cette correspondance contient cent pages de conversations semblables, auxquelles il n'est pas permis de donner aucune foi. Je passe à l'article des excuses.

* M. Nantiat ne s'est pas encore défait des petites pratiques de gazetier subalterne, à qui, pour faire cadrer l'avenir avec leurs pronostics, il arrive souvent de dire le pour et le contre.

« Je suis désolé *d'avoir mérité la désapprobation* » *de M. le Régent.* Si j'ai péché, c'est par excès » de zèle. » . . . . . .

« Je croirois encore avoir bien fait, *si je n'étois* » *blâmé par M. le Régent.* » . . . . . .

« A présent que je connois les ordres de Son » Altesse Royale, je ne m'en écarterai plus *, et » je me renfermerai dans le cercle qui m'est » tracé, et je ferai ce que M. le Régent m'ordon- » nera pour rester ici, ou pour en partir, etc.

. . . . . .

» La nouvelle liaison qui vient de s'établir entre » Vienne et Londres met l'ambassadeur de l'em- » pereur à même d'avoir ici plus d'influence que » tout autre, et je le crois très-disposé à nous ser- » vir. M. le duc d'Harcourt pourroit en tirer » d'autant plus de parti, qu'il est bien disposé

* Les ordres de M. le Régent étoient que M. Nantiat s'abstînt d'agir auprès des ambassadeurs, qu'il rendît compte de tout à M. le duc d'Harcourt, et ne se permît aucune démarche sans son approbation.

Mais ceux qui croyoient qu'il étoit de leur intérêt d'avoir un espion auprès de M. le duc d'Harcourt n'étant pas tous du même avis, M. Nantiat ne manqua pas de prétextes pour sortir bientôt de *son cercle*.

» pour ce duc ; *et je puis dire y avoir un peu con-*
» *tribué.* »

L'acte de soumission, et l'engagement de ne plus s'écarter des ordres de M. le Régent, avoient à peine deux jours de date, que le zèle de M. Nantiat le dispensa de s'y conformer plus long-tems.

N° XV. — *Le 24 octobre* 1793.

« Vous verrez, écrit-il à M. de Blangy, que,
» par la lettre du 12, je suis *blâmé et paralysé,*
» et que la seconde semble me dire le contraire.
» Jusqu'à ce que j'aie reçu de nouveaux ordres
» de M. le maréchal, *ou de vous*, je resterai dans
» l'inaction, *à cela près* que je verrai demain
» M. le comte de Starhembergh * pour lui re-
» mettre une note ** sur les moyens de hâter les
» secours pour la Vendée. . . . . .
» Quoique *plus porté que personne à la stricte*

* L'*à cela près* étoit précisément ce que M. le Régent lui avoit défendu.

** Cette note pouvoit et devoit être remise par M. le duc d'Harcourt. Elle eût produit sans doute un effet plus prompt et meilleur pour les royalistes de la Vendée, venant de la part du représentant du Roi que de celle d'un homme obscur, sans caractère, désavoué par son maître, et factieux par son obstination.

» *obéissance*, je ne puis me déterminer à aban-
» donner un point aussi important, etc. »

N° XVI. — *Le 1er novembre 1793.*

Le 1er novembre, il a reçu de son patron *l'approbation de sa conduite et de ses foibles travaux.* Les insinuations du 15 et du 18 octobre avoient opéré; on lui donne l'espoir d'obtenir enfin *l'autorisation* tant désirée.

« Vous jugez Londres comme si vous y étiez
» . . . . . *. *Les pouvoirs que vous tra-*
» *vaillez à me faire donner* seroient sans doute
» très-flatteurs, mais ce ne seroit pas une rose
» sans épines; une semblable commission me
» causeroit bien des désagrémens. *Cependant, si*
» *elle m'arrivoit, je passerois par-dessus toute*
» *considération pour être utile.* Si tout le monde,
» mon général, comme vous, voulait le bien gé-
» néral, *faisait abnégation de soi-même*, et sen-
» toit que *les principes religieux et le désintéres-*
» *sement* sont la seule base sur laquelle nous pou-
» vons édifier solidement, nous pourrions espé-
» rer que tout iroit bien un jour, mais que nous

* Ces points sont dans l'original.

» sommes loin *! . . . . . .

» Les ministres, dans les momens les plus pres-
» sés, passent, *au moins*, cinq jours par se-
» maine à la campagne, et les premiers secré-
» taires les imitent. *C'est à impatienter !* »

. . . . . .

« Les Anglais... ont rassemblé 14,000 hommes
» pour envoyer à la Martinique . . . . . .
» *Nous sommes parvenus, à l'aide de M. Burke,*
» à les arrêter. . . . . .

» M. *de Behague*, qu'on écoute et qui a une
» ambition démesurée d'être employé, agit dans
» mes vues; . . . . . il semble ne vouloir agir
» qu'avec moi. M. *de Bouillé* semble aussi nous
» seconder; je ne sais au juste quelles étoient ses
» vues; car ses propos d'aujourd'hui ne sont pas
» toujours ceux de la veille; mais il part d'ici
» mercredi. . . . . .
» On flatte dans les bureaux M. *d'Hervilly* de

[* On apprendra bientôt qu'à cette époque le dévot écrivain étoit occupé à se faire un partisan du bon évêque de Léon; ce à quoi il reussit, a force de démonstrations de piété et de zèle; il n'est donc pas surprenant qu'il lui arrive de répéter de tems en tems quelques scènes du *Tartufe*.

» l'envoyer commander en *Poitou :* il agit de son » côté, *sans se communiquer.* »

Ceci est suivi d'une sortie contre le duc d'Harcourt; mais cet extrait formeroit des volumes, si je rendois compte de toutes les impertinences que l'auteur se permet contre cet homme respectable.

« Il y a trois jours, poursuit-il, que la déclara- » tion du roi d'Angleterre en faveur des royalistes » *que j'ai annoncée, il y a un mois, et que j'ai* » *tant demandée*, a paru; elle pourroit être mieux: » mais elle vaut mieux que rien. . . . . » *Les ministres ne l'ont point adressée au duc* » *d'Harcourt* : cela fâche !* »

N° XVII. — *Le 5 novembre* 1793.

« Je ne vous répéterai pas ce que vous verrez » dans ma note. . . . . » J'ajoute, au sujet de M. *de Behague*, que comme » ce général, dans les projets qu'il présente, pro- » pose d'employer un prince du sang, M. le duc » de Gloucester, qui espère que ce seroit lui

* Avec quelle perfidie il cherche à insinuer que les ministres n'ont aucune confiance dans le duc d'*Harcourt!* et tout cela n'est que pour préparer des attaques plus directes !

» qu'on choisiroit, l'appuiera. *J'en suis sûr depuis* » *hier au soir*. Il seroit heureux que nous eussions » ce prince à la tête d'une armée agissant en » France, parce qu'il pense bien et est dans nos » intérêts; *et que j'aurois des moyens de le diri-* » *ger!* (L'impudent!) Mais il ne le seroit pas » également que M. *de Behague* y fût, *parce qu'il* » *y a de grandes préventions contre lui*, et que » j'entends beaucoup de personnes dire qu'elles » ne serviroient pas avec lui.

» Vous verrez, mon général, que nous pensons, » vous et moi, aux mêmes choses, et de la même » manière, puisque je proposois d'aller à *Noir-* » *moutier*, et que vous aviez la même idée. Mal- » heureusement les nouvelles que nous avons re- » çues de la Vendée, par Paris, *ont anéanti nos* » *projets*. Cependant il ne faut pas se décourager. » Quoique le parti de la Vendée soit écrasé, il » est possible d'agir ailleurs, *et un chef militaire* » *nommé par le régent est toujours nécessaire ici*, » pour être prêt à tout événement*, etc. »

*L'idée de donner des commandans étrangers aux armées qui s'étoient formées par les soins de leurs chefs, n'étoit qu'impolitique et barbare. Mais quel nom donnera-t-on à celle d'en

« Dans la circonstance de la mort de la reine, » de la défaite de la Vendée, M. le duc d'Harcourt » est absent d'ici ! » . . . . . .

. . . . . .

« Le baron de *Suzanet* étoit encore à Ham » le 15 d'octobre. Ce jour-là il écrit à M. *Cor-* » *mier*. . . . . Selon ce qu'il mande, il a déployé » sa grosse *franchise ! On est toujours flottant* » *dans cette cour**. On commence à y sentir l'in- » suffisance du duc d'Harcourt. . . . . » Le maréchal de Castries a dit au baron de » Suzanet : *Le baron de Nantiat a beaucoup* » *outre-passé ses pouvoirs : cependant on lui a de* » *grandes obligations.*

» Je reçois à l'instant une lettre de Liége. On » m'y dit que toutes les nouvelles de la Vendée » sont bonnes. . . . . .

. . . . . .

» Faites-moi passer toutes les nouvelles de ce

nommer, à l'avance, pour les insurrections à venir ! Voilà comme ces misérables ont tout sacrifié à leur stupide ambition. Incapables de rien faire par eux-mêmes, toutes leurs spéculations ne portoient que sur les moyens d'enlever aux hommes utiles le mérite et le fruit de leurs travaux.

* La cour des princes français.

» pays-là : il est très-utile de les mettre sous les » yeux du gouvernement*. »

N° XVIII. — *Le 8 novembre 1793.*

« Croiriez-vous que, sans faire sonder M. *de* » *Bouillé*, pour ne pas s'exposer à un refus, les » princes ont écrit à ce général pour lui offrir » d'aller commander à la Vendée ? Il a refusé ; » c'est lui qui s'en est vanté. Les princes ont re- » mis une lettre du régent, une de M. le comte » d'Artois, et une du maréchal de Castries, à un » ancien maréchal des logis de dragons**, pour » porter aux royalistes de la Vendée, *sans les* » *adresser à personne ici.* . . . . . » Je ne fais aucune réflexion sur tout cela ; vous » les ferez bien vous-même. »

. . . . . .

* On observera qu'à cette époque la correspondance de M. Prigent étoit parfaitement établie avec moi, et que le gouvernement étoit régulièrement instruit de tout ce qui se passoit, tandis que ces Messieurs en étoient réduits à avoir des nouvelles des pays royalistes par Liége ! !

** Il est sans doute ici question de *Villambre*, dont j'ai parlé au second volume de ces Mémoires, pages 385 et suivantes.

J'ai dit que ce *Villambre* avoit été garde du corps de M. le comte d'Artois, mais il peut se faire aussi qu'il eût été plutôt maréchal des logis de dragons.

« Quoique la Vendée ne soit plus sur pied, » comme il peut d'un moment à l'autre se former » une entreprise, *un général* est toujours néces- » saire ici. — M. *de Behague se met en avant* » *tant qu'il peut.* »

N° XIX. — *Le 12 novembre* 1793.

La lettre de Ham, qui traçoit à M. *Nantiat* le *cercle dont il ne devoit pas sortir*, étoit assurément très-significative : cependant il se plaint de ne recevoir du maréchal *de Castries* que des lettres *fort insignifiantes.*

« Je ne m'inquiète pas trop, ajoute-t-il, par » la crainte d'être blâmé, parce que je suis sûr de » ne rien faire que pour le bien, et *avec des in-* » *tentions pures.* Mais il est *dur* de nager tou- » jours dans le vide, et de n'avoir aucunes instruc- » tions. » . . . . . .

« Après avoir persuadé le ministre* qu'il avoit » besoin de l'intérieur, et qu'il étoit de son inté- » rêt de soutenir les partis qui s'y élevoient**,

* Il n'avoit pas vu un ministre.

** Le gouvernement anglais avoit certes de grandes obligations à la sagacité de M. *Nantiat* pour les *découvertes* qu'elle lui faisoit faire.

» j'ai lieu d'espérer de voir *l'effet de mes soins.* »

. . . . . .

« Dans cet état de choses, un chef militaire est » aussi nécessaire ici que jamais. » . . . .

« *Si quelqu'un* * est une fois mis à la tête du » parti, on ne pourra y substituer un autre chef » sans de grands inconvéniens. » . . . . .

« On écrit ici que M. de *Lowendal* va y arri- » ver avec des lettres des princes : *c'est un lieu-* » *tenant-général qu'il faut.*

» M. de *Bouillé* a eu l'air avec nous de vouloir » éloigner les Anglais d'envoyer des forces à la » Martinique ; mais j'ai *découvert* depuis son dé- » part qu'il avoit fait tout le contraire. . . . » M. *de Behague* se met toujours en avant : il me » dit qu'il ne veut rien faire sans moi ; *mais je ne* » *m'y fie qu'à demi.*

» Je me conduis avec le duc d'Harcourt comme » vous me le conseillez. » . . . « Je ne deman- » derois pas mieux que de me *concerter* avec lui, » pour le bien général : *mais il est comme le chien* » *du jardinier.* » . . . . . .

* Les chefs qui avoient formé leurs armées, leurs divisions, leurs compagnies, n'étoient pas *quelqu'un* pour ces Messieurs.

» Il y a ici tant de gens à *l'affût*, et qui écri-
» vent, qu'un secret n'est pas long-tems *secret*. » *

N° XX. — *Le 15 novembre 1793.*

« M. le duc d'Harcourt fait partir ce soir pour
» Ham. . . . . C'est à la suite d'une con-
» férence avec lord Grenville **, dont j'ignore le
» résultat. ». . . . « J'augure qu'il a éprouvé
» des difficultés sur la reconnoissance de la ré-
» gence de MONSIEUR. ». . . . . .

« M. Prigent est arrivé hier au soir ici, envoyé
» de Jersey par un vaisseau expédié exprès pour
» porter des dépêches au gouvernement. » . .

« Tout ce que je sais des nouvelles arrivées de
» Jersey, c'est qu'elles sont bonnes ; que la Ven-
» dée n'a pas eu d'échec, etc.

» Il faut que ce que Prigent a apporté soit fort
» important, puisque *l'invisible Pitt* *** l'a fait

* Ceci étoit vrai, et l'est encore au moment que j'écris ; aussi la police de Paris est-elle parfaitement instruite de tout ce qui se passe ou se dit, en Angleterre, parmi les émigrés.

** M. le duc d'Harcourt avoit donc des conférences avec milord Grenville. Et sur quel fondement Nantiat, *qui ignore* et qui devoit *ignorer* le résultat, *augure-t-il* qu'il a éprouvé des difficultés? Cet espionnage n'est-il pas dégoûtant?

*** Il ne pardonne pas à M. Pitt d'être *invisible* pour lui.

» entrer dans son cabinet, et l'y a tenu long-tems;
» et M. *Dundas* en a fait autant. Je vous quitte,
» mon général, *pour aller aux informations.* »...

« Je n'écrirai à M. le maréchal *qu'après avoir*
» *été à la découverte.* ». . . . . .

» Je reviens à vous pour vous dire ce que je
» vous prie qui soit pour vous seul; il ne faut pas
» même que vous ayez l'air de le savoir, en écri-
» vant à Ham, jusqu'à ce qu'on vous en fasse part. »

Ici suivent les nouvelles de la Vendée que M. Nantiat exagère merveilleusement : il partage cette armée en trois divisions; deux de *quarante mille hommes*, et la troisième de *cent vingt-huit mille.*

Il donne à entendre qu'il tient cela de M. Prigent, ce qui est faux; car M. Prigent est auprès de

Ceci prouve, en passant, la vérité de ce que j'ai avancé ailleurs avoir tenu de M. Pitt : qu'il n'avoit aucune relation d'affaires avec ces Messieurs, et qu'il ne les connoissoit même pas.

Il ne venoit pas en Angleterre un *grimaud* chargé de missions, ou qui s'en étoit fabriqué lui-même, qui n'eût la prétention de traiter directement avec les ministres : et c'est encore la même chose aujourd'hui. De là les détractations et la haine qui ont poursuivi ceux à qui le gouvernement anglais a cru devoir donner quelque confiance, et qui ont refusé de la trahir. C'est d'ici que datent les calomnies dont M. Prigent a été l'objet.

mon bureau dans le moment que j'écris, et m'autorise à le démentir.

« Je sacrifie, poursuit-il, le plaisir d'être le » premier à annoncer à M. le Régent une nouvelle » aussi agréable, à la crainte de faire taxer d'indis- » crétion quelqu'un qui m'accorde sa confiance.

» Vous voyez, mon général, que je n'avois pas » de tort d'insister pour qu'on envoyât *ici un gé-* » *néral en chef et des officiers généraux*. Je ré- » pète aujourd'hui la même chose à M. le Ré- » gent, etc. ». . . . . .

Ainsi, le général en chef et les officiers généraux insurgés qui avoient rendu à la cause du roi le service de lui lever une armée de deux cent mille hommes, et qui marchoient de victoires en victoires, n'avoient à attendre, pour prix de leurs succès et de leurs glorieux efforts, que d'être *destitués* et remplacés dans leurs commandemens par des hommes aussi étrangers à l'insurrection qu'ignorans des moyens de la diriger et de la maintenir. Telle a cependant été la doctrine uniforme de ces petits messieurs.

« *Je ne crois pas que les ministres aient fait* » *part de ces nouvelles au duc d'Harcourt.* ».....

« Prigent est chargé d'un paquet pour ce duc » qui lui apprend l'état des choses. Prigent le croit » à la campagne, et se propose d'y aller après » demain. » . . . « Nous ne lui avons pas dit » que ce duc est ici depuis hier, et ne le lui dirons » que demain *après le départ du courrier*. C'est » une petite * qui ne fait pas de tort aux affaires.

» Demain matin je ferai prier M. Burke de se » rendre ici. » . . . . . .

M. Burke est aux ordres de *Nantiat* !!

N° XXI. — *Le* 19 *novembre* 1793.

Le jour de courrier suivant, M. Nantiat avoit été si long-tems *à l'affût et à la découverte*, qu'à six heures du soir il n'avoit pas encore *eu le tems de dîner*, et *il ne sait pas s'il l'aura*.

* M. Nantiat a, du moins, la pudeur d'omettre le mot qui devroit suivre celui de *petite*. Il y a ici une complication de perfidie et de lâcheté qu'il est, certes, difficile de bien exprimer. Car, non content de tenir M. le duc d'Harcourt dans l'ignorance de ce que M. Prigent avoit jugé de son devoir de lui communiquer comme au représentant du régent; non content d'exposer cet officier à des reproches non mérités, il le prive encore de la récompense des sevices périlleux qu'il venoit de rendre aux princes, récompense qu'il faisoit consister à être le premier à les instruire de ses succès. Et voilà l'homme qui se plaint d'être *entouré d'intrigans*.

Son activité pour l'intrigue lui fait perdre le boire et le manger ; sans doute il craindra bientôt de s'empoisonner en ravalant sa salive.

Au surplus, « il ne prétend à autre chose qu'à » être utile ; il attendra des ordres, et fera tout » ce qu'on voudra. »

« Le maréchal n'étant pas à Nimègue, *n'est-il* » *pas à propos que vous fassiez passer directe-* » *ment ma dépêche à M. le Régent ?* Vous en » jugerez, et je vous laisse l'adresse en blanc. »

Il met tout en œuvre pour correspondre *directement* avec M. le Régent. Mais à la louange de ce prince, on apprend successivement qu'il n'a jamais pu l'obtenir.

N° XXII. — *Le 22 novembre* 1793.

« *Le moment est venu :* on part : et ce sont ceux » qu'on a eus sous la main, *ou qui s'y sont mis*, » qui partent*. Ils arriveront les premiers, et ils » seront les premiers, que ce soit bien ou mal.

» Vous me serez témoin que *si j'avois été écouté*,

* Il est ici question de la première expédition, aux ordres de milord Moira. (Voyez le vol. II, page 182.) C'est à ceux des Français qui accompagnoient ce général à s'appliquer ce qui est dit ici d'eux.

» *l'armée royaliste auroit été organisée d'avance*,
» *les chefs nommés par M. le Régent, qu'ils se-*
» *roient ici, et que je les aurois fait partir*, etc.

» *Tout n'en iroit pas plus mal*!* . . . .

» Je n'ai pu qu'être *passif:* je n'ai pu ni ap-
» puyer, ni contrarier personne; enfin *je laisse*
» *couler l'eau.*

» Combien le moment que j'annonce depuis
» long-tems, d'après les événemens passés, étoit
» important! combien il l'est encore aux yeux de
» celui qui embrasse les objets *en grand*, *et pla-*
» *nant sur l'avenir*, *s'occupe des moyens de le*
» *rendre moins dur**, qu'il ne nous est préparé par*
» *la perfidie*, *sous le masque de la générosité!*
» Je ne puis me *développer* avant de vous voir; il
» me faudroit un volume. » . . . . . .

* On n'est pas impudent à ce point! Et qu'avoient de commun les braves royalistes de l'Ouest avec M. *Martin Nantiat* et ses pareils? Si ce stupide système n'avoit pas fini par prévaloir, il y auroit long-tems que l'Europe seroit en paix. Ce n'étoient pas les ennemis publics des princes français qui avoient le pouvoir d'anéantir leur cause. Cette tâche étoit réservée à ses prétendus amis; et ils s'en sont merveilleusement acquittés.

** Falloit-il autre chose que le style de M. *Nantiat* pour faire connoître au moins son ineptie!

Et c'étoit au moment que l'Angleterre se montroit disposée à seconder les efforts des royalistes, au moment où il étoit d'une si haute importance de fortifier, par une confiance réciproque, les liens qui étoient sur le point d'unir l'intérêt des princes français à celui de l'Angleterre, que ces misérables cherchoient à remplir l'esprit de M. le Régent d'alarmes et de soupçons!

« Si vous croyez que le maréchal ne soit pas à » *Ham*, faites passer *directement* la dépêche que » je vous envoie. »

M. le duc d'Harcourt avoit conduit toute cette affaire avec autant de sagesse que de zèle, et ces hommes ne pouvoient exciter contre lui la méfiance, qu'en calomniant les intentions du gouvernement anglais.

Il en a été de même à mon égard.

« Parmi les propositions que le lord *Malmsbury* fera à Ham seront celles-ci : reconnoître » le droit aux *indemnisations* pour les frais de la » guerre; *révoquer le duc d'Harcourt;* lui substituer *Dumoutier;* éloigner le maréchal *de Castries* et quelques autres : les remplacer comme

» on dira*, etc. Alors on pourra reconnoître M. le » Régent, et passer M. le comte d'Artois.

» Si ce dernier éprouve des difficultés par le *mode*, *qu'il parle*, et je le ferai passer, par un » capitaine anglais, sûr, *pourvu qu'on le paye* » *bien cher*, mais loyal. »

N° XXIII. — *Le 24 novembre* 1793.

La lettre suivante, de dix pages *in-folio*, et d'une écriture très-serrée, contient toutes les nouvelles, vraies ou fausses, qui circuloient alors, relativement à la Vendée ; une longue conversation supposée avec l'ambassadeur d'une grande puissance, que M. Nantiat prétend avoir *gagné*, et les détails de ce que le gouvernement anglais a le projet de faire pour seconder les efforts des royalistes. Ici l'auteur reprend ses anciennes fonctions de correspondant de gazetier, et ne s'en acquitte pas en peu de paroles.

* Tout ceci étoit autant de mensonges fabriqués à *dessein* par M. Nantiat.

Jamais le gouvernement anglais ne s'est immiscé dans les affaires particulières des princes, ni dans celles de leurs conseils; et je ne hasarde rien en assurant que s'il l'eût fait, ils auroient été conduits d'une manière plus avantageuse pour leur cause qu'ils ne l'ont été jusqu'ici.

Le commencement de cette épître est particulièrement remarquable.

« Vous aurez vu, par mes dépêches du 12, du » 15, du 19, et 22, que j'ai été instruit des nouvel- » les de la Vendée, et que je n'ai été négligent, ni » pour m'informer, ni pour agir, ni pour rendre » compte. Je ne vous dissimulerai pas que je crois » avoir contribué à donner l'impulsion qui va » nous sauver *en gagnant le* comte de******, et en » l'engageant à faire passer à Vienne et au maré- » chal de Cobourg ma note du 18 septembre, *qui* » *a frappé partout où on l'a vue.* J'aurois pu faire » mieux dans une autre position ; mais ne pou- » vant prendre un ton convenable, *n'étant jamais* » *avoué**, *ne connoissant pas les intentions de* » *notre maître***, et, par conséquent, craignant de » faire mal, je n'ai pu mettre dans mes démar- » ches le nerf nécessaire. J'ai eu cent ménage-

* Ceux qui s'obstinent encore à croire que M. le Régent a donné quelque approbation à la conduite des intrigans qui ont anéanti la cause royaliste, ne se refuseront pas sans doute à la conviction que portent ces aveux secrets qui sont repetés presque à chaque page.

** Elles lui avoient cependant été signifiées, comme on l'a vu plus haut, d'une manière non équivoque.

» miens à garder, *et n'ai pu agir que par des voies* » *obliques. J'ai fait comme l'anguille qui se glisse* » *entre les rochers.* »

M. *Nantiat* auroit pu trouver parmi les reptiles un objet plus frappant de similitude.

« Au reste, ajoute-t-il, si tout va bien, et si » j'ai été *un peu utile*, je suis trop heureux. Vis-à- » vis tout autre, ce que je vous dis là seroit peut- » être jactance : mais avec vous, c'est un épan- » chement dans le sein de l'amitié auquel il est » doux de se livrer. »

Il s'occupe, *en particulier, de ce qui intéresse M. le comte d'Artois....* mais il n'a *ni ordres*, *ni fonds* à sa *disposition*, sans quoi il auroit envoyé un courrier, *au moment où il a vu que le bruit qui se répandoit du départ de M. le Régent pour Turin faisoit un mauvais effet auprès du gouvernement.*

Ceux de mes lecteurs qui n'auront point oublié la lettre que j'ai publiée du maréchal de Castries, dans le quatrième volume, trouveront ici la clef du passage relatif au *voyage de Toulon* que je n'avois pas alors les moyens d'expliquer.

Ç'a été sur cette imposture, comme sur les au-

tres fabrications de *Nantiat* et de ses associés, que le maréchal de Castries et ses collègues ont fondé l'opinion qu'ils ont manifestée des intentions du gouvernement anglais, ainsi que l'idée de préférence qui lui a été attribuée pour M. le comte d'Artois, au détriment des intérêts du Roi.

L'auteur ne néglige rien pour prouver que ce prétendu mécontentement existe, et que le *voyage de Toulon* en est la cause.

Il s'est déterminé à aller chez l'ambassadeur d'Allemagne, *la sonde à la main ;* a l'impudence de prétendre que ce seigneur *s'est ouvert entièrement à lui sur les vues ultérieures de toutes les puissances*, etc., *et qu'il l'a trouvé, en tout, voyant et pensant comme lui.*

Certes, l'effronterie de *Brottier*, etc., étoit de la modestie auprès de la présomption de cet homme !

« J'étois bien content de ma matinée, dit-» il..... Mais la nouvelle du départ de M. le » Régent, effectuée mercredi 12, dérange toutes » mes vues.

» On mande que *quelques personnes qui entou-» rent M. le Régent*, ayant su *que le cabinet de*

» *Londres demandoit leur éloignement du con-*
» *seil,* ont engagé ce prince à précipiter son dé-
» part, sous le prétexte qu'on lui proposoit des
» conditions *dures*, qu'il seroit, peut-être, dan-
» gereux de refuser. » . . . . . .

M. *Nantiat* adopte ici la marche qui a été suivie, depuis quinze ans, par ces Messieurs ; savoir, d'attribuer à d'autres les mensonges qu'ils se plaisent à fabriquer, afin de leur donner une circulation plus facile et plus prompte ; et certes, il ne le fait pas d'une manière adroite, puisque aussitôt après avoir donné cette conjecture comme une nouvelle que *l'on mande*, il poursuit ainsi de son chef :

« Les conditions que M. *Pitt* met à la recon-
» noissance de la régence, sont, *je crois*, que
» M. le Régent reconnoisse le droit des alliés, et
» de l'Angleterre en particulier, à des *indemni-*
» *sations ;* qu'il promette *de ne pas être inflexible*
» *sur les vengeances, et ne pas trop étendre la*
» *punition des coupables*;* comme aussi de ne

* Les Français apprendront donc, de la bouche même des plus violens détracteurs de M. *Pitt*, que cet homme illustre, qui m'avoit honoré de sa confiance, et qu'ils ont si long-tems

» pas exiger absolument le rétablissement de l'an-
» cien gouvernement dans tous ses points, *si les*
» *circonstances l'exigent.* » . . . . . .

« *On dit ensuite* qu'on désire que M. le maré-
» chal de Castries, M. l'évêque d'Arras, M. de
» Flaxhslanden, se retirent du conseil, et soient
» remplacés par M de *St.-Priest*, etc. »

Le but de l'auteur, en répétant cette dernière imposture, ne pouvoit être autre que d'irriter les conseillers du régent contre le gouvernement anglais, et par suite contre le duc d'Harcourt, dont M. *Nantiat* s'oublioit au point d'ambitionner la place.

« C'est-à-dire, observe-t-il, que Saint-James
» veut faire la loi à présent et dans l'avenir.

» Ces propositions et autres *sont dures*, d'au-

accusé de ne méditer que ruine et destruction, n'a encouru la haine de ces misérables que parce qu'il vouloit éviter l'effusion du sang, et rendre la paix à la nation rivale de la sienne par les seules mesures qui fussent dignes de lui, la conciliation et la clémence. Ils apprendront aussi que ces mesures ont toujours été dans le cœur des princes de la maison de Bourbon, et n'ont été redoutées et n'ont semblé être DURES qu'à ceux qui ont placé leurs vils intérêts et leurs infernales passions entre le petit-fils de HENRI IV et l'amour de son peuple.

» tant que je les crois présentées *avec ce ton impe-*
» *rieux qui approche de l'innocence.* »

Le négociateur volontaire n'oublie rien. *Le gouvernement lui a fait demander des renseignemens sur quatre-vingt mille fusils qui sont arrêtés à l'Ecluse : il les aura* pour la Vendée.

Il a proposé plusieurs fois de former des corps de déserteurs. Voyant qu'on ne s'en occupoit pas, *il a pris un biais.* « J'ai, dit-il, engagé le baron
» *d'Angely* à écrire au grand-pensionnaire de
» Hollande, qu'il est de l'intérêt de la république
» d'envoyer des forces et des secours aux royalistes
» de Bretagne comme l'Angleterre, *afin d'avoir*
» *droit en définitif à des indemnisations*, et d'em-
» pêcher que la Grande-Bretagne *ne fît pas seule*
» *la loi en France ;* lui représentant que la Hol-
» lande souffriroit plus qu'un autre Etat *de l'ac-*
» *croissement des Anglais, qui ne la dominoient*
» *déjà que trop. Tout cela a pris dès que je l'ai vu.*
» Je lui ai représenté que s'il pouvait faire lever
» un corps de six mille hommes. . . . . .
» il en auroit le commandement, *ce qui seroit une*
» *superbe commission pour lui.* Il a saisi avide-
» ment l'idée; alors je lui ai dit que, pour y réus-

» sir sûrement, il falloit le faire proposer à la » Haye par l'Angleterre. Je lui ai fait une petite » note qu'il a portée à M. Pitt ; ce ministre a ap- » prouvé le projet. . . . . » en sorte que l'affaire est en bon train *. »

. . . . . .

« Le parti est enfin pris d'agir en Bretagne. . . » Le comte de Moira part jeudi pour Ports- » mouth. . . . . On veut compléter une lé- » gion à M. Dudresnay. . . . . ceci refroidit » bien du monde, et fera du *tapage*. Plusieurs . . . . . m'ont dit que si on veut les faire » servir sous quelqu'un qui ne sait pas les con- » duire, ils refuseront, etc. »

« M. d'Hervilly. . . . . » a bien voulu consentir à servir comme major- » général anglais, et recevoir le traitement, avec » une gratification pour ses équipages.

* On voit que l'imagination de M. *Nantiat* étoit aussi fertile que sa plume ; mais ces Messieurs ne pouvoient se donner de l'importance que par ses fictions. Ainsi les agens de Paris et ceux de Londres sembloient se disputer à qui mentiroit avec le plus d'impudence.

Voyez ce que j'ai dit de Brottier et de ses adjoints au quatrième volume.

» M. *de la Charce*, M. *de Conway*, M. d'*Her-*
» *villy*. . . . . M. le comte *de Coigny*, M. *de*
» *Lowendal*, M. *de Behague*. . . . . .
» tous ont des prétentions au commandement :
» aucun n'a d'ordres de M. le Régent. M. *Du-*
» *dresnay* a des lettres pour commander en Bre-
» tagne ; il est le dernier maréchal de camp, *et*
» *l'est de la constitution*. M. Botherel a aussi des
» pouvoirs très-étendus. Je ne sais comment tout
» cela va s'arranger. *Il en résultera que le général*
» *anglais attirera tout à lui;* il y a long-tems
» que je vois tout cela ; et vous savez *tout ce que*
» *j'ai fait pour l'éviter*. »

M. *Nantiat* n'est pas content de la cour de M. le Régent. En conséquence il cherche à se faire valoir auprès de celle de M. le comte d'Artois.

« Vous seul, mon général, dit-il à M. de
» Blangy, m'avez chargé d'agir pour M. le comte
» d'Artois. Ainsi je n'en dois compte qu'à vous ;
» je n'en parlerai donc pas à Ham, où je n'en-
» verrai qu'une courte dépêche..... M. le maré-
» chal de *Castries* ne m'engage pas à donner beau-
» coup de détails ; ses lettres me laissent toujours

» ignorer ce que je dois faire ; vous en jugerez » par la copie ci-jointe. »

Quoique M. de Castries ne donnât pas une confiance implicite à tous les mensonges de M. Nantiat, comme il est assez ordinaire d'être plus porté à la crédulité pour ce qui blesse que pour ce qui flatte, il paroît que le maréchal n'avoit pas pu se défendre d'adopter, en quelque façon, les opinions de son correspondant sur le compte du gouvernement en général, et de M. *Pitt* en particulier.

« Je ne suis point étonné, mande-t-il à Nan- » tiat, le 14 novembre 1793, que M. Pitt, en » paroissant rompre toutes les opérations de la » Vendée, n'eût pris cette forme que *pour écarter* » *tout ce qui est français*, et qu'il fît, après, l'ex- » pédition avec les corps de troupes, soit Hessois, » soit Anglais, qui sont encore disponibles. *Ce* » *qui s'est passé à Jersey, relativement à St.-Malo,* » prouve que la marche dont je parle ne lui est » point étrangère, etc. »

On a vu plus haut que la prétendue affaire de St.-Malo étoit de l'invention de M. Nantiat : ce

qui confirme ce que je n'ai déjà que trop répété, que les conseillers des princes ne formoient leurs opinions et leur jugement que sur les rapports d'hommes qui étoient indignes de la moindre confiance.

N° XXIV. — *Le 29 novembre 1793.*

La lettre du 29 novembre se réfère à une dépêche du 26 qui n'a pas été conservée. Celle-là entre dans les détails de l'expédition de milord Moira, et donne les fables qui couroient les rues sur le compte des royalistes de la Vendée *comme ce qui a été rapporté pour constant par quelques agens du gouvernement qui sont parvenus jusqu'aux chefs.*

« L'armée qui a passé la Loire n'a abandonné » *Mortagne*, *Chollet*, etc., que volontairement, » et pour venir mettre en mouvement, en Bre- » tagne, la coalition de la *Rourie*, etc. C'est Bon- » champ qui commande cette expédition. . .

» Une colonne a marché sur *Avranches, qu'elle* » *a pris*, sans y trouver de résistance. De là elle » a attaqué *Granville*, *qu'elle a pris*. Entrée dans » la ville, un corps étoit en bataille sur la place, et » croyoit tout fini, lorsqu'une grêle de coups de

» fusil est *sortie* des fenêtres; cet événement a » fait livrer la ville à une exécution militaire : *elle* » *a été brûlée*, etc.

» Dans les conférences *que les chefs royalistes* » *ont eues avec les agens envoyés vers eux*, ils » ont dit qu'ils avoient peu de besoin d'hommes, » mais qu'ils manquoient de beaucoup de choses. »

Et autres mensonges semblables. Tout le monde sait que M. *de Bonchamp* étoit mort avant le passage de la Loire : personne n'ignore quel fut le sort de l'attaque de Granville ; et aucun des agens du gouvernement n'a eu de conférences avec les chefs. Mais ces conférences ne sont supposées ici que pour construire une nouvelle calomnie contre l'Angleterre : j'en rendrai compte en son lieu. Voilà comment et par qui les conseils des princes étoient instruits de ce qu'il leur étoit le plus intéressant de connoître.

« Le nombre des officiers français qui accom- » pagnent le lord comte de Moira dans son expé- » dition est à présent porté à soixante. Je pourrois » dire, mon général, comme Arlequin empereur : » *C'est tout comme chez nous !* On refuse cons- » tamment des officiers qui pourroient être très-

» utiles, tandis qu'à la recommandation de *milord* » *ou milady une telle*, on envoie des jeunes gens, » *ou autres*, qui ne sont propres qu'à donner de » l'embarras. »

Comment, avec tout le crédit dont prétendoit jouir M. Nantiat, s'est-il pu faire qu'on ne l'ait pas consulté pour choisir ?

« Je n'ai pu obtenir encore une réponse rela- » tive à M. le comte d'Artois ; mais tout paroît » promettre que nous obtiendrons bientôt de l'a- » voir à notre tête en Bretagne ; *les ministres* » *commencent à convenir que c'est* sa place. . . . .

. . . . . .

» Les papiers ministériels..... ne parlent » plus de MONSIEUR qu'en disant LE RÉGENT DE » FRANCE. Avant-hier le chancelier parloit dans » le même sens *à quelqu'un que je lui avois* DÉ- » TACHÉ ! Mais tout tient à ce qu'on a proposé » au régent.

» Je ne sais si le duc d'Harcourt sait que le » gouverneur veut *l'éloigner ;* mais il étoit *sour-* » *cilleux* jusqu'à la malhonnêteté.

» Tâchez . . . de savoir de Ham si l'on » veut que je continue *à correspondre* ; car ce que

» m'écrit M. le maréchal de Castries me laisse » dans l'incertitude à cet égard. »

N° XXV. — *Le* 3 *décembre* 1793.

M. Nantiat continue de rendre à son patron le compte des opérations de milord Moira ; son correspondant sur la flotte est M. de *Vaugiraud*, *qui est à bord de la frégate que monte ce général.*

Vient ensuite une prétendue conversation avec l'ambassadeur d'une grande puissance.

« L'évêque *d'Arras* annonce que les princes » verroient avec plaisir la noblesse se rassembler » par provinces, *qu'elle trouvât à faire des em-* » *prunts* qui lui fournissent des moyens que Leurs » Altesses Royales ne peuvent lui donner. »

L'écrivain pense, avec raison, que ce projet est chimérique, et lui en substitue un qui, à la vérité, ne l'est pas moins, mais qui, d'après son proverbe favori, *nécessité n'a pas de loi*, pourroit enfin conduire à lui faire obtenir cette *autorisation* et ces *pouvoirs* après lesquels il soupire inutilement depuis si long-tems.

« Comme j'ai vu, *par la correspondance* du » grand-pensionnaire *, que la Hollande est dis-

* M. Nantiat est dans le secret des cabinets de l'Europe,

» posée à faire de grands sacrifices pour soutenir
» le parti royaliste dont elle sent la nécessité pour
» finir une guerre qui lui pèse. Je suis convaincu
» que si M. le Régent faisoit agir de côté, et ex-
» poser, *par quelqu'un d'adroit*, qu'il ne peut
» faire passer la noblesse en Bretagne qu'autant
» qu'on fournira de l'argent pour cela, il en ob-
» tiendroit.

» *Je vais écrire ce soir ad hoc pour sonder le*
» *terrain.* Je ne puis aller plus loin, *puisque je ne*
» *suis pas autorisé*, et que je ne puis *même savoir*
» *si je suis approuvé.* Cette manière m'a arrêté
» dans toutes les négociations que j'ai cru devoir
» *entamer pour le bien de la chose*, mais que je
» n'ai pas dû pousser, *d'après le silence que je*
» *n'ai pas pu faire rompre.* J'ai cependant lieu
» de croire que j'aurois réussi presqu'en tout,
» *comme j'ai fait pour les secours à porter aux*
» *royalistes.*

comme *Brottier* l'étoit dans ceux du directoire, etc. C'étoit aussi lui qui avoit tout fait auprès du gouvernement anglais! Est-ce de la pitié, est-ce du mépris qu'on éprouve en réfléchissant sur cette longue série de sottises et d'impostures? Mais les suites terribles, et le sang de tant de milliers d'hommes fidèles, ne laissent de place qu'à l'indignation et à l'horreur.

» Ce n'est plus que *par vous*, mon général, » que j'espère apprendre ce que M. le Régent » ou M. le comte d'Artois veulent que je fasse. » Veuillez bien faire part à Ham de ce que » j'écris. »

N° XXVI. — *Le* 11 *décembre* 1793.

La dépêche du 11 décembre est incomplète ; il n'en a conservé que huit pages *in-folio*. On voit par ce qui reste que M. Nantiat, qui *sait se retourner en cent façons*, et qui est mécontent, comme on l'a vu, des conseils de M. le Régent, a cherché à s'enrôler au service de ceux de M. le comte d'Artois; il développe à cet égard sa modestie ordinaire ainsi qu'il suit :

« Je vous suis on ne peut pas plus obligé, mon » général, de ce que vous voulez bien faire pour » moi auprès de *Monseigneur*. Comme je ne dé- » sire que de servir la cause commune, et que je » me *soucie peu de jouer un rôle*, ce n'est point » à avoir des pouvoirs *ostensibles* que je tiens, » mais à avoir des *instructions* qui puissent me » diriger dans ma conduite, et me délivrer de la » crainte perpétuelle de mal faire, en contrariant » des vues que je puis ignorer, ou en en suivant

» qu'on peut désapprouver*. Je suis bien sûr de » mes intentions, et *même de ne rien faire qui ne* » *soit fondé en raison*. . . . . .

» En honneur, je ne demanderois pas mieux » que de travailler avec le duc d'Harcourt, et sous » sa direction : il m'a *repoussé* sans trop savoir » pourquoi, *et ne voulant rien faire*, il a trouvé » mauvais que j'agisse ; *voilà tout ce qu'il a à me* » *reprocher* **. Mais où en serions-nous encore si » je n'avois pas *gagné* le comte de ****; si je ne » l'avois pas porté à faire agir sa cour, et que les » Anglais, au lieu d'être *entraînés* par *Vienne*, » eussent porté toutes leurs forces aux Antilles, » *comme ils y étoient décidés?* Qu'on rapproche » tous les comptes que j'ai rendus, et l'on verra » que tout ce que j'ai dit *a été vérifié par l'événe-* » *ment.* »

* M. Nantiat n'ignoroit pas que M. le Régent avoit sévèrement réprouvé sa conduite. Pourquoi donc cette obstination et ces efforts pour tromper M. le comte d'Artois, et le mettre, sans qu'il le sût, en opposition avec la volonté de son frère?

** M. le duc d'Harcourt connoissoit les hommes, et il avoit jugé cet intrigant comme tout le monde est à portée de le juger aujourd'hui.

Cet homme étoit-il fou ? Oui, mais plus méchant encore.

Suivent les nouvelles des premiers désastres de la Vendée. « *Mais M. Pitt a dit, hier au soir,* » *à un de ses amis* *, que si les royalistes ne re- » tournoient pas aux côtes *Malouines*, et s'ils re- » tournoient à la Vendée, qu'il leur porteroit, à » *Noirmoutier*, les secours et les forces qu'il leur » destinoit. A présent qu'il est résolu d'agir pour » le parti royaliste, il n'a pas un moment à perdre, » parce qu'il lui faut absolument avoir fait quelque » chose d'éclatant avant la rentrée du parlement, » fixée au 31 janvier, surtout après la dernière » *promenade nautique du lord Howe*, qui donne » infiniment d'humeur aux Anglais.

» *Il est certain* que le départ de M. le Régent » donne bien de l'humeur au gouvernement. . . .

» *Il est certain* que le départ du régent a été

* Ce devoit assurément être un homme précieux aux conseils des princes que celui qui savoit, à point nomme, ce qui se passoit entre M. Pitt et ses amis; qui *gagnoit* les ambassadeurs, disposoit des cabinets, et *forçoit* les ministres anglais à se désister des projets qu'ils avoient arrêtés ! ! !

» concerté avec lord Hood : mais *il est certain* » aussi qu'il y a un peu de *bisbille* à Toulon » entre les Anglais et les Espagnols, et que le » ministère de Saint-James montre du mécon- » tentement de la cour de Madrid. Le prétexte » qu'on prend est le peu d'activité de ses opé- » rations ; *mais la vraie cause est que l'Espagne* » *insiste pour qu'on n'agisse qu'au nom de* » LOUIS XVII*, et qu'elle maintient que les puis- » sances ne doivent prétendre à aucune indem- » nité.

» Quoique le départ de M. le Régent nous » nuise infiniment, en retardant sa reconnois- » sance et le passage de Monseigneur le comte » d'Artois à la Vendée, et qu'un ministre ait été » jusqu'à dire qu'on pourroit bien *laisser là ces* » *princes*, et qu'on en trouveroit bien d'autres à » mettre à la tête des royalistes, *comme*, *par* » *exemple*, *M. le prince de Condé*, je commence » à espérer qu'il n'en résultera pas autant de mal

* Que deviennent donc les assurances de milord Moira et la proclamation annoncée par M. de Vaugiraud dans le N° XXVII? Il est inutile d'observer de nouveau que presque toute cette correspondance n'est qu'un tissu d'impostures.

» que je l'avois craint. Il paroît que le gouverne-
» ment a parlé un peu haut *pour effrayer et faire*
» *céder M. le Régent*, et qu'il est un peu fâché
» d'avoir pris ce ton, *et d'avoir tant étendu les*
» *conditions qu'il a dictées.* Il pourra reculer,
» *mais il en sera ulcéré.* . . . . . .

» Tous les renseignemens que j'ai eus là-dessus
» me sont confirmés par ce qui se passe chez les
» *constitutionnels**.

» *Il est certain* que ce sont ceux d'entre eux
» qui ont des rapports avec le gouvernement *qui*
» *l'avoient porté à exiger une promesse de M. le*
» *Régent qu'il seroit modéré dans la punition des*
» *coupables*, et, surtout, qu'il ne seroit pas in-
» flexible sur les changemens qui *deviendroient*
» *nécessaires.* Ces Messieurs espéroient par ce
» moyen, par l'Angleterre, réaliser quelques-unes
» de leurs chimères, ou au moins obtenir les prin-
» cipaux emplois. Tout à coup ils ont changé de

* A entendre cet homme, il avoit des espions partout. Ce qu'il dit ici de ses compatriotes, qui, sous le nom de *constitutionnels*, ont été dans les pays étrangers les objets de l'impolitique persécution des conseils des princes français et de leurs flatteurs, est bien un hommage rendu à la probité par le vice.

» ton et de contenance ; sans doute qu'ils ont jugé,
» par le voyage continué de M. le Régent, qu'il
» *ne vouloit pas accéder à ce qu'on exigeoit de*
» *lui**, *et qu'ils ont vu que le gouvernement anglais*
» *pourroit céder*, car ils sont dans le désespoir.
» *Lally-Tollendal* avoit deux ou trois de ses as-
» sociés chez lui, et quelqu'un *par qui je le fais*
» *écouter* a entendu leur *jérémiade ;* ils disoient
» renoncer à rentrer en France, au moins pen-
» dant huit ou dix ans, *mais qu'alors ils verroient*,
» *et qu'on pourroit avoir besoin d'eux. Montciel*,
» qui se croyoit sûr de l'ambassade de Suisse,
» *parce qu'on la lui promettoit ici*, disoit, ce
» matin, *à quelqu'un qu'il croyoit de ses amis*,
» *mais qui me rapporte tout :* Il est bien clair que le
» R.... *ne veut pas être modéré*, et recevoir d'hon-

* Ces misérables ont fait plus de mal à la cause du roi de France que ses ennemis les plus acharnés, en lui prêtant leurs sentimens et leurs vues. Tous les actes publics de Louis XVIII démentent cette horrible calomnie, son propre intérêt la repousse; et tous ceux qui ont l'honneur de connoître ce prince, savent qu'à cet égard son cœur est d'accord avec son intérêt.

Tout ceci est bien d'accord avec la conduite et les propos de Brottier, etc. Voyez ce que j'ai dit de ces agens au vol. IV.

Pouvoit-on, en affichant de tels principes, espérer d'autres résultats que ceux que nous avons à déplorer?

» nêtes gens qui lui seroient utiles : aussi décidai-
» je à aller m'établir dans quelque coin d'*Italie*,
» pendant cinq à six ans, pour donner aux esprits
» le tems de se calmer*.

» Ce que vous me mandez me prouve. . . .

. . . . . .

» que ce que j'ai présenté au gouvernement deux
» ou trois fois, depuis le 18 septembre, sur le parti
» qu'on peut tirer des déserteurs français, *ne s'est*
» *pas perdu*, *quoiqu'on ne m'ait rien répondu sur*
» *cet objet*. J'en ai une autre preuve dont je vous
» parlerai**. . . . . .

» Vous m'avez fait le plus grand plaisir, mon
» général, en m'apprenant que M. le comte d'Ar-
» tois étoit content de ce que j'avois fait auprès de
» l'ambassadeur de ****, d'autant plus *que c'est la*
» *première fois qu'on l'eût bien approuvé*. Je me

* Les événemens ont malheureusement prononcé entre la manière de voir de ces Messieurs et celle de Nantiat et de ses pareils. Cette lettre abonde en preuves de ce que j'ai dit à cet égard dans les volumes précédens.

Le crime de M. *de Monteiel* envers les prétendus faiseurs de contre-révolution, étoit d'avoir eu le courage d'être le ministre de Louis XVI, et d'être resté fidèle à son roi dans le malheur.

** M. Nantiat étoit à tout, et partout : rien ne se faisoit que

» conduirai d'après ce que vous me prescrirez à » cet égard.

» Je ne suis pas moins content de ce que vous » approuvez la tournure que j'ai prise à l'égard » des 6,000 hommes à lever en Hollande, en met- » tant le baron d'Angely en avant, et lui faisant » présenter, *en son nom*, ma note à M. Pitt !. .

. . . . . .

» Je n'ai pas perdu de tems; je suis convenu » cet après-midi avec le baron d'Angely des in- » tentions duquel je suis sûr, *mais qui a besoin* » *d'être dirigé*, parce que, quoique actif et capa- » ble d'écrire, *il ne peut embrasser les objets en* » *grand;* je suis convenu, dis-je, qu'il m'enverra, » *sous cachet volant*, tout ce qu'il enverra au gou- » vernement pour son affaire, *afin que je le re-* » *mette, et dise ce qu'il faudra.*

» M. Nantiat a chargé, en outre, le baron d'An- » gely de *sonder* le *stathouder*, de *sonder* la prin- » cesse, de *sonder* le grand-pensionnaire, de *sonder* » le secrétaire des états, pour voir si l'on peut tirer

par son impulsion, et c'étoit, sans doute, pour ménager sa modestie que le gouvernement se prévaloit de ses idées sans lui en faire honneur.

» de la Hollande *des fonds* pour mettre M. le » comte d'Artois à même de faire servir la no- » blesse avec lui. »

M. de Blangy devoit être d'autant plus flatté de voir son protégé manier la *sonde* avec autant de succès, qu'il en faisoit, tour à tour, un levier pour soulever l'Europe. Il ne se borne plus à l'Angleterre et à la Hollande : il va engager celle-ci, *par le* grand-pensionnaire, à former des liaisons avec l'Espagne et avec la Russie pour soutenir les intérêts de la France et M. le Régent. « *Général*, » ajoute-t-il, *qu'on ne perde pas cet objet de vue*, » *il est essentiel.*

» M. de Lowendal m'a dit être envoyé par le » maréchal *de Broglie* par l'ordre des princes..... » Le duc de Laval en dit autant, m'a-t-on as- » suré : mais il ne m'en a pas parlé. Aucun des » deux n'a pu obtenir la permission de partir. *Je* » *crois bien que je l'aurois eue pour eux, et je n'ai* » *pas voulu m'en mêler.* »

Un crédit aussi extraordinaire ne pouvoit pas échapper aux émigrés ; ils ont donc prié l'écrivain de vouloir bien devenir un des membres du comité de secours. Malgré ses nombreuses occupations,

il n'a pas pu se refuser à venir à leur aide; il a déjà obtenu du gouvernement une addition considérable, par mois, à la somme qui leur étoit précédemment répartie.

N° XXVII. — *Le 13 décembre 1793.*

Durant le cours de l'expédition, M. Nantiat est l'intermédiaire de la correspondance de M. de *Vaugiraud* avec le maréchal de Castries.

Il a reçu la lettre pour le maréchal ouverte, et il en envoie copie à son patron, qui doit *sentir que c'est pour lui seul.*

Le seul passage remarquable de cette lettre dément d'avance les calomnies grossières que *Nantiat* se permettra bientôt contre milord Moira.

« Les villes que nous prendrons, dit M. de » Vaugiraud, *le seront au nom de* LOUIS XVII; » *le général en fera la proclamation lors de notre* » *débarquement.* »

L'écrivain apprend à M. de Blangy que le baron d'Angely est parti *sans que M. Pitt lui ait rien dit de plus.*

M. Pitt, selon lui, est assez mal informé de ce qui se passe à l'expédition de lord Moira.

« On ignoroit dans les bureaux de M. Pitt la

» nouvelle de Jersey ; *c'est moi qui l'y ai apprise.*

» Le baron *de Gilliers* est arrivé depuis quel-
» ques jours de Bruxelles : *c'est un intrigant de*
» *plus.* »

M. Nantiat redoute les concurrens ; il est à la réputation de ses compatriotes ce que Robespierre étoit à leur vie : il ne peut s'élever que sur des cadavres.

Au surplus, on apprendra plus tard qu'un des crimes de M. le baron *de Gilliers* auprès de cet individu, étoit l'admiration que celui-là professoit pour les vertus héroïques de M. le prince de Condé. L'habitude *de se glisser entre les rochers* fait redouter à M. Nantiat la gloire autant que le grand jour.

N° XXVIII. — *Le* 15 *décembre* 1793.

Enhardi par les assurances qu'il vient de recevoir du comte de Blangy, M. Nantiat, quoiqu'il lui ait été expressément défendu d'écrire directement à Leurs Altesses Royales, fait ici une tentative pour correspondre avec M. le comte d'Artois : il prend la liberté d'adresser une épître volumineuse à ce prince.... Cette lettre n'étant qu'un résumé de ce qu'il a précédemment écrit à ses

patrons, de ses succès auprès des ambassadeurs, des mauvais desseins qu'il attribue à l'Angleterre, du mécontentement prétendu occasioné par le voyage de M. le Régent, des *propositions* supposées faites par M. Pitt, comme *promesse d'être modéré dans la punition des coupables, et de ne pas trop les étendre*, etc., je me dispense d'en faire l'extrait.

Cette dépêche contient, en outre, les copies de deux lettres; l'une de M. de Vaugiraud, et l'autre de M. Botherel, qui rendent compte à M. Nantiat de ce qu'ils savent de l'expédition et des royalistes.

N° XXIX. — *Le* 16 *décembre* 1793.

Le 16 décembre, il apprend à son patron *qu'il semble que le gouvernement n'est plus contraire au maréchal de Castries*, « et qu'il l'est moins au duc » d'Harcourt; mais il n'en est pas ainsi de Ham, » où on n'a aucune confiance en lui. On ne veut » pas lui ôter sa commission, mais lui donner un » second, *chargé de tout faire*, en lui laissant les » honneurs de la représentation. Le fils aîné de » M. le duc *de Sérent* a fait *sonder* le comte *Du-* » *moustier* pour savoir s'il vouloit jouer ce se- » cond rôle : il l'a accepté, présumant que cela

» le conduiroit un jour au premier*. Je n'en suis » pas fâché, *il est capable***. M. *de Sérent* a aussi » fait *sonder* les *constitutionnels Montciel* et *Ber-* » *trand*, qui consentent à se détacher des leurs, » et à *nous servir*, pourvu qu'on les reçoive en » grâce***. . . . . .

» J'ai essayé, hier, de faire donner des ré- » ponses par écrit au gouvernement, en donnant

* Ces détails ne sont pas inutiles, en ce qu'ils peuvent donner une idée des intrigues qui s'agitoient pour des niaiseries, au moment que des milliers de Français fidèles donnoient au monde l'exemple le plus mémorable de ce que peuvent achever le dévouement et le courage.

** Cet éloge de M *Dumoustier* sera modifié plus tard par le bilieux écrivain, à qui il n'échappe des louanges que lorsqu'il veut faire usage de sa *sonde*.

*** On ne doit pas oublier que la dénomination de *constitutionnels* étoit indistinctement appliquée par ces Messieurs à tous ceux qui n'étoient émigrés qu'après la mort du roi. M. *Bertrand de Molleville* est surtout un des objets les plus particuliers de la haine et des calomnies de M. *Martin Nantiat*: et cela doit être, car ce ministre a auprès de lui le triple tort d'être homme de qualité, de talens et de courage. Il a tout bravé pour donner, jusqu'au dernier moment, à son roi malheureux les preuves de la plus touchante fidélité; et on ne supposera pas qu'un homme de ce caractère se soit avili au point de demander *grâce* pour une conduite qui, plus encore que ses excellens écrits, le recommande à l'estime de ses contemporains, comme à celle des générations à venir.

» une note . . . . . J'ai affecté d'y parler trois
» fois de *Monseigneur le Régent de France* . .

. . . . . .

» Je craignois que mon *affection* de nommer
» M. le Régent ne me fît refuser une réponse ;
» mais je l'ai eue : *je les y accoutumerai.*

» J'ai cru devoir . . . . . adresser *directement*
» ma dépêche à Monseigneur comte d'Artois.....
» J'ai été, d'ailleurs, bien aise d'avoir une occa-
» sion d'écrire à Son Altesse Royale. » (On n'en peut pas douter.) « C'est un courrier, que le duc
» d'Harcourt enverra demain, qui portera ma dé-
» pêche *sans s'en douter.* » (Ceci est par trop espiègle pour un homme *qui ne travaille qu'en grand*, et qui se plaint sans cesse d'être *entouré d'intrigans* !)

« Je crois le gouvernement résolu à faire quel-
» que chose, à tenter une descente avec leurs
» propres forces, si les royalistes ne se rappro-
» chent pas de la mer. . . . . .

. . . . . .

» Et j'ai lieu de penser, d'après les renseigne-
» mens qu'ils demandent, le *plus secrètement*
» qu'ils peuvent, que c'est à *Ploscouet* qu'ils des-

» cendront. Sans doute c'est le voisinage de *Brest* » qui les décide pour ce point. »

Le bout d'oreille se montre toujours !

« On a appris ce matin. . . . que les royalistes » ont remporté une victoire à *la Flèche*, et qu'ils » occupent *le Mans* et *Vendôme*, et qu'ils mena- » cent *Angers*. Cette nouvelle m'a paru faire im- » pression sur le gouvernement, *et le faire mollir* » *sur le compte du régent et de Monseigneur* » *comte d'Artois : il a peur d'arriver trop tard;* » et cela pourra bien hâter la descente. »

L'auteur termine cette lettre en apprenant à M. de Blangy que l'amour-propre est toujours le premier mobile chez les trois quarts des hommes ; mais il ne dit pas dans quel quart il se place.

N° XXX. — *Le* 30 *décembre* 1793.

Quoique l'infatigable écrivain ait une *fièvre*, un *rhume* et une *courbature universelle*, rien ne l'arrête quand il s'agit de faire passer dans l'esprit des princes ses opinions sur la mauvaise volonté de l'Angleterre.

« *Je suis sûr* que quand les royalistes ne vien- » droient pas à la côte, on n'en feroit pas moins » une descente; je crois même que si on peut

» joindre les royalistes après leur avoir donné ce » qui est nécessaire, les Anglais se retireront » *pour se porter du côté de Brest* *. J'en ai dit les » raisons précédemment. . . . . .

» Je me suis procuré, *en original*, l'office re- » mis par lord Grenville au duc d'Harcourt. Il y » est bien question des propositions, mais on se » réduit, cependant, à entrer en conférence sur » leur objet. »

Cela étoit faux comme tout le reste; et une note écrite au bas de cette lettre, après sa réception, par une personne à qui M. de Blangy communiquoit les *épanchemens* de l'écrivain, lui donne un démenti formel, ainsi qu'il suit :

« L'Angleterre a envoyé au régent copie de la » déclaration qu'elle a faite à l'empereur, portant » ces mots : *Nous ne voulons rien de la France*,

* Je n'omets rien de ce qui a rapport à ce prétendu projet sur *Brest*, parce que, outre les calomnies dont ces Messieurs m'ont honoré, ils m'ont accusé d'avoir médité, d'intelligence avec M. Pitt, la destruction de ce port. Il existe même dans les papiers de Son Altesse Royale Monsieur, un mémoire dont l'auteur atteste que je lui en ai fait la confidence. Je donnerai ailleurs les détails de cette perfidie.

Certes, il eût été miraculeux qu'avec de telles manœuvres les princes français n'eussent pas été trompés.

» *pas même une seule île ; et nous ne souffri-*
» *rons pas qu'aucune puissance prenne une par-*
» *celle de ce royaume.*

N° XXXI. — *Le* 31 *décembre* 1793.

M. Nantiat assure de nouveau son patron que *l'expédition du moment a bien plus pour objet* la destruction du port de *Brest*, que de secourir les *royalistes*.

« *Faut-il être dans la dépendance de gens qui*
» *ne veulent que notre ruine!*

» Je vous avoue que je me dégoûte du métier
» que je fais. *La dissimulation n'est pas faite*
» *pour moi!!* . . . . . .
» Cependant *je m'en tire;* mais ce n'est pas mon
» élément. . . . . .
. . . . . .
» Je ne sais comment m'y prendre pour parler au
» gouvernement des 100,000 livres pour l'objet
» dont vous me parlez. Il faudra bien, cependant,
» trouver une tournure ; mais je connois assez le
» terrain pour ne pas douter que je ne réussirai
» pas.

» La copie que je joins ici d'une lettre de M. de
» Vaugiraud vous mettra au fait des nouvelles de

» Guernsey ; *remarquez bien les endroits souli-*
» *gnés.*

. . . . . .

» J'ai de fortes raisons de croire, ainsi que l'é-
» vêque de Saint-Pol-de-Léon, que lorsque les
» royalistes étoient à la côte, *les Anglais ont*
» *communiqué avec eux*, et leur ont fait des
» propositions, entr'autres, *d'être entièrement à*
» *leurs ordres ; et que les royalistes en ont été si*
» *révoltés, qu'ils ont mieux aimé n'être pas secou-*
» *rus que de les accepter* *.

* La suite de cette correspondance prouve que M. Nantiat s'étoit entièrement emparé de l'esprit de l'évêque de St.-Pol-de-Léon : aussi toutes les fois qu'il veut donner plus de crédit à ses impostures, ne manque-t-il pas de mettre ce prélat en avant.

Ce passage est une calomnie monstrueuse. Il est de fait que milord Moira n'a pas *communiqué avec les royalistes*, lorsqu'ils étoient à la côte. C'est à moi qu'ont été remises les dépêches de ce général et de son gouvernement. Elles me furent apportées par M. Prigent, et je déclare sur mon honneur, et devant Dieu, qu'elles ne contenoient autre chose que l'invitation de se mettre à portée de recevoir les secours de tous genres qu'elles offroient, l'assurance d'une coopération efficace et de la protection illimitée de sa majesté britannique, et des éloges, autant pour les motifs bien connus qui avoient armé les royalistes, que pour leurs *glorieux efforts* qui avoient déterminé l'Angleterre à venir à leur aide.

Il n'est pas un royaliste de ceux qui ont survécu aux dé-

» LE CABINET DE PITT EST UN ANTRE BIEN » DANGEREUX ! »

L'écrivain prétend ici que le *prince* et le *grand-pensionnaire de Hollande* l'ont fait prier de les *informer exactement de tout ce qui se passe dans le cabinet de Londres ; ils ne sont instruits de rien par leur ministre. Il n'obligera pas des ingrats.*

Ainsi, à l'en croire, le voilà *espion* de la Hollande auprès de l'Angleterre. Il n'a pas dû être peu flatté qu'on ait deviné, à la Haye, ce à quoi seul il est propre.

Suit la copie de la lettre de M. de Vaugiraud ; je me bornerai à extraire *les endroits soulignés.*

Jersey, 24 décembre.

« L'envie qu'on a *de se rendre important et de* » *vouloir que tout passe pour soi*, a entravé la cor- » respondance, et nous craignons ici que cela ait » nui à la chose publique. Vous serez sans doute » au fait de ce que je vais vous dire.

sastres qui forcèrent milord Moira de s'éloigner de nos côtes (et cela d'après les lettres que j'écrivis au gouvernement anglais, et dont M. Prigent fut aussi le porteur), qui ne dementé M. Nantiat sur le fait de ces prétendues propositions, et de ce prétendu refus.

» Le *soldat français* (M. le comte d'Artois) » dont vous me parlez, et qui brûle d'envie de » rejoindre l'armée royaliste, *aura de la peine à* » *y parvenir parce qu'on veut commander en* » *chef*. Je ne puis vous en dire *davantage*. L'es- » sentiel est donc de nous laisser arriver, et de » *n'agir qu'après*. »

Les bontés particulières dont lord Moira honoroit M. de Vaugiraud permettent difficilement de croire qu'il ait été capable d'écrire une pareille lettre. Il est bien plus probable, en effet, qu'elle a été entièrement fabriquée par le sieur Nantiat, à qui tous les genres d'imposture étoient si familiers.

N° XXXII. — *Le 2 janvier* 1794.

M. Nantiat commence la nouvelle année par assurer son patron qu'il *ne peut se défendre de dire franchement ce qu'il y a de nouveau à Londres. C'est un penchant qui l'entraîne toujours.*

Effectivement cette lettre n'est qu'une répétition de ses visites aux ambassadeurs, du mécontentement occasioné par le voyage de Toulon, etc.

Il ajoute (ce qui est tout aussi faux) « qu'il ne

» doute pas que le courrier envoyé à Ham, ven-
» dredi dernier, ne porte à Monseigneur comte
» d'Artois la proposition de le passer en France,
» parce que les événemens y amènent les Anglais
» *malgré eux.* »

Il est beaucoup question dans cette lettre, ainsi que dans les précédentes, d'un M. *de Lagarde.*

Ce que j'aurai à dire plus tard sur ce personnage prouvera que l'écrivain avoit l'art de se faire des amis qui lui ressembloient.

N° XXXIII. — *Le 3 janvier 1794.*

La dépêche du lendemain est de douze pages in-folio : elle contient, comme à l'ordinaire, tous les bruits courans sur la Vendée. M. Nantiat *ne regarde pas ce parti comme fort discipliné, ni facile à mener.*

« *Il va se creuser la tête* pour trouver un moyen
» d'engager le gouvernement anglais à faire l'a-
» vance de 100,000 livres, que M. de Blangy dé-
» sire : il tentera l'aventure en peu de jours, mais
» sans espoir de succès. »

Des opérations de la Vendée, il passe à celles des alliés, et apprend à M. de Blangy que *toutes les fois qu'on est attaqué on est en risque d'être*

battu. Cet aphorisme militaire est suivi d'une invocation au ciel *pour que les généraux des alliés se persuadent de cette vérité.*

Ceci est suivi d'un état détaillé de la dépense journalière de l'écrivain. Cette dépense a dû nécessairement s'accroître avec son importance : *il est chargé des affaires du comité français, de la distribution des secours, des passe-ports, des certificats*, etc. *Il ne se passe pas de jour qu'il ne reçoive trente personnes, et quelquefois soixante à la fois :* s'il avoit avec lui M. son fils, *il pourroit l'envoyer souvent à sa place, ce qui le formeroit :* et cette éducation augmenteroit sa dépense *de six guinées par mois.* Il a dépensé *vingt-cinq louis pour les assignats..... il ne les réclame pas; il tâchera de les retirer de manière ou d'autre* *.

Ce paquet contient, en outre, les copies de trois lettres du maréchal de *Castries* à l'imperturbable écrivain.

Par la première, du 11 décembre, le maréchal

* Je sens que ces détails doivent être aussi dégoûtans pour les lecteurs qu'ils le sont pour moi; mais cette affaire d'assignats tient à une circonstance qui sera bientôt connue, et qui est d'une nature trop grave pour que je puisse en omettre rien.

lui apprend que dans les dépêches à M. de Blangy, qui en fait passer l'extrait à M. le comte d'Artois, *et qui viennent de lui être renvoyées*, il a vu *des objets du plus grand intérêt*, et qu'il *y en a très-peu* dans celles que Nantiat lui a adressées directement *qui soient de nature* à être répondus.

M. de Castries l'invite, en outre, à se servir dorénavant de la correspondance du duc d'Harcourt pour faire passer ses paquets.

Il continue de désapprouver, au nom même du prince, les tentatives de cet individu pour se mettre en rapport direct avec les ambassadeurs et les ministres; l'intention de Son Altesse Royale étant que *tout ce qui a trait au ministère passe par le canal de son agent principal*, et lui dit de *régler les effets de son zèle sur ces intentions**.

Le 18 décembre 1793, le maréchal est d'opinion *que s'il y avoit des troupes anglaises à terre* (en Bretagne), tout le pays *se rangeroit de leur côté*.

* Il doit paroître fort extraordinaire, sans doute, que puisqu'il arrivoit quelquefois aux conseillers des princes de sentir les inconvéniens de cette multitude d'agens subalternes, cela ne les ait pas conduits à en sentir l'inutilité et le danger, et qu'ils aient continué de leur donner des encouragemens dans leur rôle ordinaire.

Il se plaint avec raison de ce qu'une lettre *que M. de Vaugiraud lui écrit* soit *rapportée* dans un *papier anglais*, assure M. Nantiat qu'il lui *a écrit une lettre très-intéressante sur nos constitutionnels, et l'en remercie.*

Et, le 21 décembre, il se borne à accuser la réception de quelques dépêches de l'écrivain qui *sont toutes intéressantes.*

Sur ce, M. Nantiat déclare à M. de Castries :

I. « Que, quoiqu'il écrive quelquefois par les » courriers du duc d'Harcourt, il *préfère la voie* » de M. de Blangy, *lorsqu'il écrit des choses qu'il* » *ne voudroit pas qui fussent connues.*

II. » Que si *M. le maréchal* lui *défend toute* » *autre communication qu'avec lui, il se conformera à ses ordres**.

III. « Que les notes qu'il a remises, en sep- » tembre et en octobre, sur l'utilité de porter des » forces en Poitou ou en Bretagne, ont produit

* Cette détermination de rompre toute correspondance avec son patron immédiat, si cela lui est ordonné, pourroit en cette circonstance faire soupçonner M. Nantiat d'ingratitude et de peu de constance dans ses attachemens. Sa conduite et ses écrits postérieurs le justifient pleinement à cet égard.

» quelque effet, *surtout* à Vienne*, et qu'il en a » remis d'autres, etc. »

Suivent, comme de coutume, des protestations de soumission, d'abnégation, de zèle, etc.; l'assurance de la disposition dans laquelle est l'auteur de *se conformer* à ce que lui prescrira le duc d'Harcourt, qui l'*a mis dehors*; une justification, qu'il appelle très-proprement une *longue tirade sur les objets sur lesquels M. de Castries semble le blâmer dans ses trois dernières lettres*; et la découverte qu'il vient de faire, que les ministres anglais *cherchent à engager les négocians anglais à faire des affaires avec les colons* de Saint-Domingue.

« Le but du gouvernement, observe-t-il, est » de les lier tellement (les colons) avec l'Angle- » terre, qu'ils tendent à reconnoître sa souverai- » neté, afin de pouvoir se faire à l'avenir un titre » de leur vœu. Et j'ai lieu de croire, par ce que » font et disent les colons, qu'ils sont très-dispo- » sés à se prêter aux vues des Anglais. »

Ainsi le gouvernement britannique ne pouvoit

* Il eût été peut-être plus utile aux royalistes que cet effet eût été produit à Londres.

pas faire un acte d'humilité sans donner un nouvel aliment aux calomnies de ces Messieurs.

M. Nantiat n'a accepté la direction du comité des secours que parce que personne ne vouloit *s'en donner la peine.*

Il rapporte au maréchal ce qu'il a dit à M. de Blangy de ses négociations avec la Hollande, par le baron d'Angely. *Il lui semble qu'il pourroit tourner utilement la correspondance qui lui est proposée avec la Haye.*

Il conjecture que « les Anglais ont résolu d'agir, » et de *descendre seuls* en Bretagne. Ils pensent » qu'ayant M. le comte d'Artois avec eux, cela » leur donneroit des moyens d'attirer le peuple à » eux, et que n'étant pas à l'armée royale déjà » formée, il ne les empêchera pas de faire ce » qu'ils voudront. »

Si le style de M. Nantiat est souvent inintelligible, certes son intention ne l'est pas.

Cette lettre se termine par la répétition de la calomnie qu'il avoit avancée ailleurs contre milord Moira, ainsi qu'il suit* :

* Cette calomnie jette trop de lumières sur les causes du désastre de Quiberon, et M. Nantiat se plaît trop à la répéter pour

« M. l'évêque de St.-Pol vient d'entrer chez » moi : il a connoissance de l'envoi du courrier. » Il croit *avoir la certitude*, *sur le rapport d'autrui*, de quelque chose que j'ai lieu de soupçonner, mais dont je n'ai pas été assuré *, pour » en parler à M. le maréchal : c'est que, pendant » que les royalistes ont été à la côte, les Anglais » ont communiqué avec eux ; que les propositions » qu'ils leur ont faites, dont l'une étoit *de se mettre* » *sous les ordres du comte de Moira*, *et de dépendre entièrement d'eux*, leur ont si peu convenu qu'ils ont préféré n'être pas secourus, et » se sont éloignés. »

N° XXXIV. — *Le 5 janvier* 1795.

Le M. *de Lagarde* dont il est si souvent question dans cette correspondance, étoit à Londres occupé, comme tant d'autres, à assaillir le gouvernement

que je me reproche de la répéter avec lui, d'autant qu'il s'appuie encore ici du témoignage de l'évêque de Léon, qui la lui rapporte aussi pour la seconde fois.

* Le lecteur n'a pas sans doute perdu de vue que, dans sa lettre à M. de Blangy, qui est d'une date antérieure, M. Nantiat prend un ton beaucoup plus affirmatif, et ne met l'évêque de St.-Pol de-Léon qu'en second dans ce qu'il y dit *avoir lieu de croire* : et il n'ignoroit pas que cette lettre devoit être envoyée aux princes français, aussi bien que celle qu'il adressoit au maréchal.

de projets et de demandes. Son patron immédiat étoit M. de *Châtenier*, en faveur duquel il étoit chargé de solliciter la levée et le commandement d'une légion de six mille hommes, composée de corps de différentes armes. Quoique M. Nantiat, par un retour sur lui-même, soupçonnât M. de Lagarde de vouloir se mettre à la place de son protecteur, il paroît que celui-ci, qui n'avoit été avant la révolution que sous-lieutenant de vaisseau, se seroit modestement contenté du second rang.

Ce projet, comme on peut le croire, n'ayant pas été admis par le gouvernement, M. de Lagarde réclama la toute-puissante protection de Nantiat; celui-ci saisit cette occasion de développer son caractère ennemi de la dissimulation, et ne se propose rien moins que de mettre de côté le protecteur de *Lagarde*, et de substituer le sien.

« Nous sommes convenus, dit-il, de faire un » second mémoire qu'il présentera après demain, » pour lever une légion de trois à quatre mille » hommes, composée d'un régiment de houlans, » d'un de hussards, et deux de chasseurs à » pied, etc. d'un prix *un peu* inférieur à celui » proposé dans le mémoire de M. de Châtenier,

» *afin d'avoir* la préférence, et que, si cela prend,
» *nous vous demanderons pour chef propriétaire.*

» *Il a fait tâter* le gouvernement sur les 100,000
» livres que son patron désire *pour fournir les*
» *moyens* de faire arriver *les officiers à Ostende;*
» *on n'a pas dit non*, mais on a dit qu'on n'avoit
» pas d'argent, etc. *. »

Le chef des bureaux de M. Dundas a dit à M. de Lagarde qu'on ne vouloit pas de déserteurs.

« C'est une défaite qui ne vient que du com-
» mis; j'y répondrai facilement. »

En conséquence, il a fait *mettre sous les yeux de lord Moira une note* exposant cette *affaire d'une manière bien séduisante pour lui.*

Il est sûr que M. de Lagarde *est une bien honnête créature* **. « *Je n'ai pu le connoître tout*
» *d'un coup, parce que j'allois pied à pied avec*
» *lui pour ne pas vous compromettre; à présent*
» *je le conduirai sans peine.*

. . . . . .

* J'en demande pardon à M. de Blangy; mais comment a-t-il pu se faire que l'ambition l'ait aveuglé au point de le rendre la dupe de toutes ces fourberies?

** Je doute que M. de Châtenier soit, à cet égard, de l'opinion de l'écrivain.

» Je ne crois pas m'être trompé sur les desseins » des Anglais : *tout me le persuade*. Mais c'est » une raison de plus pour que nous cherchions à » *fortifier, par toutes sortes de voies*, l'armée roya- » liste à la rejoindre, *et à la préserver du venin**. »

N° XXXV. — *Le* 10 *janvier* 1794.

Par la rapidité avec laquelle se succédoient les dépêches, M. de Blangy étoit régulièrement instruit de ce que son inépuisable correspondant appelle *les nouvelles du jour ;* et il paroît que presque toutes en renfermoient autant pour le maréchal de Castries et autres. Il est inutile de répéter que tous les bruits courans vrais ou faux, mais presque toujours faux, faisoient la matière principale de cet impitoyable bavardage.

Dans cette lettre en étoit incluse une de *l'honnête créature* (Lagarde).

« Vous verrez par cette lettre, dit Nantiat, la » confirmation de ce que je vous ai mandé mardi, » sur la manière dont j'ai *manœuvré*, pour ame-

* L'indignation du public sera égale à la mienne lorsqu'il apprendra, plus tard, *par quelle voie* cet intrigant a poursuivi ses atroces desseins : et je puis dire, par anticipation, que tous ceux qui ont à pleurer des amis ou des proches, égorgés à Quiberon, n'ont à s'en prendre qu'à lui, à ses directeurs, et à ses associés.

» ner les choses *à notre point.* Dès que j'ai eu dis-
» posé M. de Lagarde, je l'ai amené à M. de***
» pour qu'il lui présentât son plan. (*Je me suis*
» *bien gardé de le faire tant qu'il a été question*
» *de M. de Châtenier.*)

. . . . . .

» Je suis très-convaincu, comme je l'ai dit ci-
» devant, *que le voyage de M. le Régent a hâté*
» *l'évacuation de Toulon.* S'il y fût arrivé avant,
» vous auriez vu une querelle *entre les Espagnols*
» *et les Anglais.* . . . . . .

» Je n'ai pas de reproches à me faire : *j'ai tou-*
» *jours annoncé les choses comme elles étoient.* »

Ici l'auteur passe en revue les opérations des alliés sur le continent ; distribue l'éloge et le blâme en vrai correspondant de gazetier ; déclare que le *cadre politique est en plus mauvais état que jamais*, et prouve le *besoin que l'hiver fasse prendre de bons conseils.*

N° XXXVI. — *Le 14 janvier* 1794.

Le 14 janvier, il emploie six pages grand in-folio pour apprendre à M. le maréchal de Castries l'arrivée de M. de la Roberie à Londres, et donne les détails des premières démarches de cet

officier vendéen. Il s'est mis à *l'affût* pour s'emparer de lui, et l'a déjà vu deux fois dans la même journée ; malheureusement *l'anguille s'est glissée* trop tard, et il a lieu de craindre que *ce jeune envoyé* ne lui échappe.

« Voici, dit il, comment cela s'est fait. M. le » baron de *Gilliers* l'a vu avant moi, et s'en est » emparé, à la faveur d'une lettre de M. *d'Elbée*...

. . . . . .

» C'est sans doute dans la vue de se rendre né- » cessaire, et de jouer un rôle, que le baron de » Gilliers se conduit ainsi ; cela me plaît d'autant » moins que le baron va passer à la Vendée, en- » voyé par M. *de Mercy d'Argentan**, ainsi que » M. *de Favernay*, et que disant toujours qu'il » faut mettre un prince à la tête des royalistes, » *il ne cesse d'indiquer M. le prince de Condé*, etc.

. . . . . .

» Je crois être certain que les Anglais porte- » roient d'assez grandes forces à la Vendée s'il y » avoit une communication établie. Malheureuse- » ment je ne vois pas beaucoup d'ardeur aux

* Cela étoit faux.

» Anglais pour l'établir; ils sont, dans leurs opé-
» rations, d'une lenteur qui n'est pas propre à les
» faire réussir. *Ils semblent tout craindre ; les pa-*
» *triotes sur la côte*, *la flotte de Brest*, etc., etc.

. . . . . .

» J'ai pris la liberté de dire, il y a quelques
» mois, que je pensois qu'il n'y avoit que les évé-
» nemens, et surtout les revers, qui entraîneroient
» les Anglais à soutenir efficacement le parti
» royaliste..... et c'est parce que je suis tou-
» jours dans la même opinion, que je ne regarde
» pas comme aussi malheureux que tout le monde
» le croit, les derniers échecs que vient d'éprou-
» ver M. de *Wurmser*. . . . . .
» *Nous n'en pouvons douter ; les cours de Vienne*
» *et de Londres ne sont unies que par des vues per-*
» *fides pour la monarchie française.* »

Dans cette circonstance, Nantiat trouve fort mauvais que milord Grenville soit à la campagne; « *c'est ainsi*, ajoute-t-il, *que les affaires traînent* » *ici!* »

N° XXXVII. — *Le* 17 *janvier* 1794.

Les dépêches pour le maréchal de Castries étoient adressées, *sous cachet volant*, à M. de

Blangy, lorsque l'écrivain *n'avoit pas assez de tems pour lui en faire des copies*; ce qui nous prive des détails contenus dans celles de cette date, auxquels *il n'a pas grand'chose à ajouter. Ce pas grand'chose*, qui occupe trois pages in-folio, consiste, comme de coutume, en expressions de mécontentement de la conduite des ministres anglais, et surtout *de leur lenteur*.

« Quand on s'adresse à milord *Amherst*, il » renvoie à M. Dundas, qu'on ne peut voir. On » est réduit à traiter avec un de ses premiers se- » crétaires . . . . *qui est faux comme un jeton**. »

Cette gentillesse est précédée d'une sortie contre le *cadre politique* et contre M. le prince de Cobourg.

« M. de Vaugiraud ayant écrit de *Cowes* à » M. de Lagarde que, s'il pouvoit aller le voir, il » le présenteroit à M. le comte de Moira. . . . » et que lui Vaugiraud *lui diroit bien des choses* » *qu'il ne pouvoit écrire*, je l'ai engagé à y aller ; » au moins pour savoir ce que veut dire M. de » Vaugiraud, *qu'il peut m'importer de connoître.*

* M. Huskisson.

» M. de Beranger est arrivé portant des pa-
» quets du prince* pour le duc d'Harcourt. *Je ne*
» *sais pas ce qu'ils contenoient.*

. . . . . .

» Les deux dernières lettres dont j'envoie copie
» à M. le maréchal sont, la première, du baron de
» *Suzanet*, et la seconde, de M. *Chauchard*. Je
» ne nomme pas le premier, parce que le maré-
» chal ne sait pas où il est, *ni qu'il a été envoyé :*
» c'est lui qui me charge de faire passer à *Ham*
» la lettre ci-jointe adressée à M. *François*. Je
» sais qu'elle est pour MONSEIGNEUR.

. . . . . .

» Je laisse à votre prudence de l'envoyer dans le
» paquet du prince, ou de la faire mettre séparé-
» ment à la poste. *En tout, il ne faut pas qu'elle*
» *passe par le maréchal.* »

Quelle complication d'intrigues !

Viennent ensuite les invectives contre les colons de St.-Domingue ; et pour terminer par un trait intéressant, l'écrivain brûle la cervelle de M. *de Gouyon*, qui, envoyé de Jersey *à la côte de*

* M. le comte d'Artois.

France, dans une barque, pour avoir des nouvelles, et pressé par une frégate, a pris le parti de se tuer pour ne pas tomber entre les mains des républicains.

Mes lecteurs, à qui j'ai fait connoître ailleurs M. de Gouyon comme un officier aussi zélé qu'utile, et distingué par d'excellens services, apprendront sans doute avec plaisir que ceci est un mensonge, et que *les gens que M. Nantiat tue se portent à merveille.*

Par post-scriptum il instruit son patron de la prochaine tenue d'un *congrès à la Haye.* Cette nouvelle exalte ses inclinations diplomatiques.

« C'est où il se tiendroit, s'écrie-t-il, que je » pourrois travailler avec succès, *même quand le* » *prince y enverroit une autre personne.* A la » Haye, j'aurois plus de moyens qu'ailleurs. »

Cet homme avoit perdu la tête! Mais il en est de l'importance qu'acquièrent les sots comme des succès qui suivent les efforts des méchans : c'est que les hommes d'esprit et de probité, ou ceux qui prétendent être tels, n'ont ni assez de bon sens ni assez de courage pour s'unir de bonne foi

contre les combinaisons ou contre les entreprises de l'intrigue et du crime.

N° XXXVIII. — *Le 21 janvier 1794.*

Les hommes qui, par la plus insigne perfidie, ont privé plus tard M. le comte d'Artois de la gloire qui l'attendoit à la tête des royalistes, lorsque tout étoit disposé parmi eux pour le recevoir, et que l'Angleterre avoit fait des frais immenses pour rendre ce prince à leurs vœux, feignoient alors de s'agiter de toutes manières pour lui procurer les moyens de le faire *clandestinement*, lorsque cela étoit impossible.

« La commission du B. de S., dit ici M Nantiat, » pour le *soldat**, a été pénétrée d'après ses dé- » marches à S. . . . . Il s'est mêlé de l'acquisition » d'un bâtiment, qui a donné des soupçons qu'on » tient pour des certitudes. *Heureusement que* » *cela ne fait rien aux moyens que j'ai toujours* » *intacts, et que je suis assuré d'avoir toujours.* » Le mal est qu'on en sait mauvais gré au *soldat;*

* On se rappelle que ces messieurs se désignoient M. le comte d'Artois par cette appellation.

» *on n'étoit pas déjà trop disposé en sa faveur*

. . . . . .

» Ce ne sont pas les moyens de faire voyager » le *soldat* qui m'inquiètent, mais l'occasion: *je* » *ne sais même si elle viendra.* »

. . . . . .

« La prise de *Normoutiers* a abattu tous les cou- » rages. Vous verrez, par ma dépêche au maré- » chal, que je ne *fais pas de même;* qu'au con- » traire j'agis avec vigueur, et de manière *à* » *démasquer les Anglais aux yeux de l'Europe*, » si je ne les détermine pas à porter quelque se- » cours aux royalistes.

» *Leur envoyé est un enfant, mais docile*;* je

* M. de la Roberie. Je prie le lecteur de se reporter à ce que je dis de cet intéressant officier dans les volumes précédens et vol. IV, p. 401 et 402. Mais ces honnêtes gens ont toujours cru qu'il étoit de leur intérêt de déprécier les chefs royalistes dans l'esprit des princes français; et ils n'ont jamais manqué une occasion de le tenter. Le fait est qu'il n'y avoit pas un simple soldat dans les armées royalistes qui ne fût supérieur au plus habile d'entre eux, par le dévouement, le courage, la connoissance de l'insurrection, de ses principes, des moyens de la maintenir et de la propager, ainsi que des circonstances locales auxquelles le prétendu baron *Limousin* et ses associés étoient entièrement étrangers.

» l'ai fait aller chez le duc d'Harcourt qui l'a » écouté froidement, et s'est contenté de lui dire » que, quand il auroit une réponse, d'aller lui en » faire part: il n'a rien fait de plus *; *il a bien » fallu me mettre à la tête de tout cela*; *on me » blâmera peut-être encore*, etc. »

. . . . . .

« Je devois mettre mes paquets au milieu du bal- » lot de gazettes que *Pelletier* envoie à Bruxelles, » mais ce journaliste, *par ses inconsidérations* **, » a fait que le comte *** a écrit à M. de *** pour » en faire défendre l'entrée à Bruxelles.

» Mettez une enveloppe à ma dépêche au ma- » réchal; que l'adresse ne soit pas de la main de » votre secrétaire, et le cachet autre que le » vôtre, etc. »

. . . . . .

« *L'horloge qui règle la marche des Anglais est*

* Encore un tissu de mensonges. Le duc d'Harcourt avoit parfaitement accueilli M. de la Roberie, et l'avoit même produit chez plusieurs personnes de considération, mais il avoit *mis* Nantiat *dehors*.

** M. Nantiat ne pouvoit payer le port de ses lourds paquets qu'en monnoie de son coin, de l'ingratitude et des calomnies.

» *bien en retard, je ne leur vois ni activité ni* » *nerf*.* »

N° XXXIX. — *Le 24 janvier* 1794.

Les moindres démarches de l'utile correspondant sont suivies de succès. Il rend compte au maréchal de ceux qu'a obtenus la note *qu'il a engagé M. de la Roberie à remettre à M. Pitt.* Cette note « paroît faire une assez grande sensation, » et être généralement approuvée ; plusieurs » membres du parlement *ont voulu l'avoir ;* je » ne sais encore si elle déterminera M. Pitt à » faire quelque chose ; mais il faut qu'elle ait fait » quelqu'impression sur le ministre, puisque, *peu* » *d'heures après l'avoir reçue,* il a fait demander » M. de la Roberie pour *accorder une audience.*

. . . . . .

» Ce ministre a dit qu'il étoit très-décidé à porter » des secours aux royalistes. »

. . . . . .

» Ceci semble fait pour donner de l'espérance, » et *cependant je ne puis, d'après la connois-*

* M. Nantiat termine la plupart de ses dépêches comme les discours de Caton : toujours quelqu'imprécation contre Carthage.

» *sance que j'ai de la manière de ce pays-ci,*
» *m'y livrer.* »

Suit la copie d'une lettre de Jersey, qui entre dans les plus grands détails sur les revers qu'ont récemment éprouvés les armées royalistes.

M. Nantiat avoit prévu, long-tems avant la rentrée du parlement, ce qui s'y passeroit dans cette session.

« M. le maréchal verra en détail, dans les pa-
» piers publics, que le parlement a pris, à son
» ouverture, *la couleur* que je lui avois annoncée
» d'avance, etc. * »

. . . . . .

Au vu de la note de M. de la Roberie, plusieurs membres du parlement se sont décidés à inviter l'écrivain, avec l'évêque de Léon, à une conférence, *pour aviser à ce qu'il y auroit à faire, et aux moyens d'y entraîner le ministère.*

Comment refuser sa confiance à un homme qui

* Quelques gentilshommes anglais qui ont lu ces extraits ont plusieurs fois paru ne pas comprendre certains passages, et ont modestement allégué leur défaut de connoissance suffisante de la langue française. Il est donc utile de prévenir mes lecteurs étrangers, que les œuvres de M. Nantiat ne sont pas des modèles de style.

avoit à sa disposition d'aussi puissans moyens?

En se reportant à ce que j'ai dit dans le quatrième volume, de la Villeheurnois, Le Maître, Brottier, Dutheil, et autres agens et correspondans, faut-il d'autres preuves des déceptions qui n'ont pas cessé d'être pratiquées envers les princes français, et de tout ce que j'ai avancé être les seules causes de la prolongation indéfinie de leur exil et de leurs malheurs?

Je n'ai pas à me reprocher d'avoir rien négligé pour faire connoître la vérité ; et en remplissant à cet égard le devoir que m'imposoient ma situation, mes principes, mon honneur et ma naissance, je ne faisois que me conformer aux instructions de ceux qui m'avoient honoré de leur confiance, et qu'accéder *au vœu de tous les bons Français.*

Le lecteur en pourra juger par les lettres suivantes, prises au hasard entre cent, que j'ai conservées du loyal et infortuné Georges, qui m'écrivoit *au nom de tous.*

6 mars 1797.

« Désabusez notre malheureux prince*; que

* M. le comte d'Artois.

» cette clique d'intrigans qui semblent avoir ga-
» gné sa confiance soit enfin disgraciée. Si par
» malheur il persistoit à leur conserver les pou-
» voirs qu'il leur a donnés, le parti va se détruire
» par des intrigues et par des cabales. . . .

» Alors notre malheureux prince verra, mais
» trop tard, que ces intrigans qui lui promettent
» tant, ne sont capables de rien, et ne jouissent
absolument de la confiance de personne.

» *Mercier* (la Vendée) et ses compagnons vous
» assurent de leur entier dévouement. »

6 mai 1797.

« Fasse le ciel que vous réussissiez jusqu'au
» bout ; que vous détruisiez ces infâmes intrigues,
» et que vous parveniez enfin à faire entendre à
» notre malheureux prince la voix de la vérité !
» Tels sont nos plus ardens désirs, *ainsi que ceux*
» *de tous les bons Français*.

» Tous ces Messieurs vous assurent de leur
» *éternel* attachement. »

Le sang du brave Georges et celui de ses intré-
pides compagnons a coulé pour la cause de leur
Roi. Ceux dont ils avoient à se plaindre vivent
encore dans la même inertie et dans les mêmes

intrigues. Quels sont les amis des princes français, ou de ceux qui osent leur dire la vérité et périssent pour eux, ou de ceux qui ne vivent qu'aux dépens de leur intérêt et de leur gloire?

La suite de la correspondance du sieur Nantiat fera la matière du livre suivant.

FIN DU LIVRE VINGTIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE VINGT-UNIÈME.

A L'ÉPOQUE à laquelle j'ai laissé la correspondance du sieur Nantiat, il est certain que les changemens que la nature des choses avoit successivement produits dans les affaires publiques, offroient à la cause du Roi d'inappréciables avantages. Malheureusement les agens principaux des princes français, qui n'étoient d'intelligence entre eux que sur un seul point, *savoir* le besoin que la conscience de leur foiblesse leur faisoit éprouver d'éloigner des conseils les hommes dont l'énergie, les talens et l'expérience pouvoient seuls mettre à profit ces chances favorables, obstinés à n'employer que des hommes ineptes, ne pouvoient pas manquer de contrarier, à chaque pas, la marche de la nature, et d'anéantir toutes les ressources qu'elle

a si constamment et si utilement mises sous leur main.

Un mal non moins funeste, mais qui n'a été que la conséquence du premier, s'est trouvé dans ces intrigues qui non-seulement s'agitoient pour cacher aux princes français la vérité qu'il leur étoit d'un si haut intérêt de connoître, mais encore pour faire servir l'autorité de l'un à contrecarrer les desseins qui le poursuivoient en conformité des volontés de l'autre.

Les preuves de cette fatale division, je ne dis pas de sentimens ni de principes, mais bien de conseils et d'action, se produisent à toutes les pages de l'histoire de la cause royaliste, et la correspondance du sieur Nantiat en fournit de nouvelles presqu'à chaque courrier.

N° XL. *Le 14 janvier* 1794.

« Je vous suis obligé de n'avoir rien dit à Mon-
» seigneur de ce que je vous ai écrit de la com-
» mission de *Suzanet;* il auroit été compromis,
» ou plutôt moi. »

. . . . . .

« J'ai tout arrangé; j'ai un bâtiment et un capi-
» taine à bon marché, etc.. . . . . .

» Je serois bien fâché que le prince voulût » passer (à l'armée royaliste) avant que nous vis- » sions clairement le parti en force, et capable de » le mettre en sûreté *. Je ne voudrois pas non » plus qu'il passât sans l'aveu de l'Angleterre, » avant qu'elle eût fourni aux royalistes ce dont » ils ont besoin; les ministres seroient gens à ne » pas le donner, pour se venger de ce qu'il les au- » roit *déjoués* en passant malgré eux.

» *Il faut se servir d'eux-mêmes pour se mettre* » *à même de s'en passer* **.

» Mon général, si on eût *lié* des conférences à » *Anvers*, combien on auroit eu d'avantages dans » la négociation depuis quinze jours! *Un homme* » *habile auroit pu en tirer grand parti.*

» Je me conformerai à ce que vous me pres- » crivez. . . . . .

* Toute cette intrigue donne au moins une preuve irréfragable du désir qu'a toujours eu M. le comte d'Artois d'aller se mettre à la tête des royalistes, comme je le démontrerai encore. Ils sont donc bien coupables ceux qui, à force de perfidies, sont parvenus à empêcher une démarche à laquelle étoient attachés la gloire de la maison de Bourbon et le salut du monde.

** C'est ce qu'on n'a pas manqué de faire. Aussi s'est-on *mis à même de s'en passer*, en détruisant tout ce qu'on pouvoit leur offrir en échange de la coopération que j'en avois obtenue.

» Je continuerai à rendre compte à M. le ma-
» réchal, *et ne parlerai qu'à vous* de ce que vous
» m'ordonnez, et de ce qui a un rapport parti-
» culier au prince, etc. »

. . . . . .

Ici l'auteur s'indigne contre le prince de Cobourg et contre le comte de Wurmser ; il s'afflige des événemens de l'Alsace, mais il espère pouvoir y remédier.

« Je me propose de faire, si j'en puis trouver
» le tems, un mémoire pour le répandre parmi
» les principaux membres du parlement, et le faire
» parvenir dans les cabinets. . . . . .
» j'y exposerai les fautes des puissances, leurs
» causes, *la conduite à tenir pour les réparer*,
» etc., etc. »

Il paroît ici que l'écrivain n'auroit pas été très-fâché de pouvoir joindre aux honneurs diplomatiques les profits de fournisseurs ; il ne pardonne pas aux bureaux du gouvernement anglais de ne pas lui avoir donné une confiance implicite sous ce rapport.

« Dès le tems, dit-il amèrement, que j'ai pressé
» pour porter des secours en Poitou, *j'ai offert*

» *de fournir des armes de Liége*, A BON COMPTE ;
» mais on a eu grand soin de *m'écarter*, et d'en-
» voyer quelqu'un.

» Le fait est que les bureaux s'associent à tous
» les fournisseurs, *et éloignent tout ce qui n'est pas*
» FRIPON *comme eux*.

» Les colons (de Saint-Domingue) sont deve-
» nus *anglais*, et tiennent bien peu à nous.

» J'ai écrit à M. de Vaugiraud deux lettres,
» *pour être communiquées* au lord Moira ; je le
» travaille fortement dans notre sens par la raison
» et par l'intérêt de sa gloire. Je ne sais ce que
» cela produira, mais *je suis sûr* que s'il entre
» en France, *il prendra possession au nom de*
» LOUIS XVII*. »

N° XLI. — *Le* 28 *janvier* 1794.

« Je vous remercie, écrit-il à son patron, de
» m'avoir fait part de ce que *Monseigneur* vous a
» écrit à mon sujet, et *de ce que vous lui avez ré-*
» *pondu ;* ce prince peut être sûr que je servirai
» la cause de la monarchie *et lui en particulier*.

* Ceci est une nouvelle réfutation, non équivoque, des calomnies de l'écrivain contre ce seigneur.

» où et comme il le voudra, et que ce sera toujours
» avec zèle ; je suis convaincu que c'est mon de-
» voir *. . . . . .
. . . . . .
» Entre nous, mon général, le rassemblement de
» Français *qui est autour du lord Moira* est bien
» mal composé. S'il y a quelques personnes *qui*
» *sont faites pour y être* **, il y en a beaucoup plus
» qui y seront plus nuisibles qu'utiles. . . .
. . . . . .
» Quelqu'un envoyé par le gouvernement à
» Turin. . . . . .
» croit la Suisse, qu'il a traversée, dans de mau-
» vaises dispositions ; et ne pense pas qu'on puisse
» la faire déclarer contre la république *gallo-*
» *régicide.* »

Cela n'épouvante pas l'imperturbable faiseur de notes diplomatiques. *Il remettra bientôt un mé-*

* Votre devoir, monsieur, étoit de vous conformer aux injonctions de M. le Régent, et de ne pas chercher à surprendre la religion de M. le comte d'Artois par des mensonges.

** Cette exception flatteuse est, sans doute, en faveur des espions ou agens : M. Nantiat rend du moins justice au plus grand nombre, en donnant clairement à entendre qu'ils ont la bonne fortune de n'avoir pas mérité son estime.

moire sur les moyens à employer pour y parvenir.

. . . . . .

N° XLII. — *Le 24 janvier 1794.*

« Les gazettes de M. Pelletier ne sont pas dé-
» fendues; mes *paquets* vous parviendront exac-
» tement et sans détail.

» Les ministres, à l'ouverture du parlement,
» ont parlé de la destruction de l'arsenal de Tou-
» lon, etc. . . . . .
» *Rien n'égale leur impudence!*

» Vous pouvez regarder M. Pitt comme fort
» habile pour diriger les finances et conduire à
» son gré l'Angleterre, mais comme *l'homme le*
» *plus immoral et le plus perfide des trois royau-*
» *mes, ennemi de la maison de Bourbon et de nos*
» *princes en particulier*; n'ayant que des vues du
» moment, et n'embrassant point en grand les
» affaires du tems*.

* Il n'est pas difficile à présent de deviner pourquoi les bontés et la confiance dont M. Pitt m'a honoré sont devenues autant de causes de proscription et de calomnies contre moi.

Certes M. Pelletier, qui a partagé l'admiration de tous les hommes éclairés de ce siècle pour cet homme illustre, étoit loin de se douter que l'*anguille* se servît de son courrier pour porter son venin sur le continent.

» M. de Lagarde est parti. . . . . .
» Je n'abandonnerai pas son objet, *en tant qu'il*
» *a rapport à vous.* »

A défaut des fusils de Liége, et des colons de St.-Domingue, l'écrivain se propose de parler de l'affaire de son patron à M. *Grandclosmeslé*, mais il ne sait si ce banquier, qui a fui de St.-Malo, *avoit d'avance sorti des fonds.*

Les fonds et toujours *les fonds* sont un objet principal de cette correspondance.

« Ma dépêche à M. le maréchal vous appren-
» dra ce qui se passe ici, les nouvelles extérieures,
» et ce que je fais. *Ce seroit bien le moment de*
» *donner sur la politique générale et les opéra-*
» *tions militaires le plan que j'ai conçu*, mais je
» ne puis trouver le tems d'y travailler. »

Quelque prodigue d'éloges que fût M. Nantiat envers sa rare capacité, six mois s'étoient écoulés depuis son arrivée en Angleterre, et sa correspondance s'étoit bornée à des recueils de ouï-dires, à des injures, des jactances, et de prétendus succès dont ses patrons ne voyoient cependant aucun résultat sensible. Ces *invisibles et perfides* ministres, qui ne s'étoient pas montrés plus do-

ciles à ses représentations qu'accessibles à sa personne, n'en persistoient pas moins dans la malveillante obstination qu'il avoit promis de faire cesser. Il pouvoit se faire que ses correspondans, fatigués de sa stérile fécondité, loin de lui faire obtenir les pouvoirs dont ils avoient flatté son ambition, ne vinssent à lui retirer finalement une confiance si malheureusement placée.

Il faut avoir, comme je les ai sous les yeux, les pièces écrites de sa main, pour pouvoir croire à l'extravagante conception à laquelle la crainte de ce malheur donna lieu dans son esprit.

On a vu dans le volume précédent *la Villeheurnois*, *Brottier* et *Dunant* disposer à leur gré des conseils législatifs, du directoire et de tous les agens du gouvernement français.

On va voir désormais M. Martin Nantiat exerçant la même influence sur la nation anglaise: il va se faire un parti puissant dans le parlement; à l'aide de ce parti qu'il dirigera, il fera faire telles motions qui lui conviendront; il entreprendra de culbuter M. Pitt et ses collègues; tous ceux à qui il adressera des écrits seront frappés de ses lumières; tous ceux à qui il parlera seront de son

avis; les membres les plus distingués de la chambre des communes se formeront à ses leçons; encore un peu de tems, et il n'aura plus qu'à les *mettre sur la voie.*

Et pour qu'il ne manque rien à cette succession de prodiges, comme la Villeheurnois, Brottier et Dunant, il trouve des gens assez crédules pour y ajouter foi, et assez stupides pour régler leur conduite et les opérations du parti royaliste sur ses assertions, et d'après ses conseils.

N° XLIII. — *Le 28 janvier 1794.*

La lettre que j'ai sous les yeux est la première qui introduise cette impertinente fiction; celles qui suivront en donneront çà et là un entier développement.

L'auteur *rend compte* à son patron *de ce qui s'est passé à une espèce de comité de plusieurs membres du parlement*, auquel il se dit avoir été invité *avec M. l'évêque de Léon.* « Il a trouvé que » tous ces Messieurs pensoient et voyoient comme » lui. . . . . .

. . . . . .

» Mais quand je leur eut détaillé tout ce que nous

» avions fait auprès des ministres pour les enga-
» ger à porter des secours à la Vendée, ...
. . . . . .
» ils ont manifesté plus que du mécontentement;
» de l'indignation! M. *** dit: *c'est une infamie*;
» *il faut les forcer d'agir convenablement ou s'en*
» *défaire.* Tous les autres y applaudirent, etc. »

L'écrivain assure qu'il parla long-tems. Je me dispense de copier l'analyse de son discours.

« Tous, ajoute-t-il, adoptèrent mes vues, que
» M. l'évêque appuya fortement; ce qui a paru
» *seulement* les embarrasser, fut de *trouver* et de
» rassembler les forces de terre nécessaires. *Je*
» *leur indiquai des moyens dont ils furent sa-*
» *tisfaits;* ils me dirent de leur faire un Mé-
» moire, etc. »

Charmé de ce premier succès, M. Nantiat prend encore la parole, et entraîne tous les suffrages.

« On adopta mes idées; on me demanda une
» note là-dessus. Je pris la plume, *et la fis d'a-*
» *bondance;* et je n'en ai pas de copie. »

Cette pièce dut être remise le jour même à M. Dundas.

« Dès le surlendemain la note a opéré, puisque

» avant-hier au soir M. Dundas a fait dire à M. de
» la Roberie d'aller chez lui*. »

Ce ministre, qui a toujours accueilli avec beaucoup de bienveillance les envoyés des armées royalistes, reçut M. de la Roberie avec tous les égards que méritoit son zèle. Nantiat rend, comme à son ordinaire, un compte détaillé de ce qu'il a pu deviner de cette entrevue.

Les dispositions présumées du parlement ont enfin élevé ses espérances.

« Il ne négligera rien pour *pousser* ceux qui
» ont le plus de moyens, et qui *veulent bien*
» *l'écouter.* »

Mais il est singulièrement touché de l'esprit qui règne parmi les Français qui sont à l'armée de milord Moira. « Cet esprit, dit-il, n'est rien moins
» que bon ; l'ambition, la jalousie et les rivalités
» s'y manifestent déjà ; *ce qui est bien affligeant.*

. . . . . .

« Je ne sais ce qui en résultera ; mais ce ne peut
» être un bon effet. Je suis toujours affligé de
» l'esprit que je *vois* parmi nous. »

* Voilà comme, en mêlant le vrai avec le faux, il avoit le secret de se donner le mérite de tout ce qui se faisoit.

N° XLIV. — *Le* 31 *janvier* 1794.

Cette dépêche est adressée à M. le maréchal de Castries ; elle a *tenu* l'écrivain *toute la matinée jusqu'à trois heures.*

Un grand personnage « étoit si mécontent ce » matin, qu'en m'engageant à parler à M*** et » autres, pour presser les ministres, il m'a dit » que je pouvois le citer. Je n'en ferai cependant » rien. »

L'admiration que l'auteur a pour ses propres compositions le rend avare d'éloges pour celles des autres. Il assure son patron que les *débats parlementaires* sont ce que M. Pelletier, qu'il appelle familièrement Pelletier, *a le mieux fait.* Aussi M. de Blangy les aura-t-il à quatre schellings meilleur marché qu'un autre ; *mais il ne faut pas le dire.*

N° XLV. — *Le* 11 *février* 1794.

Les circonstances lui ôtent aujourd'hui le tems d'écrire en détail. Mais il en dédommage son protecteur par la communication de la dépêche qu'il adresse à M. de Castries :

« Lisez, dit-il, ce que j'écris à M. le maréchal,

» *et vous verrez que nous sommes au milieu d'un* » *bois.* LE MINISTÈRE EST UN TAS DE ROUÉS, ou » c'est la machine la plus mal montée. M. Dun- » das, pressé *par notre parti du parlement*, nous » a promis deux vaisseaux pour aller en Poitou; » il a fait partir *nos Messieurs* pour Southampton. » Tout étoit prêt, *disoit-il*, et on ne nous dési- » gnoit que les vaisseaux hors d'état de remplir » l'objet. Je vais remuer ciel et terre.

» Je n'en suis pas moins convaincu que le mo- » ment est favorable, pour que Monseigneur » agisse ici, pour faire reconnoître le régent, etc.; » *nos amis du parlement* le seconderont.

» J'ai reçu hier la visite de lord***. . . . . » ses opinions politiques m'ont paru les miennes: » *je le verrai.* »

D'après cette impertinente tirade, il n'est pas surprenant que M. Nantiat *n'ose pas mettre ses lettres à la poste.* Il se plaint souvent, dans celles qui précèdent et qui suivent celle-ci, que le secret n'y est pas respecté; ce qui est une calomnie de plus.

N° XLVI. — *Le* 12 *février* 1797.

Il est peu de ces lettres dans lesquelles l'auteur

n'entre dans des détails agnostics et prognostics de sa foible santé. Cet objet pouvant n'être pas pour le public du même intérêt que pour M. de Blangy, j'ai pris la liberté de le supprimer. Ici M. Nantiat commence à se croire incurable : et sous certains rapports, mes lecteurs n'hésiteront pas à le prononcer tel.

Depuis la rentrée du parlement, « *il est forcé* » *d'occuper, sans relâche, ou sa tête ou ses jam-* » *bes ;* ce n'est pas le moyen de guérir, mais le » moment est si important ! »

. . . . . .

« *Notre duc d'Harcourt ne fait vraiment rien de* » *ce qu'il faudroit ; je n'ai pu me tenir de le lais-* » *ser entrevoir !*. . . . . .

» Je connois des membres de la chambre haute ; » mais quoique bien intentionnés, ils ne peuvent » pas grand'chose. Je tâcherai d'intéresser mi- » lord*** pour nos affaires en général, *et pour* » *le corps de troupes à lever.*

» *Je tiens pour qu'on levera*, mais il n'y aura » rien de certain qu'après les conférences de » *M. Mack* avec le gouvernement d'ici.

. . . . . .

» J'ai, ce matin, passé cinq heures chez M. V*** » pour achever de déterminer et d'arranger le dé- » part de l'envoyé des royalistes, et surtout pour » faire qu'il fût chargé de dépêches précises, etc... » *J'ai tout obtenu.* J'ai profité de l'occasion pour » entrer dans de grands détails sur le rétablisse- » ment de la monarchie, etc. »..... *Il a été de mon » avis en tout; c'est un homme* bien précieux ; et » je désirerois bien que Monseigneur fît, *comme » je le propose*, quelque chose qui pût le flatter.

» Insistez pour que Monseigneur se mette en » avant ici, *et fasse agir* QUELQU'UN qui en soit » formellement chargé. Le moment est, je vous » assure, favorable, et *d'autant plus urgent*, que » bien des gens, *même des Français et des plus » distingués, s'en vont prêchant que c'est* M. le » prince de Condé *qu'il faut mettre à la tête des » royalistes.* Ils donnent pour raisons, que sa ré- » putation militaire produira un grand effet*, et

* On se rappelle que le cardinal Maury écrivoit aux princes : « *S'il ne s'agit que de tout brouiller, on a bien fait d'envoyer » l'abbé Brottier : il désuniroit les légions célestes.* »

Il n'a pas, en vérité, été un de ces agens, soit en France, soit chez l'étranger, de qui on ne puisse en dire autant; leurs principes et leur conduite ont été les mêmes partout.

» qu'il n'est pas à propos de présenter au peuple, » dans le premier moment, celui qui, étant *dé-* » *positaire de l'autorité**, seroit exposé à ce qu'on » exigeât trop de lui, pour se soumettre à lui. Ces » idées ne laissent pas *que* de se propager, et vont » jusqu'aux ministres, qui ne les repoussent pas, » et qui ne demandent peut-être pas mieux que » *d'avoir un prétexte*. Mais il est encore tems de » les prévenir. *Notre parti parlementaire, si on* » *l'emploie comme il faut* (l'impudent!), les ra- » mènera à la raison et à la justice. *Mais un coup,* » *qu'on ne néglige pas cela.*

* M. Nantiat n'est pas trop familier avec les lois, ou, du moins, les antiques usages de la monarchie française, qui durant la captivité, ou l'absence de nos rois, déposent l'autorité entre les mains des princes ou des reines qui sont dans l'intérieur.

L'histoire en fournit plusieurs exemples, entre autres la captivité du roi Jean, les campagnes de St. Louis, etc., etc.

Son Altesse Sérénissime M. le prince de Condé, étant le seul prince du sang en France, en auroit été le régent jusqu'à la rentrée du Roi ou d'un prince son aîné. Et s'il arrive un jour, ce dont les bons Français ne désespèrent pas, qu'un Bourbon prenne la noble résolution d'imiter l'exemple de Charles-Edouard d'Angleterre, n'importe quel soit son rang dans l'ordre de la succession, il y sera, de droit, ce que M. Nantiat appelle le *dépositaire de l'autorité*.

» Je ne crois pas qu'un militaire de bon sens » puisse, dans ce moment, proposer une descente » un peu considérable *en Bas-Poitou ;* il n'y a » que trois points favorables pour y porter les » Anglais, le *Cotentin*, la rivière de *Pontrieux*, » et le *Morbihan*, etc. »

L'auteur ne parle ici du Cotentin que pour faire sa cour à son patron : car M. de Blangy, qui avoit ses propriétés en Normandie, désiroit fort que cette partie fût préférée. Cependant M. Nantiat donne la préférence aux deux autres points, et telle étoit alors l'opinion générale. Mais lorsque ces Messieurs eurent acquis la preuve qu'ils ne dirigeroient pas les affaires à leur gré, ils firent céder l'intérêt de la cause générale à celui de leur petite ambition ; et nous verrons plus tard notre écrivain proposer le Bas-Poitou, et se faire l'instrument le plus actif de ceux dont les intrigues criminelles ont fait échouer l'expédition en Bretagne, au prix du sang de leurs compatriotes et du salut de l'Europe.

« On commence à copier mon Mémoire. » . . . . . « Obligé de le faire *à bâton rompu*, il

» ne sera pas ce que je voulois ; cependant il ne » contiendra que *des vérités palpables.* »

N° XLVII. — *Le 12 février 1794.*

La dépêche adressée sous cette date au maréchal de Castries est un long et pompeux exposé des prodigieux succès qui ont suivi les efforts de l'auteur pour se faire un parti dans le parlement. On y remarque un ton d'exaltation peu ordinaire à cet écrivain, dont la tristesse a été jusqu'ici le caractère principal. Il voit enfin tout en beau : et c'est à ses foibles travaux qu'est due cette heureuse métamorphose.

« Grâces à la chaleur avec laquelle *nos amis* » *du parlement*, et surtout MM. V*** et P*** nous » ont appuyés, il est décidé que le jeune envoyé » des royalistes repart avec deux petits bâti- » mens, etc. »

Je ne suivrai pas M. Nantiat dans l'énumération que sa joyeuse loquacité fait des préparatifs de ce prétendu départ. Les petits détails sont d'ordinaire un caractère de véracité ; l'écrivain ne l'ignore pas, et il ne fait pas même grâce au con-

seil des princes de la manière dont ses Argonautes voyagent. *Ils sont conduits en chaise.*

« M. de la Roberie part avec huit ou dix offi- » ciers *que je tâcherai qui soient des meilleurs* » de tous ceux qui s'offrent pour cette expédi- » tion, etc. »

Mais cette détermination du gouvernement n'a pas été une chose aussi facile à obtenir que M. de Castries pourroit se le figurer ; il n'a fallu pour l'y amener ni plus ni moins qu'une note de M. Nantiat.

« Nous avons eu peine à faire écouter M. de la » Roberie ; *mais depuis la note que je lui ai fait* » *remettre à M. Pitt, et répandre, lui et son af-* » *faire* ont été connus. Il a intéressé tout le » monde ; à présent il est fêté partout, et *je pour-* » *rois même dire qu'on le gâte.* L'ambassadeur de » Prusse lui a témoigné un intérêt particulier ; la » duchesse de, etc., etc., etc. »

Enfin cette merveilleuse note a mis tout le monde en mouvement.

De ces détails l'écrivain passe à des avantages d'une plus haute importance.

« L'opinion que j'ai *vue* * dans ce pays chan-

* Je dois prévenir ici que je me permets de corriger les fautes

» ger, il y a trois semaines *, à notre avantage,
» a fait de tels progrès qu'elle est aujourd'hui
» telle, *à peu près*, que nous pouvions la désirer.
» *La majeure partie du parlement* désire. . .
» . . . . . que la guerre soit poussée
» avec vigueur; qu'on ait pour but le rétablis-
» sement de la monarchie; qu'on reconnoisse
» Louis XVII, M. le Régent, et M. le lieute-
» nant-général du royaume; qu'on secoure puis-
» samment les royalistes; qu'on emploie tous les
» Français émigrés; . . . . . que
» les princes du sang soient mis à la tête des
» royalistes; qu'on ne s'occupe pas d'indemni-
» tés, etc.

» J'espère que la généralité de cette opinion
» *entraînera* enfin le ministère. . . . . Déjà
» M. Pitt *paroît* converti.

» Cet heureux changement dans la position des
» affaires est dû à une douzaine de membres du
» parlement. . . . . .

d'orthographe; mais je ne prends pas sur moi de rien changer à la diction.

* Date précise du dessein annoncé de se faire un parti dans le parlement, et de *le bien diriger*, pour forcer la main aux ministres.

» Il n'est pas jusqu'à l'opposition qui ne nous » serve. . . . . .

» M. Fox surtout tient constamment M. Pitt » au collet, et le secoue si rudement, qu'il le dé- » concerte, etc.

» M. le maréchal *doit* être persuadé que, *de* » *mon côté*, je n'ai rien négligé pour amener les » choses au point où M. le Régent et Monsei- » gneur peuvent le désirer. Du moment où » M. B*** m'a mis à même de connoître ceux qui » ont le plus d'influence ici, je les ai constamment » vus tous les jours, *et n'ai cessé d'agir sur eux*, » tant par mes discours que par des observations » écrites. »

M. le maréchal de Castries avoit été ministre de la marine, et son protégé croit ne pouvoir mieux lui faire sa cour qu'en employant un langage qu'il suppose devoir lui être familier.

« Dans cet état de choses, je crois que, le vent » favorable *commençant*, il faut en profiter et *dé-* » *ployer* les voiles. . . . . » Je pense qu'il y a dans ce moment moyen de » réussir, mais il faut pour cela y mettre l'activité » nécessaire, *ne pas se contenter de dire un mot*

» *en passant aux ministres, et recevoir leurs re-*
» *ponses telles qu'elles* (pauvre duc d'Harcourt !) :
» il faut les discuter *avec autant d'énergie que de*
» *prudence.* Il faut surtout *gagner la confiance*
» des membres du parlement *qui ont le plus d'in-*
» *fluence*, se concerter avec eux, *et les faire agir :*
» ce qui sera aisé, *pour peu qu'on* y emploie *d'a-*
» *dresse. Je puis répondre qu'ils sont bien dispo-*
» *sés.* M. W..... surtout est celui *qu'il faut em-*
» *ployer* . . . . . .
» Il m'a *prié* de m'adresser à lui, sans crainte
» de l'importuner ; et que ses gens avoient l'ordre
» de me recevoir à toutes les heures *du jour et de*
» *la nuit*, quelles que fussent les affaires dont il
» seroit occupé.

» Plus le gouvernement anglais *a eu des torts*
» envers Monseigneur et M. le Régent, plus il
» lui en coûteroit, sans doute, pour faire les pre-
» mières démarches. . . . Monseigneur peut en
» faire sans compromettre sa dignité . . . .
» Les torts que celui-ci a eus sont une arme qui,
» *maniée adroitement*, donnera le moyen d'obte-
» nir davantage, en faisant sentir à propos qu'il
» y a beaucoup à réparer. »

L'écrivain, ayant peur que M. de Castries ne trouve *mauvais ces observations*, lui déclare qu'elles sont *dictées par l'urgence des circonstances.*

Il a lieu de croire aussi que le système de guerre va changer en mieux. Le colonel *Mack* est attendu en Angleterre; *ses vues se rapportent beaucoup* à ce que M. Nantiat a dit, et on l'a *engagé à dîner avec le colonel lors de son arrivée, pour lui faire faire connoissance avec lui.*

On ne peut douter que cette dépêche n'ait été lue avec une joie infinie par les conseillers des princes français; mais, hélas! il en étoit comme des volumineux avis qu'ils recevoient, à chaque courrier, de leurs agens de tous les pays; il n'y avoit pas un mot de vrai.

N° XLVIII. — *Le* 18 *février* 1794.

J'ai dit, en plus d'un endroit, que quiconque ne consentoit pas à mettre ses opinions, sa personne, ou sa fortune, à la disposition de ces petits Messieurs, devenoit à l'instant l'objet de leur persécution et de leurs calomnies.

L'auteur en donne ici une preuve au sujet de

M. de Grandclos, qu'on a vu qu'il se proposoit de *sonder* pour en obtenir des fonds.

« Je crains, dit-il, que vous n'en tiriez pas » grand parti ; car, d'après tout ce qu'on m'a dit, » *ses sentimens sont plus que suspects* *.

N° XLIX. — *Le* 18 *février* 1794.

Le même jour, il adresse au maréchal de Castries une liste de onze officiers qui partent avec M. de la Roberie.

« J'aurois désiré, ajoute-t-il, qu'il y eût avec » ces Messieurs *quelques officiers supérieurs* ca- » pables. »

Il attribue les malheurs des braves vendéens *au défaut de conduite, et à la mésintelligence entre les chefs dont aucun n'avoit assez de poids*, etc.

Ces Messieurs ont toujours voulu ignorer que, fût-il descendu un chef du ciel, il n'auroit pas été en son pouvoir d'ôter le commandement à ceux qui avoient formé le parti.

Il ne falloit pas être sur les lieux pour se convaincre de cette vérité : il ne falloit que savoir

* En un autre endroit, cette suspicion s'est changée en certitude, et M. de Grandclos sera déclaré *jacobin*.

penser et réfléchir; mais c'a été précisément ce qui leur manque à tous.

Comme à *Jeannot*, il leur falloit des lots à la loterie révolutionnaire sans avoir risqué une mise.

Certes, il y a long-tems que la maison de Bourbon seroit rétablie sur le trône de France, et que l'Europe seroit en paix, si les conseils de la cause royaliste n'avoient pas été livrés à des *Jeannots*.

« *Notre parti dans le parlement* est toujours » très-chaud pour qu'on soutienne les royalistes. » J'ai lieu de croire, d'après quelques propos de » lord ****, que *le ministère n'y soit pas très-* » *disposé*. Samedi je parlai à ce lord, chez le » prince de Galles. ». . . . . .

« Il se tourna vers son voisin, et lui dit à voix » basse, *que j'entendis cependant très-bien :* Les » ministres ne veulent faire qu'à leur tête. ».....

Le même seigneur a dit à M. de Vaugiraud : *On ne les secourra pas.*

« Le colonel Mack est venu ici la semaine » dernière. »

Mais les ministres ont fait à M. *Nantiat* l'espièglerie de lui faire *passer en entier avec eux les deux jours qu'il y a resté.*

« En sorte, poursuit-il, que je n'ai pu le voir. » On assure qu'il est parti très-content des mi- » nistres, qui ont voulu tout ce qu'il a voulu.

D'où l'écrivain tire la conséquence très-natu- relle, « *qu'il a nui à ses projets pour les royalistes*, » parce que, plein du sien, qui est de faire un » grand effort du côté des Pays-Bas, il veut y at- » tirer toutes les forces. »

Mais cela ne l'effraie pas.

« Il espère toujours qu'avec le parti du parle- » ment qui est dans ses vues, il parviendra *à for- » cer le ministère* à faire ce qu'on désire. »

Cette espérance est fondée sur ce qu'il *a fait le mémoire* que ces Messieurs lui ont demandé. « Le gouvernement a refusé de faire *un sacrifice* » *d'argent* pour avoir des nouvelles de Dieppe » et du Havre par un moyen sûr que M. Nantiat » a proposé. »

Ceci ne laisse pas de jeter quelque jour sur les causes des invectives dont il assaillit les mi- nistres.

Si M. Nantiat a toujours vu *les choses en grand*, comme il le certifie à ses patrons, pourquoi, ayant le parlement d'Angleterre à sa disposition, ne

s'est-il pas fait voter un subside ? Cela eût été plus noble que de chercher à se *glisser* à la trésorerie avec des projets de fournisseur ou d'espion.

M. du Moutier se sert aussi de M. Nantiat pour faire passer ses lettres à M. le maréchal de Castries. Le conseil des princes recevoit plus de dépêches d'Angleterre qu'aucun des cabinets de l'Europe.

N° L. — *Le 25 février 1794.*

Il est difficile de retenir son indignation à la lecture de la lettre suivante. L'audace de l'écrivain n'a plus de bornes : non content d'outrager le gouvernement et la nation qui lui donnent l'hospitalité et du pain, la famille royale d'Angleterre n'est pas même à l'abri de ses morsures. Je ne souillerai pas ma plume du venin qu'il cherche à lancer sur un de ses illustres membres, auquel il a encore l'insolence de déclarer qu'il doit s'adresser pour faire obtenir un commandement à son patron ; et le misérable s'écrie :

« Mais les intrigans pleuvent ici, et il est à » craindre qu'ils n'aient le dessus.

» Des intrigans : — j'en suis environné ; ils » cherchent à se *fourrer* partout pour se faire » valoir. Vous n'avez pas d'idée combien ils ont » cherché à s'emparer de la Roberie, et combien » ils m'ont fait perdre de tems pour obtenir les » secours pour la Vendée. Dès qu'on a su (car » tout se sait ici) que M. W. agissoit pour cela » auprès du ministre, on a couru chez lui *pour* » *avoir l'air d'importance*..... M. Cormier, entre » autres, n'a été chez personne ; mais, etc. »

« La Roberie est un jeune homme intéressant, » mais simple*. »

« Je vois, d'après ce que vous me mandez, » mon général, que Monseigneur (M. le comte » d'Artois) a bien aussi ses intrigans. *Si vous le* » *tirez de tutelle*, vous lui rendrez un grand ser- » vice, *d'autant que ses tuteurs ne l'ont rien moins* » *que bien conduit.* »

M. de Lagarde est arrivé à Londres avec un

* La preuve qu'il avoit plus d'esprit que les *Baziles*, les *Nantiats* et les *Jeannots*, qui se sont inutilement efforcés de le circonvenir, est qu'il n'a pas été, un instant, la dupe de leurs intrigues.

baron allemand député par différens princes d'Allemagne pour offrir des troupes à l'Angleterre, si elle veut les prendre à sa solde.

On croiroit que le député des princes allemands va faire directement son offre au ministre : point du tout.

Ils se sont adressés à M. Nantiat *pour les diriger.*

En conséquence, il engage son parti parlementaire *à appuyer l'offre..... Il l'a fait hier avec chaleur.* L'écrivain *espère que cela prendra.*

« Il ne peut parvenir à voir M. Grandclos, ni » à *arracher* une réponse. »

Cette réponse *étoit des fonds.*

« Les émigrés de Jersey..... *se mangent.*

. . . . . .

» Il semble que les têtes soient tournées, *et les* » *cœurs corrompus.* Il n'y a qu'une autorité ferme » qui puisse y remédier; *mais il faut bien du* » *discernement pour placer la confiance.* Si je » disois tout ce que je sais, *même des gens du* » *premier rang**, on seroit effrayé. »

* M. Nantiat et ses pareils n'aiment pas les gens du premier rang. Si, cependant, au lieu de cette foule d'intrigans subalternes qui ont été employés de préférence aux affaires les plus

N° LI. — *Le 4 mars* 1794.

Les deux lettres qui suivent sont adressées à M. de Castries.

L'auteur *ne comprend plus rien au ministère de Londres.* Malgré ses représentations et celles de M. du Moutier, M. de la Roberie et ses compagnons ont reçu à Southampton *l'ordre de revenir : il ignore la cause de ce retour imprévu.*

Il ignore aussi si le colonel Mack a détourné l'Angleterre d'une descente en France, parce que le colonel Mack peut désirer que tout se fasse là où il aura la direction.

Cependant il *prêche pour démontrer la néces-* » *sité de voir agir milord Moira*, et tous ceux » qui l'écoutent *adoptent son avis.* Malheureuse- » ment c'est le ministère qu'il faudroit convaincre, » et ce n'est pas facile, *le chef étant très-entier*

délicates, on eût appelé aux conseils de la cause royaliste ceux qui par ce rang même avoient plus d'intérêt que les autres au rétablissement de la monarchie, il est vrai de dire qu'elle eût été mieux servie, et que le chagrin et le dégoût de voir leurs intérêts les plus chers entre les mains d'hommes vils ou ineptes, et d'étrangers avides, ne les auroit pas forcés d'aller chercher au sein de leurs familles l'oubli de leurs injures et de leurs pertes.

» *dans ses idées.* . . . . . .

» Il s'attend à un changement dans le ministère.....

» il le désire, pourvu qu'il soit complet. Mais nous

» ne gagnerons à aucun changement, qu'autant

» que M. Pitt *sera mis dehors**.

» Dieu veuille que le fort (de la Martinique)

» se défende; *car s'il est pris*, il est *perdu pour*

» *le Roi.* . . . . . .

» La marine anglaise est d'une inactivité in-

» croyable. . . . . .

» Le gouvernement s'occupe de la levée de corps

» allemands, mais. . . *rien n'égale sa lenteur*

» *en tout.*

» La Russie est, je crois, le seul moyen de salut

» que nous ayons : *Vienne et Londres n'ont que*

» *des vues perfides pour la France*; *c'est affiché.* »

N° LII. — *Le 7 mars* 1794.

Il apprend au maréchal que la levée de coprs français *est assurément sur le tapis*, et il lui annonce « que *l'évêque* d'Autun avec *Beaumetz* sont

» *enfin* partis pour l'Amérique Septentrionale.

*Depuis le *propos* qu'a tenu le duc d'Harcourt à M. Nantiat, cette expression lui est devenue très-familière.

» Les autres constitutionnels de sa clique sont » encore ici. » Précédemment, il a attribué *à leur esprit d'intrigue* l'ordre qu'ils ont reçu de quitter l'Angleterre ; nous le verrons bientôt s'en donner le mérite auprès de ses patrons.

N° LIII. — *Le 7 mars 1794.*

Cette lettre contient, à peu de chose près, les mêmes détails que les précédentes ; il répète à M. de Blangy *que les ministres l'ont encore joué*, au sujet de M. de la Roberie : que *ses amis du parlement sont furieux d'avoir été joués*, etc.

« Le Mémoire qu'il a fait est trop volumineux » pour être envoyé par la poste : il ne vaut peut- » être pas le port. . . . . Tous ceux qui » le lisent, *sans exception*, *adoptent ses vues.* »

Il va faire à son patron une confidence ; *mais c'est ce qu'il ne faut pas dire.* « Il voudroit s'as- » surer d'une majorité dans les communes, et faire » faire une motion pour qu'il soit présenté une » adresse au Roi pour l'engager à reconnoître le » Roi et le Régent, etc. . . . . .

» Si les ministres, poursuit-il avec exaltation, » s'opposoient à la motion, et qu'elle passât mal-

» gré eux, ils *sauteroient : alors nous aurions plus* » *beau jeu.* »

Il est engagé à dîner chez un lord, et présume que c'est un dîner de parti. *Il espère y acquérir des lumières;* et pour faire bien saisir la différence que l'on sait mettre entre lui et ses compatriotes à qui on ne donne pas à dîner, il s'écrie :

« Les intrigans, dont il y a ici une foule, ne » voient pas les ministres ; c'est très en sous-ordre » qu'ils agissent pour tâcher d'attirer *quelques* » *choses* à eux. Il faut les laisser faire : *c'est la* » *mouche du coche!*. . . . . » Je persiste toujours à penser qu'on peut *en-* » *traîner* ici à reconnoître le Roi et le Régent, » *avec de l'adresse et de l'énergie.* Le moyen, » c'est de persuader à l'Angleterre que c'est son » intérêt. »

M. Nantiat est un homme fort habile.

N° LIV. — *Le* 11 *mars* 1794.

Il envoie enfin à M. de Blangy copie de son *Mémoire*, et le prie de demander les ordres de M. le comte d'Artois *sur la remise à en faire aux ambassadeurs.*

Il est bon d'observer que ce Mémoire n'est pas comme les précédens, adressé à un seul gouvernement. La composition dont il est ici question est offerte à toutes les puissances de la terre.

Et pour que M. de Blangy se fasse en peu de mots une juste idée de la manière de l'écrivain, il lui annonce une production nouvelle qui consistera « dans une espèce de syllogisme court et » serré, *dans* lequel il présentera *dans* une forme » géométrique les principes qu'il nous importe » d'inculquer *dans* toutes les têtes, comme des » corollaires nécessaires d'une première propo- » sition, dont la vérité sera frappante. »

L'écrivain n'est pas moins familier avec *le Médecin malgré lui* qu'avec *le Tartufe*. M. de Blangy avoit peut-être une fille muette !

Le public apprendra ici qu'il n'a été privé du plaisir de lire le *syllogisme en forme géométrique* de M. Nantiat que parce qu'il n'étoit pas *en fonds :* et on seroit tenté de croire que ce défaut de fonds provient de l'emploi qui en auroit été fait pour imprimer un libelle contre M. Pitt, comme semble l'indiquer le paragraphe qui suit immédiatement :

« Ce que vous désirez à l'égard de M. Pitt *per-*
» *sonnellement* est fait *dans une lettre qui vient*
» *d'être imprimée*, mais dont on a cru devoir sus-
» pendre la distribution *parce qu'on craint de*
» *l'irriter dans ce moment*, où l'on croit, comme
» moi, qu'il seroit possible que Monseigneur pût
» traiter avec l'Angleterre*.

» Je commence à croire que Vienne est encore
» plus *dangereux* et plus difficile à ramener que
» Londres. . . . . .
» Quelques revers nous serviroient mieux que des
» succès. . . . . .
» C'est peut-être une hérésie en politique ; mais
» je ne puis pas voir autrement. » . . . . .

Le misérable ! nous ne tarderons pas à le voir déplorer la suppression du tribunal révolutionnaire ! Il semble qu'il s'est étudié à faire un recueil de preuves à l'appui de tout ce que j'ai dit de ses associés et de ses pareils. . . . . .

« Lord *** n'adopte pas les vues du ministère,

* Voyez ce que j'ai dit dans les vol. précédens du talent de ces Messieurs pour les libelles et les lettres anonymes ; ç'a été une de leurs armes favorites ; telle *la lettre à bord de la Pomone*, etc., etc.

» *ne fût-ce que pour le contrarier*, parce qu'il en » est très-mécontent, en ayant été joué. »

. . . . . .

« Je vais tâcher d'approfondir ce qui vient de » se passer à l'égard de la Roberie. Est-ce du mi- » nistère que cela vient? Est-ce de *Cormier*, ou du » comte de *Coigny*, qui ne peut supporter de ne » pas jouer un rôle ici, *ou de quelque autre de* » *même étoffe?*. . . . . Je vous le dirai » dans peu. . . . . .

» Le diable ne tiendroit pas *Pelletier*. Sa feuille » est intéressante pour le continent, par les séan- » ces du parlement; *mais le reste est mauvais**. »

N° LV. — *Le* 11 *mars* 1794.

Le maréchal de Castries est informé par ce courrier que M. de la Roberie est parti secrètement pour retourner à la Vendée, *dans son propre bâtiment* que le gouvernement a fait réparer pour cela. Les détails qu'il donne ne sont que sur soupçon. Il n'aime pas ce mystère, et craint qu'il ne rebute nos amis du parlement *qui sont si zélés pour*

* M. Nantiat ne pardonne pas plus aux talens qu'au rang.

nous, et qui sont *le seul appui réel que nous ayons contre la mauvaise volonté de M. Pitt.*

L'auteur donne *un échantillon de cette volonté* « dans un propos qui n'est rien en lui-même, » mais qui indique les dispositions de *celui qui l'a* » *tenu.* »

Le conseil des princes français va apprendre que M. Pitt est jaloux de M. *Nantiat.*

« Le baron de T***** a été envoyé ici par plu- » sieurs princes allemands pour offrir à l'Angle- » terre 11,000 hommes de leurs troupes : *il s'est* » *adressé à moi.* ». . . . . .

. . . . . .

« M. Pitt l'ayant appris, a dit d'un air d'humeur : » *Pourquoi le baron a-t-il été s'adresser à ces* » *Français ?* »

Suit un long fatras de nouvelles de gazettes, que l'écrivain donne comme certaines. Il n'ignore rien ; les desseins des puissances, les instructions des ambassadeurs, etc. Tout semble lui être révélé. Il fait des vœux pour que les expéditions anglaises soient repoussées aux Antilles :

Il tient pour certain « que M. Pitt *sera mis* » hors du ministère. »

Et il ne sera pas étonné de le voir remplacé par un lord de ses amis.

Son grand Mémoire est devenu beaucoup plus long qu'il ne vouloit. « *Français et Anglais qui le* » *voient l'approuvent;* il en a donné deux copies » à ceux qui l'ont engagé à le faire, mais il ne le » donnera aux ambassadeurs et aux ministres » qu'autant que Monseigneur l'approuvera, et le » lui prescrira. »

N° LVI. — *Le* 14 *mars* 1794.

« Il n'est pas encore très-éclairé sur ce qu'il a » mandé avant-hier. . . . . » cependant il commence à voir un peu plus clair. »

. . . . . .

« La Roberie a avec lui le vicomte *de Sérent* » et le chevalier de *la Vieuxville*. . . . . » qui sont deux intrigans, *dont les principes et la* » *conduite sont suspects* *. . . . . .

* Cela est un mensonge atroce. J'ai peut-être moins à me louer que tout autre de MM. de Sérent, mais je leur rendrai justice quand elle leur sera due. Il n'appartient qu'à un vil détracteur de présenter leur conduite et leurs principes comme *suspects*, dans le sens dans lequel l'entend ici M. Nantiat.

A l'égard de la Vieuxville, il étoit l'honneur et la bravoure personnifiés.

» Tout ceci vient moins du gouvernement que » du vicomte de Sérent; il s'est emparé de la » Roberie, auquel il a persuadé qu'il avoit par » son père beaucoup de crédit auprès de Monsei- » gneur : et comme il s'est bien douté que je le » détromperois, *il l'a empêché de me voir*, ainsi » que le comte du Moutier. D'un autre côté, s'é- » tant aperçu que ceux qui devoient aller à la » Vendée le connoissoient bien, il a voulu les » éloigner et aller seul, pour n'avoir pas d'obs- » tacle au rôle qu'il veut jouer. . . . . » Le gouvernement, *qui ne demandoit qu'un* » *prétexte*, l'a saisi, pour ne pas envoyer les of- » ficiers que j'ai indiqués. . . . . .

» Voilà, mon général, ce qui résulte des in- » trigues et du défaut d'autorité dans *quelqu'un* » qui veille et qui agisse avec activité, et qui sache » assez s'accréditer auprès des ministres pour » qu'ils n'écoutent rien que par lui. »

Suivent, à cette occasion, contre le duc d'Harcourt de nouvelles calomnies, qu'il seroit fastidieux de répéter.

« Le baron de Suzanet a écrit, mardi, qu'il » falloit absolument avoir *quelqu'un* d'actif qui

» agît de concert avec le duc d'Harcourt, mais » qui pût agir sans lui. »

Aucun genre de mérite n'est à l'abri des calomnies de cet homme. Tandis que M. Prigent s'étoit concilié au plus haut degré l'estime et la confiance des royalistes de l'intérieur, et que le gouvernement anglais lui donnoit chaque jour de nouvelles preuves de la sienne, Nantiat a la bassesse de chercher à déprécier les services de cet estimable officier dans l'esprit des princes, pour qui il se sacrifioit avec autant de zèle que d'utilité pour leur cause.

« On s'est *dégoûté* de Prigent, parce qu'on a re-
» connu que ce n'étoit qu'un messager, seulement
» propre à apporter et à rapporter des lettres, *et*
» *qui n'avoit rien fait de ce qu'il falloit pour avoir*
» *des intelligences**. . . . . .
» Le lord B**, qui est bon et honnête, *est mol et*

* Je donne un démenti formel à M. Nantiat, et je l'assure que si lui et ses associés avoient eu la dixième partie de l'intelligence et du zèle honorable qui ont distingué les longs services de M. Prigent, ces Messieurs ne seroient pas, comme ils le seront infailliblement un jour, les objets du mépris et de l'exécration de tous les véritables amis de la cause de l'honneur.

» *sans activité :* et le marquis du Dresnay, qu'il » emploie, *fait tout de travers.* »

A l'exception de l'évêque de Léon qu'il a trompé, de M. de **** qui a été chassé d'Angleterre pour une perfidie, d'un M. ***** qui ne s'est soustrait à la potence que par la fuite, après avoir empoisonné un ami pour le voler, cette vipère n'épargne personne.

N° LVII. — *Le* 18 *mars* 1794.

Plus M. Nantiat cherche à faire valoir son prétendu crédit à Londres, et moins il se montre satisfait de son principal *employeur.*

« Les lettres de M. le maréchal sont toujours » insignifiantes. . . . . il semble m'a- » voir *pris uniquement pour son gazetier !* »

Il a promptement oublié qu'on ne l'avoit pas, en effet, pris pour autre chose.

Cette lettre est encore plus que les autres un tissu de méchancetés et de mensonges.

« Je découvre tous les jours de nouvelles ma- » nœuvres pour la Roberie. . . . . » C'est décidément MM. de Sérent qui sont cause » de tout, et le duc d'Harcourt s'y est prêté : il

» n'a agi que pour contrarier ce qui avoit été fait » sans lui. . . . . Le résultat de ce qu'il » a fait est d'empêcher les secours que nous *for-* » *cions*, *par nos amis du parlement*, d'envoyer » aux royalistes.

» Le duc de *Laval* s'est aussi mêlé de l'intri- » gue, pour éloigner la Roberie de ceux qui » avoient jusque là conduit son affaire. Il l'a cham- » bré la veille de son départ, et quoique quel- » qu'un *qui écoutoit* leur longue conversation n'ait » pu entendre directement, je *parierois* qu'elle » avoit pour objet de lui faire dire aux royalis- » tes, qui ont besoin d'un général, de le deman- » der lui, duc de Laval, nommément.». . . . . .

. . . . . .

« Si je rendois compte de tout ce que je sais, » j'aurois l'air d'un délateur : *ce qui n'est pas dans* » *mon caractère!!!*. . . . . Cependant je ris » souvent, *sous cape*, des mystères qu'on cher- » che à me faire de choses que je sais mieux que » ceux qui veulent me les cacher. . . . . » Je crois, comme vous, mon général, le lord » Moira assez bien intentionné ; — MAIS IL EST » ANGLAIS ! »

Il prétend qu'on a su mauvais gré à M. le comte d'Artois d'avoir demandé à servir dans l'expédition comme volontaire ; qu'on dit que ce prince *ne le fait que pour tromper, pour avoir occasion de joindre les royalistes, s'y rendre tout-à-fait indépendant. . . . . Cela met en mé-* » *fiance!* »

Il y a plus de perfidie dans ce passage, peut-être, que dans tout ce que j'ai extrait jusqu'ici.

« Dans le cas où on prendroit Saint-Malo. . . . » dois-je y passer ?. . . . . Si j'y passe, quel rôle » veut-on que j'y joue?*. . . . . » Quelque envie que j'aie de faire le bien, c'est » impossible, où, au moins, très-difficile, au mi- » lieu du tripotage qui se fait ici. . . . Je puis » influer sur l'opinion en voyant et *raisonnant* » les membres du parlement qui m'écoutent, *et* » *qui reviennent toujours à mon avis.* C'est tout : » je ne puis agir *directement* sur les ministres, ne » *devant pas le faire sans en être chargé.*

. . . . . .

» Mais est-ce qu'on ne veut pas m'entendre ?

* Le rôle, sans doute, qu'il a joué à la Vendée auprès de Charette, à l'époque de l'expédition de Quiberon.

» Comment! on ne pourroit pas adjoindre *quel-*
» *qu'un d'actif*, qui fût sous les ordres du duc
» d'Harcourt, qui ne pût agir que sous sa direc-
» tion, mais qui agît? Je n'y comprends rien. »

Ici, il propose modestement M. du Moutier, comme un homme *très-capable ;* mais il ajoute par correctif : *je crois bien qu'il chercheroit à attirer tout à lui ; mais peu m'importe, dès lors qu'il feroit le bien.*

A Cette lettre en est jointe une d'un ami de M. de Blangy, qui vivoit à Liége, et à qui celui-ci communiquoit les dépêches de M. Nantiat. On y remarque ce passage qui jettera encore quelque lumière sur les intrigues qui s'agitoient parmi ces royalistes oisifs.

« Il me paroît que l'—(je supprime l'épithète),
» comte du Moutier, s'est emparé du baron (Nan-
» tiat) : vous pouvez copier tout ce qu'il dit à ce
» sujet, qui est juste ; mais on ne lui mandera pas
» ce que je sais, c'est que l'aîné *Sérent* est adjoint,
» *en secret,* au duc ; et certes, ce jeune homme est
» aussi intrigant que l'autre, et encore plus actif. »

Le *grand mémoire* continue de faire une fortune prodigieuse.

« L'évêque de Saint-Pol le fait lire journelle-
» ment à beaucoup d'Anglais des plus considéra-
» bles, *et tous adoptent ce qu'il contient.* »

M. Nantiat espère *gagner* le lord B*** *pour faire examiner le Mémoire par son frère* lord G*** le ministre. . . . . .

Il aura des moyens auprès du baron de ***, ambassadeur de Prusse, dont la fille va épouser un de ses intimes amis.

On ne peut pas douter que cette prétendue *intimité* ne soit une calomnie.

N° LVIII. — *Le 25 mars 1794.*

« Le séjour d'Angleterre *lui déplaît souverai-*
» *ment.* . . . . . Le tableau politique est couvert
» d'un voile ; et si l'on aperçoit au travers, *c'est*
» *comme les ombres chinoises.*

» Votre manière de voir M. Pitt et ses projets
» est tout-à-fait conforme à celle de presque tout
» le parlement ; il en est fortement blâmé, surtout
» *par nos amis.* . . . . . Dans deux con-
» férences dont je vous parlerai, je les ai *pous-*
» *sés.* . . . . . Je crois qu'ils redoutent un
» peu l'éloquence de M. Pitt. . . . . Cepen-

» dant je ne lâcherai pas prise, et guetterai les » occasions. *Nous serons toujours en danger tant* » *que ce diable d'homme aura de l'influence.* . . . » Les cabinets actuels de Londres et de Vienne » veulent, l'un, avoir toutes nos colonies ; l'autre, » se faire une frontière de nos places fortes. »

La première conférence étoit *pour causer sur les affaires et sur le Mémoire* de M. Nantiat.

Tous adoptent ses vues, mais ne savent encore comment les faire adopter aux ministres.

« Il se rend, après déjeuner, chez le duc de***, » *conduit par Burke le fils.* »

Il propose à ce seigneur *soixante mille Français*, alsaciens, flamands, picards, et artésiens, etc. Il reçoit l'accueil le plus flatteur, et les assurances les plus positives.

« Je crois donc, poursuit-il, être sûr de tous » les chefs du parti (parlementaire), et, par eux, » du parti lui-même. . . . . .

» En voyant que je ramène à mon opinion *tous* » *les Anglais* auxquels je parle, ou qui voient *ce que* » *j'ai écrit*, je me tourmente de ne pouvoir en faire » autant des ministres : mais outre que *je n'ai ni* » *titre ni prétexte pour demander à les voir*, il est

» constant qu'ils ne veulent entrer en discussion » sur les affaires avec personne. . . . . .

» Je tâcherai de leur faire lire *le Mémoire* par » le lord marquis de B** *lorsque je l'aurai pénétré* » *de mes vues;* mais je suis convenu d'attendre » qu'il me demande, et l'évêque de Saint-Pol l'y » amènera. ». . . . . .

Il a fait connoissance avec M. *Burgess*, premier commis des affaires étrangères.

« *Cet homme est fort honnête, mais je ne m'y* » *fie qu'à demi.* »

Dans la crainte que sa recommandation de M. du Moutier ne fût pas prise sérieusement comme l'effet de la modestie désintéressée de l'auteur, il joint à de nouvelles instances en faveur de ce gentilhomme quelques suggestions qu'il essaie foiblement de combattre.

« Si Monseigneur ne veut pas se servir de » M. du Moutier, il en est bien le maître; je n'y » prends d'autre intérêt que celui du bien géné- » ral, parce qu'il est vraiment très-capable, etc.... » *Je savois qu'on avoit quelques reproches à lui* » *faire*, et je souhaitois qu'on pût l'oublier, à » cause des services qu'il peut rendre. . . . . .

» Souvent les hommes qui sentent qu'ils ont *quel-*
» *ques fautes à réparer*, sont ceux *dont on peut*
» *tirer le plus de parti.* »

Ceci est le dernier compliment adressé à M. du Moutier. Encore quelque tems, et son panégyriste deviendra son accusateur.

Suit un déluge d'injures et d'inculpations graves contre ses compatriotes émigrés, et surtout contre *les gens du premier rang*. Il assure que :

« On doit être effrayé de l'avenir, surtout si
» ces personnages sont un jour en évidence. . . .

» Je ne demande assurément pas mieux que de
» faire part de tout à M. le duc d'Harcourt; mais
» je ne sais, en vérité, comment m'y prendre,
» *après qu'il m'a mis dehors.*

» Je suis dans l'impatience d'apprendre que
» l'expédition (de la Martinique) a manqué. On
» m'assure *de bonne part que M. Pitt a une cor-*
» *respondance avec Robespierre.* C'est, dans tous
» les cas, une chose à cacher. »

N° LIX. — *Le* 31 *mars* 1794.

Sur un avis de M. de Blangy, reçu depuis *deux heures*, l'écrivain a dénoncé deux personnages,

dont le premier n'est pas nommé, et l'autre n'est désigné que par les initiales M. P. de C.

« Fasse le ciel que nous soyons défaits de deux » personnages qui nous ont tant nui, l'un depuis » un an, l'autre depuis plusieurs. »

La suite de la lettre laisse voir que ces deux *personnages* ne sont rien moins que M. le comte de Metternich et M. le prince de Cobourg; et que les seigneurs anglais et allemands à qui leur dénonciateur s'est adressé, à trois reprises, ont refusé d'être de son avis.

Il annonce à son patron *que M. Pitt est résolu à lever des corps français;* « que la reconnois- » sance du Roi en sera la suite, et que Monsei- » gneur sera mis à la tête des royalistes. »

Il fait tout cela par son parti du parlement; mais :

« S'il commence à luire un plus beau jour pour » nous, c'est sans doute *à la crainte* que nous le » devons; *à la crainte* que la conduite du roi de » Prusse et du comte de M.... ont inspirée à » M. Pitt, qui, *au milieu de sa malveillance* pour » la France, ne veut pas de paix sans la destruc- » tion des jacobins et du jacobinisme. *Cette crainte*

» lui a fait sentir le besoin de se servir des Fran-
» çais fidèles, et d'agir sur l'intérieur. *Je ne*
» *cesserai de prêcher.* . . . . . .
» et je réponds d'être appuyé par tout NOTRE
» PARTI. »

Il donne à M. Blangy l'espoir qu'il lui fera obtenir le commandement d'un des corps à lever.

« On lui a demandé une liste des personnes
» qu'il croyoit propres à être à la tête des corps,
» et à être lieutenans-colonels. . . . . .
» Ce serait une belle occasion de se mettre sur
» les rangs, mais il ne demandera rien*. . . . . .
» Monseigneur fera de lui ce qu'il voudra, etc. »

Viennent ensuite les nouvelles de Jersey, et le détail des inquiétudes qu'excitent dans cette île les préparatifs des républicains sur la côte de *Paramé***.

M. Nantiat a proposé, *si on a des renseigne-*

* Ceci étoit fort prudent; car à quelque extrémité que les gentilshommes émigrés se soient vus réduits, on a de la peine à croire qu'il s'en fût trouvé un nombre suffisant de disposés à former le corps d'officiers du *régiment Martin*.

** C'a été dans cette circonstance que l'Angleterre a appris quel utile allié elle pouvoit avoir dans les royalistes de l'intérieur. (Voyez vol. II, page 499—518 et suivantes).

mens certains d'un armement dans la baie de Cancale, *d'aller brûler le tout.* Mais « *on a fait* » *peur des boulets rouges aux Anglais, comme* » *aux enfans des revenans. Ils ne rêvent que bou-* » *lets rouges, et tremblent à cette idée!* en tout, il » n'y a qu'un cri contre l'amirauté. . . . . .

. . . . . .

» On a, enfin, fait partir M. de la Roberie de » Falmouth, le 24 de ce mois, accompagné, » comme je l'ai dit, du vicomte de Sérent, du » chevalier de la Vieuxville et du chevalier K'Me- » lec *seulement.* »

Le correspondant bannal n'écrira aujourd'hui que *courtement;* il se borne à cinq pages d'écriture très-serrée. Les ambassadeurs, les lords et les chefs de son parti parlementaire occupent tous ses instans.

Il informe son patron de tout ce qui s'est passé depuis quelque tems dans le cabinet de St.-James, et dans celui de Vienne.

Le colonel Mack nous a nui . . . . . parce qu'il veut tout attirer à lui.

« Il ne vouloit pas que le ministère vît son » *Mémoire* avant qu'il eût appris que Mon-

» SEIGNEUR l'approuvoit. Mais M. M***, à qui il
» ne l'avoit remis que de confiance, *pour l'en pé-*
» *nétrer*, l'a *remis* et *soumis* à un ministre pour
» le faire prendre en considération. »

L'auteur ne sait si c'est ce *Mémoire* ou *si c'est la retraite du roi de Prusse* qui a fait *impression: mais toujours il est certain* que le ministre *demande de nouveaux éclaircissemens sur la manière de former des corps français, et ce qu'il en coûteroit.*

Ici, M. Martin met en scène le brave et loyal comte *de Jarnac*, et se permet à l'égard de ce seigneur une satire fort impertinente.

C'est (ainsi que le disoit l'avocat général Seguier au prince Henri de Prusse) *de la boue qui ne tache pas.*

De Berlin, de Vienne et de Londres, l'auteur passe à Jersey.

« Les trois régimens qui sont à Jersey, les
» émigrés et les habitans, sont suffisans pour la
» défense de l'île: *mais les Anglais sont si peu militaires, que personne n'a de confiance* . . .

. . . . . .

» M. d'Hervilly m'a envoyé un paquet pour

» M. le comte d'Artois. . . . . Je n'ai pas
» mis l'adresse, pour que vous la mettiez comme
» vous voudrez. »

N° LX. — *Le 5 avril 1794.*

« *Je voudrois avoir une hirondelle* pour vous
» porter ma lettre plus vite!

» Vous vous rappellerez sans doute que je vous
» ai dit, il y a quelque tems, dans une de mes dé-
» pêches, que je tendois à faire reconnoître le
» Roi, etc. . . . . .
» Je n'ai cessé de m'en occuper auprès des chefs
» du parti. . . . . .
» et je crois pouvoir dire aujourd'hui, mon géné-
» ral, que j'ai atteint mon but!!! »

Et le général, et les conseils des princes, se sont laissés *mystifier* à ce point!

Suit l'extrait de ce qui s'est passé à la chambre des pairs.

« Dans les communes, *nos amis* parleront dans
» le sens de lord M***; *je vais m'en occuper.* »

. . . . . .

« Vous pouvez regarder notre affaire comme
» emportée; le Roi sera rétabli, bientôt reconnu,

» et, par conséquent, le régent. » . . . . .

» Eh bien! ce qui se fait en ce moment pou-
» voit être fait dès le mois de février 1793, *si les*
» *affaires avoient été bien conduites!*

» Ceci vous expliquera pourquoi *mon Mémoire*
» a été remis aux chefs de *notre parti* avant que
» j'en eusse reçu la permission. . . . . .
» Il falloit les *gagner*, les convaincre que le tems
» pressoit, et je n'avois pas le tems d'attendre.
» *Il faut savoir se sacrifier, s'il le faut, et encou-*
» *rir le blâme*, quand on est sûr de ses intentions,
» *et de bien faire.* »

N° LXI. — *Le 7 avril 1794.*

« Le maréchal (de Castries), après son arrivée
» à Bruxelles, a envoyé un courrier au duc d'Har-
» court, qui a paru, ce jour-là, plus *radieux* qu'à
» l'ordinaire. »

Cette lettre est un long résumé de prétendues conversations de plusieurs heures avec les chefs du parti parlementaire dans les deux chambres. Ils n'ont aucun secret pour M. Nantiat, qui envoie à son patron *un portrait raccourci* des principaux.

On l'a assuré qu'ils s'accordent à dire, dans leurs assemblées particulières, sur la nécessité de rétablir l'ancien gouvernement, etc. . . . . *précisément ce qu'il en avoit dit lui-même, et ce qu'il en avoit écrit.* Le ministre n'est pas déterminé sur le choix des chefs de corps; mais il espère *qu'il obtiendra ce qu'il ne cesse de demander.*

Il a fait tomber les bras *de M***** en lui communiquant ce que son patron lui a *appris de Vienne.*

« Je n'ai plus, dit-il, de peine avec cet homme » intéressant ; *je n'ai qu'à le mettre sur la voie.* »

. . . . . .

« A propos de mon *Mémoire*, j'ai trouvé, » comme vous, qu'il étoit trop long.

. . . . . .

» Cependant je puis vous assurer que tous les » Anglais qui l'ont vu, *le lisent tout entier*, ainsi » qu'ont fait les ministres. . . . . » *personne ne l'a trouvé trop long.* La partie historique, que je craignois qui ne parût déplacée, » *quoique je l'eusse fait à dessein*, fait beaucoup » d'effet. *On prétend* que c'est ce que l'on pouvoit faire de plus *adroit.* »

On verra plus tard que ce merveilleux Mémoire a eu le même succès dans toutes les cours de l'Europe.

Le lecteur s'attend, peut-être, et non sans quelque fondement, à trouver ici un extrait de cette étonnante production; mais il n'est pas en mon pouvoir de satisfaire son attente.

Il est très-vrai que l'original est entre mes mains.

Cependant je dois convenir que ce qu'on appellera, peut-être, une fausse honte m'a empêché d'en achever la lecture, quoique je l'eusse entreprise; par la crainte de ne pas trouver mon humble opinion d'accord avec celle de ce que la Grande-Bretagne et toutes les cours du continent avoient de plus éclairé devenant plus pressante à chaque ligne, j'ai cru, pour mon honneur, qu'il seroit plus prudent d'en rester à la seconde page.

« *Une personne sage* écrivoit de Bruxelles » (au modeste auteur): *Le comité de salut public* » *a une correspondance ici; il vend la république;* » *et pour en venir à ses fins, il commence à sa-* » *crifier tous ceux qui pourroient s'y opposer.* »

M. Nantiat, « d'abord, ne fit pas d'attention à » cette nouvelle, qu'il regardoit comme un rêve.

» Aujourd'hui, il ne sait qu'en penser. » . . .
« En rapprochant la mort d'Hébert, etc. . . .
» de ce qu'on l'a *assuré* ici d'une correspondance
» *entre M. Pitt et Robespierre*, il est ébranlé ; il
» est tenté de croire. . . . . .
. . . . . .
» Toutes les fois que nous parlons de la nécessité
» de mettre les princes à leur place, etc. ». . .
. . . . . « on nous dit, *en cent façons :*
» Comment voulez-vous qu'on puisse y prendre
» confiance ? *ils n'ont point de conseils ;* ils n'ont,
» auprès d'eux, *personne* sur la capacité et la mo-
» ralité de qui nous puissions compter. Ceux qui
» ont influé sur eux à Coblentz leur ont fait faire
» des fautes, et nous ne pouvons prendre de con-
» fiance en eux, etc. Il s'en *trouvent* qui ajoutent
» concernant M^me^ de B** et M. le marquis de *Jau-*
» *court* bien des choses qu'il est inutile que je ré-
» pète. L'évêque et moi, nous disons certaine-
» ment tout ce que nous devons dire pour ramener;
» mais qu'il s'en faut de beaucoup que nous réus-
» sissions toujours, etc. »

On apprend successivement que cette *tirade*, qui étoit autant de l'invention que de la compo-

sition de l'écrivain, avoit pour objet de placer l'évêque de Léon à la tête du conseil des princes. M. de Léon étoit, certes, aussi peu propre à cet emploi qu'il pouvoit être utile à la tête du *comité de secours;* mais Nantiat s'étoit entièrement emparé de son esprit, et il se flattoit de pouvoir *le diriger* dans toutes les situations.

N° LXII. — *Le 24 avril* 1794.

Ici, l'écrivain se lamente de ce que *la bonne foi est bannie de tous les cabinets de l'Europe.* Il déplore les intrigues qui s'agitent *pour avoir les régimens qui vont se lever.*

« Les princes, les princesses, sont tous intéressés, ainsi que les lords et ladies. Je redoute l'effet de toutes ces cabales, d'autant que je sais qu'il a été dit aux ministres qu'ils devoient s'attacher à mettre à la tête des corps *des gens d'un grand nom, grands propriétaires**. . . . .

* On ne peut pas se dissimuler qu'il n'y ait un peu de *sans-culottisme* dans le royalisme de ces Messieurs. Et quel autre intérêt pouvoient avoir au rétablissement de la monarchie tous ces hommes sans aveu, étrangers ou autres, en qui on s'est confié de préférence à ceux dont la cause particulière se confondoit nécessairement dans la cause commune!

» *et qu'ils devoient, surtout, chercher des gens* » *dont ils pussent disposer à leur gré.* Je compte » cependant sur *notre ami*****. . . . . » *Lundi, je le chargerai d'une note* vigoureuse » pour éclairer les ministres*. . . L'évêque de » Saint-Pol *pèse* de côté sur lord G***.

» *Comme il seroit à souhaiter que ce respec-* » *table prélat fût appelé au conseil de régence !!* »

N° LXIII. — *Le 14 avril 1794.*

Depuis qu'il est question de consulter un comité de quelques Français sur le choix des officiers, « *nos intrigans*, dit M. Nantiat, ont regardé ce » comité comme *sûr.* ». . . . . .

Ces intrigans ne sont rien moins que les ducs *de Laval, d'Harcourt, de Mortemart*, et le comte *de Coigny. Ils se remuent en cent façons pour composer seuls ce comité.*

Mais le discret écrivain, qui a soin de déclarer,

* Cette familiarité et cette impertinence ont été les mêmes dans toutes les personnes de cette espèce, qui étoient ou qui sont parvenues, depuis, à avoir quelque accès dans les bureaux, ou auprès des ministres. Il n'est rien de plus insolent de loin que ceux qui sont bas et rempans de près : ce signe devroit suffire pour les faire connoître.

en même tems, à son patron qu'il *ne doit se permettre de personnalités sur personne*, a fait *une note* à cet égard; *car c'est tout ce qu'il peut faire.*

« L'évêque de Léon l'a *faite* remettre (la note) » à lord G*** par le lord B*****; M. D**** doit » l'avoir eue : M. B*** en fera usage aussi comme » il pourra : *mais mon bras droit me manque.* » M. W***! *il est absent.* . . . . . » Je travaille pour qu'en attendant (son retour) » le gouvernement fournisse *quelque fonds à* » Monseigneur : *mais il n'en faut rien dire!*

» Je vous suis bien obligé de tout ce que vous » avez bien voulu faire à mon sujet, et écrire à » Monseigneur. Si cela réussissoit*, je me con- » formerois à ce que vous me conseillez; car il » seroit vraiment utile que je le visse (le duc » d'Harcourt). Je ne demanderois qu'un moyen » d'aller chez lui; mais il m'en faut un *honnête* » après les *obstacles* qu'il a *mis* en me *mettant* » *dehors.* . . . . . .

» Mon opinion sur les projets de M. Pitt ne

* Le projet de donner Nantiat pour second au duc d'Harcourt. Car, tout en feignant de demander M. du Moutier, *l'anguille* ne cherchoit qu'à se *glisser* à sa place.

» s'est que trop vérifiée. Cependant je le *vois* » dans de meilleures dispositions à présent, *non* » *par plus de bienveillance*, mais parce qu'il en » veut finir, et qu'il a fait une partie de ce qu'il » vouloit; et, vu l'impossibilité de faire le reste, » *il ira bien à l'avenir*. . . . . » C'est *Vienne* qu'il faut changer à présent.

. . . . . .

» Il est certain que nous n'avons sur les roya- » listes que des nouvelles bien vagues*. »

M. Nantiat *n'a pas pris le change sur les menées du roi de Prusse;* il a même la condescendance de croire *que Pitt n'en a pas été la dupe non plus*. . . . . .

« La correspondance de Pitt avec Robespierre » n'est plus alarmante. *Les constitutionnels sont* » *anéantis ici;* leur parti n'est plus qu'un mot; je » crois Pitt persuadé que c'est l'ancien gouverne- » ment qu'il faut rétablir. . . . . .

* J'ai déjà peut-être trop répété qu'ils n'ont jamais su un mot de ce qui se passoit dans l'intérieur, et que le gouvernement britannique en a été régulièrement instruit aussi long-tems que la correspondance établie par M. Prigent a eu lieu.

» De plus, *la majorité du parlement le veut.* »

« IL A FALLU PARLER, ET ÉCRIRE LONG-TEMS » POUR CELA. MAIS NOUS Y AVONS RÉUSSI !!! »

Les émigrés, entre autres M. *de Behague*, ont proposé une *abondance* de plans au gouvernement sur la formation des nouveaux corps. M. Nantiat estime cette levée à 18,000 hommes ; « mais » ce ne sera qu'un noyau, qu'on augmentera à » mesure de *l'abondance* des hommes. »

L'écrivain n'a rien *écrit* sur cette *formation de corps.*

« Je n'ai, dit-il, traité les affaires *qu'en grand*, » comme vous *l'avez toujours.*

» Il tâchera de tirer parti de cette réunion de » Français ; il *démontrera*, quand il en sera tems, » . . . . . ce qu'il a dit dans *son* » *grand Mémoire.* On paroît convaincu : mais il » se *développera* encore davantage : il faut être » *à l'affût* pour le faire à propos. . . . . .

» Il regarde ces premiers *noyaux* comme si » importans. . . . . qu'il seroit fâché que » M. de Blangy *n'y fût pas.* Il parlera. . . . » mais il ne croit pas qu'il en soit tems ; en em-

» brassant trop, on manqueroit son coup ; et il a » observé qu'ici il faut familiariser peu à peu avec » les idées qu'on veut faire adopter. »

. . . . . .

Quant à lui (Nantiat), il croit qu'il seroit plus utile à la suite de Monseigneur, dans son état-major, ou ailleurs. . . . . Cependant si M. de Blangy sert, il *désire* d'être avec lui, n'importe comment. . . . . Ce n'est point façon de parler, etc. » . . . . . .

« Le baron de Suzanet, qui le charge de faire » passer une lettre à M. le comte d'Artois, sous » le nom de *Français*, lui *rapporte* à l'instant que » le duc d'Harcourt a déclaré au major du régi- » ment de Chartres, dragons, *que tous les em-* » *plois supérieurs devoient être donnés à des gens* » *de la cour*, etc.

» *Je puis vous assurer* que les ministres n'ont » pas encore parlé à ce duc de la levée des corps ; » et je ne comprends pas comment il n'a pas pris » un moyen de les y amener ; *ce n'étoit pas dif-* » *ficile.* »

Ceci est une imposture aussi perfide que grossière ; car il est connu que M. le duc d'Harcourt

a traité avec milord Grenville tout ce qui a eu rapport à cette affaire.

Ces Messieurs se montroient, certes, assez maladroits dans leur conspiration contre le duc d'Harcourt, pour qu'on pût juger par leur ineptie en ce point de quelle valeur pouvoient être leurs prétendus services.

« Quel grade, ajoute le tout-puissant écrivain, » Monseigneur veut-il faire donner à M. *Duverne?* » Vous avez oublié de me le demander. ». . . .

Suit une copie de la note annoncée.

Cette note de quatre pages se réduit à dire à l'Angleterre qu'elle rendra un grand service à la *société*, en détruisant la secte, ou faction *antisociale:* que pour cela il faut commencer à *rétablir la sociabilité* dans les corps qui ne sont pas encore levés, et qu'en conséquence il ne faut pas donner la préférence aux *grands seigneurs*, ni aux *riches propriétaires*, qui sont *une des causes de la révolution:* et qu'il faut faire un règlement qui servira *d'égide* aux chefs contre les demandes *indiscrètes.*

C'est vraisemblablement cette manière de raisonner à laquelle M. Nantiat donne le nom de *syllogisme géométrique.*

N° LXIV. — *Le 20 avril 1794.*

« M. *Corbin*, qui a été envoyé à Saint-Malo, a » donné de grandes lumières. . . . . » Cette affaire, pour être menée à bien, exigeoit » autant de prudence que de sagacité et de cé- » lérité. »

M. Nantiat *est forcé de dire qu'il ne voit ni l'une ni les autres.*

Il agira pour faire placer les trois officiers que son patron lui recommande.

On se flatte à Londres que le fort Bourbon (à la Martinique) s'est rendu; *mais cela n'est pas aussi clair* pour l'écrivain.

N° LXV. — *Le 21 avril 1794.*

Cependant, dès le lendemain, le *canon de la tour* a parlé plus fort à ses oreilles que tous les avis particuliers ne l'avoient fait à son esprit. Ses vœux constans contre l'expédition n'ont pas été exaucés; il apprend à M. le maréchal de Castries que ce *canon* « a annoncé à Londres la prise du » fort Bourbon, et par conséquent de toute la » Martinique. . . . . .

» Sainte-Lucie et la Guadeloupe vont avoir le » même sort. Il regarde ces colonies comme per- » dues. . . . . .

» La joie de nos colons (à qui cette nouvelle » donnoit l'assurance que leurs propriétés alloient » être protégées, et que leurs femmes, leurs mères » et leurs enfans ne courroient plus risque d'être » égorgés par leurs esclaves) est (au dire de cet » homme plein de religion et d'humanité) *aussi* » *folle qu'indécente ; leur intérêt, mal entendu,* » *est tout pour eux : et l'Etat* N'EST RIEN !! »

Une longue répétition de ce que contiennent plusieurs des lettres précédentes met M. de Castries dans le secret des cabinets.

L'auteur « peut dire aujourd'hui, d'après plu- » sieurs conversations qu'il a eues, et d'après celles » qu'a eues l'évêque de Léon :

» Que M. Pitt est déterminé à rétablir la mai- » son de Bourbon, quoiqu'elle soit *toujours en-* » *nemie de la Grande-Bretagne.* Mais il faut » que la proposition lui en soit faite *du dehors.*

» *Le plus grand obstacle vient de Vienne*, d'où » il conclut, *géométriquement* sans doute, qu'il » faut le faire demander par l'Espagne, et même

» par la Prusse, qui doit s'y prêter (*à fortiori*),
» *par cela seul que les vues du cabinet de Vienne*
» *y sont contraires.* »

. . . . . .

« Dans les corps français qu'on va lever,
» M. Nantiat voit plus que des régimens, il y voit
» des rassemblemens de sujets fidèles au Roi. . .
» dans lesquels *doit* commencer à se *rétablir* l'or-
» dre, la subordination, et l'honneur ; que c'est
» au *milieu d'eux*, et par eux, que le *culte reli-*
» *gieux* doit *reparoître* et se *rétablir* ; qu'ils doi-
» vent être des exemples . . . . . et des
» *noyaux*. . . . . et un moyen d'empêcher
» un déchirement des *bords* du royaume, etc. .

. . . . . .

» Il va faire ce qu'il pourra pour qu'on ne fasse
» pas entamer aucune nouvelle négociation (rela-
» tive à Saint-Malo) avant qu'on soit à même de
» l'appuyer, sur-le-champ, par des forces suffi-
» santes. »

M. de Castries devoit s'estimer bien heureux d'avoir un agent aussi vigilant et aussi actif !

« Il ne sait plus comment se fera la nomination
» des corps ; car l'intrigue va son train ; on obsède

» les ministres, surtout MM. le duc de *Lacal*, et » le vicomte de *Conway*, qui *s'en va criant* qu'on » doit appeler M. *de Bouillé*. »

Il a fait vérifier le fait de *cinquante vaisseaux*, qu'il avoit assuré avoir été frétés pour la Russie, ... mais on lui a dit *qu'on n'étoit pas sûr si c'étoit pour la Russie : rien de positif, rien de précis.*

Ces six derniers mots peuvent être, en vérité, considérés comme un extrait parfait des mille volumes in-folio de rapports, de mémoires, de dénonciations et de plans qu'ont reçus les conseillers des princes français, depuis le premier jour de l'émigration jusqu'au moment que j'écris, 5 juillet 1807. Mais tout cela donnoit de l'importance et du travail ; car depuis quinze ans, des ministres aux prévots, tous les emplois publics ont été *au complet ;* il ne leur manque qu'un royaume !

N° LXV *bis*. — *Le 25 avril* 1794.

« Il a toujours fait ce qu'il a pu pour détruire » les *préventions* contre M. le Régent *. . . . . .

* Je ne puis trop répéter que cette histoire de préventions, portée à dessein d'écho en écho jusqu'au prince, étoit une im-

» Le bill pour les corps français. . . . . .
» passera d'emblée (à la chambre des pairs) *mal-*
» *gré les cris du lord sans-culotte*. . . . . .
» La levée des corps entraînera nécessairement la
» reconoissance du Roi, etc.

» Nantiat *démontrera* que, sans cette reconnois-
» sance, la levée de ces corps seroit une incon-
» séquence. . . . . mais *il se gar-*
» *dera bien* de rien dire, jusqu'à ce que ce travail
» soit achevé. M. de Blangy *sentira bien sa rai-*
» *son d'attendre !*

» Lundi, le duc de P.... donne à dîner *à ses*
» *amis*, pour se préparer aux futures séances.
» *L'écrivain en sera.*

» L'empereur lui fera grand plaisir, s'il peut
» se déterminer *à le défaire* de MM. *Kaunitz* et
» *de Mercy.*

» Il a mandé à M. de Castries :

posture absurde. Son objet étoit d'irriter Son Altesse Royale contre tous ceux à qui le ministère anglais témoignoit quelque confiance. De là toutes les calomnies dont j'ai été assailli : mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que ces misérables ont encore cherché, inutilement à la verité, à me décrier même auprès du gouvernement britannique, et à se *servir de lui* pour me nuire.

« Qu'il seroit très-important d'avoir auprès de » l'empereur *quelqu'un* capable de gagner sa con- » fiance. . . . . il n'y a plus d'obstacle » que de ce côté-là. »

N° LXVI. — *Le 26 avril 1794.*

C'est M. le vicomte *d'Andigné* qui est le porteur de cette dépêche.

« Une chasse au renard l'emporte souvent (en » Angleterre) sur les affaires les plus importan- » tes; cependant. . . . . .

. . . . . .

» qu'on *gagne* l'empereur, et l'affaire ira d'elle- » même!

. . . . . .

» Il faut que les Anglais se combinent avec les Es- » pagnols, *comme je l'ai proposé*. . . . . .

. . . . . .

» Vous vous rappelez, mon général, ce que » Monseigneur vous a écrit au sujet du comte du » Moutier, et ce que vous m'avez écrit vous- » même : cependant il a reçu, il y a quatre jours, » de Monseigneur, et de sa main, une lettre très- » agréable, où le prince le remercie, et le fait es-

» pérer. J'espère toujours que Monseigneur est » consulté sur les chefs des corps ; il est encore » parti, hier, une lettre du lord Moira pour Son » Altesse Royale : je l'ai tenue dans mes mains. »

. . . . . .

« Il semble par ce que vous écrit Monseigneur, » que Son Altesse Royale désireroit *que je me* » *fisse employer* dans les nouveaux corps ; et vous » me disiez que, quelque chose qui arrive, je ne » quittasse pas Londres *avant que le Roi ne fût* » *reconnu.* L'évêque de Saint-Pol, *sans l'avis* » *duquel je n'ai j'amais rien fait,* me dit de » prendre le dernier parti *qu'il croit nécessaire.* »

. . . . . .

« Ce prélat doit travailler à mon rapprochement » avec le duc d'Harcourt : il sera bien facile, *s'il* » *le veut. Nous verrons.* »

Le duc de Sérent avoit écrit à l'évêque de Saint-Pol qu'il étoit fâché de *l'éloignement* de l'auteur pour le duc d'Harcourt. Il avoit ajouté : *Je connois les talens du baron de Nantiat, et j'ai cherché à lui rendre service plus qu'il ne pense.*

L'évêque a répondu : « Non-seulement il me » justifie, mais il *démontre* au duc que si j'avois

» communiqué avec le duc d'Harcourt, je n'au-
» rois pu réussir en rien, parce que ce duc n'aur-
» roit pas saisi mon système *de mener les ministres*
» *à mes fins*, EN ME FAISANT UN PARTI DANS LE
» PARLEMENT. . . . . .
» et que cependant cette manière étoit la seule
» qui eût réussi, et qui *pût* réussir, etc. »

. . . . . .

« Je lirai à M. B*** ce que vous m'écrivez de
» son discours ; *il en sera flatté.* »

N° LXVII. — *Le* 29 *avril* 1794.

« J'ai enfin retrouvé notre ami *****. » (On ne se douteroit pas qu'il parle ici d'un ministre.)

Suit le récit d'une prétendue conférence entre ce ministre, l'évêque de Saint-Pol et lui ; ce récit porte tous les caractères du mensonge.

Précédemment, il assure que l'évêque et lui ont *résonné* long-tems milord duc de ****.

Mais ce ne fut que dans des *à parte*, parce que le comte de Coigny et le comte de Sérent y étoient.

Au surplus, M.**** *veut tout ce que Nantiat veut.*

N° LXVIII. — *Le* 3 *mai* 1794.

« Il y avoit bien un moyen *indirect* de faire faire la

» formation des corps par le prince, et je l'aurois » employé *si j'eusse été à la place de M. d'Her-* » *villy*. Il y a assez long-tems qu'il a été chargé de » travailler au plan de ces corps, pour qu'il ait » pu consulter Monseigneur. Je ne sais ce qu'il a » fait à ce sujet, car il ne consulte *personne.* »....

« Ce qui est arrivé à *Roneq*, au comte de » *Bouillé*, est bien fait pour prouver ce que nous » pensons—*qu'il ne faut choisir que des gens sa-* » *ges* *. Un homme expérimenté, à la place de ce » jeune homme, au lieu de se jeter à l'aveugle » dans ce village, l'eût tourné, et eût pris tout ce » qui étoit dedans. On m'écrit de Bruxelles que » le père doit venir ici : on me dit qu'il sera très- » utile : *ce que je suis bien éloigné de croire.* »

M. Nantiat commence à être assez content de l'empereur. Aussi a-t-il *fait mettre aujourd'hui quelque chose de flatteur* (pour ce monarque) *dans la feuille de Pelletier.*

« Il y mettra incessamment un paragraphe

* On se rappelle qu'il n'y avoit pour ces Messieurs, de gens sages que les vieux officiers, en en exceptant cependant ceux qui avoient acquis quelque réputation, tels que M. de Bouillé, etc.

» *qu'il fera lui-même* avec toute la prudence pos-
» sible sur la reconnoissance du Roi, etc., etc. »

N° LXIX. — *Le* 8 *mai* 1794.

« Ses vues et ses principes sont les mêmes que
» ceux de son patron : *il ne variera pas plus que*
» *lui.* »

N° LXX. — *Le* 11 *mai* 1794.

Dix pages grand in-folio portent à M. de Blangy le résumé d'une prétendue conversation de l'auteur avec un ministre anglais.

« Il voudroit beaucoup avoir un mot honnête à
» dire *à cet honnête homme*, de la part de Mon-
» seigneur. »

Il a été consulté sur l'organisation à faire des corps de volontaires dans les *comtés* d'Angleterre !!

Il a « *observé* qu'il étoit bien nécessaire d'être
» bien sûr de ceux à qui on mettroit les armes à
» la main dans ces circonstances. ». . . . .
« *Tout notre parti étoit bien aise de l'affaire de*

» *Stonnes**, attendu que l'exemple qui en sera fait » intimidera les malveillans. »

« On fera incessamment passer des fonds à » Monseigneur, parce qu'on a dit à M. Pitt que » cela étoit décent. »

L'auteur espère que, *pour éviter les longueurs et les embarras, on lui remettra la somme que l'on destine à* Monseigneur . . . . . .

. . . . . .

» Quelque court d'argent qu'il soit, *n'ayant » que pour un mois de vivres*, ... » d'après ce que lui dit M. de Castries de la gêne » de Monseigneur, il ne tirera pas sur lui pour » vingt-cinq louis *comme il y est autorisé ;* il at- » tendra qu'il ait *fait avoir des fonds à* Son Altesse » Royale. »

Il a précédemment donné la raison prochaine de ce désintéressement.

« Il espère que l'affaire (qu'il appelle notre » affaire) est sûre ; que Son Altesse Royale verra » que ses projets à ce sujet n'étoient pas des chi- » mères ; qu'il a pris les moyens de réussir ; et

* Emeute qui avoit eu lieu en cet endroit.

» qu'il y avoit long-tems qu'il avoit envie de l'en-
» treprendre.

» Le baron de Suzanet lui a dit que le gou-
» vernement avoit donné, il y a six semaines,
» 5,000 livres sterling à Monseigneur ; mais il a
» *peine* à le croire. »

Les *envies* et les *peines* de M. Nantiat ont principalement les *fonds* pour objet.

Quoique le ministre pense comme lui sur la reconnoissance du Roi, etc., il lui a cependant *déployé les raisons les plus fortes pour démontrer*, etc. Il lui a dit toutes ces belles choses *pour l'armer ;* et, en outre, qu'il valoit mieux que le Roi fût reconnu avant la récolte qu'après. *Cette réflexion l'a frappé, car on n'y avoit pas encore pensé.*

Il a observé, en outre, *qu'il étoit tems d'établir dans les communes* l'opinion que milord M*** avoit commencé à *établir dans la chambre des pairs* sur la reconnoissance du Roi. ». . . . . .

« *Voilà donc*, conclut-il avec triomphe, *ma* » *grande affaire entamée !* »

Il a appris les termes de la capitulation de *Landrecies* au ministre, qui les ignoroit.

Il a observé « que le *meilleur parti à prendre* » à l'avenir. . . . . *seroit de faire rendre les* » *places* PUREMENT *au général qui les prendroit*, » et qu'au traité définitif on arrangeroit les cho- » ses *le mieux qu'on pourra*. Le ministre *a adopté* » cette (lumineuse) *idée*. »

Il improuve le projet de faire voyager M. le Régent en Espagne *.

Le lendemain de cette date, les ambassadeurs et les hommes d'état sont devenus plus rares pour M. Nantiat. Il verra une personne qu'on lui recommande de voir, *si elle se rend visible :* l'évêque de St.-Pol désire faire connoissance avec son patron.

« *Il faut faire en sorte de l'avoir au conseil de* » *régence ;* il s'y refusera, mais il faudra insister ; *sa moralité et la confiance qu'il inspire* EN FE- » RONT ACQUÉRIR AU CONSEIL. »

Ainsi voilà Nantiat devenu le *pourvoyeur* des conseillers des princes.

Il discute un grand projet sur l'organisation fu-

*Voyez, au IV^e^ vol., la lettre du maréchal de Castries au duc d'Harcourt : toutes les lumières que M. de Castries avoit sur la politique, il les tenoit du flambeau du sieur Nantiat. Voilà comme le conseil des princes étoit éclairé à bon marché.

ture de l'armée française : car ces Messieurs s'occupent beaucoup plus du *cas futur* que du *cas présent.*

Les fortes agrégations lui paroissent *dangereuses dans notre future position :* « il faut atten- » dre le moment où M. le Régent pourra faire » par lui-même, *mais avoir son travail tout* » *préparé!!* »

Suit une lettre du maréchal de Castries, datée de Cologne, le 3 mai 1794, qui lui témoigne sa satisfaction, et l'autorise à tirer sur lui, *jusqu'à la concurrence de vingt à vingt-cinq louis.*

M. de Blangy « peut regarder comme certain » que *ce sera* des officiers généraux qui seront à » la tête des corps, et que *c'est* Monseigneur qui » les désignera. ». . . . . .

Sur le rapport de M. Guyot, autrefois intendant à *Cayenne*, et récemment arrivé de ce pays. . . . « M. de Behague a aussitôt formé une expédi- » tion pour s'en emparer : pour se procurer des » fonds, on a mis, en tiers, *Grandclosmelé*, *Ba-* » *vard et Jacobin.* »

On en parla à l'écrivain : *il dit qu'il falloit se taire.*

« Le comte de Sérent en a eu vent ; il veut en » être, en promettant de faire appuyer le projet » par son père. ». . . . . .

« Guyot a reçu l'ordre de se rendre à Ham, » . . . . . il porte *un petit mémoire fort bien* » *fait* *, dans lequel on fait la nécessité de *recourir* » *à l'Espagne* pour cette expédition. »

. . . . . .

Mais le sieur Nantiat « craint que les indiscré- » tions ne donnent l'éveil aux Anglais, ou aux » Hollandais. ». . . . . .

Ce que l'auteur a dit « sur l'inconvénient d'em- » ployer, de préférence, des gens de la cour,

. . . . . .

» a, sans doute, fait impression ; le duc de Sérent » vient d'écrire au baron de Suzanet une lettre » de quatre pages qui en est pleine (d'impression » sans doute) ; il lui dit que c'est bien mécham-

* J'ai aussi entre les mains *ce petit Mémoire fort bien fait*, et je suis convaincu qu'il eût été d'une extrême utilité, s'il avoit pu déterminer à envoyer tous ces petits Messieurs intriguer à Cayenne. Mais les destinées de la France en avoient décidé autrement.

» ment qu'on a cherché à diviser les gentilshom-
» mes des provinces de ceux de la cour, puisque
» ces derniers étoient les frères, les oncles, les
» cousins des premiers. . . . . .
» il dit qu'il a sacrifié son tems et ses soins à l'é-
» ducation des jeunes princes, et que tout le fruit
» qu'il en retirera, sera de voir ses enfans jaloux
» et peut-être exclus. ». . . . . .

« Le baron lui répond » — (on n'a pas perdu de vue que M. de Suzanet, *qui avoit un chiffre qu'on ne pouvoit déchiffrer, se concertoit avec M. Nantiat sur tout*) : « Le baron lui répond qu'il con-
» vient que la noblesse ne fait qu'une famille ; mais
» que c'est pourquoi tous ses membres doivent
» *avoir part à la succession.* »

Ainsi, les dépenses énormes que l'Angleterre consentoit à faire pour replacer le roi de France sur le trône étoient considérées par ces Messieurs *comme une succession.* On ne doit plus être surpris de leurs clameurs et de leurs calomnies contre moi, puisque, par mes efforts pour mettre la cause du Roi en des mains plus habiles et plus pures, ainsi que pour empêcher que l'argent que l'Angle-

terre entendoit fournir au parti du Roi ne fût détourné à d'autres usages, je leur ai donné lieu de m'accuser de les avoir fait *déshériter* *.

Viennent ensuite de nouvelles calomnies contre le duc d'Harcourt, et une impudente satire contre un illustre membre de la famille royale d'Angleterre.

Il n'est rien de sacré pour ce misérable!

N° LXXI. — *Le* 16 *mai* 1794.

« Il voit tous les jours des gens que M. le duc » d'Harcourt a mécontentés par sa manière de les » recevoir. *Cela fait tort aux princes*, parce que » cela fait penser qu'ils donneront à l'avenir leur » confiance à des gens *aussi peu faits* pour faire » aimer leur autorité.

» Cela est pour M. de Blangy seul, parce qu'on » pourroit croire que (le benin et vertueux) Nan- » tiat parle *par quelque animosité personnelle!!* »

. . . . . .

* Il n'est pas un de mes détracteurs qui n'ait quelque reproche de ce genre à me faire; et j'ai à remercier M. Nantiat d'avoir fourni aux hommes probes, que ces Messieurs s'efforcent encore de tromper sur mon compte, tant de moyens de découvrir les vrais motifs de l'acharnement de ces honnêtes gens.

« Il est plus que tems que le maréchal de Co-
» bourg soit aiguillonné, ou prié d'aller se repo-
» ser. . . . . Avec sa méthode, *on peut*
» *espérer d'arriver à Paris la dix-huitième cam-*
» *pagne.* »

N° LXXII. — *Le* 20 *mai* 1794.

« Je sais par une lettre de l'évêque d'Arras,
» que MONSEIGNEUR étoit embarrassé de la ré-
» ponse qu'il devoit faire à la LISTE qui lui a été
» envoyée (pour les chefs des nouveaux corps).
» Il faut que le prince ménage ce gouvernement,
» mais aussi qu'il conserve sa dignité : il a ici un
» fort parti dans le parlement. »

L'auteur, en conséquence, va remettre *une note* à ses amis.

« Il en fait des copies *pour être vues des minis-*
» *tres*, où, au lieu de ce qui est pour le parle-
» ment, il met *l'équivalent pour eux.* » . . .

« M. de Lowendal est arrivé, il y a trois jours,
» de Danemarck ; il m'a fort étonné en me disant
» qu'à son arrivée, le ministre (danois) lui avoit
» beaucoup parlé de *mon Mémoire* sur les affaires
» et la compagne prochaine. Ce ministre l'ap-

» prouvoit, et disoit qu'il étoit connu *dans plu-*
» *sieurs cours! Il n'y avoit cependant pas trois*
» *semaines que je l'avois fini*, et je n'en ai donné
» que deux copies, une à M. W., l'autre au duc
» de P****; milord B** en a gardé une, mais de-
» puis*.

A propos de ce Mémoire, je ne sais pas encore
» comment il a été vu à Ham !! »

Il assure son patron que si la réception que lui a faite le duc d'Harcourt n'est pas *repoussante, elle est au moins éloignante!*

Le duc l'avoit *mis dehors!*

« C'est le comte de Sérent qui s'en est emparé,
» qui fait tout son ouvrage, et qui *éloigne* tant
» qu'il peut tous les autres. »

Après avoir établi cette première proposition de son *syllogisme géométrique*, le logicien diplomate, pour laisser la conséquence à la sagacité de son patron, se borne à poser ainsi la seconde :

« Insistez, mon général, pour qu'on travaille

* On observera que les noms de ce qu'il y a de plus illustre en Angleterre sont écrits, en toutes lettres, aux originaux. M. Nantiat ne trouvera pas mauvais que j'aie plus de respect pour ces noms qu'il n'en montre.

» auprès de l'empereur, *et qu'on lui envoie quel-*
» *qu'un de la première force!* »

Suit un éloge *des plans de campagne* de son patron, et l'assurance que l'écrivain « déterminera
» à prendre ce qu'il y a de bon parmi douze à
» quatorze mille matelots prisonniers. »

Comme il est question d'en former des troupes de terre, *on pense à les faire examiner par des officiers de marine et des curés.*

« La Roberie est toujours à Falmouth; il est
» sorti plusieurs fois : mais dès que son équipage
» apercevoit une voile, il vouloit revenir au port. »

Si l'on avoit laissé faire Nantiat, « le bâtiment
» auroit eu des gens pour le diriger, des matelots
» pour le manœuvrer, et des forces *pour con-*
» *traindre l'équipage anglais;* il seroit arrivé;
» *l'intrigue l'a fait changer. . . . ce n'est pas*
» *sa faute.* »

Vient, comme de coutume, le bulletin de la santé du *négociateur bénévole;* mais celui-ci contient des *épanchemens* trop candides pour être versés ailleurs que dans le sein de l'amitié.

N° LXXIII. — *Le 23 mai 1794.*

Encore une conférence supposée avec le mi-

nistre d'une grande puissance : il prétend lui avoir communiqué un projet, *voulant le sonder*. L'ambassadeur *a répondu que ce seroit un projet absurde*. D'où le géomètre conclut (en assurant *qu'il s'en aperçoit bien*) que ce ministre *n'a pas la confiance intime de sa cour!*

N° LXXIV. — *Le 27 mai 1794.*

« Il y a un renvoi de la cour de Vienne à celle » de Londres, qui *impatiente* M. Nantiat, et *qu'il* » *faut faire cesser*. . . . . , » il lui semble qu'il y parviendroit; mais il n'ose » rien dire, *n'étant autorisé à rien*. » . . . .

Il fera cependant usage de ce que son patron lui mande *au sujet d'Audibert, Caillé, Vaugaliard*, et *l'empereur*, etc.

Il est bon de dire que c'est de l'empereur d'Allemagne dont il est ici question; car on ne le devineroit pas.

Le duc d'Harcourt est toujours absent : l'écrivain *pousse* tant qu'il peut.

« On avoit promis à l'évêque de Léon un état » de tous les prisonniers, afin que Nantiat et lui » pussent reconnoître, avec des marins et quelques

» curés, *ce qu'il y avoit de bon*. Mais cet état n'est » pas encore venu jusqu'à eux.

» Il y a ici quelques officiers généraux qui en- » travent tout ce qu'on peut faire; tout ce qui ne » vient pas d'eux ne vaut rien; et ils font, » *contre*, des observations qui tiennent en sus- » pens *des gens qui ne sont pas actifs par eux-* » *mêmes*, ... M. de Bouillé en particulier, etc. »...

Dans le fait, M. de Bouillé et les officiers généraux auroient mieux fait d'aller dire leur bréviaire!

Le reste de cette lettre est un audacieux libelle contre un prince de la maison d'Angleterre, dont l'extrait ne souillera pas ma plume.

N° LXXV. — *Le* 29 *mai* 1794.

Une dépêche énorme in-folio, *barbouillée dans tous les sens*, *pour ne pas grossir le paquet*, porte à M. de Blangy les détails d'une longue conversation ministérielle, où il n'a été question que de projets, de plans et de nouvelles *notes* à faire, etc., et qui s'est terminée par un rendez-vous pour le lendemain.

« M. Nantiat compte profiter de ce rendez-vous

» pour *couler à fond* la régence, l'argent à four-
» nir aux princes, et le duc d'Harcourt. »

La raison qui fait comprendre le pauvre duc d'Harcourt dans ce *coulage à fond*, est que M. Pitt a dîné avec lui, *et qu'il a trouvé les réponses du duc si sèches et si plates, qu'il avoit résolu de ne plus lui parler de rien !!*

Dans cette seconde conférence il a proposé au ministre de faire émigrer de huit à dix mille recrues de Franche-Comté. Le voisinage du Limousin, de la Franche-Comté, lui a sans doute donné une grande influence sur ses habitans!

« Il croit très-possible de faire reconnoître le
» Roi et assez promptement. Il entamera la
» chose. . . *car il faut commencer une négocia-*
» *tion pour qu'elle puisse finir.* Ce sera un mi-
» nistre anglais qui sera son *intermédiaire;* d'où
» il conclut qu'il faut, *surtout*, *ne pas en rendre*
» *compte à M. le duc d'Harcourt.*

» Il a parlé *des fonds* promis à MONSEIGNEUR;
» . . . . . il est étonné que M. Pitt n'ait
» rien envoyé. » . . . . . .

Il craint que ce ministre n'en fasse *une momerie.*

Là-dessus il fait un discours très-touchant,

dans lequel il a déclaré *qu'il rougissoit pour le gouvernement anglais.*

Le ministre a excusé son pays comme il a pu, en se rejetant sur la corruption du siècle, et en promettant qu'il ne perdroit pas un moment *pour qu'on fisse passer des fonds.*

Le blême interlocuteur, qui conservoit sans doute encore quelque teinte de sa rougeur, « l'a » interrompu en lui disant : Cela ne suffit pas; » *j'attends de vous* que vous FAISIEZ faire un ar- » rangement pour que les princes soient assurés » d'une somme chaque mois, afin que . . . . . » . . . . . nous ne soyons plus dans le » cas de faire des démarches, qui me coûtent » d'autant plus à faire, que je sens qu'elles sont » un reproche au gouvernement de *n'y avoir* » pourvu lui-même. *Notre ami m'a promis*, etc. »

Le ministre paroissoit trop disposé à faire des concessions pour ne pas mettre cette heureuse circonstance à profit.

Aussi M. Nantiat en a-t-il obtenu la promesse « *d'écrire au duc d'York*, pour qu'il engageât » l'empereur à prendre plus de précautions pour » sa sûreté, l'Angleterre le désirant. »

Mais au milieu de ses succès, il a à déplorer qu'il *y a à Ham un trigaudage qu'il est bien à désirer qui cesse*, etc.

N° LXXVI. — *Le 3 juin* 1794.

Il a mené l'évêque à une de ses conférences ; *le prélat a vu à quel point il en étoit.*

N° LXXVII. — *Le 7 juin* 1794.

Il sait, « à n'en pouvoir douter, que milord » M*** se croit plus sûr que jamais d'opérer. »

N° LXXVIII. — *Le 10 juin* 1794.

Le contenu de cette lettre doit rester entre M. de Blangy et son protégé, parce que MONSEIGNEUR *seroit peut-être fâché de savoir que ce dernier est instruit à fond.*

Il n'y est, au surplus, question que des nouveaux corps, et de l'assurance que milord Moira a donnée qu'il *n'iroit pas s'il ne plantoit pas en arrivant l'étendard de* LOUIS XVII.

Il n'a pas fait un secret de la calomnie, mais il en fait un de ce qui la réfute. Au surplus, il est heureux que les menteurs n'aient pas de mémoire.

Il attribue les délais qu'éprouve la formation des corps à l'insouciance de milord Grenville, qui, *sans s'embarrasser de tous ces arrangemens, n'en a pas moins été à la campagne.* . . . .

« C'est ainsi, poursuit-il, que tout s'échappe ici » quand on croit le tenir. »

N° LXXIX. — *Le 14 juin* 1794.

« La nomination de Monseigneur a été suivie » sans y rien changer. »

Autre réponse à d'autres calomnies.

« Il faut bien que le prince croie à l'influence » *que je lui annonçois* depuis long-tems. »

Nouveau motif de faire croire à la préférence prétendue donnée à M. le comte d'Artois sur M. le Régent.

« On a dit à l'évêque de Léon que tous *les ob-* » *jets* que ces Messieurs *avoient traités* étoient » *tous agréés*, mais que rien ne se faisoit.

» On s'occupe sérieusement d'une descente en » France.

» M. Nantiat craint qu'on ne l'entreprenne sans » s'être procuré des forces suffisantes, tant on » s'en occupe avec enthousiasme.

» Les corps français (qui n'étoient pas levés)
» seront, dans l'état où ils se trouveront, *expé-*
» *diés* à *l'expédition*.

» Monseigneur sera appelé *pour en être*.

» On ne formera point ici d'état-major général
» français ; Monseigneur s'en formera un comme
» il le voudra.

» L'étendard royal, l'étendard de Louis XVII,
» sera *planté* en abordant en France ; et cette
» démarche entraînera bientôt la reconnoissance
» du Roi *.

» Le duc d'Harcourt a dit à l'évêque de Léon
» qu'il avoit reçu six mille livres sterling, et qu'il
» les avoit fait passer aux princes.

» Les résolutions ci-dessus, ajoute le modeste
» écrivain, sont les plus importantes de celles *que*
» *je cherche à provoquer depuis si long-tems ;*
» *et je suis en vérité le seul qui y aye travaillé :* l'é-
» vêque de Saint-Pol est le *seul* qui m'y ait aidé
» par ses lumières et par ses démarches. Comme

* Il est malheureux qu'après d'aussi belles assurances, ces Messieurs m'aient laissé tout cela à faire un an plus tard. Ce qui explique suffisamment les causes de leurs calomnies et de leur implacable haine.

» je lui ai tout communiqué, que j'ai tout con-
» certé avec lui, et qu'il a vu les mêmes person-
» nes, il pourra rendre témoignage à la vérité, et
» faire connoître les *mouches du coche*, qui ne
» manqueront pas de bourdonner*.

N° LXXX. — *Le 29 juillet* 1794.

Une lacune de plus d'un mois dans cette correspondance s'explique par l'aveu que fait ici l'auteur qu'il a été *interdit de toute affaire:* cependant le zèle qui le dévore l'emporte sur toute autre considération. L'évêque de Saint-Pol a demandé un *rendez-vous* pour lui à deux ministres: il a *des réflexions* à présenter, et « ne peut négliger une
» occasion aussi importante, pour presser la re-
» connoissance du Roi, et ce qu'il faut faire à l'é-
» gard des prisonniers**. »

. . . . . .

« Il remettra aussi un projet pour envoyer en
» Bretagne et en Normandie, pour tirer parti des

* Avis aux agens, sous-agens, chiffreurs, déchiffreurs, missionnaires et autres collègues de l'exclusif et vertueux Nantiat.

** Nouvelle preuve de la désapprobation de M. le Régent et de la factieuse obstination du *très-soumis* écrivain.

» circonstances. *Les quatre agens nécessaires* » *sont désignés, leurs instructions faites;* TOUT » EST MACHÉ; les ministres n'ont qu'à dire, oui! » Il profitera de l'occasion pour dire les choses » les plus fortes. . . . . » Il aura l'évêque pour témoin. »

N° LXXXI. — *Le* 11 *août* 1794.

La retraite du Brabant a encore privé M. de Blangy de quelques volumes *d'épanchemens;* son protégé le sait, enfin, en sûreté, au delà du Rhin, et il se dédommage d'un silence de treize jours par une longue épître.

« Cette malheureuse retraite a *consterné* ici; » elle a contrarié tous les projets formés; . . . . . » et a déterminé à envoyer sur le continent l'ar- » mée de lord Moira. . . . . Cependant on a » envoyé le lord S*** (*c'est un de nos amis*) pour » engager l'empereur à reprendre des moyens » vigoureux. . . . . » et à faciliter, par ses opérations, l'expédition » projetée sur la Bretagne.

» On écrit *de toute part* (à M. Nantiat) que » l'empereur a fait évacuer le Brabant pour punir

» les Brabançons, et rentrer en maître dans le » pays. »

Mais il y voit plus clair, « et pense qu'on a aban- » donné le Brabant *pour découvrir la Hollande*, » et la forcer, par la crainte d'une invasion, à » donner beaucoup d'argent. » . . . . . .

Il espère que l'on verra les choses se rétablir; *surtout si ce Cobourg est rappelé.* . . . . .

Ceci est précédé d'une observation d'autant plus piquante, que dans les lettres précédentes il avoit annoncé que quelques-uns de *ses amis* du parlement venoient d'entrer au ministère.

« Jetez, dit-il, les yeux sur tous les cabinets, et » vous verrez partout un esprit de vertige : il » *suffit de devenir ministre pour perdre le bon* » *sens et l'énergie qu'on avoit auparavant !* »

Suit un long détail de tout ce qui se passe, ou ne se passe pas, à Londres. Nantiat craignoit une scission dans la nouvelle administration ; *mais Pitt a calé doux* *. Cependant il (Nantiat) *voit notre expédition bien éloignée, car il ne voit pas les for-*

* Il n'est pas en mon pouvoir de traduire cette expression pour mes lecteurs anglais, n'ayant pas ici de dictionnaire de l'idiome limousin.

ces nécessaires ; ce qui est malheureux ; car ce moment est bien favorable.

En cet endroit l'auteur me fait l'honneur de me mettre en scène.

Quoique le gouvernement ait jugé à propos de *garder* les dépêches qui ont été apportées par mes envoyés, *et qu'il se taise*, M. Nantiat en envoie un extrait à son protecteur. Vu les circonstances dans lesquelles je me trouvois, il y avoit, à la vérité, peu lieu de craindre que je survivrois pour le démentir ; et il est loin d'être le seul à qui la fortune a joué ce mauvais tour.

Il est vrai, poursuit-il, que M. le maréchal de » Castries *m'a congédié des affaires* dans une » lettre du 3 mai. »

. . . . . .

« Dans une seconde lettre du 20 juillet, et que » j'ai reçue hier, le maréchal *confirme mon congé ;* » cependant M. le duc de Sérent m'en a écrit une » de la part de Monseigneur, à l'occasion de ma » maladie, qui n'annonceroit pas la même inten- » tion.

» J'ai répondu au maréchal que je me confor- » merois à ses ordres. *Cependant* je n'ai pas cru

» que cela dût m'empêcher de voir les deux mi-
» nistres, ni de répondre à ce qu'ils me deman-
» dent, non plus que de leur dire ce que je crois
» utile. *Mais je ne rends plus compte de rien.* Je
» laisse à l'évêque de Léon à le faire, ne fai-
» sant rien sans me concerter avec lui. Ce prélat
» a écrit bien fort au sujet du duc d'Harcourt
» dont il est fort mécontent, *ainsi que tout* le
» monde.

» M. l'évêque d'Arras a écrit qu'il avoit pro-
» posé au prince, et fait adopter, d'envoyer à
» Londres un *conciliateur* pour *travailler* à rap-
» procher *tous ceux qui pourroient être utiles**, et
» les engager à se *concerter*. Il ajoute que ce con-
» ciliateur va arriver : il ne le nomme pas, mais
» il dit plus bas que M. *d'Hector* va se rendre à
» Londres, *et qu'il lui a remis les autorisations*
» *nécessaires*. M. d'Hector est donc cet envoyé. Il

* Le duc d'Harcourt étoit le seul qui pût être utile; il falloit lui soumettre tous les autres, ou les chasser; ce conciliateur n'étoit qu'un *missionnaire* de plus; c'étoit donc accroître le mal au lieu d'y remédier. Ce trait *seul* suffit pour prouver ce que j'ai dit de l'anarchie qui régnoit parmi les royalistes du dehors. Il n'y a point d'ensemble sans fermeté, ni de succès à espérer sans ensemble.

» ne trouvera de difficultés que de la part du duc » d'Harcourt ; mais il ne vaincra pas celle-là. S'il » a pouvoir d'ordonner, le duc fera tapage, et » s'en moquera, si M. d'Hector ne peut que re- » présenter. »

C'étoit ainsi que les détracteurs du duc d'Harcourt (ces intrigans qui s'efforçoient de le représenter comme un homme *inepte* et foible) lui rendoient justice malgré eux-mêmes.

L'évêque de Léon et l'écrivain étoient sans cesse appelés *pour consulter*. On leur faisoit des questions, *auxquelles ils répondoient*. Nantiat avoit proposé de *faire entrer les Anglais en Bretagne par la Manche*, et les *Espagnols* par le Morbihan. Le *projet fut trouvé excellent*, mais on l'assura *qu'il n'y avoit moyen de rien obtenir de l'Espagne*. Il *propose de retirer les Portugais qui sont avec les Espagnols* en Catalogue, « et de les porter dans le » Morbihan, *ne fût-ce que pour agir sur l'opi-* » *nion.* » . . . . . .

Il « *propose* un plan pour envoyer des agens, » etc. . . . . « *le plan fut approuvé.* »

Il auroit proposé de bombarder *Pékin pour agir*

sur l'opinion, que M. de Blangy auroit trouvé la conception exquise.

L'évêque et lui « crurent devoir, dès le lende-» main, aller en faire part au duc d'Harcourt : » *il les reçut fort mal*, et dit que le plan étoit bon » à garder pour un autre tems. » . . . . .

. . . . . .

Sans doute 1,900! s'écrie le diplomate courroucé.

Il continue de *prêcher*. . . . . .

mais il faut songer à subsister. . . . . .

et il remet à un autre courrier les détails d'une grande conférence supposée avoir eu lieu entre lui et un ambassadeur.

N° LXXXII. — *Le* 18 *août* 1794.

Cette conférence est du même genre que toutes les autres; de la jactance et des mensonges. On y remarque que l'ambassadeur laissa entrevoir que l'Espagne *travailloit à faire sa paix particulière avec les régicides*.

Nantiat n'en croit rien: « *il a des raisons de* » *croire, au contraire*, que l'Espagne est au mo-» ment de reconnoître le Roi, et *qu'il est convenu*

» qu'elle sera la première puissance à le faire, et » l'Angleterre la seconde. »

Cet homme étoit bien instruit!

L'intérêt que lui témoigne, *en son particulier*, milord duc de **** *le met dans une position épineuse :* car

« Il nous a dit positivement (à l'évêque et à lui) » que dans les affaires qui concernoient *la France* » *et les Français*, il ne vouloit rien faire *sans nous*, » et sans avoir pris notre avis. »

Cette imposture n'est aventurée ici que pour justifier son obstination de se refuser à obéir aux ordres de M. le Régent.

« Je crois, poursuit-il, devoir lui répondre et » lui dire franchement ce que je pense pour le bien » de la chose. » . . . . . .

« Sachant que les constitutionnels (particulièrement *Malouet*) cherchoient à s'accrocher » . . . . . je profitai de l'occasion pour » lui donner *un coup d'épaule en dehors*. Je lui » dis que, d'après les opinions et la conduite de » *Malouet**, les royalistes ne pouvoient avoir de

* M. Malouet est un des hommes les plus vertueux qui ait honoré la France au milieu des horreurs de notre révolution. Je

» confiance en lui. » . . . . . .

« En suivant la conduite de M. Pitt, et jugeant » par ce qu'il a fait, je dois croire que, *fidèle à* » *son système*, il ne veut pas faire finir *les affaires* » que *la France* ne soit écrasée, et *toute sa ma-* » *rine et ses ports détruits*. S'il montre d'autres » intentions. . . . . » c'est pour amuser. . . . . » Il s'est réservé les moyens *d'éluder*, et il me » semble qu'il en use dans ce moment. »

On a vu qu'il reproche ailleurs à ce grand homme *d'exiger que l'on n'étende pas les vengeances!*

« Ce n'est pas la conduite de Pitt qui m'in- » quiète le plus. Je crains que l'union de *notre* » *parti* ne soit rompue. Il me revient, de bonne » part, que Pitt travaille à détacher M. W*** et » à l'attirer à lui. » . . . . . .

. . . . . .

« Il (Nantiat) a fait un *aperçu*. . . . . » par lequel il indique des moyens simples d'avoir

l'ai vu, pendant trois ans, à l'assemblée constituante, exposé aux poignards, et les bravant pour s'opposer au torrent de crimes qui a inondé notre malheureuse patrie. Et c'étoit là les hommes que désignoient à la proscription les véritables auteurs de tous nos maux!!

» 52,970 hommes. Etant chez le lord ***, l'évêque » de Léon lui dit de le lui montrer.

» Nantiat, plus fin, *feignit de s'en défendre*, en » disant que ce n'étoit qu'un *château en Espagne*. » Après avoir lu, le lord lui dit que ce n'étoit » point un rêve; . . . . . » il en demande copie; *il l'a eue!* »

Un autre grand personnage en a aussi *demandé copie*, et *il l'a eue* aussi.

« Enfin ils ont *délibéré*, l'évêque et lui, et ils » ont conclu qu'il falloit dire franchement à mi- » lord *** tous leurs soupçons *sur les intentions* » *et la conduite de M. Pitt*, afin qu'il en fît son » profit. . . . . » Le lord dit qu'il étoit très-possible. . . . . » et ne parut pas trop compter sur M. W***. »

. . . . . .

*Il ne sait que penser de M. W**** (*a*).

Quelques mois avant l'invasion de la Hollande,

(*a*) Aussitôt que le gouvernement anglais a eu des relations directes avec les royalistes de l'intérieur, M. Windham a conçu pour eux ce vif intérêt dont il leur a donné tant de preuves depuis. Il etoit donc nécessaire de préparer, par de premiers soupçons, les calomnies qui devoient s'attacher plus tard à ceux qui ont obtenu sa confiance et son estime.

M. Nantiat a prouvé aux ministres *que ce pays étoit en sûreté.*

« Quoique le duc d'Harcourt ait eu une confé-
» rence avec M. Pitt et lord Grenville, *il ignore*
» *ce qui se passe*, à moins que le baron de Suza-
» net, auquel l'évêque et lui en font part, ne l'en
» instruise.

» Ce duc s'est persuadé, sans doute, qu'il y
» avoit ici une cabale. . . . . pour le
» faire exclure. . . . . C'est un rêve,
» il n'y a pas un mot de vrai. Cependant on
» travaille à le supplanter ; mais c'est un seul
» homme.

» M. *du Moutier* est assurément très-capable
» . . . . . *mais d'une ambition outrée, vain,*
» *exclusif*, et *rapportant tout à lui-même.*»

Suit le détail de quelques intrigues attribuées par l'auteur à son *ci-devant* protégé ; puis il ajoute :

« Je ne sais pas ceci par un rapport, mais je
» le tiens de la bouche de *du Moutier* lui-même,
» qui me fait des amitiés, et me témoigne de la
» confiance, *tandis que je sais qu'il me déteste.*

» Du Moutier tire tous les documens nécessai-
» res, pour nuire au duc d'Harcourt, par le comte

» de Sérent, qui est toujours chez lui. Celui-ci le » fait-il pour chasser le duc, ou se laisse-t-il *sous-* » *tirer* par du Moutier, qui est plus fin que lui? » Je l'ignore; l'un et l'autre sont possibles. »

Braves royalistes, et c'étoit alors que votre sang couloit à grands flots que s'agitoient ces misérables intrigues !

« L'auteur est *sûr* que M. Pitt ne peut souffrir » le duc d'Harcourt; que lord Grenville ne l'aime » pas; que les *sous-ordres* des deux départemens » de ces ministres le détestent. »

Il craint *qu'au moyen des intrigues de du Moutier, lorsque le prince y pensera le moins*, il ne se fasse demander par les ministres.

« Monseigneur sera indigné de cette manière » de forcer sa confiance : cela est naturel. »

Mais le remède est là : *c'est de charger l'évêque de Saint-Pol des affaires ! !*

. . . . . .

Languille *a dans ce moment quelqu'un chez M. de Mercy, pour en tirer quelque chose.* . . . .

. . . . . .

« Il apprend la suppression du tribunal révo- » lutionnaire. C'est tranquillisant, dit-il pitieu-

» sement, pour ce qu'il nous reste de parens et » d'amis en France : MAIS LE MÉCONTENTEMENT » VA DIMINUER, ET NOUS Y PERDRONS DES » MOYENS !!! »

Le malheureux avoit précédemment informé son patron qu'il avoit encore *huit enfans* en Limousin !

« Il ignore si, après le *congé* du maréchal » de Castries, il a tort de continuer *à être* in- » formé, etc. . . . . » mais l'évêque l'y engage, et il *s'appuie* sur ses » intentions. »

N° LXXXIII. — *Le* 26 *août* 1794.

« Il est *dans les angoisses ;* et c'est le voyage de » M. le comte d'Artois à Rotterdam qui l'y a » *plongé.* »

Il en accuse *ceux qui sont autour* du prince, et comme à l'ordinaire, il n'épargne pas le duc d'Harcourt.

« Si on attire ici le prince, dit-il, *n'en abu-* » *sera-t-on pas pour lui mettre le pied sur la* » *gorge ?* . . . . . » *Les ministres sont tout ici.* »

Depuis qu'il est mécontent du maréchal de Castries, il le confond dans sa haine avec le pauvre duc, et se permet contre l'un et l'autre une calomnie qui n'est pas de nature à être rapportée.

Il croit qu'on a voulu donner un *croc en jambe* à M. d'Harcourt; c'est, s'écrie-t-il, *une manœuvre du comte du Moutier.*

« Ce que je puis vous assurer, mon général, » c'est qu'il y a plus de cabale ici que jamais! »

. . . . . .

« M. d'Hector est arrivé ;. . . . . .
» il ne veut pas convenir qu'il a une mission, mais
» il me l'a prouvé : il est venu chez moi, le len-
» demain de son arrivée ; il m'a *dit* que l'évêque
» d'Arras lui avoit *dit de conférer avec moi ;* il
» m'a demandé. . . . . de lui faire faire con-
» noissance avec *nos amis,* etc. . . . . .
» afin que nous puissions travailler ensemble sans
» que personne le sache. Sur ce que je lui ai dit
» que, depuis que M. le maréchal de Castries m'a-
» voit mandé de ne rien faire, j'avois fait très-
» peu de chose, parce que cela offusquoit le duc
» d'Harcourt, il m'a répondu qu'à la vérité le duc
» étoit difficile et inquiet, mais que c'étoit égal,

» et que lorsque nous aurions quelque chose d'u-
» tile, il iroit en avant, *bien sûr de n'être pas*
» désavoué. En voilà assez pour me prouver sa
» mission, etc.». . . . . .

N° LXXXIV. — *Le* 28 *août* 1794.

« J'ai vu à fond le mistère du voyage de Mon-
» seigneur : c'est une grande considération, non
» de sa part, mais qu'on lui a fait faire en le trom-
» pant.» . . . . . .

« Le prince a envoyé ici M. *Dutheil* pour trai-
» ter avec ses créanciers. Tout alloit bien jusque là ;
» mais sur ces entrefaites, les ministres ayant dit,
» *dans une conversation*, à M. le duc d'Harcourt,
» qu'il verroit avec plaisir Monseigneur le duc,
» au lieu de profiter de cette ouverture pour
» observer que les dettes de Monseigneur étoient
» un empêchement, et qu'il falloit, pour termi-
» ner, 800,000, lui a mandé de venir, et *qu'on*
» *vouloit qu'il vînt.*

» La conduite du duc est d'autant plus mal-
» adroite, que *j'ai acquis la certitude* qu'on au-
» roit donné les 800,000. »

. . . . . .

« On est revenu à M. le comte d'Artois ; *mais* » *les préventions contre M. le Régent subsistent* » *en entier**.

» Le ministre. . . . . m'a promis un régi- » ment pour le comte de *Cely*. *Si vous en vouliez* » *un*, et que vous vous fissiez mettre sur la liste du » prince, *je vous assurerois* de vous faire nom- » mer ; *mais il faut être désigné par lui !* »

C'étoit donc ainsi que les ministres anglais trahissoient les princes !!

« M. d'Hector n'est pas content du duc d'Har- » court. Demain je le *mène* chez M.***, après » demain chez M., etc., etc., etc.

» Le moment est favorable pour faire assurer » au prince une somme par mois. . . . . » Je suis bien en mesure d'en parler. . . . . » mais je ne sais si je dois le faire, *vu mon inter-* » *diction.* »

Ce n'étoit pas sans dessein que l'anguille touchoit cette corde qu'il n'ignoroit pas être fort *tendre* pour certains *entours* de Son Altesse Royale.

* M. le Régent ayant chassé M. Nantiat, et les conseillers de M. le comte d'Artois l'ayant caressé, il n'est pas difficile de saisir le motif de cette imposture.

« M. de la Rozière doit voir le ministre dans » deux jours. J'ai cru devoir *le mettre au courant*, » *pour qu'il ne fût pas dupe ;* il a été *boutonné* et » *compassé* avec moi, *comme si je lui avois été* » *suspect.* »

N° LXXXV. — *Le 2 septembre* 1794.

« Les dépêches (de Nantiat) partent dans le » paquet de lord G**** pour le ministre anglais, à » la Haye* !! »

N° LXXXVI. — *Le 7 septembre* 1794.

« Celui qui a induit le prince en erreur par un » faux avis est bien blâmable : mais ceux qui ne » l'ont pas engagé à attendre un éclaircissement » et la certitude d'un arrangement conclu avec ses » créanciers, ne sont pas sans reproche. *Si on avoit* » *eu un peu de confiance en moi et qu'on ne m'eût* » *pas interdit toute correspondance directe*, j'ose » dire que tout ceci ne fût pas arrivé, et que tout » seroit arrangé à présent. »

Suit, à l'appui de cette assertion, un pompeux

* Il n'avoit jamais abordé ce ministre.

étalage des marques de confiance que l'évêque de Saint Pol et lui reçoivent des ministres. On lui a encore demandé Mémoires sur Mémoires. *On les aura au premier jour:* il a *demandé*, de son côté, une augmentation de secours pour les émigrés, *une autre somme* pour *les vieux officiers de la marine*, *pour les magistrats; en huit jours ils ont tout obtenu.* . . . . . .

« Sur ce qu'ils ont dit qu'ils sentoient combien » ils causoient de dépenses au gouvernement, le » ministre leur *répondit : que l'argent ne pouvoit* » *être mieux employé qu'à secourir des gentils-* » *hommes qui avoient donné tant de preuves de* » *loyauté*, etc. »

Et c'est ce gouvernement, c'est cette nation magnanime dont l'ingratitude la plus inouie n'a pas été capable de restreindre la générosité, que ce misérable ne cessoit de représenter aux princes français comme un TAS DE ROUÉS, et d'êtres perfides, *ennemis des émigrés*, *de la maison de Bourbon*, *et des deux princes en particulier!!*

« M. de la Rozière . . . . . à qui M. Nantiat » prétend avoir rendu le service de l'avoir fait

» valoir auprès des ministres, *l'a reçu* comme un » intrus qui vouloit le *sonder!*

» Il me fait, dit-il, un grand secret de tout, » et ne se doute pas que *je le suis pas à pas*. » Tout ceci encore pour vous seul.

» M. d'Hector me témoigne de la confiance et » ne veut rien faire sans moi. »

Tout est arrangé pour faire la séparation des prisonniers *en bons et en mauvais.*

L'auteur *fait le travail préalable.*

Un bruit prématuré de la mort de LOUIS XVII s'étoit répandu en Angleterre.

Le sentimental écrivain conçoit que *la mort de ce malheureux enfant est une atrocité de plus : mais elle lui semble devoir aplanir bien des difficultés dans les cabinets.*

« Cependant il craint les préventions qu'on a » prises contre M. le Régent. On est bien plus » porté pour Monseigneur * !

» Dans cette nouvelle position. . . . . » il n'y a personne qui pût être utile comme l'é-

* Voyez la lettre du maréchal de Castries au duc d'Harcourt, vol. IV.

» vêque de Léon . . . . . .
» Insistez là-dessus, mon général, ...
» la circonstance y prête; *que le Roi le fasse son*
» *ministre ici, rien n'est plus propre à hâter sa*
» *reconnoissance.* » . . . . . .

« M. Burgess, le chef des affaires étrangères,
» m'a protesté qu'il y a du tems qu'elle *seroit*
» *faite sans la cour de Berlin.* »

On avoit ignoré, jusqu'à ce jour, que l'évêque de Léon *fût propre* à faire changer la politique du cabinet de Berlin!

« Le Danemarck paroît vouloir se rapprocher
» de la coalition; il y a six mois que le comte
» de Bernstorf, premier ministre, en parlant au
» comte de Lowendal *de mon grand Mémoire*,
» qu'il avoit eu *je ne sais comment*, lui dit, que
» s'il avoit *vu* qu'on eût en *vue* le rétablissement
» du Roi, etc . . . . . .
» le Danemarck auroit fourni à la coalition
» hommes et argent; mais, etc. » . . . . .

« *C'est une ouverture indirecte pour un rappro-*
» *chement*, etc. »

Et tout cela est dû *au grand Mémoire!* « Les
» nouvelles . . . . . ne parlent pas de la mort

» de Louis XVII ; nous avons lieu de croire que » *cet enfant* vit encore ! » . . . . . .

« Les alliés vont être forcés d'en venir à ce » que M. Nantiat proposoit, il y a long-tems, » *d'entrer en France par Sedan : mais il faut au-* » *paravant gagner quelques batailles !*

» Vous m'avez fait grand plaisir en m'appre- » nant que Monseigneur étoit content de moi : il » me trouvera toujours aussi zélé qu'il a droit de » l'attendre ; *je suis très-impatient de le voir.* ».....

« Je vous tiendrai au courant de ce qui se » passe ici, comme je l'ai fait ci-devant.

N° LXXXVII. — *Le* 15 *septembre* 1794.

Il *craint*, « comme le duc de Sérent, que la re- » reconnoissance ne soit différée, *quoiqu'on* » *semble le vouloir ici.*

» Mais il va remettre *aux ministres ses amis* » *une note* à ce sujet ; il croit qu'elle sera *sans ré-* » *plique :* elle sera courte, mais *forte de raisons !*

» Quant à l'expédition, il la voit toujours » éloignée *. . . . . .

* J'étois à cette époque en Angleterre ; ces Messieurs l'ignoroient, mais ils ne tardèrent pas à l'apprendre Je voyois jour-

» Il a travaillé avec M. d'Hector à faire un Mé-
» moire relatif à la Vendée; ces Messieurs vont
» s'occuper d'un autre pour l'opération à faire
» en Bretagne. » . . . . . .

. . . . . .

« L'idée que vous avez du *congé* que m'a donné
» M. le maréchal de Castries pourroit bien être
» fondée d'autant que Monseigneur, qui a su ce
» que j'ai fait, m'a fait écrire, le 8 de ce mois,
» par ce maréchal, et lui a ordonné de me faire
» de nouveaux remercîmens de mes soins. »

. . . . . .

« Il seroit bon que l'opinion de tout ce qui en-
» toure les princes fût, à l'égard des *constitution-*
» *nels*, aussi ferme que celle du duc de *** ; mais
» le maréchal de Castries, et peut-être le duc de
» Sérent, *en caressent quelques-uns* comme *Ber-*
» *trand*, le dangereux *Bertrand.* »

. . . . . .

« J'ai lieu de croire qu'ils (le maréchal de Cas-

nellement les ministres ; et j'avois déjà acquis, à l'égard des collègues *missionnaires* de Nantiat et de lui-même, des connoissances qui démentent toutes les jactances dont leur correspondance est remplie.

» tries et le duc de Sérent) ont délibéré et conclu
» entre eux que, pour rentrer en France, il fau-
» droit proclamer l'égalité et l'établir en France,
» au moins d'une manière fictive. *Au diable les*
» *partis mitoyens et les biais!* »

N° LXXXVIII. — *Le 22 septembre* 1794.

« Je me conforme à ce que vous me conseillez
» à l'égard de M. le maréchal et de M. le comte
» d'Hector. Je travaille avec ce dernier, et nous
» sommes parfaitement d'accord, tant sur les vues
» que sur les démarches *, dont je fais la majeure
» partie pour lui. Il m'a dit qu'il en rendroit
» compte. » . . . . . .

Ceci est suivi d'un détail des affaires de Bretagne. Tandis que j'étois fort paisible à Londres, il plaît à M. Nantiat de me faire des marches et des contre-marches dans cette province : il donne un état circonstancié de mes forces, de celles des garnisons ennemies, etc.

* La réputation connue du comte d'Hector repousse toute idée de *connivence* avec cet intrigant, qui ne cherchoit sans doute à s'étayer d'un nom respectable que pour donner plus de plausibilité à ses mensonges.

Toutes ces gentillesses sont très-innocentes ; mais ce qui ne l'est pas, et qu'il m'importe de relever pour rendre à un homme que j'estime et que je respecte la justice qui lui est due, c'est le passage suivant :

M. Nantiat, après avoir informé son patron qu'un nommé *Fournier* m'a apporté en Bretagne pour 300,000 livres de faux assignats, dont il a demandé au ministre le remqoursement *au pair* (ce qui était vrai *), ajoute (ce qui est faux) que ces assignats étoient envoyés par M. Bertrand de Moleville, et qu'il a dénoncé ce ministre au gouvernement.

« J'ai vu, dit-il, la chose publique si compro-
» mise, que j'ai cru devoir dévoiler toutes ces hor-
» reurs, sans ménager personne ; je l'ai fait, dans
» le plus grand détail, *par une note* que j'ai re-
» mise à M. le duc de-*** avant-hier, et qu'il a
» communiquée à M. Pitt le même jour.

* Ce fut M. Pitt qui m'instruisit de cette demande de *Fournier*, en me demandant ce qu'il y avoit à faire. J'engageai ce ministre à lui faire donner 125 livres sterling, et Fournier n'eut pas plutôt su que j'étois en Angleterre, qu'il s'estima fort heureux de n'être pas pendu. Malheureusement pour lui, cela n'étoit que différé. J'en parlerai ailleurs.

» *M. Bertrand y est nommé pour avoir fourni*
» *et envoyé des assignats* ; et MM. de Moutier et de
» Sérent, pour avoir *poussé* à envoyer quatre per-
» sonnes qui étoient chargées, *sans doute à leur*
» *connoissance*, de la marchandise de Bertrand,
» *qui fait ce commerce depuis très-long-tems.* On
» est averti; fera-t-on mieux à l'avenir? Je n'en
» répondrois pas!!! »

Je laisse aux protecteurs et aux amis de M. Nantiat à donner à ce trait le nom qu'ils voudront, car de tous ceux qui ont sali sa vie, il me semble qu'il est le plus monstrueux.

Je ne doute pas que le public ne partage mon indignation, lorsqu'il apprendra : premièrement, que M. Bertrand de Moleville n'a jamais songé à faire le commerce d'assignats; ce dont j'ai acquis une entière conviction; secondement, que c'étoit M. Nantiat lui-même qui spéculoit clandestinement sur ce trafic; et troisièmement, que les assignats apportés par Fournier en Bretagne provenoient de la manufacture à laquelle lui, Nantiat, étoit dans l'usage de se pourvoir.

Afin de ne laisser aucun doute sur ce point, je dois prier mes lecteurs de se reporter à la page 392

et suivantes du troisième volume de cet ouvrage, où il est question d'un hypocrite qui, faisant lui-même le commerce des faux assignats, eut l'impudence de donner au ministre un long Mémoire dans lequel il déclamoit contre *l'immortalité* d'une fabrication en grand de cette monnoie.

Eh bien! cet honnête homme n'étoit autre que le sieur Martin Nantiat!

J'avois condescendu à ne pas le nommer : mais puisque ces Messieurs ne sont pas encore satisfaits des preuves que j'ai données, il faut leur en fournir jusqu'à satiété.

J'ajouterai que, non content d'acheter cette marchandise, toute faite, de la dame qui à cette époque exhiba ses livres où le nom du sieur Nantiat figuroit en plus d'un endroit, il fit l'acquisition d'une planche *de six livres* pour son occupation particulière. Ce qui est prouvé par l'aveu de la dame, et par une lettre du marquis de *Nesle* qui se trouvera au recueil des pièces justificatives de cet écrit.

« Je me retourne en cent façons, poursuit-il. » . . . . . Trouvant insuffisans, à » bien des égards, les Mémoires qui seront remis

» par M. le comte d'Hector, j'ai pris le parti de
» faire *une note* très forte. . . . . .
» J'espère qu'elle fera effet, parce que je suis sûr
» qu'on la fera prendre à M. Pitt en grande con-
» sidération; *elle sera donnée aussi aux ministres*
» *étrangers.* » . . . . . .

« M. de la Rozière ne se concerte avec per-
» sonne; il voudroit tout diriger, et éloigner tout
» le monde. Je lui ai demandé s'il avoit les cartes
» de Bretagne de Cassini, parce que (les ministres
» les désirent) il m'a protesté qu'il ne les avoit
» pas; cependant j'ai découvert qu'il les avoit,
» qu'il les a montrées à *Faden*, marchand de
» cartes, en offrant de les lui vendre, s'il vouloit
» les payer très-cher, etc.* » . . . . . .

« Je suis fort aise que vous ayez reçu des ré-
» ponses satisfaisantes; *peut-être parviendrons-*
» *nous à éclairer parfaitement celui qu'il est im-*
» *portant qu'il le soit*, et ferons-nous prendre
» enfin un parti nécessaire, celui de ne se servir
» que de gens capables et PURS.

* M. de la Rozière peut savoir maintenant (s'il est vrai qu'il ait été desservi dans l'esprit des ministres) à qui, en justice, il peut s'en prendre.

» Je crois que la légèreté du duc d'Harcourt, » dans le voyage, a fort dégoûté de lui, et qu'il » s'attend à être révoqué. Il y a près de cinq se- » maines qu'il n'a paru ici. » . . . . . « Le comte de Sérent le remplace tant qu'il peut » *pour se pousser;* cependant les grands intérêts » ne se traitent point, *quoiqu'il soit pressant. Je* » *pousse* tant qu'il m'est possible ; mais, *sans pou-* » *voirs,* je ne puis que travailler à déclarer l'opi- » nion, *et non négocier.*

» Le comte de Sérent est parti le 17 pour aller » rendre compte à Monseigneur, qui est à l'ar- » mée du duc d'York. Depuis le même jour, 17, » M. le duc d'Angoulême y est aussi.

» JE N'AIME PAS A VOIR CES DEUX PRINCES LA ; » JE CRAINS QUELQUE ACCIDENT !! »

Ici l'écrivain met le comble à son impudence par une audacieuse satire contre ce qu'il y a de plus illustre en Angleterre, et où la majesté royale n'est pas même respectée.

« Je n'ai pas perdu une seule occasion *de faire* » *revenir sur le compte de M. le Régent;* mais il » y en a encore qui se refusent à l'évidence ; *c'est* » *sur l'entourage qu'on se rejette toujours.*

» Prigent nous est arrivé hier de Bretagne * ; » il faut qu'on ait quelques *suspicions* à son sujet, » car on m'a écrit aujourd'hui, des bureaux, » pour me demander des informations sur son » compte **. »

N° LXXXVIII. — *Le* 10 *octobre* 1794.

« *Les ministres ne se sont pas entièrement ou-* » *verts* (à M. Nantiat), mais *il est certain* qu'ils » n'ont aucune confiance dans la cour de Madrid ; » . . . . . qu'ils craignent celle de Berlin, » *regardée comme perfide*, et qu'ils ne savent que » penser de celle de Vienne. » . . . . . .

« Il a peint les *constitutionnels* d'une manière » *laconique* qui a fait impression : *Ils ne sont*, » a-t-il dit, *que parjures envers leurs commettans*, » et félons envers le Roi *** ! »

* Il y avoit déjà quelque tems que cet officier étoit à Londres avec moi. Sa discrétion, à toute épreuve, lui avoit fait un ennemi de l'espion banal; de là les calomnieuses insinuations qui suivent contre lui.

** A cette époque même, M. Prigent étoit singulièrement protégé par M. Pitt; c'étoit lui qui m'avoit conduit la première fois chez ce ministre, où je fus témoin de la réception très-flatteuse qu'il lui fit.

*** M. Nantiat étoit trop obscur en France pour savoir même

« Hier, ajoute-t-il, *Grand-Rivière* a eu ordre de » partir d'Angleterre ; *je crois pouvoir vous assu-* » *rer* que *Bertrand* va le suivre ; *et bientôt après* » *lui*, *Malouet s'en ira.* Voilà donc encore le parti » constitutionnel mis à bas : *il m'a fallu de l'a-* » *dresse*! Quoique la confiance qu'on m'accorde, » en ordonnant qu'il ne fût rien fait à l'égard des » Français sans prendre mon avis, me donne en ce » moment *quinze et bisque ;* aujourd'hui *plusieurs* » *des mauvais sujets décampent par ordre.* »

Ainsi, c'étoit, comme je l'ai dit ailleurs, à force de calomnies et de persécutions qu'on prétendoit servir la cause royaliste, en forçant de se réfugier dans le parti opposé les hommes qui, par leur influence et par leurs talens, avoient plus de moyens de la servir!

A l'en croire, ce n'est pas seulement à l'égard des constitutionnels qu'on demande son avis ; il est consulté sur tout ; il dirige tout!

« Le duc de Laval est du nombre de ceux qui

ce qui s'y étoit passé. Il ignoroit que M. Bertrand de Moleville n'avoit été membre d'aucune assemblée, et que, par conséquent, il n'avoit jamais eu de *commettans*. Et il l'accusoit de *félonie*, parce qu'il étoit demeuré fidèle à son roi.

» auront une *semonce*. Je ne serois pas étonné » qu'il me l'attribuât (*quoique je n'y aie en rien* » *contribué*), parce que la loi que je me suis im- » posée de dire *la vérité* et de la dire tout entière » me fait bien des ennemis. »

Suit un paragraphe de doléances contre le prince de *Revel*, le comte de *Vertillac*, et le marquis de *la Rozière*.

« Le dernier voudroit être le seul écouté; *je* » *sais que je l'offusque*. . . . . quoique sa- » chant très-bien la manière d'être du personnage » à mon égard : mais *je ne me mets pour rien* » *dans les affaires*. »

Enfin « il est informé que M. de Puisaye est » arrivé ici; il a vu M. Dundas et M. Pitt. *Ces* » *ministres l'ont aussitôt envoyé hors de Londres*, » *et lui ont defendu de voir personne*. »

Il est bon qu'on se rappelle que je n'ai pas quitté Londres, une minute, pendant les neuf mois qu'a duré mon premier séjour en Angleterre.

L'écrivain ajoute *qu'il a averti* de tout cela un autre ministre. Ce ministre, *sans s'ouvrir*, lui a donné à entendre qu'il le savoit; *ce qui lui a fait plaisir*.

Ainsi, les insinuations perfides contre ma personne et contre mes projets ont commencé à avoir lieu du jour auquel on a su mon arrivée en Angleterre; et c'en étoit assez de recevoir quelque témoignage de confiance de la part du gouvernement anglais pour être calomnié auprès des princes par cette foule d'intrigans qui avoient été incapables de l'obtenir.

Malgré les précautions contraires, il (Nantiat) « est parvenu à lire le rapport de M. de Puisaye » au gouvernement. »

Il en donne les détails. Je puis certifier que ce sont autant d'impostures; mais il avoit ses vues, car il ajoute :

« Je crains que son rapport ne soit trouvé » *ampoulé*, et n'inspire par cela aucune con- » fiance. ». . . . . .

« Je ne puis encore *pénétrer* le parti que l'on » prendra à son égard, et je crois même qu'il n'y » en a pas de pris encore; je ne puis non plus *ap- » puyer*, d'après ses demandes, parce que je ne » dois pas paroître les connoître. ». . . . . .

« Je sais, d'ailleurs, *qu'il n'y a pas un officier » capable* dans l'armée des chouans; que ce sont

» *des paysans* qui commandent les compa-
» gnies ! ». . . . . .

Il est vrai que lorsque ces Messieurs consommoient leur inutile vie en intrigues, en niaiseries, en déclamations, et en persécutions sourdes, les braves habitans des campagnes leur avoient prouvé que, comme je l'ai dit ailleurs, *si les révolutions ne font pas les hommes*, *elles les montrent :* et certes il ne falloit pas moins que celle qui a bouleversé le monde *entier* pour *montrer* ce que peuvent et ce que sont les *Nantiat* et leurs pareils.

Le lecteur a vu comme, au milieu de ces machinations, j'étois parvenu dans le silence à amener les affaires au point auquel ils s'étoient vainement efforcés de les conduire ; il ne doit donc pas être surpris si toutes les inimitiés, toutes les jalousies, toutes les haines se réunirent contre moi.

Le secret de mes opérations avoit été si soigneusement gardé, par la précaution qu'on avoit prise de fermer toutes les portes à leur impertinente curiosité, qu'à la veille même de mon départ, il n'étoit pas un Français en Angleterre (à l'exception de mes collaborateurs) qui sût positivement un mot de ce qui se passoit. Ce mystère ouvroit,

à la vérité, un vaste champ aux conjectures ; et quoique ces Messieurs, avant mon arrivée, n'eussent été d'accord sur rien, il se forma entre eux une ligue pour me calomnier, pour me *perdre*, et surtout pour *déjouer* les projets de l'Angleterre, et, suivant l'expression de Nantiat, pour *se servir d'elle*, *afin de se mettre à même de s'en passer.*

Il fut donc décidé d'arranger les choses de manière que l'expédition, repoussée des côtes de Bretagne, fût forcée de se porter sur les côtes du Poitou, ou *à l'Ile-Dieu.*

Et pour engager M. le comte d'Artois à se prêter à cette mesure, Nantiat, qui vouloit toujours correspondre *directement,* adresse à Son Altesse Royale, quelques jours avant notre départ pour Quiberon, la lettre, pleine d'impostures, dont suit l'extrait.

N° LXXXIX. — *Le* 21 *mai* 1795.

« C'est, je crois, avec une assurance bien fon-
» dée qu'il m'est permis de rassurer (Votre Al-
» tesse Royale) sur les plans et les projets du
» cabinet de Saint-James, *qui m'ont alarmé* jus-
» qu'ici.

» Un conseil fort long et fort orageux a dé-
» cidé, enfin, le gouvernement à agir avec vi-
» gueur et bonne foi ; nous le devons à milord***
» et à milord***.

» *M. Pitt ayant exposé que M. de Puisaye l'a-*
» *voit trompé sur les dispositions de la France*
» *et de la convention, a conclu qu'il ne lui étoit*
» *plus possible de suivre son premier plan**, etc. »

« Milord *** ayant représenté *avec force***, que
» ce seroit manquer à Vos Altesses Royales que
» d'abandonner *quelqu'un* auquel *ils les avoit*
» *engagés de donner leur confiance* ***, et qu'ils
» s'étoient livrés de la meilleure grâce à la géné-
» rosité et la bonne foi du gouvernement, il a

* Notez que les préparatifs de l'expédition étoient tous faits, les *cadres* portés aux îles de Jersey et de Guernsey, et que je m'embarquai quatorze jours après la date de cette lettre.

** Comment refuser sa confiance à un homme qui savoit aussi positivement ce qui se passoit au conseil!!

*** De là, la stupide calomnie (qui n'a trouvé que trop de crédit), que la confiance que les princes français avoient paru donner à un gentilhomme qui leur avoit rendu le double service de leur créer un parti, et de leur procurer *l'alliance* de la seule puissance qui pût efficacement les servir, il ne la devoit qu'à la demande des ministres de cette même puissance.

Certes, cette calomnie est plus injurieuse encore pour Leurs Altesses Royales que pour moi.

» ajouté : *Mais, Monsieur, pour traiter, il est de* » *toute nécessité que vous fassiez part au conseil* » *de votre plan général, et que nous ne délibérions* » *pas toujours sur des objets partiels.* » (Milord*** a appuyé cet avis vigoureusement : j'ignore l'avis des autres opinans.) « Bref, il a été arrêté, Mon- » seigneur, d'augmenter les forces de milord » Moira, qui sera chargé de l'expédition ; de » faire partir M. de la Rozière pour se rendre au- » près de Votre Altesse Royale, etc., etc. . .

» C'est M. de *Foucaud* qui est chargé des dé- » pêches, et qui veut bien se charger de remet- » tre celle-ci à Votre Altesse Royale en main » propre.

» J'ai vu, dès hier matin, le résultat de la dé- » cision du conseil, par l'ordre qui a été donné à » l'artillerie de faire partir sur-le-champ la quan- » tité de fusils nécessaires pour les cadres. »

. . . . . .

« J'ai cru que *l'Ile-Dieu*, par sa situation vis- » à-vis de la Vendée, la facilité de s'en emparer, » *et de la défendre**, et de se procurer les moyens

* Ces Messieurs sont militaires!!

» de faire passer au continent les vivres *, les » armes, et les munitions, étoit un objet précieux » pour nous dans ce moment. ». . . . . .

Suit un grand éloge de M. *de Verteuil* **, qui a demeuré quatorze ans dans cette île, et qui *est un officier actif, de mérite et d'esprit.*

M. Nantiat lui a dit « de faire un Mémoire à ce » sujet : il a fait remettre ce Mémoire, qui a été » discuté au conseil, et croit qu'on l'a pris en con- » sidération. »

En voilà, sans doute, assez pour faire connoître les intrigues au milieu desquelles j'avois à agir, et qui se sont débordées plus tard comme un torrent contre lequel tous les efforts des véritables amis du Roi ont été impuissans.

Si le lecteur, en apprenant que M. Nantiat parvint à cette époque à se faire envoyer par le gouvernement britannique, *pour engager les chefs de la Vendée à seconder l'expédition projetée par une sérieuse diversion*, n'a pas encore conjecturé

* Le continent n'avoit pas besoin de vivres ; et c'étoit d'avance faire manquer l'objet de l'expédition, que de la porter à *l'Ile-Dieu.*

** J'ai déjà dit ce qu'étoit ce misérable ; et j'en parlerai encore plus tard.

de quelle manière le *serpent* s'acquitta de cette mission, il en sera instruit dans le volume suivant.

FIN DU VINGT-UNIÈME LIVRE ET DU CINQUIÈME VOLUME.

DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AÎNÉ, RUE CHRISTINE, N° 5.

HF
P 9797m

1/1369

Author Puisaye, Joseph de, Comte

Title Mémoires, vol.5.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU